

CANADA

II. OF C.

BILL C-19

C. DES C.

PROJET DE
LOI C-19

1989

JUNE 12-20

12-20 JUIN

No. 1-3

INDEX

J
103
H7
34-2
C325
A1
no.1-3

J
103
H7
34-2
C325
A1
nos. 1-3

LIBRARY OF PARLIAMENT
FEB 02 2012
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Monday, June 12, 1989

Chairman: Gilvo Fests

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 1

Le lundi 12 juin 1989

Président: Gilvo Fests

Minutes of Proceedings and Evidence of the
Legislative Committee on

BILL C-19

Act to amend the Canadian Exploration
and Development Incentive Program Act

RESPECTING

Order of Reference

APPEARING:

The Honourable Jake Epp,
Minister of Energy, Mines
and Resources

Process-verbaux et témoignages du Comité législatif
n° 19

PROJET DE LOI C-19

Loi modifiant la Loi sur le programme
canadien d'encouragement à l'exploration
et à la mise en valeur d'hydrocarbures

CONCERNANT

Ordre de renvoi

COMPARA:

L'honorable Jake Epp,
ministre de l'Énergie, des
Mines et des Ressources

Second Session of the Thirty-ninth Parliament,
1989

Deuxième session de la trentième législature,
1989

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Monday, June 12, 1989

Chairman: Girve Fretz

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 1

Le lundi 12 juin 1989

Président: Girve Fretz

*Minutes of Proceedings and Evidence of the
Legislative Committee on*

BILL C-19

**An Act to amend the Canadian Exploration
and Development Incentive Program Act**

*Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif
sur le*

PROJET DE LOI C-19

**Loi modifiant la Loi sur le programme
canadien d'encouragement à l'exploration
et à la mise en valeur d'hydrocarbures**

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

APPEARING:

The Honourable Jake Epp,
Minister of Energy, Mines
and Resources.

COMPARAÎT:

L'honorable Jake Epp,
Ministre de l'Énergie, des
Mines et des Ressources.

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

LEGISLATIVE COMMITTEE ON BILL C-19

Chairman: Girve Fretz

Members

Yvon Côté
Murray Dorin
Len Gustafson
Ross Harvey
Allan Koury
John MacDougall
Russell MacLellan
Diane Marleau—(9)

(Quorum 5)

G.A. Sandy Birch

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 113

On Monday, June 12, 1989:

Murray Dorin replaced René Soetens.

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-19

Président: Girve Fretz

Membres

Yvon Côté
Murray Dorin
Len Gustafson
Ross Harvey
Allan Koury
John MacDougall
Russell MacLellan
Diane Marleau—(9)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

G.A. Sandy Birch

Conformément à l'article 113 du Règlement

Le lundi 12 juin 1989:

Murray Dorin remplace René Soetens.

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Tuesday, June 6, 1989:

The House proceeded to the taking of a deferred division on the motion of Mr. Epp, seconded by Mr. Andre,—That Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act, be now read a second time and referred to a Legislative Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to, on division.

Accordingly, the Bill was read a second time and referred to a Legislative Committee.

ATTEST

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du mardi 6 juin 1989 :

La Chambre aborde le vote par appel nominal différé sur la motion de M. Epp, appuyé par M. Andre,—Que le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un Comité législatif.

La motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

En conséquence, ce projet de loi est lu une deuxième fois et déferé à un Comité législatif.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JUNE 12, 1989

(1)

[Text]

The Legislative Committee on Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act, met this day at 3:35 o'clock p.m., in room 112-N, for the purposes of organization.

Members present: Yvon Côté, Murray Dorin, Len Gustafson, Ross Harvey, Allan Koury, John MacDougall, Russell MacLellan, Diane Marleau.

Other Member present: René Soetens.

Appearing: The Honourable Jake Epp, Minister of Energy, Mines and Resources.

Girve Fretz announced his appointment as Chairman of the Legislative Committee pursuant to Standing Order 113.

The Order of reference dated Tuesday, June 6, 1989 being read as follows:

ORDERED,—That Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act, be now read a second time and referred to a Legislative Committee.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That the Committee print 750 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence as established by the Board of Internal Economy.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive evidence and authorize its printing when a quorum is not present provided that three (3) members are present including the Chairman and in the absence of the Chairman, the person designated to be Chairman of the Committee, and including at least one member of an opposition party.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That the Clerk of the Committee be authorized to distribute documents, such as briefs, letters and other papers to the members of the Committee in the language received, with translations of the same to follow.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That, during the questioning of the witnesses and consideration of clauses, each member be allotted ten (10) minutes for the first round and thereafter five (5) minutes in the second round.

It was agreed,—That the Committee hear from 3 witnesses as suggested by Russell MacLellan on Monday, June 19 at 6:30 o'clock p.m. and on Tuesday, June 13 at 9:30 o'clock a.m. and at 11:00 o'clock a.m.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 12 JUIN 1989

(1)

[Traduction]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, se réunit aujourd'hui à 15 h 35 dans la pièce 112-N pour organiser les travaux à venir.

Membres présents: Yvon Côté, Murray Dorin, Len Gustafson, Ross Harvey, Allan Koury, John MacDougall, Russell MacLellan, Diane Marleau.

Autre membre présent: René Soetens.

Comparaît: L'honorable Jake Epp, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Girve Fretz annonce qu'il a été nommé président du Comité, aux termes de l'article 113 du Règlement.

Lecture est donnée de l'ordre de renvoi du mardi 6 juin 1989:

IL EST ORDONNÉ,—Que le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, soit lu pour la deuxième fois et déferé à un comité législatif.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Que le Comité imprime 750 exemplaires de ses Procès-verbaux et témoignages, conformément à la directive du Bureau de régie interne.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Que le président soit autorisé à convoquer des séances afin d'entendre des témoins et à ordonner l'impression des témoignages en l'absence de quorum pourvu que trois (3) membres du Comité, y compris lui-même, ou, en son absence, la personne désignée pour le remplacer et au moins un membre représentant un parti de l'opposition soient présents.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Que le greffier du Comité soit autorisé à distribuer aux membres du Comité, dans la langue dans laquelle il les reçoit, les documents, tels que les mémoires, lettres et autres documents, et à en assurer la traduction dans les meilleurs délais.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Qu'au cours de l'interrogatoire de témoins et de l'examen des articles du projet de loi, chaque député dispose de dix (10) minutes à la première ronde et de cinq (5) minutes à chaque ronde suivante.

Il est convenu,—Que, conformément à la suggestion de Russell MacLellan, le Comité entende trois témoins à 18 h 30, lundi le 19 juin, ainsi qu'à 9 h 30 et à 11 heures, mardi le 13 juin.

The Chairman called Clause 1.

The Minister made a statement and answered questions.

At 5:35 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

G.A. Sandy Birch
Clerk of the Committee

Le président appelle l'article 1.

Le ministre fait une déclaration et répond aux questions.

À 17 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
G.A. Sandy Birch

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Monday, June 12, 1989

• 1531

The Chairman: Pursuant to Standing Order 113, this is to confirm my appointment as chairman of the Legislative Committee on Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act, signed by John Fraser.

Mr. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Excuse me, but what is the date on that letter?

The Chairman: The letter is dated Monday, June 12, 1989.

I will ask the clerk to read the order of reference.

The Clerk of the Committee: It is ordered that Bill C-19, an Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act, be now read a second time and referred to a legislative committee.

The Chairman: We have a prepared motion that the committee print 750 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*, as established by the Board of Internal Economy. Would someone like to move that?

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Then, receiving and printing of evidence when quorum is not present. We have a prepared motion that the chairman be authorized to hold meetings in order to receive evidence and authorize its printing when a quorum is not present, provided that—you fill in the blank—members are present, including the chairman, and in the absence of the chairman, the person designated to be chairman of the committee. I think we found in other committees that you might want to put three or four in there. So whatever the wish of the committee is. . .

• 1535

Mr. Koury: In our committee, Mr. Chairman, we have three, including the chairman, as long as we have one member from the opposition.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, I would like to speak to that, but something has to be said about notice. It does not matter what the quorum is if the notice is not going to be substantial and is merely an hour or two, as it was in the case of this meeting this afternoon. Your very letter of authorization is dated today, yet we not only are having an organizational meeting the same day but we are following it immediately with the minister as witness. This

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le lundi 12 juin 1989

Le président: Conformément à l'article 113 du Règlement, la présente lettre, signée de John Fraser, confirme ma nomination de président du comité législatif sur le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur.

M. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Excusez-moi, de quand date cette lettre?

Le président: Du lundi 12 juin 1989.

J'aimerais que le greffier lise l'ordre de renvoi.

Le greffier du Comité: Il est ordonné que le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un comité législatif.

Le président: Nous avons préparé une motion demandant que le Comité fasse imprimer 750 exemplaires de ses procès-verbaux et témoignages, comme l'a prévu le Bureau de régie interne. Quelqu'un veut-il proposer cette motion?

M. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): Je la propose.

Motion acceptée

Le président: Nous passons ensuite à l'audition et à l'impression des témoignages en l'absence du quorum. Nous avons préparé une motion demandant que le président soit autorisé à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et autoriser leur impression en l'absence du quorum, pourvu que. . . vous remplissez le blanc. . . membres, dont le président ou en son absence, son suppléant, soit présent. L'expérience des autres comités nous indique qu'il serait bon de choisir le chiffre de trois ou de quatre. C'est au Comité de décider. . .

M. Koury: Monsieur le président, dans notre comité, nous avons arrêté notre choix sur le chiffre trois, président inclus, pourvu qu'un membre de l'opposition soit présent.

M. MacLellan: Monsieur le président, je vais y revenir, mais auparavant, je crois qu'il faut dire un mot au sujet du préavis. Le quorum n'a aucune importance si le préavis n'est pas raisonnable et si l'on nous donne simplement une heure ou deux comme ce fut le cas pour la réunion de cet après-midi. Votre lettre d'autorisation elle-même est datée d'aujourd'hui; pourtant, non seulement nous sommes convoqués à une séance

[Texte]

is unprecedented. I would like to have your explanation for why notice was so short in this particular case and why we are moving in this way. I also would like an undertaking that this is not going to be the way meetings are going to be conducted.

The Chairman: I appreciate your concern, Mr. MacLellan, and I have some sympathy for your views. I imagine someone would have raised the issue. I realize it is short notice; short notice for me as chairman, and certainly short notice for those members who are on the committee today. I would like to ask the parliamentary secretary, Mr. MacDougall, if he has any comments to respond to the point of order raised by Mr. MacLellan.

Mr. John MacDougall (Parliamentary Secretary to Minister of Energy, Mines and Resources): Mr. MacLellan and I had the opportunity to have discussions beforehand, and I personally apologize for the problems and difficulties we had. Apparently part of the problem was in getting a chairman for the committee, the other problem being the timeframe that within two weeks we are out of here. Many other committees are vying for legislation and everything else. It was hoped we could try to get the initial meeting going and with the opportunity of the minister being in town we would be able to start off and get the initial round of consultation with the minister and with department officials, with the opportunity for the opposition to bring forward any suggestions they may have for individuals or companies or groups they would like to have come before the committee.

We want to do our utmost to be fair to all. It is just that we are dealing with time restraints. We were hoping notices would be given on Friday, but unfortunately that did not occur.

Mr. MacLellan: We understand time constraints and we understand the need to co-operate with the committee, but we called the clerk this morning, as the clerk will remember. My office asked the schedule of the committee, and we were told at that time a chairman had not yet been appointed. Of course we assumed there was not going to be a meeting for some time. I just find it very offensive that this is the spirit in which this committee is starting, and I would like some assurance from you, Mr. Chairman, that this is not going to be the way the committee is going to be conducted and members of the committee will have sufficient notice in the future.

I am rather skittish as a result of the recent schedule of the standing committee on energy, which has been nonexistent, as you probably know. So I do not feel I am jumping the gun, but if you feel I am, I feel I have a very good reason.

The Chairman: I am sure you do.

Mr. MacDougall: I would like to assure both members of the opposition this will not happen again. I want to make sure there is an open line of communication for

[Traduction]

d'organisation le même jour, mais nous enchaînons directement avec le témoignage du ministre. Cela ne s'est jamais vu! J'aimerais savoir pourquoi nous avons été convoqués à si brève échéance aujourd'hui et quelle est la raison de tout cet empressement. J'aimerais également qu'on prenne des dispositions pour que les réunions ne soient pas organisées de cette manière.

Le président: Je comprends votre sentiment, monsieur MacLellan, et j'y suis sensible. Je savais que quelqu'un soulèverait cette question. Le préavis a été très court, pour vous comme pour moi, pour les membres du Comité présents aujourd'hui. J'aimerais demander au secrétaire parlementaire, M. MacDougall, s'il peut répondre au rappel au règlement soulevé par M. MacLellan.

M. John MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Nous avons déjà eu l'occasion, M. MacLellan et moi, d'en parler, et je vous demande personnellement de m'excuser des problèmes et difficultés que nous avons rencontrés. Apparemment, le problème était lié à la difficulté de trouver un président et également au calendrier selon lequel tout doit être fini en deux semaines. Entre autres, beaucoup d'autres comités sont en concurrence pour leur projet de loi. Nous avons pensé qu'il serait possible d'organiser la première séance et de profiter de la présence du ministre en ville pour entamer les délibérations et la première série de consultations avec lui et les fonctionnaires du ministère afin de donner aux membres de l'opposition l'occasion de citer les personnes, sociétés ou groupes qu'ils aimeraient convoquer.

Nous voulons faire tout notre possible pour être équitable envers tous. Malheureusement, le temps presse. Nous avions espéré que les avis de convocation seraient distribués vendredi, mais cela n'a pas été possible.

M. MacLellan: Nous réalisons qu'il y a des contraintes de temps et nous comprenons la nécessité de collaborer avec le Comité, mais nous avons appelé le greffier ce matin. Il s'en souvient certainement. Mon bureau a demandé quel était l'emploi du temps du Comité, et on lui a répondu à ce moment-là que le président n'avait pas encore été nommé. Nous en avons déduit qu'il n'y aurait pas de réunion d'ici quelque temps. Je trouve très désagréable la façon dont commencent les travaux du Comité et j'aimerais que le président nous donne l'assurance que les délibérations futures ne se dérouleront pas de cette manière et que les membres seront à l'avenir prévenus suffisamment à l'avance.

L'absence d'emploi du temps au Comité permanent de l'Énergie, depuis quelque temps, m'a mis de mauvaise humeur. Je ne pense pas que je m'emballe trop vite; mais, si c'est votre impression, sachez que j'ai de très bonnes raisons pour cela.

Le président: J'en suis convaincu.

M. MacDougall: J'aimerais assurer aux deux membres de l'opposition que cela ne se reproduira plus. Je vais m'efforcer d'assurer de bonnes communications au sein

[Text]

this legislative committee and we can set up a framework we can all feel comfortable in dealing with. I also assure my colleagues that steps have been taken to ensure that the standing committee will be up and running effective next Tuesday on the estimates before them and the minister will be prepared to be before that committee.

I understand the frustration you have gone through. I have sat on the other side and know the frustration too. But I will assure you henceforward we will not be having any problems with this legislative committee, or I hope with the standing committee either.

Mr. Harvey (Edmonton East): I am glad you understand the frustration, because I can assure you it is substantial. My staff was informed at 11 a.m., when I was up in an airplane, there was the possibility of a meeting at 12.30 p.m. About four hours ago we were told it was on, and I had to cancel another engagement to be here. I will freely confess that I am not anywhere near as well prepared as I had hoped to be for such an august occasion. I too must insist that this cheerful brevity not be a habit. Thank you very much.

• 1540

The Chairman: I am glad you have raised the issue and you have been able to express yourselves. Mr. MacDougall, in terms of not being able to find a chairman, I hope you did not imply that we have scraped the bottom of the barrel by coming up with the chairman we have.

Mr. MacDougall: Not at all.

The Chairman: Thank you. I will accept that as an apology. Mr. MacLellan, the government's problem was solved when a star appeared in the sky and the chairman appeared. We are going to move along swiftly and try to work together.

Mr. MacLellan: We have the wise men, Mr. Chairman; we just do not have any shepherds.

The Chairman: It is moved by Mr. Koury that a quorum is three, including the chairman, as long as one opposition member is present.

Motion agreed to

The Chairman: We need a motion that the clerk of the committee be authorized to distribute documents such as briefs, letters and other papers to the members of the committee in the language received with translations of the same to follow.

Mr. Koury: I so move.

Motion agreed to

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, how long will each speaker have for questions?

The Chairman: As in other legislative committees, and perhaps also standing committees, the first round will receive 10 minutes each—that is, the two opposition parties and a government member. Then on the second

[Translation]

du Comité et veiller à ce qu'on adopte un emploi du temps convenable pour tous. Je veux également assurer à mes collègues que des mesures ont été prises pour que le comité permanent soit prêt, dès mardi prochain, à étudier le budget des dépenses et que le ministre soit prêt à comparaître.

Je comprends votre frustration. Je l'ai connue moi-même lorsque j'étais à votre place. Mais je peux vous assurer qu'il n'y aura désormais aucun problème dans ce comité législatif, pas plus d'ailleurs qu'avec le comité permanent.

M. Harvey (Edmonton-Est): Je vous sais gré de comprendre notre frustration, car je peux vous assurer qu'elle est assez grande. Mon personnel a été informé à 11 heures, alors que j'étais en avion, de la possibilité d'une réunion à 12h30. Il y a quatre heures environ, nous avons été avertis que la séance avait lieu, et j'ai dû annuler un autre engagement. Je dois avouer que je suis loin d'être aussi bien préparé que je l'aurais voulu pour une aussi grande occasion. J'espère, moi aussi, que cette convocation à courte échéance ne deviendra pas une habitude. Je vous remercie.

Le président: Je suis content que vous ayez soulevé la question et que vous ayez pu présenter vos commentaires à ce sujet. Monsieur MacDougall, pour ce qui est de la difficulté à trouver un président, j'espère que vous ne vouliez pas insinuer qu'il a fallu convoquer le banc et l'arrière-banc pour en trouver un.

M. MacDougall: Absolument pas.

Le président: Merci, j'accepte cela en guise d'excuse. Monsieur MacLellan, le problème du gouvernement s'est évanoui quand une étoile est parue dans le ciel et que le président s'est présenté. Nous allons essayer de collaborer et de progresser rapidement.

M. MacLellan: Monsieur le président, les rois mages sont là, il ne manque plus que les bergers.

Le président: M. Koury propose que le quorum soit de trois, incluant le président, pourvu qu'un membre de l'opposition soit présent.

Motion adoptée

Le président: Nous devons adopter une motion proposant que le greffier du Comité soit autorisé à remettre aux membres du Comité des documents tels que mémoires, lettres et autres dans leur langue d'origine, avant d'en recevoir la traduction.

M. Koury: Je propose cette motion.

Motion adoptée

M. MacLellan: Monsieur le président, combien de temps sera accordée à chaque orateur pour les questions?

Le président: Au premier tour, chaque orateur aura droit à dix minutes—deux membres représentant les partis d'opposition et un membre du gouvernement—comme c'est le cas dans les autres comités législatifs et peut-être

[Texte]

and subsequent rounds it will be five minutes each. Do you want to put that in the form of a motion, Mr. MacLellan?

Mr. MacLellan: That is fine. I would rather have 15 and 10.

Mr. Côté (Richmond—Wolfe): I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Let us talk about future business and witnesses.

Mr. MacLellan: I have a list of four witnesses, one of whom is with us today. He anticipated my request and is already here.

The Chairman: I must take exception to that. You talked about the government moving swiftly. Mr. MacLellan, you are right on the job.

Mr. MacLellan: He is a mind-reader. I would also request the presence of the CAODC and PSAC, the Petroleum Services Association of Canada. I believe you had my letter.

The Chairman: Yes, I do.

Mr. MacLellan: I think those two could appear at one meeting. I would also request the appearance of the Independent Petroleum Association of Canada and the Small Explorers and Producers Association of Canada. That would be three more witnesses. I see no problem with time, Mr. Chairman, because the bill we will be looking at will not take too long on clause by clause, I would not think. I believe there are only two clauses in the bill.

The Chairman: The clerk does have a copy of your letter regarding the witnesses, and inasmuch as it is printed only in English we cannot circulate it. I would ask that you read it again.

Mr. MacLellan: I want to apologize for having it only in English, but in view of what I said earlier, Mr. Chairman, I am sure you can understand why we have not had time to translate it.

• 1545

The Chairman: We do.

Mr. MacLellan: We have not had time to translate it, and I want to apologize to my colleagues in that regard.

The first witnesses would be the Petroleum Services Association of Canada and the Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, two organizations that I am sure could be together in one session. The second would be the Small Explorers and Producers Association of Canada. The third would be the Independent Petroleum Association of Canada.

The Chairman: So that makes a total of how many, Mr. MacLellan?

[Traduction]

également dans les comités permanents. Par la suite, chacun aura droit à cinq minutes. Monsieur MacLellan, voulez-vous que cela soit présenté sous forme de de motion?

M. MacLellan: D'accord, mais j'aimerais autant avoir 15 et 10 minutes.

M. Côté (Richmond—Wolfe): Je propose la motion.

Motion adoptée

Le président: Parlons maintenant des questions futures et des témoins.

M. MacLellan: J'ai une liste de quatre témoins, dont un se trouve parmi nous aujourd'hui. Il s'est présenté avant que je le convoque.

Le président: Vous voyez, monsieur MacLellan, vous vous plaignez de la rapidité du gouvernement. Eh bien, vous voilà servi!

M. MacLellan: Il a lu dans mes pensées, c'est sûr! J'aimerais également demander la convocation de la CAODC et de la PSAC, la Petroleum Services Association of Canada. Je pense que vous avez reçu ma lettre.

Le président: Oui, en effet.

M. MacLellan: Je pense que ces deux associations pourraient être convoquées au cours de la même réunion. J'aimerais également faire comparaître l'Independent Petroleum Association of Canada et la Small Explorers and Producers Association of Canada. Cela ferait trois témoins de plus. Je ne vois aucun problème de temps, monsieur le président, étant donné que l'analyse article par article du projet de loi ne devrait pas durer trop longtemps. Je crois en effet que le projet de loi ne contient que deux articles.

Le président: Le greffier a un exemplaire de votre lettre faisant mention des témoins, mais nous ne pouvons la distribuer, étant donné qu'elle est imprimée en anglais seulement. Je vais vous demander de la lire à nouveau.

M. MacLellan: Je suis désolé de n'avoir qu'une version anglaise, mais à la suite des remarques que nous avons faites plus tôt, je suis certain, monsieur le président, que vous comprendrez que nous n'ayons pas eu le temps de traduire cette lettre.

Le président: Bien sûr.

M. MacLellan: Nous n'avons pas eu le temps de la traduire, et je demande à mes collègues de m'en excuser.

Les premiers témoins seraient la Petroleum Services Association of Canada et la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, deux organisations qui, je suis certain, pourraient témoigner au cours de la même séance. Viendraient ensuite la Small Explorers and Producers Association of Canada, puis l'Independent Petroleum Association of Canada.

Le président: Alors, cela en fait combien au total, monsieur MacLellan?

[Text]

Mr. MacLellan: That makes a total of four organizations, but three different sessions.

The Chairman: We need authorization from the clerk to contact these people as witnesses.

Mr. MacDougall: I so move. I would like to speak to the motion.

The Chairman: Maybe we could find out what our friend Mr. Harvey may have. Do you have witnesses too, that you would like to bring in?

Mr. Harvey: I have some people to whom I would like to extend the opportunity to appear should they choose to do so, if that is in order. Is it in order for this committee to extend an invitation to a group or individual to appear if they choose to do so?

The Chairman: Sure.

Mr. Harvey: In that case, I have a number I would like to suggest, including the energy minister of the Province of Alberta or his designate, Unifarm, the National Farmers' Union, and the Alberta Association of Municipal Districts and Counties.

The Chairman: I need some direction from the committee. As you know, Mr. Harvey, the bill is now to a legislative committee, and it is usually not the process of legislative committees to have a great many witnesses. We have already been through the process and now we are going through clause-by-clause. While the precedent has been set for legislative committees to have some witnesses, we need to have a cap on the number, because we are not going to go through the same process in the legislative committee as would be done in a standing committee calling witnesses.

I just want to mention, not only to you but also to the rest of the members, that we need to make today or think about two decisions: how many witnesses are we going to have and what timeframe are we going to work in? Those are the considerations we need to have. Mr. Harvey is talking about four groups of witnesses here. This deserves consideration, so I need some input. I need the direction from the committee.

Mr. Harvey: Might I suggest that the committee has already set out conducting itself in an unorthodox manner at its very first meeting and that to continue to do so would just be in the same spirit.

The Chairman: You certainly have the right to say that, but because the committee is organized today that does not mean to imply, I hope, that we are going to continue in a heavy-handed manner. But consideration has to be given to what is a legislative committee's role. What are we doing?

Mr. MacLellan: I have attempted to understand the position of the committee by suggesting that the Petroleum Services Association of Canada and the Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors appear at one meeting, thereby having four groups but

[Translation]

M. MacLellan: Cela fait quatre organisations au total au cours de trois séances différentes.

Le président: Nous devons obtenir l'autorisation du greffier afin de convoquer ces personnes.

M. MacDougall: Je propose cette motion. J'aimerais faire quelques commentaires.

Le président: Nous pouvons peut-être demander ce que propose notre ami, M. Harvey. Est-ce qu'il y a des témoins que vous aimeriez convoquer?

M. Harvey: Si c'est possible, j'aimerais donner à certaines personnes la possibilité de comparaître. Est-ce que le Comité accepterait d'inviter un groupe ou une personne à comparaître?

Le président: Certainement.

M. Harvey: Dans ce cas, je propose d'inviter le ministre de l'Énergie de l'Alberta ou son représentant, Unifarm, le Syndicat national des cultivateurs et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties.

Le président: Je dois consulter les membres du Comité. Comme vous le savez, monsieur Harvey, le projet de loi est soumis à un comité législatif et, selon la procédure, les comités législatifs ne convoquent généralement pas beaucoup de témoins. Cette étape a déjà été franchie, et nous en sommes maintenant à l'analyse article par article. Il est déjà arrivé que des comités législatifs convoquent des témoins, mais nous devons fixer une limite, car nous n'allons pas refaire, en comité législatif, le même processus qu'en comité permanent.

Permettez-moi de préciser, non seulement pour votre propre gouverne, mais également pour les autres membres, que nous devons dès aujourd'hui prendre ou examiner deux décisions, à savoir, combien de témoins allons-nous convoquer et quel sera notre emploi du temps? Voilà deux aspects sur lesquels nous devons nous pencher. M. Harvey propose quatre groupes de témoins. Cela mérite réflexion, et j'ai besoin de votre avis. Les membres du Comité doivent m'aider à prendre une décision.

M. Harvey: Le Comité ayant déjà adopté une conduite peu orthodoxe dès sa première séance, pourquoi ne pas continuer dans le même esprit?

Le président: C'est votre opinion, et je la respecte, mais j'espère que le Comité ne va pas continuer à s'organiser de manière aussi peu orthodoxe qu'aujourd'hui. Il faut réfléchir au rôle du comité législatif. Que devons-nous faire?

M. MacLellan: J'ai essayé de tenir compte des impératifs du Comité en proposant que la Petroleum Services Association of Canada et la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors comparaissent au cours de la même séance, afin que nous puissions entendre quatre

[Texte]

with three different sessions. But I honestly do not see how any of these four groups can be denied the opportunity to appear before this committee, because they are the groups directly affected. They are not the companies; these are the groups that represent the companies that will be directly affected, and all of these are directly affected by the bill we are going to be studying before this committee.

• 1550

I would ask the indulgence of the committee. It is paramount to me, if we are to get a full appreciation of what this bill will do, that we agree to hear these four groups.

Mr. Dorin (Edmonton Northwest): I think the people you mentioned—the associations—are perfectly consistent with the committee having them, because they are directly impacted. So I want to endorse the list you have suggested.

I am a little less certain about Mr. Harvey's suggestions. I am not just sure what direct impact this bill has on some of his witnesses. Maybe we could have an explanation of why he feels we should have those people. I do not have any problem with the witnesses Mr. MacLellan has suggested. It seems those would be the standard or normal ones, representing the people who are directly related to the bill.

Mr. Harvey: I agree completely. There is absolutely no question that the administrator and the three organizations suggested certainly must be allowed to have the opportunity to appear before this committee. As for the others, I do not think that anyone at this table would argue that the major impact of this bill would be felt in the province of Alberta.

I suggest the addition of the groups I mention, accepting that the groups the hon. member has suggested will be invited, because basically the major impact of this \$80 million yank-out will be felt in rural Alberta, which is why I think we should hear from the Association of Municipal Districts and Councils because they are the organization of municipalities in rural Alberta and their municipalities will be substantially affected by the provisions of this bill.

Secondly, we have Unifarm and the NFU. Especially in Alberta north of Red Deer, a great deal of off-farm income is earned by farming families in the oil patch. Unifarm and the NFU speak for those families, and they will be directly affected by the provisions of this bill, which is why I suggest we hear from them.

The Chairman: We have a proposal to have four groups—

[Traduction]

groupes en trois séances différentes. Cependant, je ne crois pas que l'on puisse empêcher ces quatre groupes de comparaître devant le Comité, étant donné qu'ils sont directement visés par le projet de loi. Ce ne sont pas des sociétés, ce sont des groupes représentant les sociétés qui seront directement touchées. Toutes ces sociétés sont directement concernées par le projet de loi dont le présent Comité est saisi.

Je demande que le Comité fasse preuve d'indulgence, car il est très important pour moi que nous convenions d'entendre ces quatre groupes si nous voulons comprendre pleinement quelles seront les incidences de ce projet de loi.

M. Dorin (Edmonton-Nord-Ouest): Je pense qu'il est tout à fait justifié que le Comité entende les personnes et associations que vous avez mentionnées, étant donné qu'elles seront directement touchées. J'appuie donc la liste que vous avez proposée.

Par contre, je ne suis pas aussi convaincu par les suggestions de M. Harvey. Je ne sais pas exactement quelles seront les incidences directes que ce projet de loi aura sur certains de ses témoins. Il pourrait peut-être nous expliquer pourquoi il estime que nous devrions les entendre. Je suis tout à fait d'accord pour entendre les témoins proposés par M. MacLellan. Il me semble qu'il est logique de les entendre, étant donné qu'ils représentent les personnes directement touchées par le projet de loi.

M. Harvey: Je suis tout à fait d'accord. Il est absolument normal que l'administrateur et les trois organisations proposées aient la possibilité de témoigner devant le Comité. Quant aux autres, je pense que personne à cette table ne peut nier que c'est la province de l'Alberta qui supportera les principales conséquences de ce projet de loi.

Je propose que le Comité entende les groupes que j'ai mentionnés, en plus des groupes proposés par mon distingué collègue, étant donné que les principaux effets de cette compression de 80 millions de dollars se feront surtout sentir dans les campagnes albertaines. C'est la raison pour laquelle je suis convaincu que nous devrions entendre l'Association of Municipal Districts and Councils, qui représente les municipalités rurales de l'Alberta, car ces municipalités seront durement touchées par les dispositions du projet de loi.

Deuxièmement, il y a Unifarm et le SNC. En Alberta, surtout au nord de Red Deer, beaucoup de cultivateurs travaillent dans l'industrie pétrolière pour gagner un revenu supplémentaire. Je propose de convoquer Unifarm et le SNC, parce qu'ils représentent les familles de cultivateurs qui seront directement touchées par les dispositions du projet de loi.

Le président: Nous avons une proposition visant à convoquer quatre groupes...

[Text]

Mr. Harvey: Should they choose to appear.

The Chairman: Four groups from you, Mr. Harvey?

Mr. Harvey: Yes. Well, three groups plus the energy minister. Do you need an explanation for the Alberta minister?

The Chairman: No.

Mr. Dorin: He will not come.

Mr. Harvey: Perhaps his designate will.

The Chairman: That makes a total of seven witnesses, or groups of witnesses. Do you want to talk about a timeframe? Do you want to look at, say, ten days? I throw that out only as a suggestion. The clerk then would contact the names suggested and we would set up dates for the hearings.

Mr. Dorin: Sir, I suggest that we could endeavour to get, within whatever timeframe is reasonable, representatives from the initial group proposed by Mr. MacLellan, and schedule those meetings. Over the course of that time Mr. Harvey might be able to speak to whomever he wishes. We might be able then to have a second evaluation of whether we really do want to broaden the net, so to speak, and invite others. Would that be an agreeable suggestion?

That way we could get the ball rolling by asking those three or four groups, because they will probably be ready to come. They are used to this sort of thing and they are probably ready to appear tomorrow if called. They probably have all their homework done and their case ready to present. We could start with those and then, after a meeting or two, we could see how that went and determine whether or not we want to broaden the net to include other people if it becomes apparent that this bill has a more widespread impact than simply on those directly affected.

Mr. MacLellan: I would like to suggest that the groups I mentioned be given some time to prepare their briefs. I do not think they are prepared right now. I think they would need some time to put their points together.

Mr. Dorin: My only point was that the clerk would contact those specific groups and arrange an agreeable time for them to come.

Mr. MacLellan: Yes.

Mr. Dorin: That would get things started without having to deal with Mr. Harvey's list, which I think is a little bit—

The Chairman: Mr. Dorin, are you prepared to put that in a form of a motion?

Mr. Dorin: If someone writes it in the appropriate way, I will move it.

The Chairman: The clerk is working on it.

[Translation]

M. Harvey: Ou plutôt, à inviter quatre groupes à comparaître.

Le président: Vous proposez quatre groupes, monsieur Harvey?

M. Harvey: Oui, trois groupes plus le ministre de l'Énergie. Voulez-vous que j'explique pourquoi je veux inviter le ministre albertain?

Le président: Non.

M. Dorin: Il ne viendra pas.

M. Harvey: Peut-être pas lui, mais son représentant.

Le président: Cela fait un total de sept témoins ou groupes de témoins. Peut-on établir un calendrier? Que diriez-vous, par exemple, de dix jours? C'est une simple proposition. Le greffier n'aurait plus qu'à contacter les personnes proposées, et nous pourrions établir les dates des audiences.

M. Dorin: Monsieur, je propose d'essayer d'établir un calendrier raisonnable de rencontres des représentants du premier groupe proposé par M. MacLellan et de fixer la date des séances. M. Harvey aurait le temps, au cours des délibérations, d'interroger les personnes de son choix. Par la suite, on aurait la possibilité d'élargir le cercle et d'inviter d'autres témoins. Est-ce que ma suggestion vous convient?

De cette manière, nous serions prêts à commencer tout de suite par entendre ces trois ou quatre groupes, car ils sont probablement fin prêts. Ils sont rompus à ce genre de chose et seraient probablement prêts à comparaître dès demain. Tous leurs préparatifs sont sans doute déjà faits, et leur dossier est prêt. Nous pourrions commencer par ces témoins et, après une séance ou deux, décider si nous voulons élargir le cercle une fois que nous aurons jugé si le projet de loi aura des répercussions plus vastes que celles qui touchent les personnes directement concernées.

M. MacLellan: J'aimerais que les groupes que j'ai proposés disposent d'un peu de temps pour préparer leur mémoire, car je ne pense pas qu'ils soient prêts dès maintenant. Je crois qu'il faudrait leur accorder un peu de temps pour constituer un dossier.

M. Dorin: Mon intervention avait pour but de proposer que le greffier communique avec ces groupes afin de convenir d'une date avec eux.

M. MacLellan: Très bien.

M. Dorin: Voilà qui nous permettrait de commencer nos travaux sans avoir à prendre une décision au sujet de la liste de M. Harvey qui, à mon avis, est un peu. . .

Le président: Monsieur Dorin, êtes-vous prêts à présenter votre proposition sous forme de motion?

M. Dorin: Je suis prêt à la proposer si quelqu'un la rédige pour moi selon les formes.

Le président: Le greffier s'en occupe.

[Texte]

[Traduction]

• 1555

Mr. Dorin: Could we just have a general agreement or understanding that it works that way?

Some hon. members: Agreed.

Mr. Harvey: I am a little unclear about the mechanism of this general understanding. As I understand it, the three groups the minister has suggested will be contacted immediately and invited to appear.

Mr. Dorin: Yes.

Mr. Harvey: When will we consider the list of groups and individuals that I suggested?

Mr. Dorin: We will give you a day or two to determine whether in fact you have people who want to come. We will leave your list open until a little bit later.

Mr. Harvey: Does the committee have any objection to my contacting these people on their behalf?

The Chairman: That is the agreement of the committee. We just got an agreement. The clerk will work on this list, and the dates for the committee meetings will be circulated and then you can come in—

Mr. Harvey: May I offer them encouragement?

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I get the feeling from Mr. Dorin on Mr. MacLellan's motion that if we felt we had to extend the hearings after we heard some of the witnesses, we would then be looking at Mr. Harvey's witnesses. I believe that is allowed.

Mr. Dorin: Essentially that is correct. We know these three or four groups are the regular groups everyone would expect. We can get the ball rolling and have the clerk schedule them. Then presumably after the next or subsequent meeting we can discuss the additional list, which is a little more unorthodox, if I could put it that way.

I am not saying whether or not anybody can come, but after a meeting or two we might find they do not have any direct comments to make.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, has the clerk set time aside for us with regard to...?

The Chairman: Not until we find out how soon we can have the witnesses here, but I think the clerk is willing to move as quickly as possible.

Mr. Harvey: There is a substantial overlap in the membership of this committee and the Standing Committee on Energy, Mines and Resources. Would it be possible to avoid scheduling conflicting meetings with that committee?

M. Dorin: Pourrions-nous tout simplement convenir de manière générale de procéder de la sorte?

Des voix: D'accord.

M. Harvey: J'aimerais avoir des précisions sur le fonctionnement de cette entente générale. Si je comprends bien, les trois groupes que le ministre a proposés seront contactés immédiatement et invités à comparaître.

M. Dorin: C'est cela.

M. Harvey: Quand allons-nous prendre une décision sur la liste des groupes et personnes que j'ai proposés?

M. Dorin: Nous allons vous donner un jour ou deux pour vous permettre de vérifier quelles sont les personnes qui désirent comparaître. Votre liste restera ouverte pendant quelque temps.

M. Harvey: Le comité a-t-il des objections à ce que je communique avec ces personnes en son nom?

Le président: Le comité y consent. Nous venons juste de nous mettre d'accord. Le greffier préparera la liste et le calendrier des séances de comités sera distribué. Par la suite, vous pourrez...

M. Harvey: Est-ce que je peux les encourager à venir témoigner?

M. MacDougall: Monsieur le président, je crois que M. Dorin propose, relativement à la motion de M. MacLellan, que nous puissions prolonger les audiences, une fois que nous aurons entendu certains témoins, afin d'entendre, si nous le jugeons utile, les témoins proposés par M. Harvey. Je pense que cela est possible.

M. Dorin: C'est correct, dans l'ensemble. Nous savons que ces trois ou quatre groupes sont ceux que tout le monde espère logiquement entendre. De cette manière, nous pouvons commencer sans tarder et demander au greffier de préparer le calendrier des séances. Après la prochaine séance, nous pourrions examiner la liste des témoins supplémentaires, liste qui, si vous voulez, est un peu moins orthodoxe.

Je ne me prononce pas sur l'opportunité d'entendre tel ou tel témoignage, je veux dire tout simplement qu'après une séance ou deux, nous nous apercevrons peut-être que certaines personnes n'ont pas de commentaires directs à offrir.

M. MacDougall: Monsieur le président, est-ce que le greffier a établi l'emploi du temps...?

Le président: Il faut d'abord décider quand nous voulons convoquer les témoins, mais je pense que le greffier sera d'accord pour commencer le plus tôt possible.

M. Harvey: Beaucoup de membres du présent comité sont aussi membres du Comité permanent sur l'Énergie, les Mines et les Ressources. Serait-il possible d'établir un emploi du temps qui n'entre pas en conflit avec celui de l'autre comité?

[Text]

The Chairman: That is understood. Thanks for the reminder to the clerk.

Mr. Côté: Mr. Chairman, since we have other duties in different committees, I think we should fix a specific schedule, if possible, to make sure most of us are here. Previously we have made sure that at least a member of the opposition could be here. It would be of benefit to establish a schedule right now to make sure our witnesses will be here at the time we are free. I would appreciate that. I know that at least two of us are very busy on committees.

The Chairman: That is an important point, Mr. Côté. The clerk has given me a tentative schedule to meet Wednesday afternoon, Thursday morning and afternoon, and next Tuesday morning and afternoon, assuming we can get the witnesses.

Mr. MacLellan: Expecting the witnesses to be here in two days is highly unlikely, Mr. Chairman. These groups are based in Calgary, and it would be next to impossible for them to prepare their presentation, have it typed and be here by Wednesday. I certainly do not mind the first part of next week, but this is just too soon.

The Chairman: We will rule out this week and we will start next Tuesday morning and afternoon.

Some hon. members: Agreed.

Mr. MacLellan: As long as it does not conflict with the Standing Committee on Energy, Mines and Resources.

Mr. MacDougall: Just on that point, Mr. Chairman, tentative plans are to have the minister at 3.30 next Tuesday afternoon. Could I suggest that we look at Monday night and Tuesday morning for legislative...? That way we can get our witnesses going and then flow in with our standing committee. Would that be agreeable?

• 1600

The Chairman: What time would you like to meet Monday evening? Some committee members want to start at 6 p.m. or 6.30 p.m. Others want to wait until they have eaten and start later, say 7.30 p.m. or 8 p.m. What is the wish of the committee?

Mr. MacLellan: I think 6 p.m. is good, Mr. Chairman; I find 8 p.m. a little late.

The Chairman: Mr. MacLellan has suggested 6 p.m. Is that amenable?

Some hon. members: Yes.

The Chairman: The next three meetings will be held Monday evening, Tuesday morning, and Tuesday afternoon.

[Translation]

Le président: C'est entendu. Merci de le rappeler au greffier.

M. Côté: Monsieur le président, étant donné que nous avons des obligations dans d'autres comités, je crois qu'il faudrait établir, si possible, un calendrier précis, afin d'assurer la présence de la plupart des membres. Nous avons déjà pris des dispositions pour qu'au moins un membre de l'opposition soit présent. Il serait bon d'établir dès maintenant un emploi du temps afin de faire en sorte que nos témoins puissent se présenter au moment où nous sommes libres. Ce serait une bonne idée, car je sais qu'au moins deux d'entre nous sommes très occupés dans d'autres comités.

Le président: C'est un point important, Monsieur Côté. Le greffier m'a fourni un emploi du temps provisoire proposant que le comité se réunisse mercredi après-midi, jeudi matin et jeudi après-midi, et mardi de la semaine prochaine, le matin et l'après-midi, sous réserve que les témoins puissent comparaître à ces moments-là.

M. MacLellan: Monsieur le président, il est tout à fait improbable que les témoins puissent comparaître dans deux jours. Ces groupes étant de Calgary, il leur est pratiquement impossible de préparer leur mémoire, de le faire dactylographier et de comparaître mercredi. Au début de la semaine prochaine, peut-être, mais, cette semaine, c'est trop court.

Le président: Nous allons donc supprimer les séances de cette semaine et entamer nos travaux mardi de la semaine prochaine, en matinée et en après-midi.

Des voix: D'accord.

M. MacLellan: Tant que notre emploi du temps n'entre pas en conflit avec celui du Comité permanent de l'Énergie, de Mines et des Ressources.

M. MacDougall: Justement, monsieur le président, il est question de faire comparaître le ministre à 15h30 mardi de la semaine prochaine. Est-ce que l'on pourrait envisager que le comité législatif se réunisse le lundi soir et le mardi matin? De cette manière, nous pourrions entendre nos témoins et enchaîner avec les travaux du comité permanent. Cela vous paraît-il possible?

Le président: À quelle heure aimeriez-vous être convoqué lundi soir? Certains membres souhaitent commencer à 18 heures ou 18h30, d'autres préfèrent commencer plus tard, après avoir diné, vers 19h30 ou 20 heures, par exemple. Que décide le Comité?

M. MacLellan: Dix huit heures me paraît très bien, monsieur le président; 20 heures, c'est un peu trop tard.

Le président: M. MacLellan propose 18 heures. Est-ce que cela convient à tout le monde?

Des voix: Oui.

Le président: Les trois prochaines réunions auront lieu lundi soir, mardi matin et mardi après-midi.

[Texte]

Mr. Harvey: What time will the morning and afternoon meetings be?

The Chairman: The meetings will be held at 11 a.m. and 3.30 p.m.

Mr. MacLellan: It will be after the Standing Committee on Energy, Mines and Resources. It will be meeting at 3.30 p.m. on Tuesday.

Mr. MacDougall: So the legislative committee meetings will be held at 6 p.m. on Monday and 9.30 a.m. on Tuesday morning?

Mr. MacLellan: Yes.

The Chairman: Do you also want to meet at 11 a.m.?

Mr. MacDougall: Yes, back to back.

The Chairman: Then, 9.30 a.m. and 11 a.m. Tuesday morning. How is that?

Mr. MacLellan: Good.

The Chairman: We are grateful to have the Minister of the Department of Energy, Mines and Resources, the Hon. Jake Epp, with us today. We also have Mr. Carruthers, the assistant deputy minister, and Mr. Moore, the director of legislation and policy incentives. Welcome, Mr. Minister. Do you have an opening statement?

Hon. Arthur Jacob Epp (Minister of Energy, Mines and Resources): Thank you, Mr. Chairman, members of the committee. Yes, I have an opening statement. It will be brief.

Let me thank you, Mr. Chairman and members of the committee, for the opportunity to address the committee as you begin to view Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act or the CEDIP Act.

Bill C-19 will implement the decision announced in the recent federal budget to terminate CEDIP, effective April 27, 1989, subject to a grandfathering regime. The grandfathering provisions will cover activities under way or committed to underwritten agreements in place when the budget announcement was made.

The bill, as has already been stated by Mr. MacLellan, contains two clauses. One clause establishes the authority, through regulations, to restrict incentives to grandfathered expenses after April 26, 1989. The second clause terminates the program as of December 31, 1989.

CEDIP was created in March 1987 as a temporary financial bridge to assist the oil and gas industry in adjusting to a precipitous decline in world oil prices. Oil prices, as some members with experience around the table

[Traduction]

M. Harvey: À quelle heure auront lieu les séances du matin et de l'après-midi?

Le président: Les séances auront lieu à 11 heures et 15h30.

M. MacLellan: Ce sera après le Comité permanent de l'Énergie, Mines et Ressources. La réunion a lieu à 15h30, le mardi.

M. MacDougall: Le comité législatif se réunira donc à 18 heures le lundi et 9h30 le mardi matin?

M. MacLellan: C'est exact.

Le président: Voulez-vous également que le Comité se réunisse à 11 heures?

M. MacDougall: Certainement, nous enchaînerons d'une séance à l'autre.

Le président: Le Comité se réunira par conséquent à 9h30 et 11 heures le mardi matin. Qu'en dites-vous?

M. MacLellan: Très bien.

Le président: Nous avons l'honneur d'avoir parmi nous aujourd'hui le ministre de l'Énergie, Mines et Ressources, l'honorable Jake Epp. Il est accompagné de M. Carruthers, sous-ministre adjoint et de M. Moore, directeur, Législation et Politiques. Monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue. Avez-vous des remarques préliminaires?

L'honorable Arthur Jacob Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je vous remercie, monsieur le président et distingués membres du Comité. Oui, je vais vous présenter quelques brèves remarques préliminaires.

Permettez-moi de vous remercier, monsieur le président et distingués membres du Comité, de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer devant le Comité alors que vous vous apprêtez à examiner le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures ou Loi PCEEMV.

Le projet de loi C-19 mettra en oeuvre la décision annoncée dans le récent budget fédéral de supprimer le PCEEMV à compter du 27 avril 1989, sous réserve du respect des droits acquis. Les dispositions concernant les droits acquis se rapportent aux activités en cours ou ayant fait l'objet d'engagements écrits au moment du dépôt du budget.

Comme l'a précisé M. MacLellan, le projet de loi contient deux articles. Une d'entre elles donne le pouvoir de restreindre, par l'intermédiaire de règlements, les encouragements aux dépenses faisant l'objet de droits acquis, applicables après le 26 avril 1989. Le deuxième article met fin au programme à compter du 31 décembre 1989.

Le PCEEMV est un instrument temporaire d'assistance financière créé en mars 1987 pour aider l'industrie pétrolière et gazière à s'accommoder de la chute précipitée des prix mondiaux du pétrole. Les initiés savent que les

[Text]

will know, have dropped from \$30 U.S a barrel to \$10 U.S. a barrel in a very short period of time.

The Government of Canada was sensitive to the disruption in cashflow and investment caused by this rapid fall in oil prices. CEDIP was brought in to assist the industry in maintaining upstream investment and employment. It provided cash incentives to maintain exploration and development activity. The program was primarily intended to help the smaller to medium-sized companies. That part of the sector was facing the most difficulties. In response to that recognition, a limit of \$10 million in eligible expenses per year, per company, was therefore built into the company.

When the program was established it was estimated that it would provide \$350 million in incentives for oil and gas exploration and development in 1987-88. In fact, CEDIP has provided closer to \$500 million for 1987-88, upstream investment—\$150 million more than was originally anticipated. Most significantly, almost all of this increase was directed to applicants spending less than the \$10 million annual expenses limit which had been projected earlier.

Of the \$500 million in incentives, roughly \$200 million went to companies spending more than \$10 million a year. These larger companies accounted for 75% of all exploration and development spending in Canada, and yet they received 41% of CEDIP incentive. The smaller companies, which accounted for 25% of total industry spending, received 59% of the incentives for 1987-88.

The current forecast is that CEDIP will provide over \$1.2 billion in incentives over its 2.5-year life span, and that is against a projection of approximately \$690 million to \$700 million; in other words, \$350 million times two years, which was the plan. Better than one-half of these incentives will go to smaller companies. CEDIP is a demand-driven program, as members know, that effectively minimizes government intervention by allowing industry to decide how much and where to spend its exploration and development dollars. For 1987-88, there were 3,400 applicants for CEDIP comprised of companies, partnerships, individuals and trusts. The majority of the applicants—over 2,200, in fact—claimed less than \$50,000 in expenses. These 2,200 applicants averaged roughly \$13,000 each in expenses for a little over \$4,000 each for each incentive. This profile of CEDIP applicants clearly bears witness to the fact that the vast majority of beneficiaries under the program were the small players, even though the public debate has centred around the larger players.

[Translation]

prix du pétrole ont chuté brutalement de 30\$ à 10\$ américains le baril en très peu de temps.

Le gouvernement du Canada a été sensible aux répercussions qu'a eu cette chute rapide des prix du pétrole sur les liquidités et les investissements. Il a donc mis sur pieds le PCEEMV pour aider l'industrie à maintenir les investissements et les emplois en amont. Le programme offrait des encouragements financiers visant à maintenir les activités d'exploration et de mise en valeur. Le programme était principalement destiné à venir en aide aux petites et moyennes entreprises. C'est en effet le secteur qui connaissait les plus grandes difficultés. Conséquemment, la limite des dépenses annuelles admissibles a été fixée à 10 millions de dollars par société.

Lors de sa création, on prévoyait que le programme dépenserait 350 millions de dollars pour encourager les activités d'exploration et de mise en valeur du pétrole et du gaz en 1987-1988. En réalité, le PCEEMV a dépensé, en 1987-1988, près de 500 millions de dollars en investissements en amont, soit 150 millions de dollars de plus que prévu à l'origine. Mais surtout, ce sont les demandeurs ayant des dépenses annuelles inférieures à la limite de 10 millions de dollars prévus antérieurement, qui ont presque tous bénéficié de cette augmentation.

Sur la somme de 500 millions de dollars consacrés aux encouragements, environ 200 millions de dollars ont été accordés à des sociétés dépensant plus de 10 millions de dollars par an. Ces entreprises plus grandes représentant 75 p. 100 de l'ensemble des dépenses d'exploration et de mise en valeur engagées au Canada, n'ont reçu que 41 p. 100 des encouragements du PCEEMV. Les petites entreprises qui représentaient 25 p. 100 de l'ensemble des dépenses de l'industrie, ont bénéficié de 59 p. 100 des encouragements en 1987-1988.

• 1605

D'après les prévisions actuelles, le PCEEMV aura distribué plus de 1,2 milliards de dollars en primes d'encouragements au cours de ces 2,5 années d'existence, alors qu'à l'origine il était question 690 à 700 millions de dollars, c'est-à-dire 350 millions par an. Plus de la moitié de ces encouragements ont été distribués aux petites entreprises. Les membres du comité savent sans aucun doute que le PCEEMV est un programme axé sur la demande, ce qui a pour effet de réduire au minimum l'intervention du gouvernement en permettant à l'industrie d'établir elle-même le montant de ses dépenses d'exploration et de mise en valeur et de définir le secteur auquel ces dépenses sont consacrées. En 1987-1988, le PCEEMV a reçu 3,400 demandes émanant d'entreprises, de sociétés en commandite, de particuliers et de sociétés de fiducie. La majorité des demandeurs, plus de 2,200 d'entre eux, ont déclaré des dépenses de moins de 50,000\$. Ces 2,200 demandeurs déclaraient en moyenne environ 13,000\$ de dépenses chacun et ont reçu un peu plus de 4,000\$. Ce profil des bénéficiaires du PCEEMV prouve clairement que la grande majorité d'entre eux

[Texte]

Public notice was provided as early as December 1987 of the government's intention to terminate CEDIP. Industry expected the program to end on December 31, 1989. These are matters of public record. The question that has now been asked, and validly so, is why a decision has been taken in the federal budget to terminate CEDIP sooner than was previously anticipated.

Mr. Chairman, before I get into that, I should explain something to the committee. I have given you 1987-88 figures because those are firm expenditure figures. All figures are not in for 1988-89 and onwards. I can give you those as well, keeping in mind that some of those are figures relative to expenditure profile as well as projections. I can give those to the committee as well, but I want to make the committee aware of the manner in which we have dealt with those figures.

I will go now to the answer to why the action was taken. Members have heard the answer before, and it is a simple one. The Government of Canada's deficit problems were pressing, they were urgent, and they had to be dealt with. I need not dwell on the seriousness of the mounting federal debt and annual deficits and its implications concerning the future well-being of the country. Indeed, the oil and gas industry itself has acknowledged this problem both publicly and directly to me. Most petroleum companies have indicated their support for expenditure restraint, and many have even argued that the budget did not go far enough in this respect. The government has acted to meet the challenges of the deficit reduction, and in doing so, we did make difficult choices. One of those was the termination of CEDIP that you are dealing with today.

The termination of CEDIP is estimated—again, this is a projection—to result in \$80 million in public savings. I appreciate that some companies will have more difficulty than others in adjusting their investment plans to take into account the budget decision, but the CEDIP grandfathering regime will help cushion the impact of program termination by providing incentives on activities under way or committed to in written agreements.

As minister, I take my responsibilities seriously to protect the interests of the oil and gas industry. As a minister of the Crown, I also have to take seriously my responsibility to make decisions that are in the best public interest. I think the decision to terminate CEDIP, while not easy, was in keeping with the coming to grips of our national debt problems, and therefore the decision was made.

[Traduction]

étaient des petites entreprises, même si, au cours des débats, on a surtout évoqué les grandes entreprises.

Le gouvernement a avisé le public, dès le mois de décembre 1987, de son intention de mettre fin aux PCEEMV. L'industrie s'attendait à ce que le programme prenne fin le 31 décembre 1989. Tout cela peut être vérifié. On peut se demander, à juste titre d'ailleurs, pourquoi on a annoncé dans le budget fédéral la décision de mettre fin au PCEEMV plus tôt que prévu.

Avant de répondre à cette question, j'aimerais, monsieur le président fournir certaines explications au comité. Je vous ai cité les chiffres de l'année 1987-1988, étant donné que ce sont les dépenses fermes. Nous n'avons pas encore reçu tous les chiffres pour 1988-1989. Je peux vous les fournir, mais je dois vous avertir que certains d'entre eux ont été calculés d'après le profil des dépenses et à l'aide de projections. Je peux les fournir au comité, mais pas avant de vous avoir mis au courant de la façon dont nous avons traité ces chiffres.

Je vais vous expliquer maintenant pourquoi nous avons pris cette mesure. La raison est simple et certains d'entre vous la connaissent. Le déficit du gouvernement du Canada pose des problèmes pressants et urgents auxquels il faut trouver une solution. Je ne m'attarderai pas sur la gravité de la dette et des déficits annuels croissants du gouvernement fédéral et de leurs répercussions sur le bien-être futur du pays. L'industrie pétrolière et gazière a d'ailleurs reconnu ce problème publiquement et m'en a fait part directement. La plupart des sociétés pétrolières se sont montrées favorables à la diminution des dépenses et beaucoup d'entre elles ont même affirmé que le budget n'était pas assez ferme à ce sujet. Le gouvernement a décidé de se consacrer à la réduction du déficit et pour ce faire, nous avons dû faire des choix difficiles. Un de ces choix est la suppression du PCEEMV dont il est question aujourd'hui.

On prévoit que l'élimination du PCEEMV permettra d'économiser 80 millions de dollars du trésor public. Je reconnais que certaines entreprises auront plus de mal que d'autres à prendre la décision du budget en compte dans leurs plans d'investissements, mais les dispositions relatives aux droits acquis du PCEEMV permettront d'amortir le choc que représente la suppression du programme en accordant des encouragements financiers pour les activités en cours ou prévues dans des engagements écrits.

Je prends à coeur les responsabilités qui m'incombent en tant que ministre de protéger les intérêts de l'industrie pétrolière et gazière. En même temps, à titre de ministre de la Couronne, je dois également prendre des décisions qui respectent l'intérêt public. La décision de mettre fin au PCEEMV n'a pas été facile à prendre, mais je crois qu'elle est inévitable, dès lors que l'on veut s'attaquer aux problèmes de la dette nationale.

[Text]

[Translation]

• 1610

Mr. Chairman, if you want the other figures as to projections against the 1987-88 figures, we have those available as well.

Mr. MacLellan: Mr. Minister, I disagree with your figures, as you may imagine; I do not think those are correct. I am not putting any kinds of motives behind the department, but I do not think they are correct at all. My information is that 90% of the applicants receive less than 15% of the money.

I would like the department to make its figures public in a way that would show the expenses claimed for a group between zero and \$250,000, and increasing \$250,000. . . Each group would be \$250,000 more until we got to \$2 million, and then a group from \$2 million to \$6 million, and then \$6 million to \$9 million, and the following group would be more than \$9 million. I would like to see the number of applicants in each of those groups and the dollars claimed in each of those groups.

Mr. Epp: You said zero to \$250,000?

Mr. MacLellan: Yes, and then \$250,000 to \$500,000, \$500,000 to \$750,000, \$750,000 to \$1 million, \$1,250,000 to \$1,500,000. . .

Mr. Epp: You said \$2 million and then to \$6 million, and \$9 million to \$10 million.

Mr. MacLellan: Yes. It would be \$2 million to \$6 million, then \$6 million to \$9 million, and then \$9 million to \$10 million.

Mr. Epp: We will see if we can break that out for you.

Mr. MacLellan: Thank you. Now, I was wondering why the government was able to go against its own laws and cancel the CEDIP program without the six-month notice, as has been stated, and what authority the minister feels he has to do that.

Mr. Epp: I am well aware of the six-month clause. In fact, I think hon. members will know that I made statements quite clear approximately two, three, four weeks before the budget that the government's plan to end CEDIP at the end of 1989 and the reductions that had been announced even prior to my statements would go ahead in terms of the percentages relative to expenditures.

I guess there are two points I have to make, Mr. Chairman. One is that the budget decision overrode those statements, and I accept that. The second answer is a little more difficult, and that is from a parliamentary point of view, and probably a little more difficult to understand. Mr. MacLellan asked me about authority. The authority can be done through the budget, and what also has to be

Monsieur le président, si vous voulez obtenir les autres chiffres provisionnels afin d'effectuer une comparaison par rapport à 1987-1988, je tiens à vous dire que nous avons également ces chiffres.

M. MacLellan: Monsieur le ministre, je ne suis pas d'accord avec vos chiffres comme vous le savez sans doute; je ne pense pas que vos chiffres soient exacts. Je n'impute pas aux membres de votre ministère une quelconque arrière pensée, mais je ne pense pas que les chiffres soient exacts. D'après les renseignements qui m'ont été fournis, 90 p. 100 des demandeurs ont reçu moins de 15 p. 100 des sommes disponibles.

J'aimerais que le ministère présente ses chiffres sous une forme qui permette de faire ressortir les dépenses avancées pour les gens de la catégorie allant de zéro à 250,000\$, puis, par tranche de 250,000\$ jusqu'à 2 millions de dollars, puis une catégorie de 2 millions de dollars à 6 millions de dollars, puis de 6 millions de dollars à 9 millions de dollars, puis une dernière catégorie pour les plus de 9 millions de dollars. J'aimerais voir le nombre de demandeurs de chaque catégorie ainsi que les sommes avancées pour chacune.

M. Epp: Vous avez dit de zéro à 250,000\$?

M. MacLellan: Oui. Puis de 250,000\$ à 500,000\$, de 500,000\$ à 750,000\$, de 750,000\$ à 1 million, de 1,250,000\$ à 1,500,000\$. . .

M. Epp: Vous avez dit 2 millions de dollars, puis 6 millions de dollars, et ensuite 9 millions de dollars à 10 millions de dollars.

M. MacLellan: Oui. On irait de 2 millions de dollars à 6 millions de dollars, puis de 6 millions de dollars à 9 millions de dollars, puis de 9 millions à 10 millions de dollars.

M. Epp: Je vais voir si nous pouvons obtenir cette ventilation des chiffres.

M. MacLellan: Je vous remercie. Maintenant, j'aimerais savoir comment le gouvernement a pu enfreindre sa propre réglementation et mettre fin aux PCEEMV sans tenir compte du préavis de six mois qui avait été prévu. Comment le ministre a-t-il pu penser qu'il avait le pouvoir de procéder ainsi.

M. Epp: Je n'ignore pas la clause prévoyant les six mois de préavis. Je pense d'ailleurs que les honorables députés savent que deux, trois et quatre semaines avant le Budget, j'ai déclaré sans ambiguïté que le gouvernement avait l'intention de mettre fin au PCEEMV à la fin de 1989 et qu'on réduirait, comme on l'avait annoncé avant mes déclarations, le pourcentage des dépenses admissibles.

Monsieur le président, il y a deux choses que j'aimerais dire. La première c'est que les décisions budgétaires l'ont emporté sur mes déclarations et cela je l'accepte. La deuxième chose est un petit peu plus difficile, et dans l'optique parlementaire peut être un petit peu plus difficile à comprendre. Monsieur MacLellan m'a interrogé sur la question des pouvoirs. Et bien, ce pouvoir peut

[Texte]

kept in mind is that legislation can override previous authority. I do not like to act that way, but the deficit resulted in the government taking that action—namely, that a six-month clause in legislation can be changed with future legislation.

There is, as the hon. member knows, within Parliament the ability to change legislation. He knows as well as I do, and he and I go back together some distance, that my preference is not to go that way. In other words, even though you cannot bind future Parliaments, I fully appreciate that there is also the attempt and the requirement as much as you can to maintain the clauses that are in legislation so that people can make those decisions. The defence I have, as I have given it to him before publicly, is the overriding consideration of the debt. Other budgets have in fact changed financial instruments before, and so it also has done with CEDIP.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, I realize the minister's legal argument, but I just wanted to hear it from a government that obviously has complete insensitivity to what is going on in the oil patch right now. We are in the second quarter of 1989, and it is anticipated that only 100 rigs will be in operation. That is 20% of the total rigs available, which is the worst year they have had, even taking into consideration the years during the National Energy Program.

He has taken companies who had planned this program to the end of the year and cancelled the program without any warning at all. It is the smaller companies that are going to be affected. And he did this after having announced on April 5 in Calgary himself that this program would continue until the end of the year.

• 1615

Now, how can the minister condone not only having the legal framework to allow these companies to continue to the end of the year but actually fortifying their belief that they had this by telling them the program would continue to the end of the year, and then on April 26 cancelling the program with one day's notice? And it was not meant to be one day's notice. It just turned out that way because the budget was given a day in advance. It completely nullified the benefits of this program for those small producers, services industries, and drillers. I am just mystified how a government can do that sort of thing, particularly now, when things are so bad.

Mr. Epp: First of all, Mr. Chairman, the hon. member has been indeed been around here long enough. He has seen some provisions of budgets take effect at midnight

[Traduction]

provenir du Budget et il faut tenir compte du fait qu'une disposition législative peut modifier une disposition législative antérieure. Je n'aime pas procéder ainsi, mais le déficit a poussé le gouvernement à décider, en l'espèce, de modifier par une disposition législative une disposition prévoyant un préavis de six mois.

L'honorable député n'est pas sans savoir que le Parlement peut modifier une disposition législative. Nous nous connaissons depuis longtemps et il sait aussi bien que moi que je préfère ne pas procéder ainsi. Autrement dit, et bien qu'on puisse pas lier les parlements pour l'avenir, on essaie tout de même, dans la mesure du possible, d'assurer une certaine stabilité des dispositions législatives afin que les gens puissent prendre des décisions en connaissance de cause. Le seul argument que j'invoque à l'appui de ce que nous avons fait et c'est celui que je lui ai déjà exposé publiquement, c'est que le problème de la dette publique l'emporte sur toute autre considération. Ce n'est pas la première fois que le Budget vient modifier les instruments financiers existants et c'est ce qui s'est produit avec le PCEEMV.

M. MacLellan: Monsieur le président, je comprends fort bien l'argument juridique avancé par le ministre, mais je voulais simplement l'entendre de la bouche d'un gouvernement qui est, semble-t-il, tout à fait insensible à ce qui se passe à l'heure actuelle dans l'industrie pétrolière. Nous nous trouvons dans le deuxième trimestre de 1989, et il est prévu que bientôt il n'y aura plus que 100 tours de forage en opération. Cela représente 20 p. 100 du nombre total des tours disponibles et même en tenant compte des années du Programme national d'énergie, nous pouvons dire que c'est la pire année que nous ayons enregistrée.

Il y avait des compagnies qui comptaient sur le fait que ce programme se terminerait en fin de l'année et il a annulé le programme sans même les avertir. Cela va surtout toucher d'ailleurs les petites compagnies. Et cela il l'a fait après avoir déclaré, le 5 avril à Calgary, que le programme se poursuivrait jusqu'à la fin de l'année.

Peut-il excuser le fait d'avoir annulé le programme, le 26 avril, avec 15 jours de préavis alors que cela allait à l'encontre des dispositions juridiques prévoyant que ces compagnies pourraient continuer jusqu'à la fin de l'année et non seulement ça mais après les avoir confirmé dans cette impression en leur affirmant que le programme continuerait effectivement jusqu'à la fin de l'année? Ce préavis d'un seul jour n'avait pas été prévu et il s'explique par le fait que le budget a été publié un jour d'avance. Pour les petits producteurs, les compagnies de service et les entreprises de forage, cette mesure annule tous les avantages du programme. Je ne comprends pas comment un gouvernement peut agir de la sorte et surtout à une époque où la situation est si mauvaise.

M. Epp: Monsieur le président, il est vrai que l'honorable député n'est pas un nouveau venu ici. Dans sa vie politique il a parfois constaté que les dispositions

[Text]

the day of the budget. In our case there was even a 24-hour notice instead of same-day notice.

What I am saying to him is that is not a new phenomenon. Budgets have that power and that effect. He can make his political arguments and his political statements, and I respect that, but the fact of the matter is that people in the oil industry, as in other industries, know budgets will change, and can change, and have changed, the financial regime under which they operate.

Mr. MacLellan: They may change, but not with such arbitrariness and devastating effect and such insidious result as has been the case with the change here. It is honestly machiavellian at best and devastating at very least to these explorers and producers in the Western Sedimentary Basin.

You know, when we were in power we were accused of picking winners and losers and diverting attention away from the Western Sedimentary Basin. It seems this government is doing the very same thing. While I have no objection to the megaprojects, it seems the megaprojects are being put out as something that must go ahead, while no attention is being given to the small producers and the service industry, which are the real bread and butter and where such a large employment factor takes place.

I want to know how the minister in his pronouncements on a market-driven system is able to use that to apply to the small producers, the drillers, and the service industry, but not to apply to the megaprojects. The minister cannot have it both ways. How does he expect the country to believe this market-driven system exists when it does not for the megaprojects yet supposedly does for the small producers, the drillers, and the service industry?

Mr. Epp: First of all, I do not think you should characterize what has happened with CEDIP with the National Energy Program. You had a PGRT. You had a 25% back-in. You took money and wealth away; and not only earnings, but also property at the wellhead. To compare the two is simply not to deal with reality.

Also, I say to the hon. member if he takes a look at one program that is in place, the CEIP program, I think as CEDIP is wound down a number of people will take a look at CEIP, and will look at it in a more favourable light than it is being looked at at present.

About the megaprojects, there is obviously the hope by the federal government not only to maintain security of supply but also to get a payback on those megaprojects. If the price of oil... and people say, well, how do I know what the price of oil is going to be? I cannot tell you what the price of oil is going to be. I cannot tell you what interest rates are going to be, either. But I can tell you if

[Translation]

budgetaires entraient en vigueur à minuit le jour même du budget. Il y a eu, en espèce, un préavis de 24 heures ce qui est tout de même mieux que la mise en vigueur immédiate des dispositions budgétaires.

Ce que je cherche à lui faire comprendre c'est qu'il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. Les budgets ont effectivement ce pouvoir et cet effet. Il peut avancer des arguments de nature politique et faire des déclarations et je respecte son point de vue mais il ne faut pas perdre de vue le fait que les gens de l'industrie pétrolière, et d'autres industries, savent que les budgets modifieront, peuvent modifier et ont modifié le régime financier dans le cadre duquel ils opèrent.

M. MacLellan: Oui tout cela peut changer mais non de manière arbitraire et catastrophique comme il en a été dans le cas présent. Je vous dis franchement sans exagérer qu'il s'agit d'une mesure à la fois machiavélique et catastrophique dans l'optique des prospecteurs et des producteurs du bassin sédimentaire de l'Ouest.

Lorsque nous étions au pouvoir, on nous a accusé de choisir qui gagnerait et qui perdrait et d'essayer de distraire l'opinion de la zone du bassin sédimentaire de l'Ouest. Or j'ai l'impression que ce gouvernement fait exactement la même chose. Je n'ai rien contre les mégaprojets mais j'ai l'impression qu'on a décidé de leur accorder la priorité et qu'on ne fait plus attention au petit producteur, à l'industrie et services qui sont justement les secteurs où l'on gagne l'argent et où on crée des emplois.

J'aimerais savoir comment le ministre peut, dans ses déclarations sur un système axé sur le marché, prescrire une dose de libéralisme pour les petits producteurs, les entreprises de forage et l'industrie des services et non pour les mégaprojets. Or j'estime que le ministre doit faire un choix. Comment peut-il s'attendre à ce que le pays fasse confiance à son plaidoyer pour l'économie du marché alors qu'il en exclut les gros projets et n'applique sa théorie qu'aux petits producteurs, aux entreprises de forage et au secteur des services?

M. Epp: Je pense que vous devriez faire une distinction entre le PCEEMV et le Programme national d'énergie. Vous aviez une TRPG. Vous aviez des droits de 25 p. 100. Vous avez soustrait de l'argent et de la richesse non seulement des revenus mais même des biens, au puits même. C'est irréaliste d'essayer de comparer les deux.

Je tiens également à dire à l'honorable député que s'il examine un des programmes qui fonctionnent actuellement, le PSEMC et bien je pense qu'avec la fin de PCEEMV un certain nombre de personnes vont se tourner vers le PCEMC et y trouveront des qualités qu'on n'y trouve pas pour l'instant.

En ce qui concerne les mégaprojets, il est clair que le gouvernement fédéral espère non seulement assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques mais également assurer la rentabilité de ces projets. Si le prix du pétrole... il est vrai que les gens disent comment savez-vous le niveau que va atteindre le prix du pétrole? Je ne peux pas prévoir le prix du pétrole et je ne peux pas non

[Texte]

we do not move into some of those projects security of supply, especially for oil, is not going to be there in the same degree in 1995 as it is at present.

The hon. member says he is in favour of the megaprojects. I was in Newfoundland last week and we discussed the megaproject there. I indicated quite clearly I would like to see a reduction in the overall cost of it. I went directly and said that.

• 1620

There will have to be a balance, for example, between industrial benefits and the costs of the project so the costs can be reduced and, hopefully, so there will be a pay-back earlier both on royalties for Newfoundland and also on investment by the federal government. But I think his suggestion that the megaprojects are in some way taking money away from the government's ability to operate under CEDIP falls by the wayside.

The other point the hon. member should know is that his own government in 1977 moved away from direct demand-driven programs. The only one that was kept in place by his government was one called the Canada Assistance Plan, which is still in place. The only other one we had was CEDIP, and the Government of Canada cannot, in my view, come in with programs that are demand driven to that extent and be able to control its fiscal framework as well as having control over its costs. CEDIP has borne that out. I say with all respect that you yourselves in 1977 moved toward that in health care and in post-secondary education. I believe you were right from a fiscal point of view, but if that was valid for health and post-secondary education, I am sure we would think it also was valid for the oil and gas industry.

Mr. MacLellan: On a point of clarification, Mr. Chairman, I did not say the government was taking money away from the Western Sedimentary Basin and conventional industry to put into the megaprojects. The government, of course, makes the decisions about where they are going to put money and where they are not. All I am saying is that they seem to be making a case for a market-driven system on the backs of the conventional energy sector, but not taking into consideration the assistance they are giving to the megaprojects. That is not a market-driven situation when you take the megaprojects into consideration, and they cannot have it both ways.

Mr. Harvey: I do have a number of questions for the minister here. I trust we will be able to get through them in fairly prompt order.

[Traduction]

plus prévoir les taux d'intérêt et je peux vous dire que si nous ne nous lançons pas dans les projets visant à assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques et notamment des approvisionnements en pétrole, je peux vous dire qu'en 1995 nous n'aurons pas les moyens d'approvisionnement que nous avons aujourd'hui.

L'honorable député s'est dit favorable aux mégaprojets. J'étais la semaine dernière à Terre-Neuve et nous avons parlé de ces mégaprojets. J'ai dit sans ambiguïté que j'aimerais qu'on arrive à en réduire le coût global. J'y suis allé et je l'ai dit.

Il va falloir atteindre un équilibre entre les avantages industriels et les coûts du projet afin de parvenir, dans la mesure du possible, à réduire les coûts et à atteindre, plus tôt, le seuil de la rentabilité, ce qui permettra non seulement de verser les redevances à Terre-Neuve mais également d'assurer le remboursement des investissements consentis par le gouvernement fédéral. Mais je pense qu'il a tout à fait tort lorsqu'il dit que les mégaprojets, dans une certaine mesure, draine les ressources du gouvernement et réduisent sa capacité d'assurer le fonctionnement du PCEEMV.

L'honorable député devrait également savoir qu'en 1977 son propre gouvernement a pris ses distances par rapport aux programmes basés directement sur la demande. Le seul qui ait été maintenu par son gouvernement était le Régime d'assistance publique du Canada, programme qui fonctionne encore. Le seul autre que nous ayons eu était le PCEEMV et, à mon avis, le gouvernement du Canada ne peut pas instaurer des programmes basés sur la demande s'il entend maintenir le contrôle du cadre financier et maîtriser ses coûts. Le PCEEMV l'a certainement démontré. En toute déférence je vous dis que vous-mêmes, en 1977, avez pris cette direction en matière de soins médicaux et d'éducation postsecondaire. Je pense que du point de vue financier vous aviez raison mais si cet argument valait pour la santé et l'éducation postsecondaire, je suis persuadé qu'il vaut pour l'industrie du pétrole et du gaz.

M. MacLellan: Monsieur le président, j'aimerais clarifier quelque chose car je n'ai pas dit que le gouvernement détournait des fonds du bassin sédimentaire de l'ouest et de l'industrie traditionnelle pour le consacrer à des mégaprojets. Il est clair que le gouvernement décide qu'il va financer tel ou tel projet et pas tel autre. Je dis simplement que leurs arguments en faveur d'un système de marché est échafaudé au détriment du secteur énergétique classique et ne tient pas compte de l'aide accordée aux gros projets. Si l'on tient compte des gros projets, il est clair qu'il ne s'agit pas d'un système d'économie de marché. Il ne peuvent pas nous demander d'accepter deux choses contradictoires.

M. Harvey: J'ai un certain nombre de questions à poser au ministre. J'espère que nous pourrions les régler assez rapidement.

[Text]

The first one is on the decision to proceed with the provisions of Bill C-19 as announced in the budget. Without wanting to get into questions of Cabinet confidentiality and that sort of thing, I wonder if the decision to terminate early was the minister's, or was it the decision of the Minister of Finance?

Mr. Epp: It was the Government of Canada's decision.

Mr. Harvey: When were you informed of this decision?

Mr. Epp: That is confidential.

Mr. Harvey: I see. Did you know before the meeting in Calgary on April 5, I believe it was?

Mr. Epp: The answer is no.

Mr. Harvey: So on April 5 you were still very much convinced that the program would proceed as announced by the previous minister on September 30, I believe?

Mr. Epp: If I had known what the budget would contain, obviously I would not have made the statement on April 5.

Mr. Harvey: You must have been quite surprised when you found out.

Mr. Epp: Surprise is a constant quality of public life.

Mr. Harvey: As I am finding, sir, as I am finding. I am wondering what changed between April 5 and the date on which you found out—

Mr. Epp: A budget.

Mr. Harvey: But surely the argument is that the conditions that ostensibly the budget addresses were the driving force behind the premature cancellation of the program.

Mr. Epp: Mr. Chairman, the hon. member has to realize that when a budget is drawn up the Minister of Finance draws up that budget. Ministers—that is, other than Ministers of Finance—do not know all the details of a budget. It has always been thus. If the hon. member is trying to find whether or not there is any wedge or any light between the Minister of Finance and the Minister of Energy, Mines and Resources, the answer is no. I take responsibility for the cancellation of CEDIP. You have the responsible minister before you on CEDIP, and I take that responsibility personally.

Mr. Harvey: The argument seems to be that CEDIP is cancelled in an effort—one of many—to fight the deficit, and yet apparently you had no inkling that this would be the case on April 5. I assume that you were aware, in general terms at least, of the scale of the deficit and the measures being contemplated for its lowering, or for at least wrestling with it. Did it not seem to you on April 5 or prior to April 5 that the plan was in peril at least?

[Translation]

La première a trait à la décision de maintenir les dispositions du Projet de loi C-19, tel qu'annoncé dans le cadre du budget. Tout en respectant la confidentialité des travaux du Cabinet, j'aimerais savoir si la décision d'y mettre fin immédiatement a été prise par le ministre ou si elle a été prise par le ministre des Finances?

M. Epp: Cette décision a été prise par le gouvernement du Canada.

M. Harvey: À quelle époque avez-vous été informé de cette décision?

M. Epp: Cela est confidentiel.

M. Harvey: Je vois. Le saviez-vous avant la réunion du 5 avril à Calgary?

M. Epp: Non.

M. Harvey: Donc, le 5 avril, vous restiez persuadé que le programme se déroulerait conformément à ce qu'avait annoncé votre prédécesseur le 30 septembre.

M. Epp: Si j'avais connu la teneur du budget il est bien évident que je n'aurais pas fait la déclaration que j'ai faite le 5 avril.

M. Harvey: Cela a dû donc beaucoup vous surprendre.

M. Epp: Oui, la surprise est un facteur permanent de la vie politique.

M. Harvey: Je m'en aperçois effectivement monsieur. Je me demande ce qui a pu se passer entre le 5 avril et la date à laquelle vous avez pris connaissance de...

M. Epp: Un budget.

M. Harvey: Mais n'est-il pas vrai que la situation à laquelle le budget est censé faire face était justement l'élément moteur de cette décision de mettre fin au programme plus tôt que prévu.

M. Epp: Monsieur le président, l'honorable député devrait se rendre compte que c'est le ministre des Finances qui prépare le budget. Les ministres, c'est-à-dire les ministres autres que le ministre des Finances, ne connaissent pas tous les détails du budget. Il en a toujours été ainsi. Si l'honorable député essaye de déceler une opposition entre le ministre des Finances et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je lui réponds qu'il n'y en a pas. J'assume la pleine responsabilité de l'annulation du PCEEMV. Vous avez devant vous le ministre responsable du PCEEMV et j'en assume toute la responsabilité.

M. Harvey: Il semble, d'après vous, que le PCEEMV a été annulé dans le cadre des efforts—multiples—pour combattre le déficit mais il semblerait que le 5 avril vous n'aviez aucune idée qu'il en serait ainsi. J'imagine quand même que vous connaissiez, du moins d'une manière générale, l'étendue du déficit ainsi que les mesures qu'on envisageait pour le combattre ou, du moins, pour s'en occuper. Ne vous semblait-il donc pas probable, le 5 avril ou avant cette date, que le programme était à tout le moins en danger?

[Texte]

[Traduction]

• 1625

Mr. Epp: If one follows the logic of that question then one would say that x number of weeks and months before any budget ministers could not make any statement regarding programs relating to their responsibility. Until there is a change, until it is announced either in a budgetary fashion or in legislative form, such as we have in Bill C-19, the program and expenditure profile has been approved by Parliament and is in place. That is what a minister addresses himself to.

Mr. Harvey: But a certain perhaps prudent tempering of your remarks in Calgary did not commend itself to you at that time?

Mr. Epp: I think my remarks on April 5 were absolutely accurate at the time.

Mr. Harvey: Moving along then—and this is taking off from a point Mr. MacLellan raised about the six-month provision, the notice period—I wonder if any advice was sought within the department, or perhaps elsewhere, about the degree to which this might leave the government open to litigation by aggrieved parties.

Mr. Epp: If there was then I am not aware of it.

Mr. Harvey: If I can move into the realm of the hypothetical for just a minute, is there any policy in place governing that eventuality should a small company, feeling itself aggrieved because of the lack of notice, seek leave to sue the Crown? Will that leave be granted?

Mr. Epp: It is a hypothetical question. I cannot address that.

Mr. Harvey: And there is no policy in place dealing with that question?

Mr. Epp: It is a hypothetical question, as you yourself characterized it.

Mr. Harvey: Yes, but the question of whether or not there is a policy in place to deal with it is not hypothetical.

Mr. Epp: It is totally hypothetical. It does not exist.

Mr. Harvey: So the policy does not exist?

Mr. Epp: Correct.

Mr. Harvey: Again, this does not deal, exclusively at least, with the CEDIP cancellation, but I wonder if the minister is aware of any other industry concentrated in one province that is cut by \$80 million as a consequence of this budget, or by anything approaching \$80 million—any one discrete industry concentrated in one province.

Mr. Epp: Maybe not concentrated as specifically as the Western Sedimentary Basin is in Alberta, but if you take a

M. Epp: Pour rester dans la logique de votre démarche, il faudrait dire qu'un certain nombre de semaines ou de mois avant le budget, les ministres ne devraient faire aucune déclaration touchant les programmes relevant de leur compétence. Tant qu'il n'y a pas eu de changement, c'est-à-dire tant que ce changement n'est pas annoncé dans le cadre du budget ou d'une autre disposition législative, tel que, par exemple, le Projet de loi C-19, l'ensemble des programmes et des dépenses tel qu'approuvés par le Parlement reste en vigueur. C'est sur cela que se base un ministre.

M. Harvey: Mais la situation ne vous a-t-elle pas inspiré une certaine prudence lorsque vous avez prononcé votre allocution à Calgary?

M. Epp: Je pense que ce que j'ai dit le 5 avril était exact à l'époque où je l'ai dit.

M. Harvey: Passons donc à autre chose et revenons un peu à ce que M. MacLellan avait dit touchant le préavis de six mois—je me demande si, au sein du ministère, ou autre part, on a pas cherché à savoir si cette mesure n'engagerait pas la responsabilité du gouvernement et ne l'exposait pas à des poursuites de la part des parties lésées.

M. Epp: Peut-être y en a-t-il eu, mais je n'en ai pas eu connaissance.

M. Harvey: Si vous me permettez, pendant un instant, de vous soumettre une hypothèse, j'aimerais savoir s'il n'existe pas une politique prévoyant la possibilité, pour une petite compagnie qui s'estime lésée par l'absence de préavis, de demander l'autorisation de poursuivre la Couronne? Cette autorisation lui serait-elle accordée?

M. Epp: Il s'agit effectivement d'une question hypothétique à laquelle je ne saurais répondre.

M. Harvey: Il n'y a donc pas de politique en vigueur applicable à pareille hypothèse.

M. Epp: C'est effectivement, comme vous le dites vous-même une hypothèse.

M. Harvey: Oui mais la question de savoir s'il existe ou non une politique applicable à ce genre de situation n'a rien d'hypothétique.

M. Epp: C'est complètement hypothétique car cela n'existe pas.

M. Harvey: Donc cette politique n'existe pas?

M. Epp: C'est cela.

M. Harvey: Encore une fois, cette question ne porte pas du moins exclusivement, pour l'annulation du PCEEMV mais j'aimerais savoir si le ministre a en tête l'exemple d'une autre industrie concentrée dans une seule province et auquel le budget a retiré 80 millions de dollars ou même une somme inférieure à 80 millions de dollars. Je parle donc d'une industrie concentrée dans une province.

M. Epp: Je ne devrais peut-être pas dire que c'est aussi concentré que ne l'est cette industrie dans le bassin

[Text]

look at the reductions in the agricultural department then you will find they are very substantial.

Mr. Harvey: So agriculture and oil and gas?

Mr. Epp: No, not only agriculture and oil and gas. If you go through it department by department then you will find cuts. . . I listen to every Question Period with great intensity and interest in the new ideas the opposition comes up with in trying to address the budget, and it seems to me that the opposition has been trying various departments.

Mr. Harvey: Indeed. I have been following those inquiries with great interest myself, but I was unaware of any example of such a concentrated cut-back in so discrete an industry so overwhelmingly located within one province. Given your own example of the cut-backs also in agriculture, I wonder what your response would be should someone make the argument that this seems to be a particularly aggressive budget with regard to the interests of Alberta.

Mr. Epp: If the hon. member looks at why we had such agricultural payments—and in fact the member for Souris—Moose Mountain was the man who got very direct responsibility for putting together a drought program—the last time I was on the Prairies—I do not know what was the last time you were, but the last time I was there was this morning—we were getting wonderful rain, and I imagine that is why the government was able to reduce its drought payments.

Mr. Harvey: Yes. Unfortunately, the corresponding case that we are now getting wonderful oil prices at least sufficient to spur market-driven exploration appears not to be so; however. . .

Mr. Epp: Are you suggesting that low oil prices are better for the oil industry, from the province from which you come?

Mr. Harvey: I am certain the minister means that as a rhetorical question, but I hasten to add no, I am not suggesting that.

To the minister's knowledge, was any assessment undertaken of the impact on rural Alberta of this early termination of the program?

[Translation]

sédimentaire de l'ouest en Alberta mais si vous examinez les réductions intervenues au ministère de l'Agriculture vous vous apercevrez qu'il s'agit de sommes tout à fait considérables.

M. Harvey: Il s'agit donc d'agriculture, du pétrole et du gas?

M. Epp: Non il ne s'agit pas seulement d'agriculture, du pétrole et du gas. Si vous analysez la situation ministère par ministère, vous trouverez des coupures. . . Pendant la période des questions j'écoute toujours avec beaucoup d'intérêt et d'attention les nouvelles idées exposées par l'opposition en matière budgétaire et j'ai l'impression que l'opposition s'est penchée sur le cas des divers ministères.

M. Harvey: C'est tout à fait cela. Je m'intéresse beaucoup moi-même à ces études mais je n'ai trouvé aucun exemple d'une réduction si radicale dans une industrie donnée concentrée à ce degré-là dans une seule province. Prenons l'exemple que vous avez citée des réductions intervenues dans le domaine agricole, je me demande ce que vous répondriez à quelqu'un qui soutiendrait que le dernier budget semble particulièrement hostile aux intérêts de l'Alberta.

M. Epp: Si l'honorable député voulait examiner les questions ayant motivé les versements agricoles—et c'est un fait que le député de Souris—Moose Mountain a joué un rôle fondamental dans l'instauration du programme de mesures visant à combattre la sécheresse—la dernière fois que je me trouvais dans les Prairies—je ne sais pas si ça fait longtemps que vous y êtes passé mais la dernière fois que j'y étais c'était ce matin et il pleuvait merveilleusement et je pense que c'est pourquoi le gouvernement a pu réduire les versements aux agriculteurs touchés par la sécheresse.

M. Harvey: Oui. Malheureusement, la situation analogue, qui serait celle d'une merveilleuse augmentation des prix du pétrole permettant de promouvoir la prospection ne semble pas s'être produite; cependant. . .

M. Epp: Êtes-vous en train de nous dire que, dans l'optique de l'industrie pétrolière, il est préférable d'avoir du pétrole bon marché, du moins dans la province dont vous êtes originaire?

M. Harvey: Je pense que le ministre pose cette question simplement pour la forme. Je m'empresse cependant de lui répondre que non, ce n'est pas du tout ce que je veux dire.

Le ministre est-il en mesure de nous dire si le gouvernement avait entrepris une étude sur les répercussions que l'interruption précoce de ce programme risquait d'avoir sur zones rurales de l'Alberta?

[Texte]

[Traduction]

• 1630

Mr. Epp: Mr. Chairman, if the hon. member is saying that these cut-backs do not have an effect, I mean, I am realist and a pragmatist—the answer is yes.

Mr. Harvey: Yes, such a study was undertaken?

Mr. Epp: No, no. Such impact exists, and it will exist obviously where that activity occurs. I am well aware of that. Having said that, I think one also has to keep in mind that the very same people who would have wanted to see the CEDIP program continued are also one of the groups that are affected most adversely by high interest rates and the insecurity that brings. Governments have to find a balance between those things, and that is called a budget.

Mr. Harvey: There are, Mr. Chairman. I am sure you would agree, those who would argue that the government has yet to find a balance.

Mr. Epp: Mr. Chairman, that is absolutely correct. That is why we have a government and we have opposition.

Mr. Harvey: And we have high interest rates and the cancellation of CEDIP, which seems rather to hit them on both ends. In any event, the minister would agree, I trust, that there will be some negative impact in rural Alberta.

Mr. Epp: What I am saying is that there will not be as much activity that is going to be financed by the taxpayer of Canada—that is correct.

Mr. Harvey: Okay. I was wondering then if any investigation was undertaken within the department prior to the making of this decision as to the impact of the early cancellation of CEDIP on the oil patch industry infrastructure, both in terms of the equipment available, of the skilled work force assembled—those aspects of the industry that rely on the ongoing employment, the use of the industry to be maintained—if any study has been undertaken within the department of the impact of this early termination on the industry in that regard.

Mr. Epp: I personally as well as officials of the department have had meetings with various groups and individuals, a number of whom have been named by committee members as potential witnesses to appear before the committee. We are aware of their presentation. It is interesting to look at those presentations. On the one hand, they wanted CEDIP to continue; on the other hand, they also want the deficit to be cut down. This is called making the choices that governments have to make—and we had to make those.

I am not deprecating the effect of the early cancellation of CEDIP on some small companies. I do not question their word; I do not question their assessment. But the fact of the matter is, as I say, we had to make those

M. Epp: Monsieur le président, si l'honorable député soutient que ces réductions n'ont pas de répercussions eh bien je lui réponds que oui. Je suis très réaliste, je suis un pragmatiste.

M. Harvey: Une telle étude a donc été entreprise?

M. Epp: Non non pas du tout. Il y a eu des répercussions et de telles répercussions se produiront en réponse à toute mesure décidée. Cela j'en suis conscient. Cela dit, je pense qu'il faut également ne pas perdre de vue que ceux qui auraient voulu le maintien du PCEEMV sont précisément ceux qui souffrent le plus des taux d'intérêt élevés et de l'insécurité que cela entraîne. Les gouvernements doivent parvenir à un équilibre entre ces divers éléments c'est cela qu'on appelle le budget.

M. Harvey: Monsieur le président, certains répondraient, je pense que vous êtes d'accord avec moi, que le gouvernement n'est pas encore parvenu à un tel équilibre.

M. Epp: Monsieur le président, cela est effectivement vrai et c'est pour cela que nous avons un gouvernement et une opposition.

M. Harvey: Et nous avons également des taux d'intérêt élevés, la fin du PCEEMV qui semble constituer un petit peu un double coup. En tout état de cause, je suis persuadé que le ministre n'en disconvient pas, tout cela va entraîner des répercussions douloureuses pour les zones rurales de l'Alberta.

M. Epp: Je dis simplement qu'il va y avoir moins d'activités financées par le contribuable canadien, ça c'est vrai.

M. Harvey: Bon. Je me demanderai donc si le ministère avait, avant de décider de la faire anticiper du PCEEMV, songé aux répercussions que cette décision pourrait avoir sur l'infrastructure de l'exploration pétrolière à la fois pour ce qui est des équipements disponibles et de la main-d'oeuvre réunie, c'est-à-dire les secteurs qui dépendent d'une activité industrielle soutenue, si une étude avait été entreprise donc, au sein du ministère, afin d'examiner les répercussions que la fin anticipée du PCEEMV pourrait avoir sur l'industrie.

M. Epp: J'ai eu, et les fonctionnaires de mon ministère ont eu des réunions avec divers groupes et diverses personnes dont une certain nombre ont d'ailleurs été citées par le Comité en tant que témoins appelés à comparaître ici. Nous connaissons la teneur de leurs arguments qu'il est d'ailleurs intéressant d'examiner. D'une part, ils voulaient que le PCEEMV soit maintenu mais ils voulaient également que le déficit soit réduit. Il s'agit donc d'effectuer les choix auxquels les gouvernement sont contraints et c'est ce que nous avons fait.

Je ne cherche pas à minimiser les répercussions que la fin anticipée du PCEEMV peut avoir sur les petites compagnies. Je ne mets pas en doute ce qu'ils nous disent, je ne mets pas en doute leur évaluation de la situation.

[Text]

choices. I am not trying to fob off your question, Mr. Harvey, but I think they can make their case, and will, as you call on those witnesses. I have already met with a number of them; I cannot say with all of them; I would have to look at the list, but I think virtually all of them.

The Chairman: Thank you, Mr. Harvey; we should go to Mr. Gustafson.

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Thank you for appearing before the committee. I understand you are coming to Weyburn, Saskatchewan, on Wednesday for the opening of the oil show; we welcome that, Mr. Minister.

On the breakdown of the provinces, what was the percentage that Saskatchewan received from the CEDIP program?

Mr. Epp: Mr. Chairman, I will try to provide. . . I think Brian might have that information.

Mr. Gustafson: Just in rough percentages—it would not have to be detailed, but so we would have an idea.

Mr. Epp: Maybe we could continue with another question and I could come back at the end of Mr. Gustafson's round and give that information.

Mr. Gustafson: Are you getting any feedback from the oil companies in terms of the increased price of oil? I was reading one of the local papers, I believe the Estevan paper, and one of the smaller companies that has just gone public, the Upton Oil Company, indicated that their profits were up considerably because of increased oil prices on the world market. Have you gotten direction from the companies and a positive reaction in terms of the stronger oil prices? And what is that spread—say 12 to 20. . . ?

Mr. Epp: Mr. Chairman, when CEDIP came in I gave the figure of roughly \$10 U.S. a barrel.

Mr. Gustafson: That was the low.

Mr. Epp: That was the low. And the hon. member who just asked me the question, my parliamentary secretary, Mr. MacLellan, Mrs. Bobby Sparrow—these were people who at that time were very instrumental in helping get the CEDIP program going. I cannot take credit for the increase in oil prices, Mr. Chairman, but when you take a look at this year's financing, you find what has happened since is that most financial institutions were telling the companies to work on \$15 oil; some with a bit better financial picture were going up to \$16 oil. What has happened in the last quarter is that we have been averaging about \$18.50. In terms of their financial

[Translation]

Mais ce qui est certain c'est que nous avons dû faire des choix. Je ne cherche pas à éviter votre question, monsieur Harvey, mais je pense qu'ils y présenteront leurs arguments lorsqu'ils viendront ici déposer. J'en ai déjà rencontré un certain nombre. Je ne peux pas dire les avoir tous rencontrés mais si j'examinais la liste je pense que je pourrais dire que je les ai à peu près tous rencontrés.

Le président: Monsieur Harvey je vous remercie; nous devrions passer maintenant à M. Gustafson.

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Je vous remercie d'être venu ici devant le Comité. Je crois savoir que mercredi vous vous rendrez à Weyburn en Saskatchewan pour l'ouverture de l'exposition pétrolière et, monsieur le ministre, j'en suis heureux.

S'agissant de la répartition des fonds selon les provinces, quel est le pourcentage des crédits du PCEEMV affecté à la Saskatchewan?

M. Epp: Monsieur le président, j'essaierai de vous fournir. . . Je pense que peut-être est-ce Brian qui a ce renseignement.

M. Gustafson: Je vous demande simplement les pourcentages approximatifs—il n'est pas nécessaire d'être précis, simplement pour que nous puissions nous faire une idée.

M. Epp: Peut-être pourrions-nous passer à une autre question et revenir à ce sujet à la fin des questions de M. Gustafson pour fournir les renseignements voulus.

M. Gustafson: Les compagnies pétrolières vous ont-elles donné des informations à la suite de l'augmentation du prix du pétrole? En lisant un des journaux locaux, je crois que c'était le journal de Estevan, et j'ai appris qu'une des petites compagnies qui vient d'émettre les actions l'a Upton Oil Company, a fait savoir que ses bénéfices avaient augmenté de manière considérable étant donné l'augmentation des prix du pétrole sur le marché mondial. Les compagnies vous ont-elles transmis de telles indications et ont-elles réagi de façon favorable à une augmentation des prix du pétrole? Quelle est la différence—disons de 12 à 20. . . ?

M. Epp: Monsieur le président, lorsque le PCEEMV a été instauré j'avais cité comme chiffre approximatif 10,00\$ U.S. le baril.

M. Gustafson: Ça c'était le prix minimum.

M. Epp: C'était effectivement le prix minimum. Et l'honorable député qui vient de me poser la question, mon secrétaire parlementaire, M. MacLellan, M^{me} Bobby Sparrow—autant de personnes qui, à l'époque, ont contribué à la mise en place du programme PCEEMV. Je ne peux pas, monsieur le président, m'attribuer le mérite de l'augmentation des prix du pétrole mais si vous examinez le financement de l'année, vous vous apercevez que ce qui s'est passé dans l'intervalle c'est que la plupart des institutions financières disaient aux compagnies de s'intéresser au pétrole à 15,00\$; certaines compagnies aux reins un peu plus solides allaient jusqu'à 16,00\$. Et ce qui

[Texte]

projections they are well ahead. I am not trying to characterize \$18.50 oil as being the price the oil companies wanted, but I am talking about the financial profile when they started this year. So that obviously has been a very positive factor in terms of cashflow.

[Traduction]

s'est passé au cours du dernier trimestre c'est qu'en moyenne nous avons du pétrole à 18,50\$. C'est dire que les compagnies ont fait mieux qu'elles n'avaient projeté de faire. Je ne dis pas que les compagnies pétrolières voulaient du pétrole à 18,50\$ je parle simplement de la situation financière au début de l'année. Il est clair que cela a nettement contribué à une amélioration de la situation financière des compagnies pétrolières.

• 1635

If you take a look at some of the reasons, first of all, you look at OPEC. Many people said that OPEC was not going to be able to hold to its production levels. OPEC did not quite meet them. They were probably a million barrels a day over projections, but it was a signal sent quite clearly to the international community that OPEC was pretty serious.

Si vous vous penchez sur les raisons qui expliquent cet état de choses il faut, en premier lieu, songer à l'OPEP. Beaucoup de gens avaient dit que l'OPEP ne serait pas capable de respecter ses niveaux de production. Eh bien c'est vrai que l'OPEP ne les a pas tout à fait respectés et que la production a probablement dépassé d'un million de barils par jour le chiffre qui avait été fixé mais il n'en reste pas moins vrai qu'aux yeux de la communauté internationale le sérieux de l'OPEP n'a pas fait de doute.

Secondly, there was the blow-out in the North Sea. This was an event that had nothing to do with any market forces, but obviously North Sea Brent factors got involved in that price of oil.

En deuxième lieu, il y a eu l'accident de la plate-forme de forage dans la Mer du Nord. Il s'agit là d'un événement qui n'avait rien à voir avec le marché mais il est clair que le Brent de la Mer du Nord est un des éléments qui contribuent à la fixation du prix du pétrole.

Thirdly, take a look at the *Exxon Valdez*. The United States is now getting about 30% of its oil production from Alaska. I think it is all tanker traffic at the moment down the west coast past British Columbia. Those were factors that raised the price of oil.

En troisièmement, songez un peu à l'*Exxon Valdez*. A l'heure actuelle, l'Alaska contribue environ 30 p. 100 de la production pétrolière des États-Unis. A l'heure actuelle tout ce pétrole est transporté par bateau le long de la côte-ouest de la Colombie-Britannique. Voilà autant de facteurs qui ont contribué à l'augmentation des prix du pétrole.

Even though Canada is not a member of OPEC, we should look at what happened at the discussions among OPEC last week in Vienna. There is no question again that OPEC came fairly close, even though there were two countries especially that did not agree with production levels.

Bien que le Canada ne soit pas membre de l'OPEP, nous devrions suivre de près les discussions qui ont eu lieu, la semaine dernière à Vienne. Il est clair qu'encore une fois l'OPEP a presque atteint des objectifs malgré la présence de deux pays qui n'étaient pas d'accord avec les niveaux de production décidés.

The point in all of that, Mr. Chairman, is to say that there are forces within the international oil community which have helped to raise the price of oil higher than the financial projections at the beginning of this year. Obviously that is a positive cashflow position for the companies, even though I am not trying to characterize the present price with the kind of pricing oil companies feel they should have.

Tout cela veut dire, monsieur le président, qu'il y a au sein de la communauté pétrolière internationale des forces qui ont contribué à l'augmentation des prix du pétrole dépassant les prévisions financières du début de l'année. Il est clair que cela améliore la situation financière des compagnies pétrolières mais je n'essaie pour cela de dire que le prix actuel correspond au prix que les compagnies pétrolières croient qu'elles méritent.

On the first question, Mr. Gustafson, the breakdown for 1987-88 province by province is: in percentage of total incentives paid, Alberta received 80.5%; Saskatchewan 11.7%; British Columbia 4.1% or 4.2%; offshore about 1.4%; Manitoba about 1.1%; Ontario about 1%; Quebec about 0.1%; Northwest Territories less than a third of one-tenth, 0.03%; and Nova Scotia 0.01%. With rounding that would come approximately to 100%.

Pour ce qui est de votre première question, monsieur Gustafson, voici la ventilation par province des chiffres de 1987-88: L'Alberta a touché 80,5 p. 100 de l'ensemble des crédits d'incitation; la Saskatchewan 11,7 p. 100; la Colombie-Britannique 4,1 p. 100 ou 4,2 p. 100; la prospection au large des côtes 1,4 p. 100; le Manitoba à peu près 1,1 p. 100; l'Ontario environ 1 p. 100; le Québec environ 0,1 p. 100; les Territoires du Nord-Ouest moins d'un tiers d'un dixième de pourcent, soit 0,03 p. 100; et la Nouvelle-Ecosse 0,01 p. 100. On arrondissant les chiffres on obtient à peu près 100 p. 100.

[Text]

Mr. Gustafson: Are those numbers fairly close to the production levels of those provinces?

Mr. Epp: I would not think so, because if you take a look at Nova Scotia or the Northwest Territories or Quebec, you are talking small numbers. I think you would have to go back to the production levels to have a valid picture of Alberta and Saskatchewan. I would have to factor in the large companies, so I am not giving you any other figures on that.

Going back to Mr. MacLellan's question, expenses claimed, zero to \$50,000—these are 1987-88 figures—we had 2,227 applicants for 65%.

Mr. Harvey: If I could interrupt, Mr. Minister, are these people who applied, or people who applied and were successful and were granted it?

Mr. Epp: Successful, in 1987-88. That is why we are always going back to 1987; these are finals. For \$50,000 to \$1 million, we had 893 or 26%; \$1 million to \$10 million, we had 254 or 7%; over \$10 million, we had 60 or 2%. These are applicant percentages, not dollar percentages. I will get to that. In terms of distribution of incentives, corporations was 92%, partnerships 7%, and individuals 1%.

[Translation]

M. Gustafson: Ces chiffres reflètent-ils assez fidèlement les niveaux de production des provinces concernées?

M. Epp: Je pense que non car si vous regardez ce qu'ont touché la Nouvelle-Ecosse, les Territoires du Nord-Ouest ou le Québec, vous constatez les chiffres très faibles. Je pense qu'il faudrait reprendre les chiffres de la production pour se faire une idée assez précise de la situation en Alberta et en Saskatchewan. Il faudrait que j'intègre à l'équation la production des grandes compagnies donc je ne vous donnerai pas d'autres chiffres sur ce point.

Pour en revenir à la question de M. MacLellan, qui porte sur le montant des dépenses avancées, de zéro à 50,000\$—voilà les chiffres de 1987-88—nous avons eu 2,227 demandeurs pour 65 p. 100.

M. Harvey: Permettez-moi, monsieur le ministre, de vous interrompre mais s'agit-il des personnes qui ont déposé une demande ou des personnes qui ont déposé une demande et qui ont reçu des fonds.

M. Epp: Il s'agit des personnes qui, en 1987-88, ont vu accueillir leurs demandes. C'est pour ça que nous remontons toujours à 1987; ce sont les chiffres définitifs. Pour la tranche de 50,000\$ à 1 million nous avons 893 demandes soit 26 p. 100; pour 1 million à 10 millions, nous avons eu 254 demandes soit 7 p. 100; et pour la catégorie de plus de 10 millions de dollars, nous avons eu 60 demandes, soit 2 p. 100. Il s'agit de pourcentages de demandes et non de pourcentages en dollars. J'y reviendrai. Pour ce qui est de la répartition des primes d'incitation, les compagnies en ont touché 92 p. cent, les sociétés 7 p. 100 et les particuliers 1 p. 100.

• 1640

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, I have a point of order. Does this not more or less confirm that 65% of the applicants were under \$500,000?

Mr. Epp: Under \$50,000.

Mr. MacLellan: It is 65%. Would that not...?

Mr. Epp: Now let us get to the money, because that is what you have been asking about.

Mr. MacLellan: That is the thing. I have said that 90% of the applicants received less than 15% of the money.

Mr. Epp: That is not quite correct, but let us get to that next.

Mr. Harvey: For the zero to \$50,000 figure, how many individual applicants are there?

Mr. Epp: There were 2,227. In terms of distribution of incentives by size, and I know you will want a bigger breakdown, Mr. MacLellan—

M. MacLellan: Monsieur le président, un rappel au Règlement. Ceci ne permet-il pas de confirmer plus ou moins que 65 p. 100 des demandeurs appartenaient à la catégorie de moins de 500,000\$?

M. Epp: De moins de 50,000\$

M. MacLellan: C'est bien 65 p. 100. Cela ne ferait-il donc pas...?

M. Epp: Venons-en maintenant aux sommes en cause car c'est sur cela que vous m'avez interrogé.

M. MacLellan: Effectivement. J'avais dit que 90 p. 100 des demandeurs avaient reçu moins de 15 p. 100 du total.

M. Epp: Cela n'est pas tout à fait exact mais nous y reviendrons.

M. Harvey: En ce qui concerne la catégorie de zéro à 50,000\$, combien de demandeurs y a-t-il eu?

M. Epp: Il y en a eu 2,227. En ce qui concerne la répartition des crédits d'incitation en fonction de l'importance de ceux-ci, je sais que vous voudriez une ventilation plus large monsieur MacLellan... .

[Texte]

Mr. MacLellan: From zero to \$50,000, is it?

Mr. Epp: Those were applicants. The zero to \$50,000 was 2,227. That was 65% of the applicants.

Mr. Gustafson: That would clearly indicate that a lot of those applicants possibly just drilled one well, if you would use say \$250,000 as a guideline for the cost of producing oil.

Mr. Epp: Correct. Mr. MacLellan, this is not broken down to the same degree you were requesting—we are going to do some more work—but companies spending to the \$10 million limit—

Mr. MacLellan: What exactly is that zero to \$50,000?

Mr. Epp: Expenses claimed, not incentives.

Mr. MacLellan: That is the actual money?

Mr. Epp: Yes, the money they spent before they came to us.

Mr. MacLellan: It is \$50,000.

Mr. Epp: Under \$50,000.

Mr. MacLellan: There were 2,227 claimants who claimed that smaller amount of money.

Mr. Epp: Correct.

Mr. MacLellan: I do not think we are disagreeing, frankly.

Mr. Gustafson: On that point it would be consistent with what in fact happens in the oil well. It is very evident that most of these people just drilled one well. Maybe then it was not a producer. So the cost of producing a dry well might be \$150,000 or less, and that was a portion of the cost.

I just have one question. Possibly it is not directly related, but what are the numbers on the export levels of oil being exported out of the western basin now?

Mr. Epp: I will have to get those for you, Mr. Gustafson.

Mr. Chairman, there was just one other figure Mr. MacLellan wanted. If you get to the dollar figures, there were 60 companies spending to the \$10 million limit, and they received \$200 million. It was 41% of the dollars spent.

Mr. MacLellan: In what group, though?

Mr. Epp: I will get you the further breakdown you asked for. I just have two breakdowns today.

Mr. MacLellan: Yes, because that does not really tell me anything.

[Traduction]

M. MacLellan: C'est bien de zéro à 50,000\$?

M. Epp: Il s'agit des demandeurs. Il y en avait 2,227 pour la catégorie de zéro à 50,000\$. Ça représentait 65 p. 100 des demandes.

M. Gustafson: Cela semblerait démontrer que de nombreux demandeurs n'ont peut-être foré qu'un seul puits si l'on retient 250,000\$ comme coût moyen du forage.

M. Epp: C'est cela. Monsieur MacLellan, votre ventilation n'est pas aussi large que vous le vouliez—nous allons poursuivre nos travaux—mais les compagnies dont les dépenses atteignent la limite des 10 millions de dollars. . .

M. MacLellan: Que représente exactement cette catégorie de zéro à 50,000\$?

M. Epp: C'est le montant des dépenses réclamées et non le montant des crédits d'incitation.

M. MacLellan: Il s'agit donc de sommes effectives?

M. Epp: Oui cela correspond à l'argent qu'ils ont dépensé avant de venir nous voir.

M. MacLellan: Ça dépasse 50,000\$.

M. Epp: Non c'est moins de 50,000\$.

M. MacLellan: Il y a donc eu 2,227 demandeurs qui ont fait état de dépenses inférieures à cette somme.

M. Epp: C'est cela.

M. MacLellan: Je ne pense pas que nous soyons en désaccord.

M. Gustafson: Cela serait conforme à ce qui se produit effectivement sur le terrain. Il est évident que la plupart de ces personnes n'ont foré qu'un seul puits. Peut-être que ce puits n'a pas été productif et dans ce cas-là ça prend 150,000\$ ou moins pour forer un puits qui ne produit pas la somme qu'on a évoquée et cela représente une certaine partie de ce coût.

J'aimerais poser une question cependant. Peut-être est-elle un peu éloignée de notre sujet mais quels sont les chiffres sur les quantités de pétrole exportées du bassin de l'ouest à l'heure actuelle?

M. Epp: Monsieur Gustafson, il faudra que je me procure ces chiffres.

Monsieur le président, il reste un dernier chiffre que M. MacLellan avait demandé. S'agissant des sommes, 60 compagnies ont atteint la limite des 10 millions de dollars et elles ont reçu 200 millions de dollars. Cela représente 41 p. 100 des crédits engagés.

M. MacLellan: Mais dans quel groupe?

M. Epp: Je vous obtiendrai, comme vous me l'avez demandé, une ventilation plus large. Aujourd'hui je n'en ai que deux.

M. MacLellan: C'est entendu car cela ne me renseigne pas beaucoup.

[Text]

Mr. Epp: If you go back to your earlier group. . .

Mr. MacLellan: The earlier group tells me something.

Mr. Epp: It tells you that for over \$10 million, you have 60 applicants, and 2% of the total number of applicants got 41% of the money in CEDIP.

Mr. MacLellan: No, that does not tell me that at all.

Mr. Epp: That is exactly what it tells you. In the House I said more money has been spent for those below the \$10 million. This was the evidence.

Mr. MacLellan: Yes, but the thing is that this is not the way it works. Everybody spends below the \$10 million or you do not qualify.

Mr. Epp: No.

Mr. MacLellan: We will have the breakdown, as I have asked, and we will compare.

• 1645

Mrs. Marleau (Sudbury): Prior to CEDIP being implemented originally, I am sure studies were made to give us the reasons for doing it, and I am sure the reasons were valid. Last fall, at the end of September, the government announced it would change the rules of CEDIP. Instead of bringing down the amounts that could be claimed to 16 2/3% they were to be at 25%. At that time we knew about the deficit and we were going to spend an additional \$80 million. Now, on April 27, with one day's warning, we are going to save the \$80 million.

What I want to know is what kinds of studies. . . were there any inquiries into the effects of not spending the \$80 million, especially in terms of the multiplier effect of the spending of \$80 million? We know if \$80 million is spent by the government it means approximately \$450 million is spent by the industry. You go from there to the spin-offs and the jobs created and the revenue generated in the coffers of the government. I want to know just what kind of studies were done and what kind of detailed analyses were made of the impact of cutting this out. Is it really going to be the massive saving we have been warned of? I also want to know how this fits into the minister's long-term energy program.

Mr. Epp: We did know about the deficit. We have known about the deficit ever since we came into office. When we came into office we inherited a \$38 billion annual deficit. By the end of our fourth year it was projected to be \$50 billion, annualized. With the leadership of the Prime Minister and the Minister of Finance we were able to get it to \$28 billion and change for this year.

[Translation]

M. Epp: Si on revient au groupe antérieur. . .

M. MacLellan: Oui ce groupe-là m'apprenait quelque chose.

M. Epp: On constate que pour la catégorie des plus de 10 millions de dollars, il y a 60 demandeurs et que 2 p. 100 du nombre total du nombre des demandeurs ont reçu 41 p. 100 des crédits affectés au PCEEMV.

M. MacLellan: Non ce n'est pas ce que cela me dit.

M. Epp: C'est exactement ce que cela démontre: devant la Chambre j'ai dit qu'on avait consacré plus d'argent aux personnes de la catégorie des moins de 10 millions. Et c'est cela qui en ressort.

M. MacLellan: Oui mais ce n'est pas comme cela que ça marche. Tout le monde dépense moins de 10 millions de dollars, sinon ils ne seraient pas admissibles au programme.

M. Epp: Non.

M. MacLellan: Lorsque nous aurons la ventilation des chiffres, comme je l'ai demandé, nous pourrions effectuer des comparaisons.

Mme Marleau (Sudbury): Avant l'instauration du PCEEMV, je suis persuadée qu'il y a eu des études justifiant sa création et je suis sûre que les raisons invoquées étaient valables. L'automne dernier, à la fin du mois de septembre, le gouvernement a annoncé la modification des règles du PCEEMV. Au lieu de rapporter à 16 2/3 p. 100 les montants qui pouvaient être réclamés, ces montants devaient être fixés à 25 p. 100. À cette époque nous savions qu'il y avait un déficit et nous savions que nous allions devoir dépenser 80 millions de dollars de plus. Maintenant, le 27 avril, avec un jour de préavis, nous allons économiser 80 millions de dollars.

Ce que j'aimerais savoir c'est le type d'étude. . . Y a-t-il eu des études quant aux effets que pourrait avoir cette non-dépense de 80 millions de dollars surtout quand on songe à l'effet multiplicateur d'avoir dépensé 80 millions de dollars? Nous savons que si le gouvernement dépense 80 millions de dollars cela signifie que 450 millions de dollars sont dépensés par l'industrie. Il y a les retombées industrielles, les emplois créés et les revenus que cela engendre pour les coffres de l'état. J'aimerais savoir les études qui ont été menées et les analyses des répercussions de cette mesure. Allons-nous vraiment faire une si grosse économie? J'aimerais également savoir comment tout cela s'intègre au programme énergétique à long terme envisagé par le ministre.

M. Epp: C'est vrai que nous savions qu'il y avait un déficit. Nous savons qu'il y a un déficit depuis notre accession au pouvoir. Nous avons hérité d'un déficit annuel de 38 milliards de dollars lorsque nous avons accédé au gouvernement. Vers la fin de notre quatrième année, sur une base annuelle on projetait un déficit de 50 milliards de dollars. L'action menée par le Premier ministre et par le ministre des Finances nous a permis de

[Texte]

If the hon. member goes back to her accounting days, she will know what happened to the interest rates in the last part of 1988 and the first part of 1989. We even hear occasionally from the opposition in the House of Commons what has happened to interest rates. Obviously that has had a dramatic impact on the servicing of the debt; and it is that factor one has to keep in mind.

Secondly, the hon. member should keep in mind that this year, with the cancellation of CEDIP and with CEIP coming on stream, which will obviously be lower, we still expect the total expenditure on exploration and development to be approximately \$2.7 billion, which is nothing either to minimize or not to applaud.

Mrs. Marleau: You have not really answered my question. How does this fit in with your long-term energy program? I know about interest rates, and I have asked my questions of Governor Crow at a finance committee meeting. I want to know how this fits in. CEIP was in place last fall also.

Mr. Epp: CEIP was in place. But if I spoke, for instance, to the mining industry, and specifically the prospectors and developers, as I did, they preferred CEDIP. It was obviously richer. From their point of view it was obviously a more direct, as I say, demand-driven program. I have given the reasons for the demand-driven program and what the government's thinking on it is.

About my long-term program, it is very straightforward. I would like, and I know the industry would like it too, to get a return on our investment and have a market-driven regime. That is what we wanted, and that is why if you go back to the two years of CEDIP there was a two-year period for CEDIP even then, because the originators of CEDIP really wanted to move back to a market-driven regime. It was the price of energy at that time that moved them toward the creation of CEDIP. If one compares \$10 oil with the present price, there obviously is a dramatic difference.

Mr. Harvey: If I could return ever so briefly to that interesting exchange we were having when the partners shifted. . . It is kind of square dance, is it not?

Mr. Epp: I do not know, I have never tried it.

Mr. Harvey: You should; it is a lot of fun.

[Traduction]

ramener ce chiffre à environ 28 milliards de dollars et des poussières pour l'année en cours.

Si l'honorable député fait appel à ses souvenirs de comptabilité, elle comprendra l'évolution des taux d'intérêt à la fin de l'année 1988 et au début de 1989. Même l'opposition dans la Chambre des Communes nous parle parfois de cette évolution des taux d'intérêt. Il est clair que cette évolution a eu de très fortes répercussions sur le service de la dette et il convient de bien garder à l'esprit cet élément-là.

Deuxièmement, l'honorable député devrait garder à l'esprit le fait que cette année, avec la fin du PCEEMV et l'instauration du PSEMC avec, bien sûr, des crédits moindres, nous nous attendons tout de même pour l'ensemble des dépenses consacrées à l'exploration et à l'exploitation, à une somme d'environ 2.7 milliards de dollars, ce qui est loin d'être une somme négligeable.

Mme Marleau: Vous n'avez pas vraiment répondu à ma question. Comment cela s'intègre-t-il à votre programme énergétique à long terme. Je connais la situation des taux d'intérêt et j'ai posé mes questions au gouverneur Crow lors d'une séance du Comité des Finances. J'aimerais savoir comment tout cela s'intègre. L'automne dernier le PSEMC était déjà en activité.

M. Epp: Le PSEMC avait été instauré mais je me suis aperçu en parlant, par exemple, aux membres de l'industrie minière et notamment aux prospecteurs et aux exploitants, ainsi que je l'ai d'ailleurs fait, que préféraient le PCEEMV. Ce programme était mieux doté et, dans leur optique, c'était un programme plus directement axé sur la demande. J'ai donné les raisons qui ont motivé l'instauration d'un programme axé sur la demande ainsi que la manière dont le gouvernement envisage la question.

Pour en revenir à mon programme à long terme, je dois dire qu'il s'agit d'un programme tout à fait clair. J'aimerais, et je sais que l'industrie le voudrait aussi, assurer la rentabilité de nos investissements et instaurer un système axé sur la demande. C'est cela que nous voulions et c'est pour ça si vous remontez aux deux années du PCEEMV, car même à l'époque il y avait une période de deux ans, car les artisans de ce programme voulaient en revenir à un système axé sur le marché. Ce sont les prix énergétiques de l'époque qui les avaient poussés à créer ce PCEEMV. Il est clair qu'il y a une grande différence si l'on compare le prix actuel du pétrole et le prix à cette époque-là qui était de 10\$.

M. Harvey: Si vous me permettez d'en revenir rapidement à la discussion très intéressante que nous avons lors de l'échange de partenaires. . . C'est une sorte de danse carrée, n'est-ce pas?

M. Epp: Je ne sais pas, je n'ai jamais essayé.

M. Harvey: Vous devriez; c'est amusant.

[Text]

On the assessment of the cancellation on the oil patch, its infrastructure, its expertise, its skilled employees, its equipment and physical plant, you made the point that you had received, as did, I believe, some and perhaps all members of this committee, submissions in this regard from various interested industry groups. But my question, if I may return to it, asked what assessment was done in the department on the impact of this premature termination of the program. What did your own department do in terms of assessing this impact?

Mr. Epp: You are talking about prior to the budget?

Mr. Harvey: At least prior to the introduction of the legislation.

Mr. Epp: There was not any prior to the introduction of the budget. I just want to make sure that the record shows that very clearly. That is not what we are talking about.

In terms of the assessment post-budget, I have given you some of those figures. I told you of the \$2.7 billion which we still project in terms of expenditure for exploration and development for this year.

Mr. Harvey: So there has been an assessment undertaken within the department?

Mr. Epp: To that degree.

Mr. Harvey: Would it be possible for you to present this committee with that assessment?

Mr. Epp: I would have to check.

Mr. Harvey: I would appreciate it if you could.

Mr. Epp: We can see what we can do for you, Mr. Harvey, but I think a lot of those are an amalgam of what the industry will consider as far as their exploration and expenditure profiles are. I mean, that is the kind of assessment, if you are asking—

Mr. Harvey: I understand that would certainly be its foundation, but I assume you had people in the department sufficiently familiar with the ways of the industry to provide you with some kind of independent counsel in this regard.

Mr. Epp: There is a difference between counselling and the gathering of facts.

Mr. Harvey: Indeed. It is the former that I am most interested in at this point.

Mr. Epp: I will see what kind of facts we have been able to glean from the industry in order to give the committee the kind of projections on which our thinking is based.

Mr. Harvey: When it became clear that as a consequence of the budget adjustments in the program were going to be made, was any consideration given to a radical lowering of the cap from the \$10 million? I ask

[Translation]

En ce qui a trait à l'évaluation de l'annulation du programme intéressant les milieux pétroliers, son infrastructure, ses compétences, ses employés qualifiés, ses équipements et ses installations, vous avez indiqué qu'on vous a fait parvenir, comme c'est le cas, j'imagine, pour un certain nombre et peut-être la totalité des membres de ce Comité, des mémoires rédigés à ce sujet par différents groupements intéressés de l'industrie. Mais je reviens à ma question, c'est-à-dire quelle évaluation a faite le ministère concernant les répercussions de cet arrêt prématuré du programme. Qu'a fait votre propre ministère pour en évaluer les répercussions?

M. Epp: Vous voulez dire avant le budget?

M. Harvey: Du moins, avant la présentation des mesures législatives.

M. Epp: Rien n'a été fait avant la présentation du budget. Je voudrais que cela soit bien dit. Ce n'est pas de cela qu'on parle.

En ce qui a trait à l'évaluation post-budgétaire, je vous ai donné quelques chiffres. Je vous ai parlé de 2,7 milliards de dollars que nous envisagions encore de dépenser au titre de l'exploration et de la mise en valeur cette année.

M. Harvey: Une évaluation a donc été entreprise par le ministère?

M. Epp: Dans cette mesure-là.

M. Harvey: Pourriez-vous faire parvenir cette évaluation à notre Comité?

M. Epp: Il me faut vérifier.

M. Harvey: Je vous en serais reconnaissant.

M. Epp: Nous verrons ce que nous pouvons faire pour vous, monsieur Harvey, mais je considère que dans bien des cas il s'agit d'un amalgame de ce que peut envisager l'industrie par rapport à ses profils d'exploration et de dépenses. Je veux dire par là, c'est le type d'évaluation, si vous me demandez. . .

M. Harvey: Je comprends bien que c'est sur quoi elle se fonde, mais j'imagine que vous avez des gens dans votre ministère suffisamment au courant de la façon dont opère l'industrie pour vous donner un certain nombre de conseils indépendants de ce point de vue.

M. Epp: Il y a une différence entre conseiller et recueillir les faits.

M. Harvey: En effet. En l'occurrence, c'est le premier point qui surtout m'intéresse.

M. Epp: Je m'efforcerai de rassembler les faits que nous avons pu recueillir auprès de l'industrie de façon à fournir au Comité les différentes prévisions sur lesquelles nous avons fondé notre raisonnement.

M. Harvey: Lorsqu'il est devenu évident que que le programme allait devoir être réajusté à la suite du budget, a-t-on envisagé de baisser de manière radicale le plafond à partir des 10 millions de dollars? Si je vous pose cette

[Texte]

this especially in light of the figures you have presented us with, which show that 65% of the applicants claimed \$50,000 or less in the 1987-88 year. Perhaps a great deal of money could have been saved while still not so completely disadvantaging the smaller players in the patch. Was any consideration given to a radical reduction of the cap?

Mr. Epp: If there was, Mr. Chairman, I am not aware of it.

Mr. Harvey: It is obviously the policy of the government, as stated again here today, that you want a market-driven regime—I believe I have that quote exactly from you—in the oil and gas industry. Many of us, of course, want many things but as The Rolling Stones so cogently told us, you cannot always get what you want. I am wondering if you think it at all possible that there ever will be a market-driven regime in Canadian oil and natural gas production. What does your department estimate the international price would have to be to make Oslo self-supporting for its product?

Mr. Epp: Mr. Chairman, I am not trying to be difficult, and I imagine there will be questions on it when my departmental estimates are before the standing committee, but in respect to the various megaprojects there are projections as to pay-back, as to net-back—

Mr. Harvey: In a market-driven regime?

Mr. Epp: It is all market-driven regime we are moving to...

Mr. Harvey: I am fascinated.

Mr. Epp: Welcome to the real world. What I am saying is that as far as is commercially possible—because some of it is obviously commercial information—we can give some projections.

The Chairman: Mr. Harvey, we thank you for your fascination. We are going to be fascinated by Mr. MacLellan at this time.

• 1655

Mr. MacLellan: Thank you for the drumroll, Mr. Chairman.

The minister talks about a figure of zero to 50,000 and there are 2,227 applicants. If that were the case, it would be a very small portion of the \$1.2 billion, but we do have a large number of applicants. The figure he gave is more or less in line with what I said. Ninety percent of the applicants received less than 15% of the funds, and I stick to that. I will follow along with what Mr. Harvey has said. If the government had reduced the ceiling from \$10

[Traduction]

question, c'est surtout en raison des chiffres que vous nous avez présentés, qui indiquent que 65 p. 100 des demandeurs ont réclamé une déduction de 50,000\$ au moins au cours de l'exercice 1987-1988. Peut-être aurait-il été possible d'économiser beaucoup d'argent en évitant de pénaliser complètement les petits exploitants des milieux pétroliers. A-t-on envisagé une diminution radicale du plafond?

M. Epp: Si c'est le cas, monsieur le président, je n'ai pas été mis au courant.

M. Harvey: Il est clair que le gouvernement a pour politique comme vous nous l'avez rappelé ici aujourd'hui, de mettre en place un régime axé sur le marché—je pense que c'est exactement ce que vous avez dit—dans l'industrie du pétrole et du gaz. Certes, nous voulons tous différentes choses et, comme l'ont si bien dit les Rolling Stones, «You cannot always get what you want». Est-ce que vous pensez qu'il soit vraiment possible d'avoir un régime axé sur le marché dans le secteur canadien de la production de pétrole et de gaz naturel. Quelles sont les estimations de votre ministère concernant le prix international qui permettrait à Oslo de produire de manière financièrement indépendante?

M. Epp: Monsieur le président, je ne voudrais pas compliquer les choses, et j'imagine que des questions seront posées à ce sujet lorsque les prévisions budgétaires de mon ministère seront présentées au Comité permanent mais, en ce qui a trait aux différents mégaprojets, il existe des prévisions concernant le taux de rendement, le rendement net. . .

M. Harvey: Au sein d'un régime axé sur le marché?

M. Epp: Nous allons vers un régime entièrement axé sur le marché.

M. Harvey: Je suis fasciné.

M. Epp: Reprenez vos esprits; c'est ça la réalité. Je disais donc que dans la mesure où c'est possible sur le plan commercial—parce qu'une partie des renseignements en cause sont de toute évidence de nature commerciale—nous pouvons vous donner un certain nombre de prévisions.

Le président: Monsieur Harvey, nous vous remercions d'être fasciné. Nous allons maintenant être fascinés par M. MacLellan.

M. MacLellan: Je vous remercie pour le battage, monsieur le président.

Le ministre nous donne une fourchette de zéro à 50,000 et il y a 2,227 demandeurs. S'il en était ainsi, cela ne concernerait qu'une très petite partie des 1,2 milliard de dollars, mais nous avons toutefois un grand nombre de demandeurs. Le chiffre qu'il nous a donné concorde dans les grandes lignes avec ce que j'ai dit: 90 p. 100 des demandeurs ont reçu moins de 15 p. 100 des crédits et je me tiens à ce chiffre. J'irai dans le même sens que M.

[Text]

million to \$1 million, the program would have serviced 90% of the applicants and saved 65% of the funds.

When the government talks about restraint and deficits, they are put on the backs of the smaller companies which did not receive the major benefit from this program. Larger companies received the major amount of funding under this program, so there is really a slight of policy here: the smaller companies, the service industry and drillers, are getting the blame.

Mr. Minister, when can we expect the breakdown, as I have requested? I know the minister to be a very forthright individual, but he is not going to be preparing this list. I would hope that the department will have this list by the first of next week, so that we can compare this.

Mr. Epp: Mr. Chairman, I am informed that we can have it for the next meeting.

Mr. MacLellan: Thank you.

Mr. Epp: Again, I do not want to quibble with the hon. member, but he is referring to the smallest of the small. I was trying to give that breakdown; in fact, I think I said quite clearly in my opening comments that the average was \$13,000 per application. This is well below even the \$50,000. It is a very low figure, and I am not trying to play with figures. But there had to be a range that would allow for incentives for small, for medium, and for larger companies, in order that we could have that activity, because they were all facing \$10 oil. It was not only the small, it was not only the large, it was not only the medium-sized companies—they all were.

I think for us to somehow characterize that—it was unfair in retrospect, because the large companies had more activity, as is a fairly normal case scenario in the oil patch. I think it is possibly using the advantage of hindsight, but CEDIP has not necessarily been as successful as the hon. member would like to think it was.

Mr. MacLellan: The CPA, the Canadian Petroleum Association, drills one-third of the wells; IPAC, Independent Petroleum Association Canada companies, drill one-third of the wells; and the Small Explorers and Producers Association of Canada drill one-third of the wells.

The very small companies to which he refers actually drilled one-third of the wells, and I think that the SEPAC percentage has decreased a little in recent years because of the difficult time they have had. I want to say to the minister that by hurting the smaller companies, he is hurting the companies that are most able to do the drilling at times of lower prices because they can do it more cheaply.

[Translation]

Harvey. Si le gouvernement avait ramené le plafond de 10 millions de dollars à un million de dollars, le programme aurait rendu service à 90 p. 100 des demandeurs et il aurait été possible d'économiser 65 p. 100 des crédits.

Le gouvernement nous parle des restrictions budgétaires et du déficit, mais tout le fardeau repose sur les petites entreprises, qui n'ont pas tiré un grand profit du programme. Les grosses sociétés ont bénéficié de la majorité des crédits et il y a donc une contradiction politique ici: les petites entreprises, les sous-traitants et les sociétés de forage reçoivent tout le blâme.

Monsieur le ministre, quand recevrons-nous la ventilation des subventions que j'ai demandée? Je sais bien que le ministre est une personne très franche, mais ce n'est pas lui qui va préparer cette liste. J'aimerais que le ministère ait préparé cette liste avant le début de la semaine prochaine, pour que nous puissions faire des comparaisons.

M. Epp: Monsieur le président, on me dit que nous aurons cette liste pour la prochaine réunion.

M. MacLellan: Je vous remercie.

M. Epp: Là encore, sans vouloir argumenter avec l'honorable député, je dois dire qu'il cherche la petite bête. J'ai essayé de donner cette ventilation et, d'ailleurs, j'ai dit bien clairement dans mon exposé liminaire que la moyenne se situait à 13,000\$ par demande. C'est très inférieur au montant de 50,000\$. C'est un chiffre très faible et je n'ai pas l'intention de jouer avec les chiffres. Toutefois, il faut qu'il y ait une fourchette qui permette d'offrir des incitations aux petites, aux moyennes et aux grandes entreprises de façon à favoriser cette activité car tout le monde est aux prises avec le pétrole à 10\$ le baril. Ce ne sont pas seulement les petites entreprises, mais aussi les moyennes et les grosses.

Je pense que rétrospectivement nous avons été assez injustes, parce que des grosses sociétés ont une plus grande activité, ce qui est assez normal dans les milieux pétroliers. J'imagine que, d'un point de vue rétrospectif, il est facile d'avoir raison, mais il faut constater que le PCEEMV n'a pas eu nécessairement eu autant de succès que le pense l'honorable député.

M. MacLellan: L'APC, l'Association pétrolière du Canada, fore un tiers des puits; l'APIC, l'Association des compagnies pétrolières indépendantes du Canada, fore un tiers des puits et l'ACEPAC, l'Association des petites entreprises d'exploration et de production pétrolière du Canada, fore le troisième tiers.

Les très petites entreprises auxquelles se réfère le ministre ont en réalité foré un tiers des puits, et je pense d'ailleurs que le pourcentage correspondant à l'ACEPAC a légèrement diminué ces dernières années en raison de la difficulté de la conjoncture. Je voudrais que le ministre comprenne qu'en s'attaquant aux petites sociétés, il nuit aux entreprises qui sont les plus capables de faire des forages lorsque les prix sont faibles parce qu'elles peuvent le faire à meilleur marché.

[Texte]

The larger companies are not drilling because they have spent their money in mergers, and they are paper shuffling. It is hoped that they will do it in the future. But can we really take the chance that this is going to come back, or are we going to have a situation in the Western Sedimentary Basin, as exists in the United States, where we have about 20% of the drilling that we had a few years ago? That is not going to come back. If the larger companies continue to walk away from the Western Sedimentary Basin then we are going to have a major problem.

• 1700

The loss of SEPAC, in accordance with my figures and what I have been told, will mean that 3,500 jobs will be lost, and I am told that another 1,700 or so will be lost because of the large corporations tax. This is not the fiscal regime that is going to be indicative of and conducive to activity in the Western Sedimentary Basin. If it was anywhere in the country other than in the oil patch and we said that we were going to lose 5,000 jobs in this year over last year, then there would be demonstrations. Because it is oil and gas, the people seem to pass it off, but that is still going to mean 5,000 fewer jobs this year over last year, when 171 rigs were in operation—not a good year by any stretch of the imagination, but still a better year than we are going to have this year.

Mr. Epp: CEDIP was aimed at IPAC and at SEPAC, and I think with the best of intentions that it is a valid observation that both the hon. member and I make.

In respect to mergers, the same kind of criticism has been expressed to me, and that is that mergers and the amount of money being used in mergers are not creating the activity; but I say to the hon. member that while mergers have to be approved through Consumer and Corporate Affairs and Investment Canada, other than those regulatory approaches it is not for the Minister of Energy, Mines and Resources to control mergers, nor should I.

In respect to other activities in the oil and gas patch, I say, not in an argumentative sense, to the hon. member: take a look, for example, at the applications on gas right now; take a look at the hearings the NEB has in terms of an export licence for the frontier, for the Beaufort; take a look at the large numbers of applications we are having for expansion of gas. There is no question, when I speak to men and women in the oil and gas field, that they think that proportionately more cashflow will come from gas than has heretofore. We will see if that is the case, but the applications and the buoyancy in the gas field would indicate that.

[Traduction]

Les grosses sociétés ne font pas de forage parce qu'elles ont dépensé tout leur argent à faire des fusions et qu'elles passent leur temps à se restructurer sur le papier. Il faut espérer qu'elles se remettront à forer à l'avenir. Mais on ne peut prendre le risque d'attendre à l'infini si on ne veut pas se retrouver, dans le bassin sédimentaire de l'ouest, face à une situation comme celle qui règne aux États-Unis, où l'on ne fait plus environ que 20 p. 100 des forages qui se faisaient ces dernières années? Tout ne reviendra pas comme avant. Si les grosses sociétés continuent à se retirer du Bassin sédimentaire de l'ouest, nous allons avoir un gros problème sur les bras.

La perte pour l'ACEPAC, selon les chiffres que l'on m'a donnés, entraînera la perte de 3,500 emplois et on me dit que 1,700 emplois supplémentaires disparaîtront en raison de l'impôt sur les grandes sociétés. Ce n'est pas là un régime fiscal propre à fournir des incitations et à encourager l'activité dans le Bassin sédimentaire de l'ouest. Si cette situation se produisait dans tout autre secteur du pays que celui du pétrole et s'il fallait dire aux gens que 5,000 emplois vont disparaître cette année par rapport à l'année dernière, il y aurait des manifestations. Parce qu'il s'agit des milieux du pétrole et du gaz, les gens semblent s'en désintéresser, ce qui n'empêche pas moins qu'il y aura 5,000 emplois de moins cette année par rapport à l'année dernière, alors qu'il y avait 171 tours de forage en activité, ce qui n'est pas formidable, loin de là, mais ce qui reste supérieur à ce que nous aurons cette année.

M. Epp: Le PCEEMV s'adressait à l'APIC et à l'ACEPAC et je pense, avec les meilleures intentions du monde que l'observation faite par moi-même et par l'honorable député est légitime.

Sur la question des fusions, on n'a fait le même genre de critique soit, en l'occurrence, que les fusions et que les sommes d'argent qui y sont consacrées ne créent aucune activité. Je dois dire cependant à l'honorable député que bien que les fusions doivent être approuvées par Consommation et Corporations Canada et par Investissement Canada, et il n'appartient pas au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, sauf pour les besoins de la réglementation, d'exercer un contrôle sur les fusions, et je m'en garderai bien.

En ce qui concerne les autres activités qui s'exercent dans le secteur pétrolier et gazier, je répondrais à l'honorable député, sans aucun parti pris: prenez le cas, par exemple, des demandes faites en ce moment dans le secteur du gaz; jetez un coup d'oeil sur les audiences de l'ONÉ en ce qui a trait aux licences d'exportation de la production des régions pionnières, de la mer de Beaufort; considérez le grand nombre de demandes qui nous sont présentées pour élargir la production de gaz. Personne ne remet en doute, lorsque je parle avec des hommes et des femmes qui travaillent dans le domaine du pétrole et du gaz, que l'on va tirer en proportion davantage d'argent du gaz que jamais auparavant. Seul l'avenir nous le

[Text]

So one has to look at the entire industry, including price, as against a single program, even though I know that in a legislative sense that is what we do.

The Chairman: Committee and Mr. Minister, we are in your hands. It is past 5 p.m. Mr. Harvey has indicated that he would like to raise another question or two—

Mr. Epp: My time is that of the committee; if they want to have other questions then I will try to answer them.

The Chairman: Is it agreed, committee, and if so, do you want to put some limits on the time you are going to spend here?

Mr. MacDougall: I suggest 5.30 p.m.

Mr. Harvey: I just have a couple more questions.

The Chairman: All right then, we will make the maximum 5.30 p.m. unless we run out of questioners.

Mr. Harvey: I have followed your comments about the gas industry with some interest. Even though substantial volumes of gas are currently up for approval for export and other delivery and this will doubtless create a large new market for gas that in the servicing will slosh some money back up the line to the producers, I am being told that this will not spur the exploration and development of new wells as much as it will the simple draining of the wells now discovered. It may spur an expansion of the pipeline network, but at current prices the money just will not be there to finance the new exploration that you might otherwise expect if, for example, the price were double what it is now—and further, that nothing is really driving that price up now.

• 1705

So I am wondering if the minister would agree that perhaps even though we are facing greatly increased sales of gas, that cannot—in the short-term, at least—be held out as positive in terms of spurring furthering exploration.

Mr. Epp: I think there is another point that has to be made, Mr. Harvey. As you know, the National Energy Plan and others, such as the Council of Concerned Canadians, have argued the hoarding principle for years. I think if one looks at the energy options for the 21st century, the Kierans group takes a very different approach. I happen to accept that approach—that is, by hoarding you do not increase supply. You increase supply

[Translation]

confirmera, mais le nombre de demandes et l'activité débordante enregistrée dans le secteur du gaz nous le font penser.

Il nous faut donc considérer l'ensemble de l'industrie, y compris en ce qui a trait au prix, par opposition à un programme unique, même si je sais bien que d'un point de vue législatif c'est en réalité ce que nous faisons.

Le président: Messieurs les membres du Comité, monsieur le ministre, c'est à vous de décider. Il est plus de 17 heures. M. Harvey nous a indiqué qu'il aimerait poser encore une ou deux questions. . .

M. Epp: J'ai tout mon temps; si les membres du Comité désirent me poser d'autres questions, je m'efforcerai d'y répondre.

Le président: Êtes-vous d'accord pour continuer, messieurs les membres du Comité et, dans l'affirmative, voulez-vous limiter la durée de nos délibérations?

M. MacDougall: Je propose 17h30.

M. Harvey: J'ai juste une ou deux questions à poser.

Le président: Très bien, nous fixerons la limite à 17h30, ou avant si nous n'avons plus personne pour poser des questions.

M. Harvey: J'ai relevé avec intérêt vos commentaires au sujet de l'industrie du gaz. Même si l'on est sur le point d'autoriser l'exportation ou la vente d'une façon quelconque de quantités non négligeables de gaz et qu'il en résultera sans aucun doute la création d'un nouveau marché du gaz dont l'exploitation rapportera au bout du compte une certaine quantité d'argent aux producteurs, on me dit que cette situation n'encouragera pas vraiment l'exploration et la mise en valeur de nouveaux puits et que l'on se contentera de tirer partie des puits déjà découverts. Il est possible que cette situation entraîne un développement du réseau des oléoducs et des gazoducs mais, compte tenu du prix en vigueur à l'heure actuelle, elle ne rapportera tout simplement pas suffisamment d'argent pour financer les nouvelles activités d'exploration auxquelles on pourrait s'attendre si, par exemple, le prix était le double de ce qu'il est actuellement et, en outre, que rien à l'heure actuelle ne favorise un redressement des prix pratiqués.

Est-ce que le ministre est d'accord avec moi pour dire que même si nous allons enregistrer une forte augmentation de nos ventes de gaz, cette situation ne peut pas—du moins à court terme être considérée comme positive du point de vue de l'exploration?

M. Epp: J'estime qu'il y a un autre point qu'il nous faut souligner, monsieur Harvey. Vous savez bien que les responsables du programme énergétique national et d'autres, tels que le Council of Concerned Canadians, défendent le principe de l'accumulation des réserves depuis des années. Je pense, si vous examinez les options énergétiques du 21^{ème} siècle, que le groupe Kierans adopte un point de vue tout à fait différent. Il se trouve

[Texte]

by getting cashflow, and there have been two ways in which you have been able to get cashflow in Canada: it has been either market-driven or very high government incentives, or a combination of both.

I am simply saying that the government, both in terms of its deficit and in terms of the price of energy and the opportunities that exist, has made that decision. If you are looking at even more positive cashflow and more exploration, one can make that argument, and I understand where you are coming from. But I think the government has to make those choices and those decisions because of its fiscal framework, and we have done that.

Mr. Harvey: But you would agree that under the current price regime those increased sales will in all likelihood not result in new explorations.

Mr. Epp: I cannot answer that. I go back to the \$2.7 billion figure, which I gave you earlier: that is new, and that is activity. I think the question is of degree of activity, and I think maybe that is where we part in terms of our interpretation.

Mr. Harvey: Okay. This is my last question then. Despite what many would consider the commendable emphasis on a market-driven energy sector, I was wondering if there are any contingency plans within the department in the event that the price of oil and consequently the pegged price of gas does not even stay at a current level, but slips back to the \$15 to \$16 to \$17 a barrel region, with the consequent well-known effects that will have both in the Western Sedimentary Basin and on the megaprojects and virtually everywhere else, if those working in the patch may not perhaps be offered some solace in the form of the possibility of future support should the need be demonstrable.

Mr. Epp: I believe that if one takes a look at the market projections for at least the short-term, some of those consequences will not be there. The price of energy has firmed up somewhat, and there is a plan in place. In fact we looked at that and put it in place even before the projected contingency might arise that the hon. member so fears.

Mr. Harvey: And that is it then.

Mr. Epp: It is more than that is it: that is what is in place.

Mrs. Marleau: I will refer again to CEDIP, as we keep bringing it up. I am sure you know and I am sure my colleague across the way is also aware that it certainly is not a very effective program in the mining field. It is certainly not as effective as the previous flow-through shares scheme was in terms of development and so on. So I do not know that it will take the place of CEDIP.

[Traduction]

que je suis d'accord avec les membres de ce groupe pour dire qu'en accumulant les réserves on n'augmente pas l'offre. On fait progresser l'offre en augmentant les liquidités et il n'y a que deux façons de faire progresser les liquidités au Canada: soit par le jeu des forces du marché, soit en obtenant de fortes incitations gouvernementales; à moins de faire appel à un mélange des deux.

Je dis simplement que le gouvernement, en considérant à la fois le déficit, le prix de l'énergie et les possibilités offertes, a pris ce genre de décision. On peut toujours vouloir davantage de liquidités et davantage d'activités d'exploration, on peut soutenir cette thèse et je sais bien quelle est votre ligne de pensée. Toutefois, je considère que le gouvernement a fait ses choix et a pris ses décisions en raison de ses impératifs budgétaires; c'est ça que nous avons fait.

M. Harvey: Mais vous direz comme moi qu'en vertu du régime actuel des prix, cette progression des ventes n'entraînera probablement pas de nouvelles activités d'exploration.

M. Epp: Je ne peux pas vous répondre. J'en reviens au chiffre de 2.7 milliards de dollars que je vous ai donné précédemment; voilà qui est nouveau et voilà qui représente des activités. Je pense que la question porte sur le degré d'activités en cause et c'est là, à mon avis, que nos interprétations divergent.

M. Harvey: Très bien. Je vous pose alors une dernière question. Même si d'aucuns considèrent qu'il est bon de faire confiance au jeu des forces du marché dans le secteur de l'énergie, je me demande si le ministère a arrêté les mesures d'urgence au cas où le prix du pétrole et, par conséquent, le prix établi pour le gaz, ne reste pas à son niveau actuel, mais revient au niveau des 15, 16 ou 17\$ le baril, avec toutes les conséquences, que nous connaissons bien, que cela suppose pour le bassin sédimentaire de l'Ouest, pour les mégaprojets et pour pratiquement l'ensemble du secteur pétrolier et gazier, si les intervenants du secteur ne reçoivent pas certaines garanties de soutien à l'avenir au cas où le besoin s'en ferait sentir.

M. Epp: J'estime que les prévisions faites au sujet du marché, du moins à court terme, écartent un certain nombre de ces conséquences. Le prix de l'énergie s'est quelque peu raffermi et un programme est en place. D'ailleurs, nous y avons veillé et nous l'avons mis en place avant même que se produise la situation d'urgence que semble particulièrement craindre l'honorable député.

M. Harvey: Tout est dit, alors.

M. Epp: Tout est dit et bien plus que cela: tout est en place.

Mme Marleau: J'aimerais que l'on reparle du PSEEMC, puisqu'il revient constamment dans nos conversations. Vous n'ignorez pas, j'en suis persuadé, et je suis sûr aussi que mon collègue en face le sait bien, que ce programme n'est certainement pas très efficace dans le secteur des mines. De toute évidence, il n'est pas aussi efficace que l'ancien mécanisme des actions accréditives

[Text]

You made a statement a little earlier that led me to believe that the budget is struck and then it is only after the decision is taken that any long-term implications are looked into, almost as a mechanism of justifying the cut-back. You said you obviously did not know that this program was going to be cut at the beginning of April, but they must have consulted you at some point so that at least there would have been some feedback.

Mr. Epp: Why would you make that statement?

Mrs. Marleau: It would seem to me that you could not cut—

Mr. Epp: It would seem to you, or do you know?

Mrs. Marleau: No, I do not know, but this is what you said. You said something to the effect that there were no assessments prior to the budget, or at least that is what I understood.

Mr. Epp: I said that I was not aware of it.

Mrs. Marleau: You were not aware of it, yes. And if you were not aware of them and you are the minister, it would surprise me that the decision is taken without any consultation as to the long-term effects. I am a new member here. Is that what usually happens? Are decisions taken and then afterwards assessments made as to the long-term repercussions of these decisions?

• 1710

Mr. Epp: The hon. member has said CEIP would not be as effective as CEDIP. If she is referring to its being demand-driven to the same degree, we do not expect to have the same costs in CEIP as we do in CEDIP. She is right about that, if that is her baseline for that evaluation. I do say to the hon. member that CEIP did not have the same positive response as CEDIP, but as CEDIP is now being terminated, our early indications are that people are taking a much more serious look at CEIP. Time will tell whether or not it is as effective.

About the budget, I am trying to be as forthright as I can. There are different ways of doing budgets. For example, let us go back to the Leader of the Opposition in the Senate. Mr. MacEachen had a budget. There were so many changes to it you did not recognize it from the original to what was eventually passed. If there was consultation, I am sure nobody would have dared say there was, for fear he would have been accused of being part of that budget.

There are generally two areas in a budget. There is no question Mr. Wilson consulted on a number of issues much more with his colleagues prior to tabling his budget

[Translation]

dans des secteurs tels que la mise en valeur, par exemple. Donc, je ne sais pas s'il prendra la place du PCEEMV.

Vous avez fait une observation un peu plus tôt qui m'a laissé entendre que le budget est coulé dans le bronze et que ce n'est qu'une fois que la décision est prise que l'on peut ensuite envisager les conséquences à long terme, ce qui revient presque à instituer un mécanisme destiné à justifier les réductions budgétaires. Vous nous dites que vous ne saviez certainement pas que ce programme allait subir des réductions budgétaires au début avril, mais il faut bien que l'on vous ait consulté à un moment ou à un autre pour connaître au moins vos réactions.

M. Epp: Sur quoi se fonde cette déclaration?

Mme Marleau: Il me semble que l'on ne peut pas comprimer. . .

M. Epp: Il vous semble ou vous le savez?

Mme Marleau: Non, je n'en sais rien, mais ce que vous nous avez dit. Vous avez fait une observation qui semblait vouloir dire qu'aucune évaluation n'avait été faite avant le budget, ou du moins c'est ce que j'ai compris.

M. Epp: J'ai dit que je n'étais pas au courant.

Mme Marleau: Oui, que vous n'étiez pas au courant. Donc, si vous n'étiez pas au courant alors que vous êtes le ministre, je suis surprise que cette décision ait été prise sans qu'aucune consultation n'ait eu lieu sur ses conséquences à long terme. Je suis une nouvelle élue. Est-ce que ce n'est pas généralement ainsi? Prend-t-on d'abord les décisions pour ensuite évaluer les repercussions à long terme de ces décisions?

M. Epp: L'honorable député a déclaré que le PSEMC ne serait pas aussi efficace que le PCEEMV. Si elle fait allusion au fait qu'il est axé de la même manière sur le marché, nous ne nous attendons pas aux mêmes coûts avec le PSEMC qu'avec le PCEEMV. Elle a raison sur ce point, si c'est là sa base d'évaluation. Je dois dire à l'honorable députée que le PSEMC n'a pas reçu un accueil aussi positif que le PCEEMV mais, comme ce dernier est maintenant terminé, nous avons de premières indications selon lesquelles les gens commencent à regarder plus attentivement le PSEMC. L'avenir nous dira s'il est aussi efficace.

En ce qui a trait au budget, je m'efforce de vous répondre de manière aussi directe que possible. Il y a plusieurs façons de faire un budget. Prenons le cas, par exemple, du chef de l'opposition au Sénat. M. MacEachen a présenté un budget. Les changements apportés ont été si nombreux qu'il était impossible de reconnaître l'original à partir du texte qui a finalement été adopté. S'il y a eu des consultations, je suis certain que personne n'a voulu l'avouer de peur d'être accusé d'avoir pris part à l'élaboration de ce budget.

Il y a généralement deux choses dans un budget. Il est indéniable que M. Wilson a davantage consulté ses collègues sur un certain nombre de questions avant de

[Texte]

than for example was my experience in 1979. Generally, what has been the case around here is that Cabinet ministers are told of a budget either minutes or hours before the budget is tabled. That has been the process in the British parliamentary sense. It is on that basis that the minister has had that full responsibility for weeks.

If I can be given any editorial licence, I personally think it is an approach that has outlived its usefulness. For a person who cut his teeth in a municipal council, where we bashed budgets around and there was a lot of debate in our papers over what would survive and what would not survive, I think it was a healthy exercise. There are obviously some things one could not do in the same way in a national budget because of markets. But apart from that I think there could be a lot more opening in the budgetary process.

There are two examples in the budgetary process that happened in this budget. I think there has been more openness on the part of the Minister of Finance and his colleagues. Those areas which were seen as directly financial issues, as CEDIP was, or—and Mr. MacLellan would recall this—what they call a “draw” on the finance department, such as this item, are not discussed with the minister, because the argument could be made, obviously, that they are financial issues more than departmental issues. There were other areas where we had an expenditure review committee, which we did not have before. We had an expenditure review committee that met with ministers and where there were programs; where, in other words, I had an A-base, and I had to defend the A-base, or various programs on that A-base, against possible changes in a budget. Those were discussed. At least they were discussed with me; I cannot speak for all my colleagues.

I am being very forthright. That is exactly what happened. But on the CEDIP program, which was a direct drain on the financial... which was a cost to the Department of Finance, to the Consolidated Revenue Fund, there was no discussion point with ministers, because it was a finance-driven program, as against, for example, the CREO, where I took direct responsibility for what final decisions were going to be made.

Mrs. Marleau: This is not solely a finance impact. Obviously the \$80 million has some direct impact, but the impact on the industry is very much there, and the

[Traduction]

déposer son budget que ce qui a été le cas, par exemple, si j'en crois mon expérience, lors du budget de 1979. De manière générale, ce qui arrive dans un tel cas, c'est que les ministres du cabinet ne sont informés du budget que quelques minutes ou quelques heures avant le dépôt de ce budget. C'est la façon de procéder au sens où l'entend la procédure parlementaire britannique. C'est en fonction de cela que le ministre a été pleinement responsable pendant des semaines.

Si je peux me permettre d'épiloguer, je considère personnellement que cette méthode n'a plus son utilité. Pour quelqu'un qui s'est fait les dents sur les budgets des conseils municipaux, où les budgets sont annoncés à la cantonnade et font l'objet de nombreux débats dans les journaux, qui se perdent en conjectures sur les mesures qui vont être conservées et celles qui vont disparaître, je pense que c'est un exercice très sain. Bien évidemment, il y a un certain nombre de choses qu'on ne peut pas faire de la même manière dans un budget national en raison de la présence des marchés. Mais, ceci mis à part, je considère qu'il faudrait faire preuve d'un esprit d'ouverture bien plus grand dans le cadre de nos procédures budgétaires.

Il y a deux cas dans ce budget qui illustrent le fonctionnement de la procédure budgétaire. Je pense qu'il y a eu un esprit d'ouverture bien plus grand de la part du ministre des Finances et de ses collègues. Les questions qui ont trait directement à des intérêts financiers, ce qui était le cas du PCEEMV ou encore, comme s'en souvient certainement M. MacLellan, tout ce qui est considéré comme une «ressource prélevée» sur le ministère des Finances, ce qui est le cas de ce poste budgétaire, ne font pas l'objet de discussions avec le ministre, parce que l'on pourrait dire bien évidemment qu'il s'agit de questions financières bien davantage que de questions ministérielles. Dans d'autres secteurs, nous avons un comité d'examen des dépenses, ce que nous n'avions pas auparavant. Notre comité d'examen des dépenses s'est réuni avec les ministres et a discuté des programmes; autrement dit, j'avais un budget de référence et je devais le défendre, défendre les différents programmes qui s'y trouvaient en prévision de changements éventuels apportés par le budget. Tout cela fait l'objet de discussions, du moins avec moi, je ne peux pas parler au nom de mes collègues.

Je vous parle très franchement; c'est exactement comme cela que les choses se sont passées. Toutefois, en ce qui concerne le programme PCEEMV, qui impliquait directement les sorties d'argent... qui entraînaient des coûts pour le ministère des Finances, pour le Trésor, aucune discussion n'a eu lieu avec les ministres, parce qu'il s'agissait d'un programme de type financier, par opposition, par exemple, à des programmes comme celui des bureaux régionaux des économies d'énergie et des énergies renouvelables, pour lesquelles j'ai assumé directement la responsabilité des décisions qui allaient être prises en définitive.

Mme Marleau: Il n'y a pas seulement des répercussions sur les finances. Bien évidemment, il y a les répercussions directes des 80 millions de dollars, mais il ne faut pas non

[Text]

impact on the workers and the oilfield and the oil patch is very much there in terms of jobs. I would have hoped they would consult with you a little more closely, because obviously your feelings were that it was needed. I have an article here before me from April 6, and even at that time you were repeating offers to discuss industry requests for tax incentives to lure investors back to drilling plays in months to come. I am wondering whether you are still open to this kind of thing. Are you still willing to sit down with the industry and discuss perhaps other ways of helping the industry in the oil patch, especially the small developers?

[Translation]

plus oublier les conséquences sur l'industrie, sur les travailleurs et sur les milieux pétroliers, du point de vue des emplois. J'aurais aimé qu'on vous ait davantage consulté, car de toute évidence vous pensez que de telles consultations étaient nécessaires. J'ai ici devant moi un article du 6 avril et, même à cette époque, vous réitériez vos offres de discussion avec l'industrie qui vous demandait de mettre en place des incitations fiscales pour ramener les investisseurs vers les projets de forage dans les mois à venir. Je me demande si vous êtes encore favorable à ce type de projet. Êtes-vous prêt à vous asseoir à la table de discussion avec les membres de l'industrie pour trouver de nouveaux moyens d'aider les entreprises du secteur pétrolier, tout particulièrement les petites entreprises.

- 1715

Mr. Epp: Mr. Chairman, if the hon. member is asking me if I presently sit down with the industry, the answer is yes. If she is asking me if I intend to continue that, the answer is yes. If she is asking me if I have a mandate from the government to spend money on incentives at the present time, that mandate is there. It is called CEIP.

M. Epp: Monsieur le président, si l'honorable députée me demande si des discussions sont en cours avec les membres de l'industrie, la réponse est oui. Si elle me demande si j'ai l'intention de continuer, la réponse est oui. Si elle me demande si je suis habilité à l'heure actuelle par le gouvernement à verser de l'argent en guise d'incitation, je lui réponds que j'en ai le mandat. Ce mandat s'appelle le PSEMC.

Mr. MacLellan: I must say, Mr. Chairman, that I completely despair at the attitude of the government. I think the minister should know we are not talking only about CEIP here; we are talking about the whole fiscal regime that is applicable to the Western Sedimentary Basin.

M. MacLellan: Je dois avouer, monsieur le président, que je suis complètement découragé par l'attitude du gouvernement. Il me semble que le ministre devrait savoir que nous ne parlons pas ici uniquement du PSEMC; nous parlons de l'ensemble du régime fiscal qui s'applique au bassin sédimentaire de l'ouest.

If there were something else besides CEDIP, there would not be the crisis that exists right now. We are talking about a crisis, because what is at stake here is not some companies going under, but the actual success in the future of the Western Sedimentary Basin as a source of oil and gas in the future and a major source of employment. Whether we need funding here or not must be determined upon what we consider the future of that very vital area to be.

S'il y avait autre chose que le PCEEMV, nous ne serions pas plongés dans la crise qui règne à l'heure actuelle. Nous parlons de crise parce que ce n'est pas simplement la faillite de quelques entreprises qui est en jeu, mais l'avenir même du bassin sédimentaire de l'ouest en tant que source d'énergie pétrolière et gazière à l'avenir et en tant que gros employeur. La nécessité de tel ou tel crédit doit être fonction de l'avenir que l'on réserve à cette région essentielle.

The major companies are not drilling because they are in other activities. It is paramount that the government recognize this and protect the activity that exists there. The activity now could be provided only by the smaller companies, who are having a very difficult time in raising funding because of the difficulty that existed in the early 1980s when so many banks were so highly leveraged in the oil and gas industry and were left with a good deal of money owing to them.

Les grosses entreprises ne font pas de forage parce qu'elles sont actives dans d'autres domaines. Il est de la première importance que le gouvernement en tienne compte et protège les activités actuelles. Ces activités ne peuvent être assurées uniquement par les petites entreprises qui ont des difficultés à trouver des fonds en raison de la situation qui a régné au début des années 1980, période au cours de laquelle nombre de banques se sont tellement impliquées dans l'exploitation pétrolière et gazière qu'elles en sont venues à perdre beaucoup d'argent.

Now, the minister says there are other opportunities and he talks about the budget of 1981, about lack of consultation. Well, in this budget they brought in what is called a large corporations tax, and I want to refer to a letter dated May 9 from the Small Explorers and Producers Association of Canada to the Minister of Finance, of which the Minister of Energy has a copy. On

Aujourd'hui, le ministre nous affirme qu'il y a d'autres possibilités et il nous parle du budget 1981, du manque de consultation. Voilà qu'on nous propose maintenant dans le nouveau budget un impôt appelé impôt sur les grosses sociétés et je voudrais me reporter à ce propos à une lettre datée du 9 mai, qui a été envoyée au ministre des Finances par la Small Explorers and Producers

[Texte]

page 2 it says that the budget also introduces, without consultation, a large corporations tax to be levied on corporate capital employed in Canada. There was not any consultation with the small companies on this large corporations tax.

The minister also talked about what the National Energy Program did. I want to read from this letter, where it says what this large corporations tax is:

It is really a tax on assets, productive or not, and is more oppressive than the hated tax on revenue, the PGRT under the National Energy Program.

That is how draconian the smaller companies see this large corporations tax. The government did not realize small oil and gas companies were going to be capitalized to the tune of more than \$10 million. They had to be. A corporation in the oil and gas industry that is not capitalized to at least \$25 million is in difficulty. So they completely misread the situation.

The minister says he does not know what the activity is going to be under CEIP. Well, the minister should know because it is obvious that the oil patch is not going to use CEIP because of the exploration definition clause. The exploration definition clause is retroactive so that a company can drill a well, apply for funding and get the funding; then because of a well that is later drilled, that whole determination of whether or not they get the funding for it is reversed and they have to pay back the money they received with interest.

So how many oil and gas companies are going to take the chance that the money they get is going to be paid back with interest? Mr. Chairman, you know that the oil and gas companies put the money back into the oil patch. They do not put it in the bank and wait to see what the outcome is going to be. When they get the money, they use it, and that is the advantage for the smaller companies particularly.

Mr. Chairman, this is a no-win situation here in the conventional oil and gas sector that is being perpetuated by this government. I think it is very unfortunate that you have to take CEDIP along with the other problems that have been thrown at these companies.

The drillers will tell you they have to have 60% activity to break even. In this second quarter they are going to have 20%. It is a very bleak situation, and yet the government continues to cut the knees out from under

[Traduction]

Association of Canada, et dont le ministre de l'Énergie a une copie. A la page 2 on dit que le budget introduit par ailleurs, sans aucune consultation, un impôt sur les grosses sociétés devant être appliqué aux capitaux d'entreprises employées au Canada. Aucune consultation n'a été menée auprès des petites entreprises au sujet de cette impôt sur les grosses sociétés.

Le ministre nous a parlé aussi de ce qu'a fait le programme énergétique national. J'aimerais vous lire dans cette lettre le passage qui nous dit en quoi consiste cet impôt sur les grosses sociétés:

Il s'agit en fait d'une taxe sur les éléments d'actifs, productifs ou non, et elle est plus lourde encore que la taxe sur les recettes pétrolière et gazière, de sinistre mémoire que l'on a connue dans le cadre du programme énergétique national.

Voilà à quel point cet impôt sur les grosses sociétés est jugé draconien par les petites entreprises. Le gouvernement ne s'est pas rendu compte que les sociétés pétrolières et gazières étaient capitalisées à plus de 10 millions de dollars. Il ne pouvait en être autrement. Une société du secteur du pétrole et du gaz qui n'a pas un capital d'au moins 25 millions de dollars est en difficulté. Il s'est donc totalement trompé sur la situation.

Le ministre nous dit qu'il ne sait pas quelles sont les activités qui seront générées par le PSEMC. Il faudrait que le ministre le sache parce qu'il évident que le milieu pétrolier n'aura pas recours au PSEMC en raison de la clause ayant trait à la définition de l'exploration. Cette clause ayant trait à la définition de l'exploration et de l'application rétroactive de sorte qu'une entreprise qui fore un puits, qui demande un financement et qui l'obtient peut très bien s'apercevoir, après avoir effectué le forage, que l'on est revenu sur la décision d'accorder les crédits et se voir obligé de rembourser l'argent qu'elle a touché, plus les intérêts.

Combien de sociétés pétrolières et gazières vont-elles courir le risque de demander des crédits qu'il leur faudra peut-être rembourser avec intérêt? Monsieur le président, vous savez bien que les sociétés pétrolières et gazières remettent l'argent qu'elles gagnent dans l'exploitation pétrolière. Elles ne le mettent pas en banque en attendant de savoir ce que ça va donner. Lorsqu'elles ont l'argent, elles l'utilisent et c'est là un avantage, surtout pour les petites entreprises.

Monsieur le président, les conditions mises en place ce gouvernement dans le secteur classique de l'exploitation du gaz et du pétrole sont devenues invivables. J'estime qu'il est bien dommage que vous ayez supprimé le PCEEMV en plus d'ajouter à toutes les difficultés auxquelles doit faire face ces entreprises.

Les entreprises de forage vous diront qu'il leur faut tourner à 60 p. 100 de leur capacité pour rentrer dans leurs frais. Au cours de ce second trimestre, elles vont tourner à 20 p. 100. La conjoncture est catastrophique et

[Text]

them. I would ask the minister not to leave it like this, because it is a very serious situation.

[Translation]

pourtant le gouvernement continue à leur couper les ailes. Je demande au ministre de ne pas laisser les choses dans cet état parce que la situation est grave.

• 1720

Mr. Epp: First of all, Mr. Chairman, not to quibble, CEIP is not retroactive. It is the Income Tax Act.

M. Epp: Tout d'abord, monsieur le président, sans vouloir argumenter, je dois dire que le PSEMC n'est pas rétroactif. C'est la loi de l'impôt sur le revenu.

Mr. MacLellan: It is the Income Tax Act, but under this explorations definition clause it triggers the retroactivity.

M. MacLellan: C'est la loi de l'impôt sur le revenu mais en vertu de cette clause ayant trait à la définition de l'exploration, la rétroactivité joue.

Mr. Epp: Yes, but let us keep it straight. CEIP is not retroactive, first of all. I know that you would like to make that argument and you have also taken that argument.

M. Epp: Oui, mais il faut que les choses soient claires. Le PSEMC n'est pas rétroactif, un point c'est tout. Je sais bien que vous aimeriez soutenir cette thèse et vous l'avez déjà soutenue.

Mr. MacLellan: That is the result of the exploration definition clause.

M. MacLellan: Ce sont les conséquences de la clause ayant trait à la définition de l'exploration.

Mr. Epp: You have bought the argument right down the line. That is what has happened. The question remains whether there are going to be changes. I cannot project those. Those questions I think are more appropriately asked of the Minister of Finance.

M. Epp: Vous avez mené la démonstration à son terme. C'est ce qui s'est passé. Il reste à savoir s'il y aura des changements. Je ne peux pas les prévoir. Je pense qu'il serait préférable de poser ce genre de question au ministre des Finances.

Mr. MacLellan: It is a package that affects the bill we are discussing, and the minister is a member of the government. The question has been posed before—

M. MacLellan: C'est un ensemble qui touche le projet de loi dont nous discutons et le ministre fait partie du gouvernement. La question a déjà été posée. . .

Mr. Epp: It does not affect the bill, with respect.

M. Epp: Je m'excuse, mais il ne touche pas le projet de loi.

Mr. MacLellan: No, it does not affect the bill, but it affects the result. If you are going to have a CEIP program with an exploration definition clause that triggers retroactivity, be it in the CEIP program or in the Income Tax Act, it still is a catch-22 for the oil and gas companies—which have been told they can rely on this. Then you are talking about the fiscal regime that is available in the oil patch. It is a very definite consideration here, although it is not a consideration of the bill itself.

M. MacLellan: Non, il ne le touche pas, mais il influe sur ses conséquences. A partir du moment où vous avez un programme PSEMC comportant une clause ayant trait à la définition de l'exploration qui déclenche la rétroactivité, que ce soit dans le cadre du programme du PSEMC ou de la loi de l'impôt sur le revenu, les sociétés pétrolières et gazières sont placées devant un dilemme impossible à résoudre alors qu'on leur avait donné des assurances. Vous nous parlez par ailleurs du régime fiscal s'appliquant aux entreprises du secteur pétrolier. Il y a là de toute évidence un point à prendre en considération ici, même s'il ne l'est pas dans le projet de loi lui-même.

If the minister and the government are taking away a program, then I think the oil and gas sector has every reason to question what is going to be put in its place and what exists. I am not going to dwell on it, and this is my final comment on this matter. I just want to say that we have to look at this broad picture and the harm being done.

A partir du moment où le ministre et son gouvernement suppriment un programme, je considère que les entreprises du gaz et du pétrole sont fondées à se demander ce qu'on va mettre à sa place et quels sont les programmes existants. Je ne veux pas m'étendre davantage là-dessus et là la dernière observation que je fais à ce sujet. Je veux simplement dire qu'il nous faut avoir une vue d'ensemble et tenir compte du préjudice causé.

Mr. Gustafson: I think the hon. member is referring to the 25% back-end. The small oil companies, especially in southern Saskatchewan, where most of the work is done by small companies, have a driven market, and they are really very concerned about the National Energy Policy and the 25% back-end.

M. Gustafson: Je pense que l'honorable député fait allusion à la rétrocession de 25 p. 100. Les petites entreprises pétrolières, tout particulièrement dans le sud de la Saskatchewan, où la plupart des activités sont le fait des petites entreprises, ont un marché axé sur la demande et sont inquiets face à la politique énergétique nationale et la rétrocession de 25 p. 100.

[Texte]

We have seen in Saskatchewan in particular the outflow of oil investment capital, mainly to Alberta, the minute government starts to take ownership. We have seen that on two occasions in the last 20 years—the minute the government lays hands on the company's assets, as was the case in the National Energy Policy. This is where the problem comes in. It is certainly not indirectly for income tax.

Mr. Harvey: That was an interesting comment about the government laying hands on the assets. It seems to me the large corporations' taxes... something like that. In any event, I was most interested to hear you say, Mr. Minister, that the mandate to spend money is there; it is called CEIP. Is there a budget for CEIP within the department? Where is the money coming from?

Mr. Epp: There is an appropriation for it, but it is a demand-driven program. I think the projected appropriation is \$210 million. I am not as hard-hearted as some of you try to make me out to be.

Mr. Harvey: I would never attempt any such thing.

Mr. Epp: I just try to lever more dollars out of the public expenditure.

Mr. Harvey: A commendable effort. If I may once again wander into the realm of the hypothetical, if the industry's objections to the provisions of the CEIP prove sufficiently compelling in the minds of you and your advisers, perhaps the money budgeted for CEIP might not be shifted, for example, to a program much more reminiscent of CEDIP, but with a lower cap.

Mr. Epp: Mr. Chairman, I cannot project that. Again, that is a hypothetical question. We are all realistic. When we take a look at some of the points others are making, especially in the mineral field, the price of gold is obviously driving much of that industry. There were concerns when the price of gold was higher and that other activity was not as great, especially in terms of reserves of base metals that were not being firmed up, especially into the mid-1990s. We are always doing this balancing act. I guess that is the nature of resource based industries. I am aware of that, but I do believe sincerely—and time will tell how accurate that is—that the CEDIP program, in terms of the present regime, can work. It is not as generous as CEDIP was. I have said that quite directly. We are not at \$10 oil any more. When I look at the \$2.7 billion annualized, I believe it is sufficient activity. In light of the government's financial reality, it is a realistic approach.

[Traduction]

Nous avons assisté en particulier en Saskatchewan au départ des capitaux placés dans le pétrole, surtout au profit de l'Alberta, à partir du moment où le gouvernement a commencé à s'emparer de la propriété. Nous l'avons vu à deux reprises au cours des 20 dernières années; à partir du moment où le gouvernement met la main sur les éléments d'actifs des entreprises, comme c'était le cas dans le cadre de la politique énergétique nationale. Voilà où se situe le problème. Ce n'est certainement pas indirectement au niveau de l'impôt sur le revenu.

M. Harvey: Voilà une observation intéressante au sujet de la main mise par le gouvernement sur les éléments d'actifs des sociétés. Il me semble que l'impôt sur les grosses sociétés... s'apparente à ça. Quoi qu'il en soit, j'ai été très heureux de vous entendre dire, monsieur le ministre, que le mandat de dépenser de l'argent existait et qu'il s'agissait du PSEMC. Y a-t-il un budget pour le PSEMC au sein du ministère? D'où vient l'argent?

M. Epp: Il y a une affectation budgétaire, mais c'est un programme axé sur la demande. Je pense que l'affectation budgétaire prévue est de 210 millions de dollars. Je ne suis pas aussi dur que certains d'entre vous le croient.

M. Harvey: Loin de moi cette pensée.

M. Epp: Je cherche tout simplement à trouver davantage d'argent pour les dépenses publiques.

M. Harvey: C'est tout à votre honneur. Si je peux m'aventurer sur le terrain des hypothèses, monsieur le ministre, en supposant que l'industrie s'oppose de manière suffisamment convaincante aux dispositions du PSEMC, à vos yeux et aux yeux de vos conseillers, est-il possible que les sommes prévues au titre du PSEMC soient consacrées, par exemple, à la mise en place d'un programme rappelant davantage le PCEEMV, mais avec un plafond moins élevé.

• 1725

M. Epp: Monsieur le président, je ne peux faire de telles prévisions. Là encore il s'agit de conjectures. Nous faisons tous preuve de réalisme. Lorsqu'on se penche sur ce que disent les autres, tout particulièrement dans le secteur minier, il est évident que le prix de l'or donne le ton à l'industrie. Il y a eu des inquiétudes lorsque le prix de l'or était plus élevé et que d'autres activités marchaient moins bien, tout particulièrement en ce qui a trait aux réserves de métaux de base qui n'étaient pas consolidées, surtout en ce qui concerne les prévisions pour le milieu des années 1990. Nous sommes tous en proie à cet effet de balancier. Je crois que cela caractérise les industries axées sur les ressources naturelles. J'en suis conscient mais je crois sincèrement, et l'avenir nous dira si j'ai raison, que le programme PSEMC est en mesure de faire ses preuves dans le régime actuel. Il n'est pas aussi généreux que l'était le PCEEMV. Je le dis bien franchement. Nous ne sommes plus à l'époque où le baril de pétrole coûtait 10\$. Je pense qu'un montant de 2,7 milliards de dollars par an doit générer suffisamment d'activités. Compte tenu des

[Text]

Mr. Harvey: Mr. Chairman, it is true we are no longer at \$10 oil, but it is equally true we are no longer at \$30 oil. It would seem to me that the only thing being driven by the price in the energy industry at the moment is very small producers out of business. That condition can only be ameliorated by public money of some sort from some source. To pretend the market by itself is going to somehow magically provide the money these companies need to get them through this period of pricing that continues to be inadequate to drive exploration and development is, at the very least, wishful thinking, and quite possibly more reasonably characterized as irresponsible.

Mr. Epp: The hon. member comes from Alberta. He might not fully support the government that the people of Alberta have so generously returned to office.

Mr. Harvey: An astute observation.

Mr. Epp: But I understand from them that they do not have any immediate plans for any new incentives. Earlier in this meeting the argument was put forward that it was going to have an especially negative impact on Alberta due to the activity in the oil and gas field resident in Alberta. I say with all candidness that I have not seen any indication from that province that at the moment or in the immediate future you are looking at any incentives either.

Mr. Harvey: On that point, Mr. Chairman, I believe you will also have seen that the Government of Alberta, and particularly its energy minister, are, publicly at least, greatly distressed at Bill C-19.

Mr. Epp: I have spoken to Mr. Orman as recently as the tail-end of last week. He expressed those concerns to me. I respect him for his views, as I do the hon. member's, but I think Mr. Orman also recognizes that the Government of Canada has a deficit issue it has to deal with.

Mr. Harvey: So his concerns as expressed were not sufficiently forcefully expressed to persuade the government to withdraw Bill C-19.

Mr. Epp: Mr. Orman is a very forceful person, and we deal directly with each other, as friends, colleagues and members who see the world very often from the same perspective.

Mr. Harvey: He loses this round.

Mr. Epp: He has provincial responsibilities, not national responsibilities, and we respect those.

[Translation]

impératifs financiers du gouvernement, c'est une attitude réaliste.

M. Harvey: Monsieur le président, il est vrai que le baril de pétrole n'est plus à 10\$, mais il est vrai aussi qu'il n'est plus à 30\$. Il me semble que les seuls intervenants du secteur de l'énergie qui dépendent des prix à l'heure actuelle soient les très petits producteurs qui ne travaillent plus. Cette situation ne peut être améliorée que par le versement de fonds publics, sous une forme ou sous une autre. Essayer de faire croire que le marché à lui seul va par magie fournir l'argent nécessaire à ces entreprises pour leur permettre de survivre au cours d'une période caractérisée par des prix qui ne permettent pas de mener à bien les projets d'exploration et de mise en valeur qui s'imposent n'est, dans le meilleur des cas, qu'un vœu pieux et, au pire, témoigne d'une attitude qu'on très bien qualifier d'irresponsable.

M. Epp: L'honorable député vient de l'Alberta. Il est possible qu'il n'appuie pas totalement le gouvernement que la population de l'Alberta vient si généreusement de reconduire au pouvoir.

M. Harvey: Bonne observation.

M. Epp: Toutefois, je n'ai pas entendu dire que l'Alberta envisageait dans l'immédiat de nouveaux programmes d'encouragement. Plus tôt, au cours de cette réunion, on a avancé l'argument que cela aurait des répercussions particulièrement négatives sur l'Alberta en raison de l'activité pétrolière et gazière en Alberta. Je vous dis bien franchement que rien n'indique que l'on envisage pour le moment ou dans un avenir rapproché un programme quelconque d'encouragement dans cette province.

M. Harvey: Puisque nous y sommes, monsieur le président, je pense que vous avez pu constater que le gouvernement de l'Alberta, et plus particulièrement son ministre de l'Énergie, est, du moins publiquement, très découragé par le projet de loi C-19.

M. Epp: J'ai parlé à M. Orman très récemment, vers la fin de la semaine dernière. Il m'a fait part de ses préoccupations. Je comprends son point de vue, comme je comprends celui de l'honorable député, mais je pense que M. Orman reconnaît de son côté que le gouvernement du Canada a un problème de déficit qu'il doit régler.

M. Harvey: Donc, il ne vous a pas fait part de ses préoccupations avec suffisamment de force pour persuader le gouvernement de retirer le projet de loi C-19.

M. Epp: M. Orman est très persuasif et nous abordons ensemble toutes les questions de manière directe, comme des amis, des collègues et des représentants qui voient souvent le monde du même point de vue.

M. Harvey: Cette fois-ci, il a perdu.

M. Epp: Il a des responsabilités provinciales, non des responsabilités nationales, et nous respectons son point de vue.

[Texte]

Mr. Gustafson: Mr. Harvey raised a question in my mind. Is it not true, though, that the smaller companies are in fact purchasing wells that are marginal—the lower producing wells—from the larger companies? Have you any statistics on that?

Mr. Epp: I would have to check those, Mr. Gustafson.

Mr. Gustafson: That seems to be the impact in the oil field, from my observation. I would like to know the answer to that.

Mr. Harvey: From CEDIP.

Mr. Gustafson: No, the lower producing well, say a marginal well. The average well in Saskatchewan produces 19 barrels. I think the average in Alberta is 61. Small companies are purchasing the lower, marginal wells. That is my observation, but I would like to know what the figures really are on that. Apparently it costs the bigger companies more to produce them, or they do not want to be bothered, whatever the case.

Mr. MacLellan: Certainly CEDIP and the large corporation tax are more relevant to this bill than the—

• 1730

Mr. Epp: It is a little interesting when I hear hon. members talk about the large corporation tax. I have been around here a number of years—some people would say too long—and I have heard the NDP and the Liberals... With all respect, they have been on their back legs so often saying that corporations do not pay their full share, and when, when, when is this government that is so business-oriented going finally to get its dues from its corporate friends? I find it interesting that the attitude is now suddenly that the large corporation tax is so draconian, so unbelievably terrible relative to the NEP, that we are seeing a change here that only a chameleon could in fact admire.

Mr. MacLellan: I do not think we need to say anything more about the incompetence of the government with respect to the large corporation tax than the fact that it applies to small corporations. They obviously did not know what a large corporation was.

Mr. Epp: Our friends are with the small.

Mr. MacLellan: This could be corrected if the government had the will.

The Chairman: We thank the minister for staying with us till 5.30 p.m.

This meeting stands adjourned until the call of the Chair.

[Traduction]

M. Gustafson: M. Harvey m'a fait penser à une chose. N'est-il pas vrai, pourtant, que les petites entreprises achètent en réalité des puits à la limite de la rentabilité—des puits dont la production est faible—aux grosses sociétés? Avez-vous des statistiques à ce sujet?

M. Epp: Il me faudra vérifier, monsieur Gustafson.

M. Gustafson: Il me semble que ce soit-là la situation dans le secteur du pétrole, d'après ce que j'ai pu observer. J'aimerais avoir une réponse.

M. Harvey: En ce qui concerne le PCEEMV.

M. Gustafson: Non, je parle des puits dont la production est faible, des puits peu rentables. En Saskatchewan, un puits produit en moyenne 19 barils. Je pense que la production pour l'Alberta est de 61 barils. Les petites entreprises achètent les petits puits dont la production est moindre. C'est ce que j'ai pu observer, mais j'aimerais avoir des chiffres précis à ce sujet. Apparemment, il semble qu'il en coûte davantage aux grosses sociétés de les mettre en production, ou bien elles ne veulent pas s'en donner la peine, je ne sais pas.

M. MacLellan: Sans aucun doute, le PCEEMV et l'impôt sur les grosses sociétés revêtent plus d'intérêt pour ce projet de loi que...

M. Epp: C'est intéressant d'entendre les honorables députés nous parler de l'impôt sur les grosses sociétés. Ça fait des années que je suis député—certains diront que ça fait bien trop longtemps—et j'ai eu tout le loisir d'entendre les membres du NPD et les Libéraux... Excusez-moi, mais je les ai vus se dresser si souvent sur leurs ergots pour nous dire que les sociétés étaient loin de payer leur juste part et pour exiger du gouvernement, si favorable aux grosses sociétés, de faire finalement payer ses amis du monde des affaires. Quelle surprise de voir aujourd'hui que l'on a changé de discours et que l'on considère que l'impôt sur les grosses sociétés est si draconien, si horrible comparativement à ce que prévoyait le PEN! Voilà une volte-face et un changement de ton digne d'un caméléon.

M. MacLellan: Je pense que tout a été dit de l'incompétence de ce gouvernement en ce qui a trait à l'impôt sur les grosses sociétés qu'il applique en fait aux petites sociétés. De toute évidence, il ne sait pas ce que c'est qu'une grosse société.

M. Epp: Nos amis aiment ce qui est petit.

M. MacLellan: Il serait possible de remédier à la situation si le gouvernement avait la volonté de le faire.

Le président: Nous remercions le ministre d'être resté parmi nous jusqu'à 17h30.

La séance est levée en attendant une nouvelle convocation par le président.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 2

Fascicule n° 2

Monday, June 19, 1989

Le lundi 19 juin 1989

Chairman: William Attewell

Président: William Attewell

*Minutes of Proceedings and Evidence of the
Legislative Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif
sur le*

BILL C-19

PROJET DE LOI C-19

**An Act to amend the Canadian Exploration
and Development Incentive Program Act**

**Loi modifiant la Loi sur le programme
canadien d'encouragement à l'exploration
et à la mise en valeur d'hydrocarbures**

RESPECTING:

CONCERNANT:

Order of Reference

Ordre de renvoi

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

LEGISLATIVE COMMITTEE ON BILL C-19

Chairman: William Attewell

Members

Yvon Côté
Len Gustafson
Ross Harvey
John MacDougall
Russell MacLellan
Diane Marleau
René Soetens—(7)

(Quorum 5)

G.A. Sandy Birch
Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-19

Président: William Attewell

Membres

Yvon Côté
Len Gustafson
Ross Harvey
John MacDougall
Russell MacLellan
Diane Marleau
René Soetens—(7)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité
G.A. Sandy Birch

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JUNE 19, 1989

(2)

[Text]

The Legislative Committee on Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act, met this day at 6:55 o'clock p.m., in Room 208 West Block, William Attewell, presiding.

Members present: Yvon Côté, Len Gustafson, Ross Harvey, John MacDougall, Russell MacLellan, Diane Marleau, René Soetens.

Witnesses: From the Small Explorers and Producers Association of Canada: Paul M. Gagnon, Director of Small Explorers and Producers Association of Canada, President of Joli Fou Petroleums Ltd; Robert E. McLennan, Director of Small Explorers and Producers Association of Canada, President of R.E. McLennan and Associates Ltd.

William Attewell announced his appointment as Chairman of the Committee in replacement of Girve Fretz, pursuant to Standing Order 113.

The Committee resumed consideration of Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (*See Minutes of Proceedings, Monday, June 12, 1989, Issue No. 1*).

The witnesses from the Small Explorers and Producers Association of Canada made statements and answered questions.

Pursuant to Standing Order 113(4), the Chairman designated René Soetens as acting Chairman at the next meeting of the Committee.

Ross Harvey moved.—That the Minister of Finance be called as a witness before the Committee.

After debate, the question being put on the motion it was negatived on the following division:

YEAS

Ross Harvey
Russell MacLellan

Diane Marleau—(3)

NAYS

Yvon Côté
Len Gustafson

John MacDougall
René Soetens—(4)

At 8:32 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

G.A. Sandy Birch
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 19 JUIN 1989

(2)

[Traduction]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, se réunit aujourd'hui à 18h55, à la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de William Attewell.

Membres du Comité présents: Yvon Côté, Len Gustafson, Ross Harvey, John MacDougall, Russell MacLellan, Diane Marleau, René Soetens.

Témoins: De Small Explorers and Producers Association of Canada: Paul M. Gagnon, directeur de Small Explorers and Producers Association of Canada, président de Joli Fou Petroleums Ltd.; Robert E. McLennan, directeur de Small Explorers and Producers Association of Canada, président de R.E. McLennan and Associates Ltd.

William Attewell annonce qu'en conformité de l'article 113 du Règlement, il a été désigné pour remplacer Girve Fretz, président du Comité.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures. (*Voir les Procès-verbaux du lundi 12 juin 1989, fascicule n° 1*).

Les représentants de Small Explorers and Producers Association of Canada font des exposés et répondent aux questions.

En conformité du paragraphe 113(4) du Règlement, le président désigne René Soetens comme président suppléant pour la prochaine réunion du Comité.

Ross Harvey propose.—Que le ministre des Finances soit invité à venir témoigner devant le Comité.

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée:

POUR

Ross Harvey
Russell MacLellan

Diane Marleau—(3)

CONTRE

Yvon Côté
Len Gustafson

John MacDougall
René Soetens—(4)

À 20h32, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Comité
G.A. Sandy Birch

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Monday, June 19, 1989

• 1855

The Chairman: I would like to begin with a letter from the Deputy Speaker addressed to me:

Dear Colleague: Pursuant to Standing Order 113, this is to confirm your appointment as Chairman of the Legislative Committee on Bill C-19. An Act to Amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act, in replacement of Mr. Fretz.

We are, as was arranged at the last meeting, resuming our study of Bill C-19. Tonight we have two witnesses, Mr. Paul Gagnon and Mr. Robert McLennan. We are proposing to have each gentleman give a presentation, and then we will have a general question-and-answer period of either of these witnesses.

Mr. Harvey (Edmonton East): Mr. Chairman, before we get into the hearing of the witnesses from SEPAC, will there be some point during this evening's meeting when we might deal with a couple of procedural matters? I am thinking particularly that at the last meeting I undertook to contact three groups and one individual to see if they would appear, and I would like to report. There is also one other matter I would like to deal with.

The Chairman: It is intended that after we hear the witnesses and finish the question period we will deal with that—and the format oftomorrow morning's planned meeting. —Mr. McLennan.

Mr. Robert McLennan (Director, Small Explorers and Producers Association of Canada): First, I would like to apologize for only having our presentation in English. We did not have time to have it translated.

Today we plan to give you a brief description of who and what SEPAC is. Secondly, we plan to give a brief history of CEDIP and why we are opposed to its termination as proposed in Bill C-19. Lastly, my colleague will read a letter sent to the Minister of Finance on May 31, 1989, on the subject for the record. We will then be available to the committee to answer questions on our presentation, the May 31 letter, and our prior letter of May 9, 1989, to the Minister of Finance on the 1989 budget. I understand copies of our material have been distributed to the members of this committee.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le lundi 19 juin 1989

Le président: Je vais commencer tout d'abord par vous donner lecture de la lettre que m'a adressée le vice-président de la Chambre:

Cher collègue: En conformité de l'article 113 du Règlement, la présente confirme votre nomination comme président du Comité législatif sur le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, en remplacement de M. Fretz.

Comme il a été décidé à notre dernière réunion, nous poursuivons l'examen du projet de loi C-19. Nous avons avec nous ce soir deux témoins, M. Paul Gagnon et M. Robert McLennan. Nous proposons que chacun d'eux nous fasse un exposé, puis que nous passions à une période de questions générales.

M. Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le président, avant que nous n'entendions les témoins de SEPAC, pourrions-nous prévoir un moment dans le programme de ce soir pour examiner quelques questions de procédure? Je songe notamment au fait qu'à notre dernière séance, je m'étais engagé à communiquer avec trois groupes et un particulier pour voir s'ils pouvaient comparaître devant nous, et j'aimerais faire rapport au Comité. Il y a également une autre question que je voudrais aborder.

Le président: Il est prévu qu'après l'audition des témoins et la période de questions, nous nous occuperons de cela et du programme de la séance de demain matin. Vous avez la parole, monsieur McLennan.

M. Robert McLennan (directeur, Small Explorers and Producers Association of Canada): Je tiens tout d'abord à vous présenter nos excuses pour le fait que notre exposé soit en anglais seulement. Nous n'avons pas eu le temps de le faire traduire.

Nous prévoyons, aujourd'hui, vous donner une brève description de la nature de SEPAC et de son mandat. Puis, nous vous ferons un court historique du PCEEMV et nous vous exposerons les raisons pour lesquelles nous nous opposons à l'abandon de ce programme, tel qu'il est proposé dans le projet de loi C-19. Enfin, mon collègue vous fera lecture d'une lettre envoyée au ministre des Finances le 31 mai 1989, afin qu'elle soit consignée au compte rendu. Nous pourrions ensuite répondre aux questions des membres sur notre exposé, sur la lettre du 31 mai et sur la lettre que nous avons adressée au ministre des Finances le 9 mai 1989 en ce qui concerne le budget de 1989. Je crois savoir que des exemplaires de ces documents ont été distribués aux membres du Comité.

[Texte]

SEPAC is an industry trade association created in 1986 after the collapse of oil prices, specifically to address the concerns of the small Canadian oil and gas company. We have 269 members active in conventional exploration and development in the western sedimentary basin. Unlike larger companies, the Canadian small explorers look to drilling to expand their reserve base and cashflows, as opposed to acquisitions, mergers, and megaprojects.

SEPAC believes that the western sedimentary basin still contains considerable reserve potential, as do the Geological Survey of Canada and the provincial governments. The key to maintaining conventional production at current levels will be tied to the success of delineating and bringing into economic production the smaller accumulations of oil and gas yet to be found. This task has been left to the smaller companies.

CEDIP aided projects that were already viable, but it was needed to bridge the loss of capital to maintain activity and jobs after the oil and gas price collapse in 1986. The enactment of CEDIP was also necessary to provide an equivalent fiscal regime to other extractive industries. It again proved successful after the oil price collapse in 1988.

• 1900

CEDIP enabled the small company to increase its activity. This was essential during a period when risk capital was not available due to price instability, with no offsetting reduction in costs. Despite increasing prices of oil during 1989, this equity shortage continues.

A key element of CEDIP was the recognition by the government that the planning, financing and implementation of drilling programs took time. The CEDIP act provided for six months' notice of a reduction in entitlements. This reflected the spirit of consultation with the industry prevalent at the time and recognized that the fiscal environment must be stable and predictable.

The act contained a phase-out mechanism. Incentives were to be reduced on July 1 and eliminated at the end of 1989. The Minister of Energy announced in Calgary on April 5, 1989, that the program would end as planned. In the House of Commons on April 17, 1989, he said: "Mr. Speaker, the government's decision on CEDIP is final". Yet on April 26, 1989, the Minister of Finance terminated the program, a scant nine days later.

[Traduction]

SEPAC est une association industrielle qui a été créée en 1986, après l'effondrement des prix pétroliers, pour s'occuper de défendre les intérêts des petites entreprises pétrolières canadiennes. Nous comptons 269 membres qui participent activement à des activités d'exploration et de développement classiques dans le bassin sédimentaire de l'Ouest. Contrairement aux grandes entreprises, les petites entreprises pétrolières misent sur le forage pour accroître leurs réserves et leurs liquidités, et non pas sur les acquisitions, les fusions ou les mégaprojets.

SEPAC, à l'instar de la Commission géologique du Canada et des gouvernements provinciaux, estime que le bassin sédimentaire de l'Ouest présente encore un potentiel pétrolier considérable. Le maintien des niveaux actuels de production de brut naturel dépendra de la mesure dans laquelle on réussira à découvrir et à exploiter de manière économique les petits gisements de pétrole et de gaz naturel non encore découverts. Cette tâche a été laissée aux petites entreprises.

Le PCEEMV prévoyait une aide financière pour des projets qui, bien que viables, avaient besoin de capital de transition pour maintenir leur niveau d'activité et d'embauche après l'effondrement des prix pétroliers en 1986. Par ailleurs, le PCEEMV s'avérait nécessaire pour assurer à l'industrie pétrolière un régime fiscal équivalent à celui des autres secteurs d'extraction. Le programme a de nouveau été très utile après la chute des prix pétroliers de 1988.

Le programme a permis aux petites entreprises d'accroître leurs activités. Les petites entreprises avaient absolument besoin de cette aide, car l'instabilité des prix avait conduit à l'assèchement du capital de risque, sans qu'il y ait eu de réduction correspondante des coûts. Même si les prix du pétrole ont augmenté en 1989, le manque de capital continue à se faire sentir.

Par l'instauration de ce programme, le gouvernement reconnaissait notamment la longueur du processus de planification, de financement et de mise en oeuvre des programmes de forage. La loi constituant le programme prévoyait un préavis de six mois pour toute réduction des subventions. Cette disposition traduisait bien l'esprit de consultation qui avait cours à cette époque entre le secteur et le gouvernement, puisqu'elle tenait compte de la nécessité d'assurer un contexte fiscal stable et prévisible.

La loi prévoyait par ailleurs un mécanisme d'élimination progressive. Les encouragements pétroliers devaient être réduits à partir du 1^{er} juillet, pour être éliminés à la fin de 1989. Or, le 5 avril 1989, le ministre de l'Énergie a annoncé à Calgary que le programme prendrait fin tel que prévu. Prenant la parole à la Chambre des communes le 17 avril 1989, il a dit ceci: «Monsieur le président, la décision du gouvernement au sujet du programme est irrévocable.» Pourtant, à peine 9 jours plus tard, soit le 26 avril 1989, le ministre des Finances a mis fin au programme.

[Text]

SEPAC's position on this chain of events is as follows:

1. Lack of stability: there was no consultation with industry or its representatives.
2. The government violated its own covenant to give six months' notice.
3. Unfairness: the government has estimated that the termination of CEDIP will save \$80 million in fiscal 1989. This saving has been described by the government as part of their effort to reduce the federal deficit. This is in spite of the fact that the Department of Energy, Mines and Resources received an increase in its budget of more than 30% for the same period. Accordingly, SEPAC sees the termination of CEDIP not as a cost reduction item, but as a reallocation of funds to megaprojects.
4. Discriminatory: the termination of CEDIP will result in loss of entitlement only to junior companies. Major companies who spent more than \$10 million before the budget in 1989 will receive maximum benefits. Small companies rely upon their cashflow to fund activities and would lose grants for over two-thirds of their planned activities.

At this point I will ask my colleague, Mr. Gagnon, to read into the record SEPAC's letter of May 31 to the of Finance.

Mr. Paul M. Gagnon (Director, Small Explorers and Producers Association of Canada): The letter to the Hon. Michael Wilson reads as follows:

There are only a handful of personal traits that constituents look for in their public officials. After honesty, some of these are fairness, consistency and accessibility. The premature termination of CEDIP, only three weeks after the Minister of Energy assured us it would continue for the entire year, shows lack of fairness and lack of consistency.

CEDIP aids about 600 operating companies. The Husky upgrader aids one company. CEDIP is killed, while the upgrader is assisted. Is this consistent, or is this fair? CEDIP aided projects that were already viable but were needed to bridge the loss of capital and jobs after both of the oil price collapses in 1986 and 1988. The upgrader is apparently not economically viable, and would require a massive increase in oil prices to be so. One could make the same comments about Hibernia and OSLO. We must add that it is shocking when a government passes legislation that clearly states a six month notice will be given, and the same government violates its own legislation.

[Translation]

La position de SEPAC relativement à cette série d'événements est la suivante:

1. Manque de stabilité: il n'y a pas eu de consultation avec le secteur ou ses représentants.
2. Le gouvernement n'a pas respecté l'engagement qu'il avait pris de donner un préavis de six mois.
3. Injustice: le gouvernement a évalué que l'abandon du programme permettra de réaliser des économies de 80 millions de dollars pour l'année financière 1989. Le gouvernement considère que ces économies s'inscrivent dans l'effort global pour réduire le déficit fédéral. Il dit cela en dépit du fait que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a obtenu une augmentation de plus de 30 p. 100 dans son budget pour la même période. Par conséquent, SEPAC considère l'abandon du PCEEMV non pas comme une mesure de réduction des coûts, mais bien comme une nouvelle répartition des fonds en faveur des mégaprojets.
4. Effet discriminatoire: seules les petites entreprises perdront leur droit à la subvention par suite de l'abandon du PCEEMV. Par contre, les grandes entreprises qui ont dépensé plus de 10 millions de dollars avant le budget de 1989 auront droit à des subventions maximales. Or, les petites entreprises ont besoin de liquidités pour financer leurs activités, et elles perdraient leurs subventions pour plus des deux tiers de leurs activités prévues.

Je demanderais maintenant à mon collègue, M. Gagnon, de bien vouloir lire la lettre que la SEPAC a envoyée au ministre des Finances le 31 mai.

M. Paul M. Gagnon (directeur, Small Explorers and Producers Association of Canada): Voici le texte de la lettre qui a été envoyée à l'honorable Michael Wilson:

Tout compte fait, les caractéristiques que les électeurs veulent retrouver chez leurs représentants élus sont peu nombreuses. Après l'honnêteté, ils recherchent notamment l'équité, la cohérence et l'accessibilité. Or, l'abandon prématuré du PCEEMV, trois semaines seulement après que le ministre de l'Énergie nous eut assuré que le programme serait maintenu pour toute l'année, témoigne d'un manque d'équité et de cohérence.

Le PCEEMV profite à quelque 600 entreprises en exploitation. L'usine de traitement de Husky profite à une seule entreprise. Or, le programme est abandonné, tandis que l'usine de traitement bénéficie d'une aide financière. Est-ce cohérent? Est-ce équitable? Les projets ayant bénéficié de l'aide accordée en vertu du PCEEMV étaient des projets viables, mais ils avaient besoin d'une aide temporaire pour compenser la perte de capital et d'emplois après l'effondrement des prix pétroliers en 1986 et en 1988. De toute évidence, l'usine de traitement n'est pas économiquement viable, et il faudrait que les prix pétroliers augmentent considérablement pour qu'elle le devienne. Cela vaut également pour Hibernia et OSLO. Nous nous devons d'ajouter que nous trouvons scandaleux qu'un gouvernement, après avoir adopté une mesure

[Texte]

Mr. Wilson, your budget favours large energy companies over small, favours non-conventional oil sources over conventional, and lacks consistency and fairness. As a member of SEPAC we hope future moves will address the problems of fairness and consistency, and give the industry a healthier environment in which to raise capital.

It is signed by Corey Heerensperger, Chairman, Small Explorers and Producers Association of Canada.

• 1905

Mr. McLennan: In conclusion I will summarize our presentation. SEPAC comprises 269 active small companies in the four western provinces. The passage of Bill C-19 will impede our efforts to maintain a significant Canadian presence in western Canadian exploration. CEDIP should not be considered welfare to the oil industry. CEDIP has maintained the infrastructure and expertise in the conventional oil industry in Canada that has been lost in the United States.

Mr. MacLellan (Cape Breton—The Sidneys): Mr. McLennan, On page 1 of the brief, in the last line of the fifth paragraph, you are talking about bringing into economic production small accumulations of oil and gas yet to be found. You say this task has been left to the smaller companies. Could you perhaps elaborate a little, please?

Mr. McLennan: There are many aspects. Many of the larger companies have actually made speeches and announced in public that they are phasing down their operations, particularly in the western provinces. Many of the multinationals have stated that it is an area in which you require a company with minimal overhead rather than a company with seven layers of overhead which has to be distributed through the cost of finding, developing and operating.

The other side of course is that many small companies are active in that basin and only in that basin, so small companies are filling the gap the major companies are leaving.

Mr. Gagnon: If I could elaborate, Mr. Chairman, a case in point would be the Dome-Amoco situation. Each company originally was one of the larger drilling companies sitting on massive land holdings. Because of this merger, because of the debt load Amoco has, what little discretionary cashflow is available after debt service

[Traduction]

législative qui prévoit expressément un préavis de six mois, fasse fi de cette disposition.

Monsieur Wilson, votre budget avantage les grandes entreprises pétrolières au détriment des petites entreprises, il privilégie les sources de pétrole synthétique au lieu des sources de pétrole naturel, et il manque de cohérence et d'équité. En tant que membres de SEPAC, nous espérons que vos décisions futures remédieront à ce manque d'équité et de cohérence, afin d'assurer au secteur pétrolier un climat sain qui lui permette d'obtenir les capitaux dont il a besoin.

La lettre porte la signature de M. Corey Heerensperger, président. Small Explorers and Producers Association of Canada.

M. McLennan: Pour terminer, je résumerai les grandes lignes de notre exposé. SEPAC regroupe 269 petites entreprises en exploitation dans les quatre provinces de l'Ouest. Le projet de loi C-19, s'il est adopté, nous empêchera de poursuivre nos efforts pour maintenir une présence canadienne appréciable dans le secteur de l'exploration dans l'Ouest du Canada. Le PCEEMV ne doit pas être considéré comme un programme d'aide sociale au secteur pétrolier. Ce programme a permis de maintenir l'infrastructure et la compétence relatives à l'exploitation du pétrole brut naturel au Canada qui ont été perdues aux États-Unis.

M. MacLellan (Cape Breton—The Sidneys): Monsieur McLennan, à la page 1 de votre mémoire, à la dernière ligne du cinquième paragraphe, vous parlez d'exploiter de manière économique les petits gisements de pétrole et de gaz naturel non encore découverts. Vous dites que cette tâche a été laissée aux petites entreprises. Pourriez-vous nous donner plus de précisions à cet égard?

M. McLennan: De nombreux facteurs entrent en ligne de compte. Beaucoup des grandes entreprises ont déjà fait des discours et annoncé publiquement qu'elles réduiraient graduellement leurs activités, notamment dans les provinces de l'Ouest. Beaucoup de multinationales ont déclaré que ce genre d'activité ne peut être exercée que par une entreprise ayant des frais généraux minimums et qui n'a pas à répartir ses frais entre les secteurs de l'exploration, de la mise en valeur et de l'exploitation, comme c'est le cas pour les entreprises ayant sept niveaux de frais généraux.

Par ailleurs, beaucoup de petites entreprises sont actives dans ce bassin, et uniquement dans ce bassin, de sorte qu'elles comblent le vide créé par le départ des grandes entreprises.

M. Gagnon: Si vous le permettez, monsieur le président, j'aimerais citer à titre d'exemple le cas de Dome-Amoco. L'une et l'autre de ces entreprises étaient à l'origine au nombre des grandes entreprises de forage qui détenaient d'importantes concessions de terres. Par suite de la fusion, et en raison du niveau d'endettement

[Text]

is all going to the Beaufort. Very little is being spent in western Canada even though that combination of companies has more acreage than anybody else in the industry.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, I mentioned to the minister, both in the House of Commons and in committee, that it was my understanding that 90% of the applicants under the CEDIP program received less than 15% of the funding. We have the CEDIP statistical information schedule 3 in front of us. Mr. McLennan or Mr. Gagnon, does the information supplied by the department reflect that?

Mr. Gagnon: Could the chairman give us this information? I understand it was to be given to us prior to the start of the meeting. It has not been distributed.

Mr. MacLellan: While that information is being distributed, perhaps I could talk about the rest of the fiscal regime. The CEDIP program is being done away with as a result of Bill C-19. It would be one thing if CEDIP were being done away with and there were other means of financially assisting the small oil and gas companies, but if that is not the case, then of course the actual damage to exploration and development and to the activities of small oil and gas companies is much more severe. Could you perhaps tell us exactly what assistance, if any, you see to pick up the slack of doing away with the CEDIP program?

• 1910

Mr. McLennan: Once CEDIP is gone, as far as federal programs are concerned, the only other program is CEIP, the Canadian Exploration Incentives Program. To our member companies and members of our association that program is essentially useless because it has a retroactive definition attached to it, the Canadian exploration expense definition. As a result, companies that are members of our association cannot use that particular program. There are other programs in the provinces, but I assume your question dealt with the federal program.

Mr. MacLellan: What impact, if any, does the large corporation tax have on the small companies?

Mr. McLennan: The large corporation tax of course affects any company that has greater capital employed in Canada than \$10 million.

Mr. MacLellan: Does that take in some of the smaller companies?

Mr. McLennan: That takes in most companies that have any hope of survival in the oil industry. A company with less than \$10 million in assets probably is not generating very much cashflow to carry on. One of the big problems with the large corporation tax is that a lot of our gas wells in western Canada have been shut-in.

[Translation]

d'Amoco, le peu de liquidités disponibles après le service de la dette est consacré aux activités dans la mer de Beaufort. Le conglomérat dépense très peu dans l'Ouest du Canada, même s'il y possède plus de terres que n'importe quelle autre entreprise du secteur.

M. MacLellan: Monsieur le président, j'ai dit au ministre, aussi bien à la Chambre des communes qu'au comité, que je croyais savoir que 90 p. 100 des entreprises qui présentaient une demande en vertu du PCEEMV avaient droit à moins de 15 p. 100 des subventions. Nous avons devant nous l'annexe 3, qui détaille les données statistiques du PCEEMV. Monsieur McLennan, ou monsieur Gagnon, l'information fournie par le ministère concorde-t-elle avec ces données?

M. Gagnon: Le président pourrait-il nous donner cette information? J'ai cru comprendre que nous devions la recevoir avant la séance. Or, nous ne l'avons pas reçue.

M. MacLellan: Pendant qu'on distribue les documents, je pourrais peut-être vous parler des autres aspects du régime fiscal. Le PCEEMV sera abandonné par suite de l'adoption du projet de loi C-19. Si l'on mettait fin à ce programme et qu'il y avait d'autres moyens d'assurer une aide financière aux petites entreprises pétrolières, les conséquences ne seraient pas aussi désastreuses. Mais si tel n'est pas le cas, les conséquences pour les activités d'exploration et de développement et pour la survie des petites entreprises pétrolières seront très graves. Pouvez-vous nous dire, le cas échéant, quelles autres mesures d'aide financière pourraient venir combler le vide laissé par l'abandon du PCEEMV?

M. McLennan: Une fois le PCEEMV disparu, il ne restera qu'un seul programme fédéral, soit le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada (PSEMA). Pour nos membres et les entreprises membres de notre association, ce programme n'a aucune utilité parce qu'il comporte une définition rétroactive, la définition des frais d'exploration au Canada. Donc, les entreprises membres de notre association ne peuvent se prévaloir de ce programme. Il existe d'autres programmes provinciaux, mais je pense que votre question portait sur le programme fédéral.

M. MacLellan: Quelles sont les conséquences, s'il y en a, de l'impôt sur les grandes sociétés pour les petites entreprises?

M. McLennan: L'impôt sur les grandes sociétés touche bien sûr les entreprises qui ont des investissements dépassant 10 millions de dollars au Canada.

M. MacLellan: Est-ce que certaines petites entreprises sont touchées?

M. McLennan: Cela recoupe la plupart des entreprises qui espèrent survivre dans le domaine pétrolier. Une entreprise qui possède des avoirs inférieurs à 10 millions de dollars ne génère probablement pas suffisamment de revenu pour poursuivre ses opérations. L'impôt sur les grandes sociétés soulève un problème important: de

[Texte]

waiting for markets. There are pipeline bottlenecks. Of course, all the wells that we have drilled and that have reserves attributed to them are taxed under the LCT. Even though it is a very modest rate at the moment, so was PGRT when it came in, as another tax. The large corporation tax just makes it more difficult for companies, particularly companies that have shut-in reserves—for instance, gas reserves.

Mr. Gagnon: Just as an example, the chairman of CPAC is Cory Heerensperger. His company is Colonial Oil & Gas, and they are getting hit by this particular tax.

Mr. MacLellan: Just to go back to the statistical data, the minister said the smaller companies received 59% of the benefits under the CEDIP program and the larger companies received only 41% of the benefit. This statistical schedule indicates to me that is not the case and in fact 90% of the companies received less than 15% of the funds.

Mr. McLennan: That is certainly what schedule III indicates: slightly over 90% in roughly the \$1 million expenses claim category. It is slightly over 9% there, with incentives paid of slightly under 14%, if I add up the percentages correctly.

Mr. MacLellan: On that basis would it then be fair to say that if the ceiling of the program were reduced from \$10 million to \$1 million 90% of the applicants could be satisfied in their claims, while saving 65% of the funds?

Mr. McLennan: I assume the \$10 million to \$1 million is the cap you are referring to.

Mr. MacLellan: Yes.

Mr. McLennan: So that would be the expenses claim category of less than \$1 million. You would certainly satisfy 90%-point-some. I may not have added these correctly, but it looks as if about 90.5% of the applicants would be receiving right around 14%.

About saving 65%, without running the numbers out I could not tell you what that number was. If you assume it was double the 14%, you may have a 70% saving, whereas if the numbers when you actually run them out are not that way it might only be 60%. I do not know. I have not calculated them.

• 1915

Mr. MacLellan: We are talking now about loss of CEDIP. Do you have any information or has your association done any projections on what this will mean in downturn of activity in the oil patch for the last half of 1989 and how that would actually be reflected in the oil patch, perhaps in a reduced number of jobs?

[Traduction]

nombreux puits de gaz dans l'Ouest du Canada ont été fermés dans l'attente de débouchés. Il y a présentement des goulets d'étranglement pour les pipelines. Bien sûr, tous les puits forés qui présentent des réserves sont imposés conformément à l'impôt sur les grandes sociétés. Il s'agit d'un taux assez faible présentement, mais l'IRP était ainsi quand il a été instauré. L'impôt sur les grandes sociétés complique la vie des entreprises, plus particulièrement les entreprises qui ont des réserves fermées, par exemple, des réserves de gaz.

M. Gagnon: Par exemple, le président de l'APC, M. Cory Heerensperger, voit sa compagnie, Colonial Oil & Gas, touchée par cet impôt particulier.

M. MacLellan: Revenons un instant aux statistiques; le ministre a indiqué que les petites entreprises reçoivent 59 p. 100 des avantages accordés par le PCEEMV et les grandes entreprises seulement 41 p. 100. Le tableau ne correspond pas à ces données. En fait, 90 p. 100 des entreprises reçoivent moins de 15 p. 100 des crédits.

M. McLennan: C'est ce qu'indique l'annexe 3: plus de 90 p. 100 dans la catégorie de frais déclarés de l'ordre de 1 million de dollars. Si j'additionne correctement les pourcentages, cela représente un peu moins de 14 p. 100 des subventions versées à un peu plus de 9 p. 100 des entreprises.

M. MacLellan: Serait-il exact d'avancer que si le plafond de ce programme passait de 10 millions à 1 million de dollars, on acquiescerait à 90 p. 100 des demandes, tout en épargnant 65 p. 100 des fonds?

M. McLennan: La réduction de 10 millions à 1 million de dollars: vous faites allusion au plafond.

M. MacLellan: Oui.

M. McLennan: Donc, il s'agirait de la catégorie de frais déclarés de moins de 1 million de dollars. Vous pourriez sans aucun doute acquiescer à au moins 90 p. 100 des demandes. Je me suis peut-être trompé dans mon addition, mais il me semble qu'environ 90,5 p. 100 des demandeurs reçoivent environ 14 p. 100 des crédits.

Pour ce qui est d'économiser 65 p. 100, sans additionner ces chiffres, je ne peux vous dire exactement ce que représente ce total. S'il s'agit du double de 14 p. 100, vous pouvez obtenir une économie de 70 p. 100, tandis que si vous faites le calcul détaillé, vous n'obtiendrez peut-être qu'une économie de l'ordre de 60 p. 100. Je ne sais pas. Je n'ai pas fait les calculs nécessaires.

M. MacLellan: Nous parlons maintenant de la perte du PCEEMV. Disposez-vous d'informations à ce sujet? Est-ce que votre association a fait des projections sur la réduction des activités dans le domaine pétrolier pour la dernière moitié de 1989, et quelle serait l'incidence sur le secteur pétrolier? Peut-être un nombre moins élevé d'emplois?

[Text]

Mr. Gagnon: I think this is something that would be better answered by the two service groups that I understand are scheduled to appear tomorrow. Both the drillers and the service organizations have looked at it extensively.

Mr. McLennan: Of course one further thing is that most of our members did not have any CEDIP claims in this year, so certainly our members will not be completing any program.

Mr. MacLellan: Why did your members not have any CEDIP claims while some of the larger companies did?

Mr. McLennan: As the program has stood over the past year, we could not borrow money. The only thing we have to do our drilling activity is our cashflow, and of course we have to wait until that comes in month by month.

Mr. Gagnon: We might have received money after April from the cashflow. So we would have been planning to spend it this summer or fall. But it is terminated, so we cannot spend it and use CEDIP.

Mr. MacLellan: The arbitrary cessation of the program on April 26, to be effective April 27, really gives all the benefits to the larger companies without allowing the smaller companies to take advantage of the program.

Mr. Gagnon: Exactly, and I will express it a little better. If you have a company that spends \$10 million in one month—the month of January—they would have been able to qualify for the maximum. Another company might have spent \$10 million over the year. Essentially a third of the year went by and the program was terminated. They would only be able to qualify for that percentage of a third of \$10 million, and they have lost two-thirds of the \$10 million, even though they are a sizeable explorer and developer.

Mr. MacLellan: I would just ask if Mr. Gagnon could carry on and say where the smaller companies fit into that scenario.

Mr. Gagnon: It is to your definition of "smaller companies", and certainly most of the smaller companies fit into that category. We did our planning on the basis that this program was going to be on the table for the entire year. We were given that assurance in writing as part of the legislation; we were given it in the House of Commons and by the minister.

Mr. MacLellan: Yes, but a lot of the smaller companies would not apply for the full \$10 million. Is that correct?

Mr. Gagnon: That is correct. So they would have lost proportionally two-thirds of what they would have been able to get.

[Translation]

M. Gagnon: Je pense que les deux groupes qui doivent normalement comparaître devant le Comité demain pourraient mieux répondre à cette question. Tant les foreurs que les organisations de services ont longuement étudié cette question.

M. McLennan: Par ailleurs, la plupart de nos membres n'ont pas présenté de demandes dans le cadre du PCEEMV cette année; donc, nos membres ne participent à aucun programme.

M. MacLellan: Pourquoi vos membres n'ont-ils pas présenté de demandes dans le cadre du PCEEMV, tandis que des entreprises plus grandes l'ont fait?

M. McLennan: L'an dernier, selon les dispositions du programme, nous ne pouvions emprunter d'argent. Notre marge brute d'autofinancement représente notre seule source de financement pour les activités de forage, et nous devons attendre les entrées de fonds mensuelles.

M. Gagnon: Nous avons pu recevoir certaines sommes provenant de la marge brute d'autofinancement après avril. Nous aurions donc prévu dépenser cet argent à l'été ou à l'automne. Mais tout cela est terminé; donc, nous ne pouvons dépenser ces sommes et utiliser le PCEEMV.

M. MacLellan: L'interruption arbitraire du programme, le 26 avril, qui entrerait en vigueur le 27 avril, avantage pleinement les grandes entreprises, sans permettre aux petites entreprises de profiter du programme.

M. Gagnon: Exactement; permettez-moi d'élaborer. Si une entreprise dépense une somme de 10 millions pendant une période d'un mois, par exemple janvier, elle sera admissible au maximum de prestations prévues par le programme. Une autre entreprise peut avoir dépensé une somme de 10 millions pendant l'année. En fait, quatre mois se sont écoulés, et le programme a été aboli. L'entreprise ne pourra déduire qu'un tiers de cette somme de 10 millions de dollars, ayant pratiquement perdu les deux autres tiers de cette somme, même s'il s'agit d'une entreprise d'envergure dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur.

M. MacLellan: Est-ce que M. Gagnon pourrait élaborer davantage et nous indiquer la place des petites entreprises dans ce scénario?

M. Gagnon: Il s'agit de votre définition des «petites entreprises»; la plupart des petites entreprises entrent dans cette catégorie. Nous avons planifié en fonction d'un programme valable pour toute l'année. Cette assurance nous a été donnée dans le texte même de la loi, à la Chambre des communes et par le ministre.

M. MacLellan: Oui, mais de nombreuses petites entreprises ne réclameraient pas la somme de 10 millions de dollars. Est-ce exact?

M. Gagnon: C'est exact. Donc, elles auraient proportionnellement perdu les deux tiers des sommes auxquelles elles auraient normalement eu droit.

[Texte]

Mr. MacLellan: But the drilling is equal over the whole year with the smaller companies. Is that correct?

Mr. Gagnon: Generally, as Mr. McLennan said, we have to have the money in our hands before we can spend it, and the price of oil has gone up marginally since November. That sort of cashflow would be coming in, and we would be looking at expending it on drilling programs this summer or fall.

Mr. Harvey: What do you expect will happen to the price of oil for the rest of the year?

Mr. McLennan: I wish I knew.

Mr. Harvey: Do you have any confidence at all that it will rise?

Mr. Gagnon: No, I do not.

Mr. McLennan: I certainly have no confidence it will go in any particular direction. This is one of the problems in oil and gas, being thrown to the market economy when the price of oil is manipulated from outside the country—outside the continent for that matter—although on the buying side the biggest market in the world is the U.S. So obviously they have to be willing to pay it. But there is no way that an organization like ours or any other can give you a forecast when it is determined the way it is, by OPEC.

Mr. Gagnon: I would add one thing. What we need is stability, and we have an unstable price regime. What we are looking for is stability in the fiscal regime, the government regime, and this is an indication that we are not getting it.

• 1920

Mr. Harvey: The point is taken. Given current market circumstances, given the current price, assume that it does not fluctuate too wildly over the course of the year, and given the current regime of royalties and other taxes, can your members survive in the absence of some kind of government incentive payments?

Mr. McLennan: Certainly a lot of our members can survive if they do have the cashflow—

Mr. Harvey: So that is on the basis of currently held reserves?

Mr. McLennan: That is right, current production. If they have a cashflow they can work with, they can survive.

What we are trying to point out here is that a lot of our activity was related to this particular incentive program. When CEDIP was created, it was at a rate of one-third. Frankly, that meant that for any money we could raise, we could do one and a half times as much activity with it, whether it came from cashflow, whether we borrowed it, new equity, whatever the source. Without that program.

[Traduction]

M. MacLellan: Mais pour les petites entreprises, les activités de forage sont réparties pendant toute l'année, n'est-ce pas?

M. Gagnon: De façon générale, comme l'a indiqué M. McLennan, nous devons disposer des sommes d'argent nécessaires avant de pouvoir les dépenser, et le prix du pétrole a très peu augmenté depuis novembre. Ces entrées de fonds pourraient être consacrées aux programmes de forage cet été ou cet automne.

M. Harvey: D'après vous, quel sera le comportement du prix du pétrole d'ici à la fin de l'année?

M. McLennan: J'aimerais connaître la réponse.

M. Harvey: Pensez-vous qu'il va augmenter?

M. Gagnon: Non, je ne pense pas.

M. McLennan: Je ne pense pas qu'il y ait un mouvement, ni à la hausse, ni à la baisse. Il s'agit de l'un des problèmes dans le domaine du pétrole et du gaz, à savoir s'en remettre à l'économie de marché quand le prix du pétrole est déterminé à l'extérieur du pays, à l'extérieur du continent, en fait, même si, du côté de la demande, le plus grand marché du monde se trouve aux États-Unis. De toute évidence, les Américains doivent consentir à payer le prix demandé. Un organisme comme le nôtre, ou n'importe quel autre organisme, n'est pas en mesure de faire une prévision quand c'est l'OPEP qui, à toutes fins utiles, détermine le prix du pétrole.

M. Gagnon: J'aimerais ajouter une chose. Nous avons besoin de stabilité, et nous avons un prix instable. Nous recherchons la stabilité du régime fiscal, le régime gouvernemental, et il semble que nous ne puissions obtenir cette stabilité.

M. Harvey: J'ai bien compris votre message. Étant donné la conjoncture actuelle, le prix actuel, en supposant qu'il n'y ait pas de fluctuations trop marquées au cours de l'année, et étant donné le régime actuel des redevances et des autres impôts, est-ce que les membres de votre association peuvent survivre sans une certaine forme de subventions gouvernementales?

M. McLennan: Bon nombre de nos membres peuvent survivre s'ils disposent d'une encaisse suffisante.

M. Harvey: Donc, en fonction des réserves actuelles?

M. McLennan: C'est exact, la production actuelle. Si nos membres ont une encaisse suffisante, ils peuvent survivre.

Nous voulons ici indiquer qu'un bon nombre de nos activités découlaient de ce programme spécial de subventions. Quand le PCEEMV a été mis sur pied, on utilisait un taux d'un tiers. Franchement, cela voulait dire que pour les sommes que nous pouvions recueillir, nous étions en mesure de générer une fois et demie plus d'activités, que cet argent provienne de l'encaisse, de

[Text]

in a small company you have a lot of problems in being able to drill very many wells simply because your cashflow is not very large. There is no equity market out there at the moment.

Mr. Harvey: In the absence of some kind of incentive, some kind of public money, the companies survive on the basis of currently held reserves maintaining their cashflow, but in terms of the exploration and development of new reserves, that is just out of the question.

Mr. McLennan: That is right. They are limited by the amount of money they have to spend.

Mr. Harvey: That is the point I was trying to get out on that question.

Your first point here, which is in some ways quite closely related, is lack of stability. There was no consultation with industry or its representatives. Would you say that many of your members would have undertaken some plans for this year on the assumption that CEDIP would be in place as had been announced last fall, and supported on April 5?

Mr. Gagnon: Absolutely. It was pre-planned. It was on the table and we made the plans accordingly.

Mr. Harvey: What will be the effect of the premature termination of the program? Setting aside the investment difficulties you will have, does this leave you with commitments that you are either forced to honour at great expense to the company, or to terminate, or what have you?

Mr. Gagnon: It is a situation where if we are planning to drill six wells, we may only be able to drill five. It is that kind of thing. There may be some commitments that were not grandfathered and which we will still have to undertake whether we have the money or not, or we will lose an opportunity to gain an interest in some mineral rights.

Mr. Harvey: If you had signed contracts with certain supply or service companies on the assumption that exploration and development would proceed with CEDIP money, and they do not proceed, you are nonetheless left with those commitments.

Mr. Gagnon: If we had the contract and it was grandfathered in, then we are okay. It is the people who have made a commitment to farm in some land from another company with no commitment on the drilling contract who fall through the cracks—it is not grandfathered, but they have made a commitment.

Mr. McLennan: The way you worded your question was on whether we could have contracts with suppliers and so on. Almost invariably in our business contracts are given out on the basis of wells, so as a result, if we are not going to drill a well, we would not have any financial obligation through a contract to a supplier. On the other hand, there would be a supplier or a driller who would

[Translation]

prêts, de nouveaux capitaux, quelle que soit la source. Sans ce programme, les petites entreprises éprouvent beaucoup de problèmes à forer de nombreux puits, étant donné l'encaisse modeste. Il n'existe pas de marché de capitaux présentement.

M. Harvey: En l'absence d'une certaine forme de subvention, de fonds publics, les entreprises survivent à partir des réserves actuelles pour maintenir leur encaisse, mais elles ne sont simplement pas en mesure d'entreprendre de nouvelles activités d'exploration.

M. McLennan: C'est exact. Les entreprises sont limitées par les sommes d'argent qu'elles peuvent investir.

M. Harvey: C'est ce que je voulais savoir en posant ma question.

Le premier point que vous avez soulevé ici est le manque de stabilité. Il n'y a eu aucune consultation avec ce secteur ou ses représentants. Diriez-vous qu'un bon nombre de vos membres ont entrepris des activités cette année en supposant que le PCEEMV serait encore en vigueur, conformément à l'annonce faite l'automne dernier et reconfirmée le 5 avril?

M. Gagnon: Absolument. Ces activités ont été planifiées à l'avance. Ce programme était en vigueur, et nous avons établi nos plans en conséquence.

M. Harvey: Quelles sont les conséquences de la fin prématurée du programme? Sans tenir compte des problèmes de financement que vous connaîtrez, est-ce que cela vous place dans une situation où l'entreprise doit respecter à grands frais ses engagements, ou y mettre fin?

M. Gagnon: La situation est la suivante: si nous avions prévu forer six puits, nous ne pourrions peut-être en forer que cinq. Certains engagements ne constituaient peut-être pas des droits acquis, mais nous devons quand même les respecter, que nous disposions des sommes nécessaires ou non, ou nous perdrons simplement la possibilité d'acquiescer certains droits miniers.

M. Harvey: Si vous avez signé des contrats avec certains fournisseurs en supposant que les activités d'exploration seraient financées par les subventions du PCEEMV, et que vous n'obtenez pas ces subventions, vous devez tout de même respecter ces contrats.

M. Gagnon: Si le contrat a été signé et qu'il faisait partie des droits acquis, alors il n'y a pas de problème. Les entreprises qui se sont engagées à explorer les terres d'une autre entreprise sans engagement concernant les contrats de forage sont oubliées par la loi. Il n'y a pas de droits acquis, mais elles ont contracté un engagement.

M. McLennan: Si je comprends bien votre question, vous voulez savoir ce qui arrive lorsqu'une entreprise a conclu des contrats avec des fournisseurs. Immanquablement, dans notre domaine, les contrats sont attribués en fonction des puits. Donc, si nous ne procédons pas au forage d'un puits, l'entreprise n'a aucune obligation financière en vertu d'un contrat conclu

[Texte]

have a rig that would probably remain racked for the rest of the year.

Mr. Harvey: I would like to read you a brief quote from a submission to this committee from IPAC, which I understand will not be appearing. They are relying on the written submission. It is about the CEDIP termination.

They say that in view of the six-month notice provision in the regulations, a provision that prompted independent producers to plan and arrange their future investments integrating the CEDIP, the consequences of the abrupt program determination will be—and they give as their second point—a large disruption to the progress of current investment plans.

• 1925

The oil and gas industry requires long lead-times to plan its capital expenditure programs, many of which involve complex financing arrangements predicated on CEDIP. Will your members experience similar difficulties?

Mr. Gagnon: Yes, certainly.

Mr. Harvey: So it is not just a question of the generally larger companies you find grouped in IPAC.

Mr. Gagnon: That is right. The distinction between an IPAC and a SEPAC company is very blurred.

Mr. Harvey: I have often wondered.

Mr. Gagnon: Some of our members could belong to IPAC, and vice versa. My company used to belong to IPAC, but it gave that up and joined SEPAC. Other companies would be in the same position.

Mr. Harvey: Moving from that point, I take very well your point that there was no consultation with the industry or its representatives. Is this unique in your experience? Have there been other instances where substantial incentive programs were either implemented or withdrawn without any consultation whatsoever?

Mr. McLennan: Certainly the NEP was introduced with minimal consultation, or there may have been some consultation with very few people. But recently we have had very good consultation with both levels of government, the provinces and the federal government. As a matter of fact, that is still the position of the provinces. They indeed want to work together with industry, rather than surprising it.

Mr. Gagnon: The termination of the National Energy Program also brought along the termination of the Petroleum Incentive Program, which was an incentive grant. It was certainly forecast ahead of the event by the industry. There was consultation about how to phase it out, so the message was out ahead of time. The message

[Traduction]

avec un fournisseur. Par contre, l'équipement de forage d'un fournisseur sera remisé pour le reste de l'année.

M. Harvey: J'aimerais vous lire un extrait d'un mémoire présenté à ce Comité par l'IPAC, qui, je pense, ne comparaitra pas devant nous. Ce groupe déposera plutôt un document qui porte sur l'abandon du PCEEMV.

Le groupe indique qu'étant donné la disposition sur l'avis de six mois contenue dans les règlements, une disposition qui a incité les producteurs indépendants à planifier leurs investissements à venir en tenant compte du PCEEMV, l'abandon brusque du programme entraînera—il s'agit là du deuxième argument soulevé—une grave perturbation des plans actuels d'investissement.

Le secteur du pétrole et du gaz exige une planification à long terme des dépenses d'immobilisations, et dans bien des cas, cela signifie des tractations financières complexes pour lesquelles on comptait sur le Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures. Cela ne signifie-t-il pas des difficultés semblables pour les membres de votre association?

M. Gagnon: Tout à fait.

M. Harvey: Autrement dit, seront touchées non pas seulement les grandes sociétés regroupées au sein de l'IPAC, n'est-ce pas?

M. Gagnon: Tout à fait. Il y a très peu de différence entre l'IPAC et la SEPAC du point de vue des membres.

M. Harvey: Je m'étais souvent posé la question.

M. Gagnon: Certains des membres de notre association appartiennent également à l'IPAC, et inversement. Ma société appartenait autrefois à l'IPAC, mais elle s'en est désistée pour adhérer à la SEPAC. Il y a d'autres sociétés qui sont dans le même cas.

M. Harvey: J'ai beaucoup de sympathie pour vous quand vous dites qu'il n'y a pas eu de consultation avec le secteur ou ses représentants. Est-ce la première fois? Y a-t-il d'autres cas où des programmes d'encouragement importants ont été mis en vigueur ou abandonnés sans consultation aucune?

M. McLennan: Le PEN a été lancé après très peu de consultation, c'est-à-dire qu'on a consulté peu de gens. Récemment, se sont déroulées des consultations fructueuses aux deux paliers de gouvernement, avec les provinces et le gouvernement fédéral. En fait, les provinces n'ont pas bougé là-dessus. Elles travaillent en effet avec le secteur et elles évitent de le surprendre.

M. Gagnon: L'abandon du Programme énergétique national a signifié l'abandon du Programme d'encouragement au secteur pétrolier, qui comportait des subventions d'encouragement. Les gens du secteur l'avaient prévu bien avant la lettre. Ils avaient été consultés quant à l'abandon progressif, si bien que le

[Text]

was that it was going to go on until Mr. Wilson pulled the plug.

Mr. Harvey: If I could just pick up briefly on what Mr. McLennan said, you would perhaps draw a parallel between the government's attitude in imposing the NEP back in the early 1980s and the withdrawal of the CEDIP now, in the way they handled it.

Mr. McLennan: Not really a parallel. I was just giving you an example. The way the question came to me. I understood you were looking for examples. That would be an example of something brought down on the industry that they had no idea was coming. Of course, in our industry we invest this year but we may not get a return on it for several years. It has to be able to run for several years for us to get a return on our investment. Frankly, this type of surprise scares people in the business as investors, and outside investors who may have been contemplating investment in our business.

Mr. Harvey: I have just one other very broad and somewhat difficult question at this point. Have you any estimate at all among your own members of the previously planned activity that now will not be undertaken as a consequence of the premature termination of the program?

Mr. McLennan: The only number, and indeed we have sent this number on to the government, is strictly related to the \$80-million saving the government believes will result from the termination of the program. Again, we are in the 90% of the applicants that received 15% of the expenditures. If you say 15% of the \$80 million is to our type companies, then the number is \$12 million.

Mr. Harvey: In direct grants.

Mr. McLennan: Yes.

Mr. Harvey: How much in actual activity would this represent?

• 1930

Mr. McLennan: Until July 1 it is a 25% grant, so you would ratio it up accordingly. After July 1 it would have been 16 2/3, so it is a multiple of 6 times V-12. It would be in the order of \$100 million relative to our \$12 million.

Mr. Harvey: On this point, could you offer even a ballpark estimate as to what percentage of previously planned activity that cutback may represent? What scale of cutback are we talking about here, in terms of what had been planned in the CEDIP review?

[Translation]

message n'a étonné personne. On se disait que le programme serait maintenu tant que M. Wilson ne serrerait pas les cordons de la bourse.

M. Harvey: Je voudrais reprendre ce qu'a dit M. McLennan. On pourrait voir une ressemblance entre l'attitude du gouvernement qui a imposé de nouveau le PEN au début des années 80 et le retrait du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures qui se produit en ce moment, et ce, dans la façon dont on a procédé.

M. McLennan: Il ne s'agit pas de ressemblance. Je vous donnais tout simplement un exemple. Je pensais que vous vouliez des exemples. J'en ai cité un, car il s'agit d'une mesure qui a été imposée au secteur alors que ce dernier ne s'y attendait pas du tout. Bien entendu, si nous investissons cette année dans notre secteur, il se peut que nous devions attendre plusieurs années avant de rentabiliser notre investissement. Voilà pourquoi il nous faut être capables de nous maintenir à flot pendant plusieurs années en attendant le fruit de nos investissements. Ce genre de surprise affole les bailleurs de fonds du secteur et les autres qui envisageraient d'investir dans notre secteur.

M. Harvey: J'ai à vous poser une autre question assez générale et quelque peu difficile à ce sujet. Avez-vous évalué, vous-même et vos membres, ce que représentaient les activités prévues et auxquelles on devra renoncer à cause de l'abandon du programme avant terme?

M. McLennan: Le seul chiffre, et nous l'avons communiqué au gouvernement, est celui des 80 millions de dollars que le gouvernement pense économiser en abandonnant le programme. Nous faisons partie du groupe des 90 p. 100 de demandeurs qui ont touché 15 p. 100 des dépenses. Si on calcule ce que représente 15 p. 100 de 80 millions de dollars pour nos sociétés, on constate qu'il s'agit de 12 millions de dollars.

M. Harvey: En subventions directes, n'est-ce pas?

M. McLennan: C'est cela.

M. Harvey: Concrètement, à quel niveau d'activité cela correspondrait-il?

M. McLennan: Nous pouvons compter sur une subvention de 25 p. 100 jusqu'au 1^{er} juillet, et vous pouvez donc faire le calcul. Après le 1^{er} juillet, on aurait pu compter sur 16 2/3, si bien que c'est un multiple de six fois V-12. Autrement dit, ces 12 millions de dollars se traduisent par 100 millions de dollars.

M. Harvey: Pouvez-vous nous dire à peu près quel pourcentage d'activités déjà prévues correspond à la coupure? Concrètement, quelles seront les coupures qui découleront directement de l'abandon du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures?

[Texte]

Mr. MacLellan: Working on our cashflow numbers, there are four months out of the year roughly before the budget, eight months after; two-thirds of the cashflow certainly will not be spent with CEDIP grants.

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): We certainly welcome you to this committee. Mr. McLennan and Mr. Gagnon—especially Paul, who is no stranger to the energy committee, having spent a good many hours around this table.

My questions are basically on the marketplace. In recent months we have had oil as low as \$10 a barrel, and it is now around \$20, up to \$22, I believe. You might correct me on the numbers. Where is the break-off point? In other words, it is easy to estimate that paying your way as a small company or a large company is very difficult when you have \$10 oil. It is quite a different thing with \$20 oil, and in the associations I have had in the oil field, people say if we can have somewhere. . . I do not know where the magic number is; you get different numbers from different companies and different people. I have heard often that if they could get \$17 oil then they could make money.

Mr. MacLellan: Basically, if you can guarantee me \$17 oil then I will bring in all kinds of investors, as well as myself, and I have no problem carrying on with a \$17-a-barrel guarantee. I do not believe you can get that anywhere today, and that is the problem with \$17 or \$20. You could have \$30 oil, but if you were going to get it for two weeks then you would not have much investment.

On the other hand, you could be down at \$10 oil and if your costs were \$2 then your net-back might be very attractive.

Mr. Gustafson: Where is the market today?

Mr. MacLellan: I do not know exactly—I have not seen the paper or TV tonight—but it is right around \$20 U.S., west Texas.

Mr. Gustafson: As you know, we just had an oil show in Weyburn that the Minister of Energy, Mr. Epp, attended, and myself and Mr. Gagnon. It was a very positive oil show, I think you would report. While many of these things were discussed, certainly the positive point is that \$20 oil is much better than \$10 oil, and there certainly is some optimism there.

One wonders whether the oil companies, like any other group of people, push governments for all they can get. I think, knowing the oil people to some extent, that a free marketplace is very important.

We went back in the years of the National Energy Policy—I sat on that committee—and one of the major oppositions was a made-in-Canada price something other

[Traduction]

M. MacLellan: Si on se reporte à notre marge bénéficiaire, il faut calculer quatre mois environ avant le budget, et huit mois après. Cela signifie que les deux tiers de notre marge bénéficiaire seront dépensés sans que nous puissions compter sur les subventions du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures.

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Bienvenue au Comité, messieurs McLennan et Gagnon. Paul, vous êtes certainement bien connu au Comité, puisque vous y avez déjà siégé pendant des heures.

Mes questions porteront essentiellement sur le marché. Au cours des derniers mois, on a constaté que le pétrole était tombé à 10\$ le baril, pour remonter actuellement à 20\$, ou à 22\$. Reprenez-moi si je me trompe. Où se trouve la limite? En d'autres termes, il est facile de comprendre que vous ne pouvez pas vous débrouiller tout seuls, petites sociétés ou grandes sociétés, quand le pétrole est à 10\$. Quand il est à 20\$, c'est différent, et dans les conversations que j'ai eues avec les intéressés, on m'a dit. . . Je ne sais pas où se trouve la limite. Tout dépend des sociétés que l'on consulte, des gens à qui on parle. On m'a souvent dit que c'était à partir de 17\$ que les choses devenaient rentables.

M. MacLellan: Si vous pouvez me garantir 17\$, je trouverai toutes sortes de bailleurs de fonds, y compris moi-même, et je n'éprouverai pas de difficulté avec une garantie de 17\$ le baril. Toutefois, il est impossible d'obtenir une telle garantie aujourd'hui, et c'est là le problème, que le pétrole soit à 17\$ ou à 20\$. Il se peut que le pétrole soit à 30\$, mais si cela ne dure que deux semaines, on ne trouve pas beaucoup d'investisseurs.

Par ailleurs, le pétrole peut être à 10\$ et les coûts à 2\$, si bien que le bénéfice net peut être très intéressant.

M. Gustafson: Qu'en est-il du marché aujourd'hui?

M. MacLellan: Je ne sais pas exactement, car je n'ai pas consulté les journaux ou écouté les informations à la télévision. Je pense que c'est autour de 20\$ U.S., dans l'ouest du Texas.

M. Gustafson: Vous savez qu'il y a eu une foire du pétrole à Weyburn et que le ministre de l'Énergie, M. Epp, s'y est rendu. M. Gagnon et moi-même y sommes allés aussi. On peut dire que cette foire a été très fructueuse. Beaucoup de ces questions ont été discutées, mais l'élément positif est certainement le fait que le pétrole est à 20\$ et que c'est bien mieux que 10\$. Il y a certainement de l'optimisme dans l'air.

On peut se demander si les sociétés pétrolières, comme les autres, poussent les gouvernements aussi loin qu'elles le peuvent. Étant donné que je connais le secteur, je pense qu'un marché libre est extrêmement important.

Pendant les années de la Politique énergétique nationale—je siégeais au Comité—on s'opposait farouchement à la création d'un prix artificiel canadien

[Text]

than the marketplace, and there was little or no support from the oil companies on the made-in-Canada price.

Mr. Gagnon: Most of our members would just as soon let the market decide. They would just as soon not have a subsidy or incentives. But you come from a farming background, where you had a searing drought last year, for instance, and you had drought assistance. That was just a bridging mechanism to get it back to when you have a normal year. What we had in 1986 was such a rapid collapse of the price of oil that to maintain the activity and maintain the jobs we needed something to bridge. Both the government and the industry welcomed that bridging mechanism just as farmers welcome a drought. Just as the farmers would as soon not have drought assistance—they would rather see the rain coming down—we would rather not have CEDIP or any other incentive program. But if it is there, and we are planning on using it and have been told ahead of time that we are going to phase it out and everything else, we do not have that stability. I come back to a situation that we do not have a stability on oil prices and we are prepared to live with it just as the farmers... We really want to remind the government that their own experts have stated again and again that fiscal stability is necessary. We cannot get it when we have a promise one day and it is renegeed on the other day.

[Translation]

différent du prix du marché. En effet, très peu de sociétés pétrolières, voire aucune, souhaitaient un prix canadien.

M. Gagnon: La plupart de nos membres préféreraient laisser libre cours aux forces du marché. Ils préféreraient aussi qu'il n'y ait pas de subventions ou d'encouragement. Si toutefois vous êtes d'un milieu agricole, là où on a connu une sécheresse grave l'année dernière, vous pouvez compter sur une aide quelconque. Il s'agit tout simplement d'un mécanisme temporaire, en attendant que les choses se rétablissent. Nous avons assisté, en 1986, à une chute si rapide du prix du pétrole qu'il nous a fallu des mesures de transition pour maintenir les activités et conserver les emplois. Ces mesures de transition ont été aussi bien accueillies par le gouvernement et le secteur pétrolier que la sécheresse est bien accueillie par les agriculteurs. Ces derniers préféreraient de beaucoup voir pleuvoir et se passer de subventions, et nous préférierions nous passer du PCEEMV, ou de tout autre programme incitatif. Mais puisque ce programme existe, que nous avons l'intention de l'utiliser et qu'on nous a prévenus qu'il va disparaître progressivement, entre autres, nous ne jouissons pas de ce genre de stabilité. Même constat: il n'y a pas de stabilité des prix du pétrole, et nous sommes disposés à nous en accommoder, de même que les agriculteurs... Nous voudrions cependant rappeler au gouvernement que ses propres spécialistes ont répété, à maintes reprises, que la stabilité fiscale s'impose. Nous ne pouvons pas nous lancer dans un projet sur une promesse d'un jour sur laquelle on revient le lendemain.

• 1935

Mr. Gustafson: I take your point. However, if you make the comparison to grain prices and oil prices, certainly doubling the price from 10 to 20 in grain prices would be quite a shot in the arm, and that certainly has not happened. What about the export market? What are the numbers in terms of export? Do you see an increase in that, especially the U.S. oil going from the western basin to the U.S.?

Mr. Gagnon: Essentially, everything oil-wise that we can produce is consumed. Our bottleneck is the pipelines. The lack of market is not a problem in oil. With natural gas we are seeing greater and greater penetration into the U.S. market. We have increased gas volumes considerably. That is the good news. The bad news is the price is as weak as it has ever been.

Mr. McLennan: On gas, there are quite a few bottlenecks on the pipelines right now. Right at the moment all of the oil that is being produced is being sold.

Mr. Gustafson: I understand the average oil well in Alberta is around 61 barrels. Who is doing the drilling on the new exploration that is done? Is it the small companies, or is it larger companies?

Mr. McLennan: The statistics for last year, smaller companies participated in approximately a quarter to a

M. Gustafson: Vous avez raison, mais si vous comparez le prix du blé et celui du pétrole, ce serait vraiment un ballon d'oxygène pour le secteur agricole que de voir le prix du blé passer de 10 à 20\$, et cela ne s'est pas produit. Qu'en est-il du marché de l'exportation? À combien se chiffre-t-il? Envisagez-vous des débouchés de ce côté, en particulier pour les États-Unis, où le pétrole provient du bassin de l'Ouest?

M. Gagnon: Pratiquement tout ce que nous produisons en pétrole est consommé. Le goulot d'étranglement, ce sont les oléoducs. Le problème du pétrole, ce n'est pas le manque de débouchés. Avec le gaz naturel, nous faisons de gros progrès sur le marché américain, et nous avons considérablement augmenté les volumes de gaz vendu. C'est là la bonne nouvelle, la mauvaise étant que le prix en est au plus bas.

M. McLennan: Il y a également plusieurs goulots d'étranglement avec les gazoducs. À l'heure actuelle, tout le pétrole que nous produisons se vend.

M. Gustafson: On m'a dit que la production moyenne, en Alberta, d'un puits de pétrole s'établit autour de 61 barils. Qui procède au forage des nouveaux puits exploratoires? Est-ce que ce sont les petites sociétés, ou les grosses?

M. McLennan: D'après les statistiques de l'an dernier, les petites entreprises ont effectué des forages dans un

[Texte]

third. Certainly it was not all their money. This year all drilling is down. I do not have an up-to-date sharing by company size.

Mr. Gagnon: Last year it seemed to break down about a third for Canadian Petroleum Association members, who are the biggest; a third for the middle sized; and a third for the smaller sized.

Mr. Gustafson: At what point do you consider a well no longer productive? Where is the break-off point where you have to quit producing that well?

Mr. Gagnon: There are some wells that have gone down as low as two barrels of oil a day. As long as the operating cost is low and the royalty is low, they will carry on. It is strictly if they can still make some money on it they will carry on; if it does not, they abandon it.

Mrs. Marleau (Sudbury): When we had the Minister of Energy, Mines and Resources, he referred to CEIP, saying that even though it was not quite as good a program as CEDIP, but now that CEDIP is no longer in place, members of the oil and gas industry would take a much closer look at it. He felt that it would be used by the members of your industry. You have just stated that you do not believe so. Perhaps you can give us a little bit more insight into the reasons why they would not use this program. Would there be exceptions? Could it be used in some certain instances, or is it just absolutely impossible?

Mr. McLennan: The program was basically set up for the mining industry. In the mining industry the definition of exploratory expense is straightforward. You know before you give a dollar to the company doing something that it is an exploration expense.

• 1940

In our business we invest dollars. We believe it is exploratory, and we drill the well. A year or two years later Revenue Canada comes back and says, that it is not a Canadian exploration expense, that is a Canadian development expense. We have received investor dollars based on subscription agreements. We believe we are going to put this into exploration, but if we do not, then there is a penalty. We have to pay back the money to the subscriber. There are penalties involved in it. There is interest involved in it. We just cannot afford to take somebody else's dollar when the government is not prepared to give us a definition that we can go to an investor in advance and say we are going to invest this in exploration. There is just no way.

The other side of it, of course, is that if we receive a grant under CEIP that is reclassified later by the government as not exploratory, we have to pay them back plus interest, plus penalty. It is just an absolutely useless program.

[Traduction]

quart à un tiers des cas, mais ce n'était pas seulement avec leurs capitaux. Cette année, les forages ont diminué. Je n'ai pas de ventilation par société.

M. Gagnon: L'an dernier, environ un tiers des forages étaient effectués par les membres de l'Association pétrolière du Canada, les plus grandes sociétés, un tiers par les entreprises moyennes, et un tiers par les petites entreprises.

M. Gustafson: À quel moment un puits est-il considéré comme non rentable? Qu'est-ce qui vous décide à abandonner un puits?

M. Gagnon: Il y a des puits dont on ne retirait plus, à la fin, que deux barils par jour, mais on continue à les exploiter, dans la mesure où les redevances et les coûts d'exploitation sont faibles. On ne continue à les exploiter que s'il est possible d'en tirer quelques bénéfiques, mais dans la négative, on abandonne le puits.

Mme Marleau (Sudbury): Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, quand il a comparu devant nous, a parlé du Programme canadien d'encouragement à l'exploration, qui, selon lui, était certes inférieur au PCEEMV, mais puisque ce dernier n'existe plus, les gens des secteurs pétrolier et gazier feraient bien de le réévaluer, car il pourrait leur être utile. Vous venez de dire que ce n'est pas votre avis. Pourriez-vous peut-être nous dire pourquoi les secteurs gazier et pétrolier ne veulent pas bénéficier de ce programme? Y aurait-il des exceptions? Pourrait-il être utilisé dans certains cas, ou est-ce absolument impossible?

M. McLennan: Le programme a été mis en place, pour l'essentiel, pour le secteur minier, où la définition de frais d'exploration est simple: vous savez d'avance, pour chaque dollar que vous prêtez à une société d'exploration, qu'il s'agit de frais d'exploration.

Dans notre secteur, nous investissons des dollars en pensant qu'il s'agit de frais d'exploration, et nous forons le puits. Mais dans l'année ou dans les deux ans qui suivent, Revenu Canada vient nous dire qu'il ne s'agit pas de frais d'exploration canadiens, c'est-à-dire de frais de mise en valeur canadiens. Nous avons reçu des dollars d'investissement d'après des ententes de souscription. Nous croyons investir dans l'exploration, mais si tel n'est pas le cas, il y a pénalité, et nous devons rembourser le souscripteur. Il faut verser des pénalités et payer des intérêts. Nous ne pouvons nous permettre d'utiliser les capitaux de quelqu'un d'autre si le gouvernement n'est pas disposé à nous donner une définition nous permettant de nous adresser à un investisseur en lui disant notre intention d'investir dans l'exploration. Il n'y a pas moyen de procéder ainsi.

Mais le revers de la médaille, c'est que lorsque nous recevons une subvention dans le cadre du PCEE, que le gouvernement déclare par la suite non exploratoire, nous devons le rembourser avec intérêt, et pénalité de surcroît. C'est un programme totalement inutile.

[Text]

Mrs. Marleau: So you are convinced absolutely no one will try it because it is just not worth it.

Mr. McLennan: It is certainly useful to the mining industry. Again, their definition is clear-cut. There is nothing retroactive about it. Nobody can come back after the fact and say that was not really exploration. Some of our companies will indeed use the program. I believe the only exploratory investment in advance is a dry hole, and I would wonder why anybody wants to go out and drill dry holes.

Mrs. Marleau: That is a definition in the Income Tax Act, right? It is not a definition within the parameters of CEIP.

Mr. McLennan: That is correct. The Income Tax Act defines Canadian exploration expense.

Mr. Gagnon: Again, I want to come back to first principles, and one principle is fairness. If you look at the mining industry, they may drill the first well and hit what they think is an ore body. That first well is an exploration expense. They write off 100% of the money against their taxes. They drill a second well and a third well and a fourth well; they might drill hundreds of well into this ore body to see if it is going to be viable. All those are exploration expenses. Then they may decide to sink a shaft down to it and do some further underground exploration. Again, that is exploration.

Now, compare that to what happens in the oil industry. We drill a well—and as Mr. McLennan said, we do not know whether it is going to be classed as exploration or development—and we find a new pool of oil. The second well is automatically in development, the third well and the fourth well. So there certainly is not the same fairness, although both of them are extractive industries.

Mr. Harvey: I want to refer to your chairman's May 9 letter to Mr. Wilson, the Minister of Finance. On page 2, the last sentence in the first paragraph:

This treatment is contrary to the treatment afforded other industry incentives in the budget, which received a "phase-out" treatment versus an abrupt program cut-off.

I am wondering if you are feeling at all singled out, that perhaps you are the recipients of treatment that is virtually unique.

Mr. McLennan: That is certainly what this letter says. We started off in the first sentence:

The 1989 budget has singled out the "small" sector of the oil and gas industry in Western Canada to make an inordinate share of the industry's contribution to deficit reduction in the country.

[Translation]

Mme Marleau: Vous êtes donc convaincus que personne ne voudra en bénéficier, parce qu'il n'en vaut pas la peine.

M. McLennan: Il est certainement utile dans le secteur minier, car la définition est nette, et il n'y a pas d'effet rétroactif. Nul ne peut venir vous dire par la suite qu'il ne s'agissait pas vraiment d'exploration, et certaines de nos sociétés vont certainement utiliser ce programme. Je crois que le seul investissement exploratoire fait d'avance est un puits stérile, et je me demande qui aurait envie de forer des puits stériles.

Mme Marleau: C'est une définition de la Loi de l'impôt sur le revenu, n'est-ce pas? Ce n'est pas une définition selon les paramètres du PCEE.

M. McLennan: C'est exact, la Loi de l'impôt sur le revenu définit les frais d'exploration canadiens.

M. Gagnon: Je voudrais de nouveau revenir sur les principes de base, dont l'un est l'équité. Dans le cas du secteur minier, on peut, dès les premiers forages, trouver ce qu'on pense être un filon. Ce premier puits constitue une dépense d'exploration. Tout cet argent peut être déduit des impôts pour amortissement. On fore un second puits, puis un troisième et un quatrième, on peut en forer des centaines dans ce filon pour voir s'il sera rentable, et tous ces forages comptent pour des frais d'exploration. Ils se décident alors peut-être à foncer un puits et à pousser leurs recherches plus avant. Là encore, il s'agit d'exploration.

Faites la comparaison avec ce qui se passe dans le secteur pétrolier: nous forons un puits—sans savoir, comme le disait M. McLennan, si ce sera classé comme exploration ou développement—et nous trouvons une nouvelle nappe de pétrole. Le second puits est automatiquement considéré comme développement, de même que le troisième et le quatrième. Il s'agit bien d'industries d'extraction dans les deux cas, mais elles ne sont certainement pas traitées de la même manière.

M. Harvey: Je voudrais revenir sur la lettre que votre président a adressée, en date du 9 mai, à M. Wilson, ministre des Finances. Voici la dernière phrase du premier paragraphe de la page 2:

Contrairement à la façon dont ont été traités, dans le budget, d'autres secteurs industriels qui se sont vu accorder une période de réduction progressive, notre secteur a vu son programme brutalement éliminé.

Est-ce que vous avez l'impression d'être isolés et d'avoir été traités comme nul autre ne l'a été?

M. McLennan: C'est certainement ce qui est dit dans cette lettre. C'est ainsi que nous disons, dès la première phrase:

Le budget de 1989 a pris à partie le «petit» secteur pétrolier et gazier de l'Ouest du Canada en lui imposant une part indue dans la réduction du déficit de notre pays.

[Texte]

That is one of the points, the last sentence in paragraph 1 on page 2. There is no question that we feel what has happened here is discriminatory. It is unfair. We have been singled out to pay the price.

Mr. Harvey: In this regard, when he appeared before the committee exactly one week ago, I asked Mr. Epp if he could think of any other instance in the budget where one substantial industry, substantially concentrated in one province, had been so summarily dealt with. I believe at the time he suggested that a similar example might be agriculture. I did not find that convincing. But the point is of course that there seems to be no other industry so treated. I wonder whether you could speculate at all as to why you think your industry has been treated so uniquely in this instance.

• 1945

Mr. McLennan: I would like to make a comment on that. Our industry is a varied industry. Overall, I believe you could say oil and gas have been asked to make a fair contribution. You have large companies, you have middle-sized companies, you have little companies. It is just the timing, what happened with the budget. Doing away with CEDIP allowed all of your larger and most of your intermediate companies to get all of their CEDIP grants.

The only companies that did not get them were the little companies. Overall, perhaps it is a fair contribution from oil and gas, but when the littlest and most vulnerable companies in that sector of the Canadian economy make that contribution, we believe it is unfair. We also believe it is discriminatory.

Mr. Gagnon: In the letter of May 31 to Mr. Wilson, we talked about the Husky upgrader. I find it ironic that the government of the day had a report put out by the Standing Committee of Energy, Mines and Resources called "Oil: Scarcity or Security", and they talked about mega-projects:

The Committee does not believe in subsidizing uneconomic oil development.

The federal government should direct its primary effort to creating a more stable fiscal environment for petroleum activity.

The Kierans's report, "Energy and Canadians into the 21st Century", talks about mega-projects:

Subsidizing megaprojects that are uneconomic under current perceptions of market distorts the allocation of resources.

The advent of the Free Trade Agreement raises some additional questions... the fact that a substantial part

[Traduction]

Cette dernière phrase du paragraphe 1, page 2, ne contient que l'un de nos arguments, mais il est indubitable que nous nous sentons victimes d'une discrimination. Le traitement qui nous est infligé est injuste, et c'est à nous qu'on s'en prend pour supporter le fardeau.

M. Harvey: Lorsque M. Epp a comparu devant ce Comité, il y a une semaine jour pour jour, je lui ai demandé s'il pouvait nous donner un autre exemple, dans le budget, d'un secteur industriel important, concentré, pour l'essentiel, dans une seule province, qui aurait été aussi durement touché. Je crois qu'à ce moment il a donné l'industrie agricole en exemple. Cela ne m'a pas vraiment convaincu. Apparemment, aucune autre industrie n'a été traitée de la sorte. À votre avis, comment cela s'explique-t-il?

M. McLennan: Permettez-moi de dire que notre industrie est de nature très variée. À mon sens, les sociétés pétrolières et gazières, grandes, moyennes et petites, ont déjà fait leur part pour ce qui est de la lutte au déficit. Le moment était mal choisi de supprimer le PCEEMV dans le budget puisque cela n'a pas empêché les sociétés de grande ou moyenne envergure de toucher les subventions qui leur avaient été promises dans le cadre de ce programme.

En effet, seules les petites sociétés ont été privées de ces subventions. Or, si l'effort qui a été exigé du secteur pétrolier et gazier est juste dans son ensemble, nous estimons inadmissible que ce soit les sociétés les plus petites et les plus vulnérables qui aient été surtout mises à contribution. Nous sommes également d'avis qu'il y a eu discrimination.

M. Gagnon: Dans notre lettre du 31 mai à M. Wilson, nous évoquions le cas de l'installation de traitement de la société Husky. Il est ironique que le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources, mis sur pied par le gouvernement du moment, ait publié un rapport intitulé *Le pétrole—Rareté ou sécurité?* dans lequel on lit ceci au sujet des mégaprojets:

Le Comité est d'avis qu'il ne faut pas financer la mise en valeur du pétrole qui n'est pas rentable.

Le gouvernement fédéral doit déployer son principal effort à stabiliser davantage les conditions fiscales de l'activité pétrolière.

Quant au rapport Kierans intitulé *Les Canadiens et l'énergie au seuil du XXI^{ème} siècle*, voici ce qu'il avait à dire au sujet de ces mêmes mégaprojets:

Les subventions aux mégaprojets qui ne sont pas rentables d'après les perceptions courantes des conditions du marché faussent la répartition des ressources.

L'accord de libre-échange soulève d'autres questions... la possibilité qu'une bonne partie de la production

[Text]

of the production for megaprojects is expected to go to the United States raises the issue of subsidizing U.S. consumers. Governments may choose to provide incentives for megaprojects for reasons other than energy policies, such as employment creation and the generation of regional industrial benefits.

The Advisory Committee urges governments to justify such projects on these grounds.

Here is somebody who did a big study on the economics of energy, commissioned by the government. We have a debt crunch in Ottawa; 600 companies are being hurt and one company goes off scot-free. Now, I ask you again: where is the fairness in this?

Mr. Harvey: While taking your point, I would like again to ask, is the unbalanced impact of the way CEDIP is being phased out in Bill C-19 just a matter of oversight or is it intentional, in your opinion, in your speculation?

Mr. Gagnon: I would give them the benefit of the doubt. But it is certainly unfair that the large companies are benefiting and the smaller ones are not.

Mr. Harvey: I would be inclined to give them the benefit of the doubt on this one. The matter having been given a thorough airing and the rather substantial inequity involved having been quite clearly revealed, how then would one characterize an apparent unwillingness to change the decision to proceed with Bill C-19?

Mr. Gagnon: I cannot answer for the powers that be. If they were looking to save money on the program, lowering the cap, as was suggested earlier, would have done the job without the unfairness.

Mr. Soetens (Ontario): Gentlemen, in your presentation, I do not see the size of the membership. How many members would be in SEPAC?

Mr. McLennan: There are 269.

• 1950

Mr. Soetens: How many of those members would be affected by the large corporations tax?

Mr. McLennan: We have not done an extensive survey, but we have 24 directors, and assuming that they represent the membership at large, over half would be affected by the large corporations tax.

Mr. Soetens: I think you have mentioned 85% of the membership get 15% of the money.

Mr. McLennan: It is 90%.

Mr. Soetens: Would your membership fall in that 90%?

[Translation]

provenant des mégaprojets soit écoluée aux États-Unis amène à se demander si cela équivaut à subventionner les consommateurs américains. Les gouvernements pourraient vouloir encourager un mégaprojet pour des raisons étrangères à la politique énergétique, telles que la création d'emplois ou les retombées industrielles régionales.

Lorsque cela est le cas, le comité consultatif les invite instamment à invoquer ces raisons, plutôt que la sécurité énergétique.

Voilà quelqu'un à qui le gouvernement a confié une importante étude sur tous les aspects économiques de l'énergie. Le pays ploie sous le fardeau de la dette et que se passe-t-il: 600 sociétés sont pénalisées et une seule s'en tire indemne. Où est la justice, je vous le répète?

M. Harvey: Je prends bonne note de ce que vous venez de dire, mais j'aimerais savoir si, à votre avis, c'est par mégarde ou à dessein qu'on a causé les torts que vous déplorez en supprimant le PCEEMV par le projet de loi C-19?

M. Gagnon: Je suis prêt à accorder le bénéfice du doute au gouvernement. Néanmoins, il est manifestement injuste que seules les grandes sociétés aient pu profiter du programme.

M. Harvey: Je suis enclin à faire de même. Par ailleurs, comment expliquez-vous qu'on se soit apparemment obstiné à aller de l'avant avec le projet de loi C-19, sachant après avoir étudié à fond la question, qu'il comportait des injustices assez graves.

M. Gagnon: Dieu seul le sait. Si le gouvernement cherchait à faire des économies, il aurait pu le faire en toute justice, comme on l'a déjà souligné, en rabaisant le plafond.

M. Soetens (Ontario): Étant donné que je ne vois pas ce renseignement dans votre déclaration, pourriez-vous me dire combien de membres comptent la SEPAC?

M. McLennan: Deux cent soixante-neuf.

M. Soetens: A combien de vos membres l'impôt sur les grandes sociétés s'applique-t-il?

M. McLennan: Nous ne possédons pas de chiffres précis à ce sujet. Notre association compte cependant 24 administrateurs et, en supposant qu'ils soient représentatifs de la situation de l'ensemble de nos membres, plus de la moitié des sociétés qu'ils dirigent seraient visées par l'impôt sur les grandes sociétés.

M. Soetens: Je crois vous avoir entendu dire que 85 p. 100 de vos membres recevaient 15 p. 100 des subventions.

M. McLennan: Il s'agit de 90 p. 100.

M. Soetens: Ce chiffre de 90 p. 100 englobe-t-il vos membres?

[Texte]

Mr. McLennan: Generally, I believe there are two companies that would receive larger amounts. I do not have specific numbers to confirm that, but we do have one member with 8,000 barrels a day of production.

Mr. Soetens: So if I look at that number, it suggests there are about 3,000 applications—at least that was the case in fiscal year 1987-88—for roughly \$52 million, which meant each applicant was affected by \$17,000, if we can use averages. How crippling is \$17,000 to any of these companies affected by the large corporations tax?

Mr. McLennan: I did not follow where your \$52 million and your \$17,000. . .

Mr. Soetens: If we look at schedule III for fiscal year 1987-88, incentives paid for the top 90% of the companies amount to about \$52 million—\$8 million, \$5 million, \$12 million, \$14 million and \$12 million. So you have about \$52 million for the 3,000 applicants affected. It is about \$17,000 an applicant. My question is: how serious is that to these \$10 million corporations?

Mr. Gagnon: If you look at a corporation losing \$17,000 it may or may not be critical. It depends on their financial health at the time. I think the buyer has a few comments in that regard, though, whether it is the last denary or the last one of 500 denary.

The second point is that I believe a number of these people are individuals who have been using this program through a drilling program. I notice in one of the other submissions and other attachments to this that it does say some \$7 million went to individuals, and those would not fall into our SEPAC group. Again, I do not know what the exact breakdown is, and we have not had a chance to really digest this thoroughly. We have just had a cursory look at it.

Mr. Soetens: Of course I have made the assumption here that the \$17,000 is the whole year's number, and some of that obviously is payable subject to the expenses incurred in the first four months.

Mr. McLennan: I believe these numbers are for fiscal year 1987-88, finishing in April 1988. So I would assume that these indeed are what they say they are, incentives paid for the period for expenses claimed for that period. As Paul points out, many of those 3,000 would be individuals. We have a number of roughly 600 operating companies in the business in the western provinces. The Alberta government uses a number of approximately 700 operating companies. I would assume that probably 2,500 of the 3,000 companies are not members of any organization.

Mr. Soetens: I take it these are the number of applicants.

[Traduction]

M. McLennan: La plupart d'entre eux. Sauf erreur, deux sociétés membres de notre association doivent recevoir des montants plus importants. Je ne peux pas vous fournir de chiffres précis à l'appui de mes dires, mais l'un de nos membres produit 8,000 barils de pétrole par jour.

M. Soetens: Quoi qu'il en soit, étant donné qu'il y a eu 3,000 demandes, du moins pour l'année financière 1987-1988, et que le budget total du programme était en gros de 52 millions de dollars, cela veut dire que chaque demandeur se voit privé, en moyenne, de 17,000\$. Dans quelle mesure la perte d'une telle somme peut-elle nuire à des sociétés auxquelles s'applique l'impôt sur les grandes sociétés?

M. McLennan: Je ne vous suis pas. Où prenez-vous ces chiffres de 52 millions de dollars et de 17,000\$?

M. Soetens: L'annexe III précise que pour l'année financière 1987-1988, précise que le montant total des subventions versées à 90 p. 100 des sociétés s'élevait à 52 millions de dollars—8 millions de dollars, 5 millions de dollars, 12 millions de dollars, 14 millions de dollars et 12 millions de dollars. On avait donc 52 millions de dollars à répartir entre 3,000 demandeurs, ce qui équivaut à 17,000\$ par requérant. Dans quelle mesure la perte de cette somme peut-elle nuire à ces sociétés de 10 millions de dollars?

M. Gagnon: Tout dépend naturellement de leur situation financière à ce moment. L'acheteur a sans doute son mot à dire, mais c'est surtout fonction des ressources financières de la société.

Un certain nombre de particuliers ont profité du programme par l'intermédiaire d'un programme de forage. Je constate qu'on mentionne ailleurs que 7 millions de dollars ont été accordés à des particuliers qui n'appartiennent pas à la SEPAC. Nous n'avons pas eu l'occasion d'établir une ventilation exacte. Nous n'avons fait que jeter un bref regard sur ces chiffres.

M. Soetens: Je suis naturellement parti de l'hypothèse que ces 17,000\$ représentent la subvention pour toute l'année alors que le montant versé est fonction des dépenses engagées au cours des quatre premiers mois.

M. McLennan: Je crois que ces chiffres valent pour l'année financière prenant fin en avril 1988. Je présume donc qu'il s'agit bien des subventions versées pour couvrir les dépenses engagées au cours de cette période. Comme Paul le souligne, ces 3,000 demandeurs comprennent un bon nombre de particuliers. Environ 600 sociétés sont en opération dans l'Ouest. Le gouvernement de l'Alberta estime que ce chiffre s'élève à 700. Je présume que 2,500 de ces 3,000 sociétés ne sont représentées par aucune organisation.

M. Soetens: J'en déduis qu'il s'agit du nombre de demandeurs.

[Text]

Mr. McLennan: That is right.

Mr. Soetens: Could each of the 269 individual members of your organization represent more than one company?

Mr. McLennan: I would doubt it very much, but I cannot answer that question.

Mr. Soetens: How many of these 269 members would have actively participated in the CEDIP program?

• 1955

Mr. McLennan: Probably from an extension of numbers we ran. We did not do an extensive survey. About 70% of our members participated in CEDIP.

Mr. Soetens: The 30% who did not participate would simply not have been drilling in this particular—

Mr. McLennan: No, actually some were drilling in other basins. For instance, some drilling by our companies is on the U.S. side of the border.

Mr. Gagnon: Some may have been consultants, and would not therefore partake of it. If you look at the numbers and make the case that about 90% of the applicants received about \$52 million, the following page on schedule IV lists the partnerships and individuals who received \$57 million and change. I am sure most of them would be in that early group.

Mr. Soetens: That is really all I wanted, just a better understanding. You mentioned consultants are also members of that 269—there are some consultants in the membership?

Mr. Gagnon: There are some who consult rather than be active exploration and production companies.

Mr. McLennan: As a matter of fact, I am one of those. I may be the only consultant in there that does not explore or develop. The nature of my business is such that I do not want to violate the confidentiality of my clients.

Mr. Soetens: Let me go back again. Membership is open to consultants and to people who explore and develop. Are there those who only explore and then sell out and let others develop?

Mr. McLennan: There certainly could be. We do not do an extensive survey on what our members do. Our membership is very simple and very democratic. We have a membership fee of \$200. That covers the cost of committees such as this and everything else we do. We do not have any staff. All of our work is volunteer.

[Translation]

M. McLennan: C'est juste.

M. Soetens: Se peut-il que certains de vos 269 membres représentent plus d'une société?

M. McLennan: J'en doute, mais je ne peux pas en être sûr.

M. Soetens: Combien de vos membres ont-ils participé activement au PCEEMV?

M. McLennan: Je vous signale que nous n'avons pas fait une enquête poussée sur la question. Soixante-dix pour cent de nos membres environ ont participé au programme.

M. Soetens: Et les 30 p. 100 qui n'y ont pas participé n'auraient pas foré dans...

M. McLennan: Non, certains foraient dans d'autres bassins. Notamment du côté américain de la frontière.

M. Gagnon: Certains d'entre eux étaient peut-être consultants et n'y avaient par conséquent pas droit. Si l'on tient pour acquis que 90 p. 100 des personnes qui ont présenté une demande ont reçu environ 52 millions de dollars, vous notez que la page suivante, annexe IV, donne la liste des associés et particuliers qui ont reçu un peu plus de 57 millions de dollars. Je suis sûr que la plupart d'entre eux feraient partie de ce premier groupe.

M. Soetens: C'est vraiment là tout ce que je voulais avoir comme réponse, car je veux simplement mieux comprendre la situation. Vous avez dit que les consultants font également partie de ces 269 personnes—doit-on inclure des consultants?

M. Gagnon: Il y en a qui s'occupent de consultation plutôt que d'exploration ou de production.

M. McLennan: Je vous signale que je suis un de ces consultants. Je suis peut-être le seul qui ne procède pas à des travaux d'exploration ou de mise en valeur. Mais étant donné la nature de mon travail, je ne voudrais certainement pas violer la confidentialité de mes clients.

M. Soetens: Permettez-moi de revenir sur toutes ces questions. Ainsi donc les consultants de même que les personnes qui s'occupent d'exploration et de mise en valeur peuvent être membres de votre association. Certaines personnes se contentent-elles de procéder à l'exploration pour ensuite laisser d'autres se charger de la mise en valeur?

M. McLennan: Certainement. Nous ne faisons cependant pas une enquête poussée sur le travail précis de chacun de nos membres. L'adhésion à notre association est très simple et démocratique. Les frais d'adhésion s'élèvent à 200\$, ce qui sert à couvrir des frais comme notamment la présentation d'exposés devant certains comités comme celui-ci, de même que toutes les autres choses du même genre. Notre association ne comprend

[Texte]

Mr. Soetens: I appreciate that. I take it then from your comments that 70% of the people are active in actual exploration and development.

Mr. McLennan: I would say it is much higher than that. I would say probably over 95% are active, but 70% indicated that they have used CEDIP at one time or another. We do not have a more extensive survey than that.

Mr. MacLellan: I would just like to go to schedule III again. From what I can gather, 13.9% of the applicants received 90.6% of the money, which is quite surprising to me. Mr. Gagnon, you say the figure might be higher when you take into consideration that, as the footnote says, 77 companies in the \$10-million-plus bracket were really 62 families that shared a single annual expense limit. So they would really be lumped in with those who would be submitting claims of \$1 million or less, presumably.

Mr. Gagnon: I am not sure I follow your logic, sir.

Mr. MacLellan: I am just saying that in the \$10-million-plus group you have 77 companies that make up 62 families that share. If you break them down individually, would they not in all probability be smaller companies that would be applying for less than \$1 million?

Mr. McLennan: The only person who could really answer that would be the person who made the note. When you get to a company with \$10 million in expenditures, they probably have a minimum of \$100 million in assets to be able to have that type of program. I doubt they have a bunch of small subsidiaries or associated companies in their structure; they may indeed, but the only person to answer that would be whoever compiled the table.

Mr. MacLellan: In the same vein, according to this 13.9% of the applicants got 90.6% of the funding.

Mr. McLennan: The other way around on that: 90.6% of the applicants got 13.9%.

• 2000

Mr. MacLellan: I am sorry, 90.6% of the applicants get 13.6% of the funding.

On schedule IV, as I understand it, there was \$663 million plus paid to join the fiscal year 1987-88. That would presumably be one half of what the government estimates will be the cost of the CEDIP program. Would you consider that as a fair assumption?

[Traduction]

pas de membres de personnel et tout le travail que nous faisons se fait sur une base bénévole.

M. Soetens: Je comprends. Si je comprends ce que vous me dites donc, 70 p. 100 de vos membres travaillent activement dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur.

M. McLennan: Je pense que le pourcentage est beaucoup plus élevé que cela. Je parlerais plutôt de 95 p. 100 de nos membres qui sont actifs dans ce domaine. Soixante-dix pour cent ont indiqué qu'ils avaient bénéficié du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures à un moment ou à un autre. Cependant, nous n'avons pas fait d'enquête plus poussée que cela sur nos membres.

M. MacLellan: J'aimerais revenir à l'annexe III. Si je comprends bien, 13,9 p. 100 des demandeurs ont reçu 90,6 p. 100 des fonds, ce qui est assez surprenant. Monsieur Gagnon, vous dites que ce chiffre pourrait être encore supérieur si l'on tient compte, comme l'indique la note en bas de page, que 77 compagnies ayant un chiffre d'affaires de 10 millions et plus représentaient en fait 62 familles de sociétés qui partageaient un seul plafond annuel de dépenses. Ces personnes seraient donc regroupées avec celles qui présenteraient des demandes de 1 million de dollars ou moins, je suppose.

M. Gagnon: Je ne suis pas sûr de bien vous comprendre.

M. MacLellan: Dans ce groupe de compagnies ayant un chiffre d'affaires de 10 millions ou plus, 77 représentent en fait 62 familles de sociétés qui partagent cet argent. Si l'on fait une ventilation individuelle, ne s'agirait-il pas sans doute de plus petites compagnies qui présenteraient des demandes de moins de 1 million chacune?

M. McLennan: La seule personne qui pourrait répondre à cette question est celle qui a rédigé la note en bas de page. Pour dépenser 10 millions de dollars, une compagnie doit certainement avoir un actif de 100 millions de dollars au minimum. Je doute fort qu'elle regroupe plusieurs petites filiales ou sociétés associées. C'est possible, mais la seule personne qui pourrait vous le dire est celle qui a réalisé le tableau.

M. MacLellan: Dans la même veine, on peut donc dire que 13,9 p. 100 des demandeurs ont reçu 90,6 p. 100 des fonds.

M. McLennan: C'est l'inverse: 90,6 p. 100 des demandeurs ont obtenu 13,9 p. 100 des fonds totaux.

M. MacLellan: Évidemment, 90,6 p. 100 des demandeurs ont obtenu 13,6 p. 100 des fonds.

Si je comprends bien l'annexe IV, 663 millions de dollars et plus couvrent l'année financière 1987-1988. Cela représente sans doute la moitié du coût total du PCEEMV.

[Text]

Mr. McLennan: This is the first time I have seen these numbers. Certainly \$600 million is half—

Mr. MacLellan: The \$663 million would be the incentives paid today. The government is estimating that the total amount of incentives paid under the program would be \$1.2 billion. Is it safe to assume that the same amount as has been paid to date would be paid out on the program although the program was cancelled on April 26?

Mr. McLennan: I believe there would be a significant expenditure. As I understand these numbers, they are for the year ending April 1988. You have to the end of 1988, which is another eight months, plus four months into 1989.

Mr. MacLellan: Schedule IV provides a summary of the distribution of the \$663.6 million incentive payments to date: \$555.7 million for 1987-88, and \$207.9 million for 1988-89. Presumably, to the point that the program was cancelled \$663.6 million was spent. Yet the government is estimating that \$1.2 billion will be the cost of this program. I just wondered if there is anything you could add to those figures.

Mr. McLennan: Without going through all of this material we just received, I think my last comment indicated the mistake in jumping to conclusions about what the numbers are.

Mr. MacLellan: All right. I have not gone through it either, so I can appreciate your hesitancy.

Just a question on the letter. Following up that letter of May 9—and I know this is not directly related to CEDIP, but I am curious because it was put into and submitted—on page two in the third paragraph, when you talk about the large corporations tax to be levied on corporate capital employed in Canada, you say that in spite of its name it will apply to many companies in the “small” sector of your business; that it is really a tax on assets, productive or not, and is more oppressive than the hated tax on revenue, the PGRT under the National Energy Program. Do you still feel that is the case?

Mr. Gagnon: Absolutely. Let me expound on that. Normally a corporation pays taxes on profit: it takes some money in, it pays its expenses, has something left over, which it shares with the government—profit tax. A second category would be something like the petroleum gas revenue gas, which taxed revenue. Whether you made a profit or not, it was taking some money out. This is a new category. You may not make a profit, and you may not even have a revenue, because you might be putting your money in long-term projects; but you have to pay a tax on it without having the benefit of a profit or a revenue. That is why we think it is much worse than the other two.

[Translation]

M. McLennan: C'est la première fois que j'entends parler de ces chiffres. Six cent millions représentent en effet la moitié. . .

M. MacLellan: Ces 663 millions de dollars représentent les fonds consentis dans le cadre du programme jusqu'à l'heure actuelle. Le gouvernement estime que le montant total versé dans le cadre du programme est de 1,2 milliard de dollars. Peut-on tenir pour acquis que le gouvernement versera le même montant que ce qu'il a versé jusqu'à l'heure actuelle pour le programme dans sa totalité même si celui-ci a été aboli le 26 avril?

M. McLennan: Si je comprends bien ces chiffres, ils se rapportent à l'année financière se terminant en avril 1988. Or il reste huit autres mois en 1988 et quatre mois en 1989.

M. MacLellan: L'annexe IV donne un résumé de la répartition des versements au titre du programme: 663,6 millions de dollars jusqu'à l'heure actuelle; 555,7 millions pour 1987-1988 et 207,9 millions pour 1988-1989. Jusqu'au moment où le programme a été annulé, 663,6 millions de dollars ont été dépensés. Pourtant le gouvernement estime que le coût total du programme s'élèvera à 1,2 milliard de dollars. Pourriez-vous nous donner d'autres informations en ce qui concerne ces chiffres?

M. McLennan: Sans passer en revue tous ces documents que nous venons de recevoir, je vous signale simplement comme je l'ai déjà dit d'ailleurs qu'il ne faut pas sauter aux conclusions en ce qui concerne les chiffres.

M. MacLellan: Très bien. Je n'ai pas passé ces documents en revue non plus et je comprends donc votre hésitation.

Au sujet de la lettre. Je sais que cela ne se rapporte pas directement à la question du programme d'encouragement à l'exploration, mais je me pose quand même des questions à ce sujet. Dans cette lettre du 9 mai, page 2, paragraphe 3, vous parlez des taxes sur les grandes sociétés pour les immobilisations. Vous dites qu'en dépit de ce que l'on dit ici, cela s'appliquera également aux petites sociétés. En fait il s'agit à proprement parler d'une taxe sur les actifs productifs ou non, taxe encore plus lourde que la taxe sur les recettes, tellement haute, la TRPG du Programme énergétique national. Qu'en pensez-vous?

M. Gagnon: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pourrais vous apporter des précisions. Normalement, une société verse des taxes sur les profits. Une autre sorte de taxe est celle sur les recettes pétrolières et gazières qui imposait les recettes sans s'occuper de savoir si la compagnie en question avait fait des bénéfices ou non. Il s'agit là d'une nouvelle catégorie. En fait il est possible que l'on ne fasse pas de bénéfices, voire que l'on n'ait aucune recette qui entre dans les coffres, c'est le cas notamment quand on investit dans des projets à long terme. Dans un tel cas, dans le cas de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, il faut payer et le

[Texte]

Mr. MacLellan: You also mention, Mr. Gagnon, that the drilling is done one-third by the CPA companies, one-third by the IPAC companies, and one-third by the SEPAC company, and that SEPAC of course is not able to do its one-third because of the difficulty in borrowing funds and because SEPAC is being done away with and the other programs are not worth a darn, or, as in the case of the large corporation tax, are actually counter-productive. Can we rely on the other two-thirds, then? Are the other two-thirds doing their share to create activity in the conventional oil and gas sector? And if they are not, why not?

• 2005

Mr. Gagnon: You have to look at the nature of the industry. You have a rash of mergers and acquisitions. We have already talked about Amoco and Dome, two very active drillers in years past. What discretionary dollars they have are going up to the Beaufort. Esso-Texaco. . . Esso has taken on a massive debt to acquire Texaco. Texaco's dollars went down to New York to solve some of their problems. So Esso has less discretionary cashflow because it has an increased debt load to pay. So these normal kinds of players are not in there.

There are certain other cases. Husky are doing their upgrader things. Some of them are looking at spending money on Hibernia or OSLO. So there are a number of reasons. But the short answer is that the exploration and development in the western Canada sedimentary basin are done less and less by the major companies. Mobil made a commitment to downsize their staff, and they are turning their backs on western Canada. So it is left to the medium-size and smaller companies to pick up the slack.

Mr. MacLellan: So really regardless of what the price of oil is and whether one thinks it is going to go up or down, there are these other very important factors that are going to affect the actual activity; and the activity is going to be down, for the reasons you just mentioned.

Mr. Gagnon: Normally, without this outside interference, you would have had the other two groups picking up the slack, because the potential is still there and the profitability is still there. But to look after that one thing we have to have stability, and we do not have stability on the fiscal side when we have programs that are suddenly yanked from us.

This is something I really want to emphasize. I go back to what Kiernans talked about—stability. This is in *Energy and Canadians into the 21st Century*.

[Traduction]

gouvernement ne tient compte ni des profits ni des recettes. C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il s'agit là d'une taxe bien plus mauvaise que les deux autres.

M. MacLellan: Vous mentionnez également, monsieur Gagnon, que le forage se fait pour un tiers par les compagnies membres de l'APC, pour un autre tiers par celles de l'IPAC et enfin de la SEPAC et que les compagnies membres de votre organisation, la SEPAC, ne peuvent participer pour la totalité de ce tiers étant donné la difficulté d'emprunt et également parce que le gouvernement met fin au Programme d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures et que les autres programmes ne valent pas un sou et qu'ils sont parfois néfastes comme dans le cas de cette fameuse taxe sur les grandes sociétés. Pouvons-nous compter sur les deux autres tiers, alors? Est-ce que les deux autres tiers font leur part pour créer de l'activité dans le secteur du pétrole et du gaz conventionnel? Et sinon, pourquoi?

M. Gagnon: Il faut tenir compte de la nature de l'industrie. Il y a une épidémie de fusions et d'acquisitions. Nous avons déjà parlé d'Amoco et de Dome, deux foreurs très actifs ces dernières années. Ils consacrent leurs ressources discrétionnaires à la mer de Beaufort. Esso-Texaco. . . Esso s'est lourdement endetté pour acheter Texaco. Les dollars de Texaco sont allés à New York pour régler certains de leurs problèmes. Esso a donc moins de ressources discrétionnaires à cause de l'augmentation de ses remboursements de dettes. En conséquence, ces acteurs habituels ne sont pas là.

Il y a certains autres cas. Husky s'occupe de ses installations de traitement. Certains envisagent d'investir dans Hibernia ou OSLO. Il y a donc un certain nombre de raisons. Bref, les grosses compagnies abandonnent de plus en plus leurs activités d'exploration et de mise en valeur du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Mobil a décidé de réduire son personnel et de tourner le dos à l'Ouest canadien. Il revient donc aux petites et aux moyennes compagnies de prendre le relais.

M. MacLellan: Donc quelles que soient en réalité les fluctuations du prix du pétrole, qu'il augmente ou qu'il diminue, il y a ces autres facteurs très importants qui influenceront sur les activités, activités qui vont diminuer pour les raisons que vous venez de mentionner.

M. Gagnon: Normalement, sans cette interférence extérieure, les deux autres groupes auraient pris le relais car le potentiel existe toujours, la rentabilité est toujours là. Mais pour cela il faut une certaine stabilité, stabilité inexistante du côté fiscal quand certains de nos programmes sont supprimés sans préavis.

Il y a une chose que je tiens absolument à rappeler. Je reviens à cette stabilité dont Kierans a parlé dans son rapport *Les Canadiens et l'énergie au seuil du XXI^e siècle*.

[Text]

There is broad agreement that abrupt changes in the fiscal and incentive systems wreak havoc on the energy sector, particularly on the industry's capacity to develop a rational and integrated strategy.

He went on to say:

The fiscal system should raise and spend revenues in a way that is non-discriminatory, neutral, stable, and predictable. Stability is an essential element of any effective fiscal system.

I can read the same thing coming out of the report the standing committee prepared a couple of years ago. They emphasize stability. We are looking for investment, whether it be from central Canada, whether it be from foreign lands. How can you have stability when the basic government that commissioned these studies does not follow their findings?

Mr. Harvey: The CAODC, which will, as I understand it, be appearing before this committee, has offered a rig utilization forecast for 1989. Of the better than 500 rigs available, they expect 40% will be utilized in the first quarter, 29% in the second, 28% in the third, and up to 48% in the fourth quarter. I was wondering, first of all, if those figures, just at first blush, sound more or less accurate to you folk.

Mr. McLennan: Certainly you will be able to ask them. The numbers appear high compared with the numbers I have heard them quoting recently in the press. For example, 29% of 500 rigs is roughly 150, and they are talking under 100 these days for the second-quarter average. So I do not know when this forecast was done, but it appears dated.

Mr. Harvey: I believe in fact that forecast was done before April 26.

• 2010

Mr. McLennan: Yes, it really does appear dated; so I cannot comment on something they do not even believe any more.

Mr. Harvey: The point here is that nobody seems to quarrel with the contention that the premature termination of the CEDIP program means a cut-back in drilling activity in the western sedimentary basin. Do you know anybody who disagrees with that assessment?

Mr. McLennan: No.

Mr. Harvey: And this has consequent implications, especially in Alberta, for the jobs involved and the dollars spent in the industry. Nobody quarrels with that.

Mr. McLennan: Nobody quarrels with it.

Mr. Harvey: So it then just becomes a question of whether this is the appropriate place to attack \$80 million worth of the deficit? That is really the only question before us.

[Translation]

Pratiquement tout le monde convient que toute modification brutale des régimes fiscaux et d'encouragements est catastrophique dans le secteur de l'énergie car l'industrie est dans l'incapacité de développer une stratégie rationnelle et intégrée.

Il poursuit en disant:

Le régime fiscal devrait procurer des revenus et répartir les dépenses d'une manière qui soit non discriminatoire, neutre, stable et prévisible. La stabilité est un élément essentiel si on veut qu'un régime fiscal soit efficace.

Je retrouve les mêmes propos dans le rapport préparé par le Comité permanent il y a quelques années. Il insiste sur la stabilité. Nous cherchons des investisseurs, qu'ils soient Canadiens du centre ou étrangers, peu importe. Comment peut-on avoir de la stabilité quand le gouvernement qui a commandé ces études n'applique pas leurs recommandations?

M. Harvey: La CAODC qui, je crois, doit comparaître devant ce Comité a réalisé une projection d'utilisation des plates-formes pour 1989. Sur les plus de 500 plates-formes disponibles, selon eux, 40 p. 100 seront utilisées pendant le premier trimestre, 29 p. 100 pendant le deuxième, 28 p. 100 pendant le troisième et près de 48 p. 100 pendant le quatrième. J'aimerais tout d'abord que vous me disiez si a priori ces chiffres vous semblent plus ou moins exacts?

M. McLennan: Vous pourrez leur poser la question. Ces chiffres semblent élevés si on les compare à ceux qui ont été dernièrement cités dans la presse. Par exemple, 29 p. 100 de 500 plates-formes cela fait environ 150, et ils parlent de moins de 100 en moyenne ces jours-ci pour le deuxième trimestre. Je ne sais pas quand ces projections ont été faites, mais elles semblent dépassées.

M. Harvey: Je crois que ces projections ont été faites avant le 26 avril.

M. McLennan: Oui, elles semblent vraiment dépassées. Je ne peux donc vous dire ce que je pense de projections auxquelles ils ne croient plus eux-mêmes.

M. Harvey: L'important c'est que personne ne semble contester l'affirmation selon laquelle la fin prématurée du PCEEMV signifie une réduction des activités de forage dans le bassin sédimentaire de l'Ouest. Connaissez-vous quelqu'un qui n'est pas d'accord?

M. McLennan: Non.

M. Harvey: Et les implications sont conséquentes, surtout en Alberta, au niveau des emplois et des ressources de l'industrie. Personne ne le conteste.

M. McLennan: Personne ne le conteste.

M. Harvey: Il s'agit donc de savoir si c'est la cible opportune pour réduire le déficit de 80 millions de dollars? C'est en réalité la question qu'il nous faut nous poser.

[Texte]

Mr. McLennan: We do not believe it is, as we have stated.

Mr. Harvey: Obviously, allowing for your self-interest here. Maybe we should just leave it that, but it is just a question of where you find that \$80 million to apply against your deficit, and the economic consequences of this particular proposal, in Alberta especially, will be substantial.

Mr. Gagnon: Mr. Chairman, I find myself in a very strange position of agreeing with an NDP critic.

Mr. Harvey: Hey, how do you think I feel?

You keep going back again and again, and I think we will be able to disagree on this one, to the contention that what is required in the industry is stability. This is an industry notoriously subject to wide fluctuations in price based on factors and circumstances over which the industry in Canada exercises no control whatsoever. So when you talk about stability, I assume in fact what you are talking about is stability at the low end, or, as you said, earlier bridging. What you required was a program that would bridge you over this trough and get you to the other side, presumably, with luck, with more stable but necessarily higher market prices. Is that not a fair assessment?

Mr. Gagnon: No, that is not what I am trying to say. What I am trying to say is that we are dealing with an inherently unstable price regime and we are prepared to live with it. We are not prepared to live with an inherently unstable fiscal regime imposed by the government, which keeps on changing. What we are asking the Government of Canada, what the Kiernan report asked the Government of Canada, and what the standing committee report asked the Government of Canada was that when it builds a fiscal regime it should make it stable so the industry can go ahead and project what sorts of things are going to be on the table. But when you start changing things without this warning, everything is in chaos. That is something it can do, and something that should be done.

The Chairman: Thank you, Mr. Gagnon. You have been able to use up Mr. Harvey's five minutes on that third round.

Mr. McLennan: May I add one comment on that?

The Chairman: Yes, very quickly.

Mr. McLennan: Our presentation was not with respect to the fact that the program was going to end at the end of 1989. We were quite prepared to live with the phase-out and our planning under that. It was the fact that after the phase-out was in there, there would not have been any CEDIPs after 1989 the way the program was set up. Because the government decided at the end of April to remove or to terminate the program, the only people they caught were the little companies. The big companies had received everything they were going to get.

[Traduction]

M. McLennan: Comme nous l'avons déjà dit, nous ne le croyons pas.

M. Harvey: De toute évidence parce que c'est contre vos intérêts. Il reste qu'il faut bien trouver quelque part ces 80 millions de dollars et que les conséquences économiques de cette proposition seront considérables, surtout pour l'Alberta.

M. Gagnon: Monsieur le président, je me retrouve dans une situation très étrange. Je suis d'accord avec un critique du NPD.

M. Harvey: Et, comment pensez-vous que je me sens?

Vous n'arrêtez pas de répéter, et je crois que nous arriverons à ne pas être d'accord sur cette question, que ce qu'il faut avant tout à l'industrie c'est la stabilité. C'est une industrie qui est notoirement soumise à d'énormes fluctuations de prix fondées sur des facteurs et des circonstances sur lesquels l'industrie canadienne n'exerce absolument aucun contrôle. Donc quand vous parlez de stabilité, je suppose en fait que vous parlez de stabilité en amont, ou, comme vous l'avez dit, au niveau des investissements. Ce qu'il vous fallait c'était un programme qui vous permettrait financièrement de traverser cette période et de vous retrouver, avec de la chance, sur un marché plus stable où les prix seraient automatiquement plus élevés. Ce n'est pas ça?

M. Gagnon: Non, ce n'est pas ce que j'essaie de vous dire. Les prix sont toujours instables et nous sommes prêts à nous en accommoder. Par contre, nous ne sommes pas prêts à nous accommoder d'un régime fiscal toujours instable imposé par le gouvernement, régime qui ne cesse de changer. Ce que nous demandons au gouvernement du Canada, ce que le rapport Kierans demandait au gouvernement du Canada et ce que le rapport du Comité permanent demandait au gouvernement est que s'il décide de mettre en place un régime fiscal, il devrait être stable afin que l'industrie puisse préparer ses plans en toute connaissance de cause. Quand on commence à changer les règles du jeu sans avertissement, c'est le chaos. C'est quelque chose que le gouvernement peut faire et qu'il devrait faire.

Le président: Merci, monsieur Gagnon. Vous avez réussi à utiliser les cinq minutes de M. Harvey pendant ce troisième tour.

M. McLennan: Puis-je ajouter une petite chose?

Le président: Oui, très vite.

M. McLennan: L'objet de notre mémoire n'était pas le fait que ce programme va disparaître à la fin de 1989. Nous sommes tout à fait disposés à nous en accommoder et à prendre les mesures nécessaires. Ce qui nous inquiète c'est qu'après cette suppression progressive, il n'y aura pas d'autres PCEEMV après 1989 étant donné la constitution de ce programme. Le gouvernement ayant décidé qu'à la fin du mois d'avril ce programme disparaîtrait, les seules qui se sont fait prendre ce sont les petites compagnies. Les grosses compagnies en ont tiré tout ce qui leur revenait.

[Text]

Mr. John MacDougall (Parliamentary Secretary to Minister of Energy, Mines and Resources): I would like to welcome back my colleague Paul. We worked together at Energy and Mines for a number of years, and my heart did a flutter when I saw him supporting my friend over there.

Mr. Gagnon: I am certainly not supporting him.

• 2015

Mr. Harvey: Well, I am certainly not supporting him.

Mr. MacDougall: In the speech the minister gave out west in the early part of April he said that he and everyone else in the department felt the program was going to continue. It was a Department of Finance decision; it was entirely within that realm. So I want to make it very clear that the minister has certainly been a strong supporter and it was a financial decision by Finance.

We looked at flow-through and the manner in which flow-through was operated and the way it overheated the marketplace, where we had a lot of sidewalk diamond-drilling going on. Did not the same thing happen in the oil and gas industry, where it overheated? In the figures that have come in, the budgeting that was forecast, was there not an overheating period, Paul?

Mr. Gagnon: If you go back into history then there was certainly an overheated oil and gas economy, but that was back in the late 1970s when the government of the day had a different regime. They had a thing called a "super depletion", which encouraged drilling in the frontiers. I hope that the committee appreciates that there seems to be a longstanding preference by Finance for large companies over small companies. Chevron drilled the discovery well at Hibernia, and whether they made a producer or had a dry hole, because of the super depletion on it they made a profit. That was the nature of it. Then the Petroleum Incentives Program of the early 1980s heated up. But since 1983 or 1984 it has not been a buoyant economy. Drilling-wise 1985 was good; 1986 looked like it was going to be good, but then came the collapse in the price of oil and we have been playing catch-up ever since.

Mr. MacDougall: But now, with the use of the program in the last year and a half or two years, did it not heat up near the end?

Mr. Gagnon: It did not heat up. You could certainly always go out and hire a rig and the prospects that were being drilled were good viable prospects.

Mr. MacDougall: There is an estimate of something like 6,600 possible wells to be drilled this year. What does that percentage mean to you? What are you forecasting within the industry?

[Translation]

M. John MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): J'aimerais souhaiter de nouveau la bienvenue à mon collègue Paul. Nous avons travaillé ensemble à l'Énergie et aux Mines pendant un certain nombre d'années et mon cœur a battu plus vite quand je l'ai vu appuyer mon ami de l'autre côté.

M. Gagnon: Je ne l'appuie certainement pas.

M. Harvey: Eh bien, je ne l'appuie certainement pas.

M. MacDougall: Dans le discours qu'a prononcé le ministre dans l'Ouest au début d'avril, il a dit que lui-même et tout le monde au ministère estimaient que le programme allait être maintenu. La décision a été prise par le ministère des Finances. Qu'il soit donc bien clair que le ministre appuyait fortement le programme et que cette décision financière est le fait du ministère des Finances.

Nous avons examiné les actions accréditives, la façon dont elles fonctionnaient et comment elles surchauffaient le marché où il y avait beaucoup de forage latéral au diamant. Cette même surchauffe n'existait-elle pas aussi dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel? Les chiffres et les prévisions budgétaires n'ont-ils pas traduit aussi une période de surchauffe, Paul?

M. Gagnon: Si vous revenez en arrière, il y a certainement eu une surchauffe des secteurs du pétrole et du gaz naturel, mais c'était à la fin des années 1970 où le gouvernement au pouvoir avait un régime différent. Il était alors question de «super-épuiement» ce qui encourageait le forage dans les régions pionnières. J'espère que le Comité se rend bien compte que depuis longtemps le ministère des Finances donne la préférence aux grandes compagnies plutôt qu'aux petites. Chevron a effectué le forage du puits de découverte d'Hibernia, tout en réalisant des profits, que les puits soient improductifs ou productifs, étant donné les dispositions prévues en raison du super-épuiement de cette ressource. Puis, le Programme d'encouragement du secteur pétrolier du début des années 1980 a donné un très fort essor à cette industrie. Mais l'économie n'a pas été prospère en 1983-1984; les forages ont été nombreux et satisfaisants en 1985; 1986 promettait de bons résultats mais il y a eu ensuite l'effondrement du prix du pétrole, et depuis, nous essayons de nous rattraper.

M. MacDougall: Mais maintenant, avec la mise en place du programme depuis ces 18 ou 24 derniers mois, ce secteur n'a-t-il pas finalement repris son essor?

M. Gagnon: Non. Vous pouviez toujours louer une plate-forme de forage et les zones productives étaient assez viables.

M. MacDougall: On estime à environ 6,600 le nombre de puits pouvant être forés cette année. Que pensez-vous de ce chiffre? Quelles sont les prévisions de votre industrie?

[Texte]

Mr. Gagnon: I do not have any numbers in front of me.

Mr. McLennan: We do not do a forecast as such. The 6,600 I believe would be either CPA's or perhaps IPAC's—probably CPA's. That number I am sure would include an awful lot of the development drilling of heavy oil wells from the past, a lot of natural gas. But I doubt very much if these heavy oil programs will go ahead. Even though the price is up today and they are the large companies that normally do those, I do not think you are going to see them. But we do not have a forecast of our own.

The Chairman: There is a vote on the third reading of Bill C-11. The vote will be at 8.44 p.m., so I suggest that we could continue to 8.35 p.m., if that is agreeable.

Thank you on behalf of the committee members, Mr. Gagnon and Mr. McLennan. We appreciate your testimony today. We are going to continue with some committee business, so thank you again for coming.

Mr. Gagnon: Thank you for the opportunity.

The Chairman: Colleagues, I would like to deal with one piece of housekeeping. In accordance with Standing Order 113.(4), I hereby designate René Soetens, a member of this committee, to act as chairman during the next meeting of the committee, which is tomorrow morning. I will be back in the riding tonight, until tomorrow afternoon. So I will just read that into the record.

Some hon. members: Agreed.

• 2020

The Chairman: I am told that at the last meeting Mr. MacLellan suggested two other witnesses. The Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors declined to appear, and the Independent Petroleum Association of Canada sent a brief.

A meeting is scheduled for tomorrow at 9.30 a.m., Room 269, West Block. We have as a witness the Petroleum Services Association of Canada. Mr. Bud Bell, vice-president and general manager of the association, will appear.

Mr. Harvey, I believe at the last meeting you had some thoughts and recommendations about witnesses.

Mr. Harvey: As I understood it, it was left that I was to contact these organizations and people to determine if they were interested in appearing. In some senses I am delighted to be able to report that none of them is. In the instance of two of them, Unifarm and the NFU, they felt they simply did not have the time to prepare a brief worthy of presentation to the committee. In the case of the Alberta Association of Municipal Districts and Counties, the chap I spoke to, the executive director of

[Traduction]

M. Gagnon: Je n'ai pas de chiffres disponibles ici.

M. McLennan: Nos prévisions ne sont pas aussi optimistes. Ces 6,600 puits seraient une estimation de l'APC ou de l'IPAC peut-être, probablement de l'APC. Je suis sûr que ce chiffre inclurait un très grand nombre de puits de prospection anciens, aussi bien pour le pétrole lourd que pour le gaz naturel. Mais je doute fort que ces programmes concernant le pétrole lourd soient maintenus. Même si le prix de ce pétrole augmente actuellement et que ce sont les grandes compagnies qui utilisent normalement ces programmes, je ne pense pas qu'ils seront maintenus. Mais nous n'avons pas de prévisions en ce qui nous concerne.

Le président: Il y a un vote au sujet de la troisième lecture du projet de loi C-11. Il se tiendra à 20h44 et je propose donc que nous poursuivions jusqu'à 20h35, si vous le voulez bien.

Monsieur Gagnon et monsieur McLennan, je voudrais vous remercier au nom des membres du Comité. Nous vous remercions d'être venus témoigner aujourd'hui. Nous allons examiner ensuite des questions internes au Comité: merci encore d'être venus.

M. Gagnon: Merci de nous avoir invités.

Le président: Chers collègues, je voudrais parler d'une question pratique. Conformément à l'article 113.(4) du Règlement, je désigne René Soetens, membre de ce Comité, afin qu'il préside la prochaine séance du Comité qui aura lieu demain matin. Je serai dans ma circonscription ce soir jusqu'à demain après-midi. Je tiens à le mentionner aux fins du compte rendu.

Des voix: D'accord.

Le président: On me dit que lors de la dernière réunion, M. MacLellan a proposé deux autres témoins. La «Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors» a décliné notre invitation et l'«Independent Petroleum Association of Canada» a envoyé un mémoire.

Une réunion est prévue pour demain à 9h30 à la pièce 269 de l'Édifice de l'Ouest. Notre témoin sera la «Petroleum Services Association of Canada». M. Bud Bell, vice-président et directeur général de l'association, comparaitra.

Monsieur Harvey, je crois que lors de la dernière réunion vous aviez certaines réflexions et recommandations au sujet des témoins.

M. Harvey: Sauf erreur, je devais communiquer avec ces organismes ainsi qu'avec ces personnes pour savoir s'ils voulaient comparaître. D'une certaine façon, je suis très heureux de pouvoir vous dire que ce n'est pas le cas. Unifarm et NFU estimaient simplement ne pas avoir eu suffisamment de temps pour préparer un mémoire digne d'être présenté au Comité. Quant à l'«Association of Municipal Districts and Counties» de l'Alberta, la personne à qui j'ai parlé, qui est directeur exécutif de

[Text]

the association, felt that the direct impact on their member governments would be so slight that there would not be any point in our having them here. Regarding the Minister of Energy of the Province of Alberta, I spoke to his legislative assistant, who dealt with the matter, and it is the opinion of the Minister of Energy of the Province of Alberta that as far as he is concerned, his submissions in this regard are better made directly to the minister at the federal level, and thus declined the opportunity to appear before this committee. So that is it with those four.

However, not to be completely satisfied with that, I do have one other suggestion I would like to make. I would like to suggest that the committee call the Minister of Finance, principally because it is obvious from the remarks made by the Minister of Energy, Mines and Resources at the meeting last week that we were talking to the wrong minister, that he had in fact absolutely nothing to do with Bill C-19; that the decision to prematurely terminate the program was one undertaken entirely by Finance, and that it was in some ways unfair of us to be questioning the energy minister. So I would suggest that this committee put the questions to the minister responsible for the decision, which is the Minister of Finance. In fact, I would so move.

The Chairman: Are there comments from the members?

Mr. MacLellan: I think that is a good point. Mr. Harvey is certainly within his rights to request that the Minister of Finance appear. This is a tax measure, as brought out in the budget. I think he has been very forthright with us in giving us some very straightforward responses to the four witnesses he did call. To request the one additional witness is quite reasonable, particularly since the Minister of Finance has so much to do with this.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, we have had the opportunity of review to call witnesses. My colleague has certainly had the opportunity to see if some of the connections he has in western Canada would be willing to come before the committee. But I think we are dealing here with a bill that is certainly within the realm of Energy, Mines and Resources, and I think we have to look at staying within that realm.

• 2025

If my honourable friend has any questions in regards to the finance department, I know he will certainly have a good opportunity in Question Period at any given time to question the minister on any given basis, on any number of days, with a continued flow of questions. I believe that will probably give him an opportunity to do so then.

M. Yvon Côté (député de Richmond—Wolfe): Monsieur le président, je vais renchéris sur les commentaires de mon collègue qui vient de parler. Je

[Translation]

l'association, a pensé que les répercussions directes sur ses membres seraient si peu importantes qu'il ne serait pas du tout nécessaire que nous les fassions venir ici. À propos du ministre de l'Énergie de l'Alberta, j'ai parlé à son adjoint législatif qui s'occupe de cette question, et le ministre estime qu'il vaudrait mieux qu'il présente ses observations directement à son homologue fédéral, de sorte qu'il a refusé notre invitation à comparaître. Voilà donc ce qu'il en est de ces quatre témoins.

Cependant, je voudrais quand même faire une autre suggestion. J'aimerais proposer que le Comité fasse convoquer le ministre des Finances, surtout parce qu'il est évident d'après les remarques faites la semaine dernière ici par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que nous ne parlons pas au bon ministre, celui-ci n'ayant en fait absolument rien à voir avec le projet de loi C-19. C'est le ministère des Finances qui a décidé de façon prématurée de mettre un terme au programme, de sorte que d'une certaine façon il est injuste que nous interrogeons le ministre des Finances. Je demanderais donc que le Comité pose des questions au ministre responsable de cette décision, c'est-à-dire le ministre des Finances. En fait, c'est ce que je voudrais proposer.

Le président: Les membres du Comité ont-ils des observations?

M. MacLellan: Je pense que c'est une bonne idée. M. Harvey est tout à fait habilité à demander que le ministre des Finances compare. Il s'agit d'une mesure fiscale présentée dans le budget. Je pense qu'il a été très direct avec nous puisqu'il a répondu sans détour aux questions concernant les quatre témoins qu'il avait convoqués. Demander un autre témoin me paraît tout à fait raisonnable, d'autant plus que le ministre des Finances est très intéressé dans toute cette question.

M. MacDougall: Monsieur le président, nous avons eu l'occasion d'examiner quels témoins il fallait convoquer. Mon collègue a certainement eu l'occasion de déterminer si les personnes qu'il connaît dans l'ouest du Canada voulaient se présenter devant le Comité. Mais je pense que le projet de loi dont nous sommes saisis relève vraiment de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et je pense que c'est à cela que nous devrions nous en tenir.

Si mon honorable collègue a des questions à poser en ce qui concerne le ministère des Finances, je sais qu'il aura certainement une excellente occasion d'interroger le ministre à la Période des questions; il pourra le faire n'importe quand, à propos de n'importe quel sujet, pendant des jours s'il le veut et il pourra lui poser une série ininterrompue de questions. Je crois qu'il pourra probablement poser alors toutes les questions qu'il voudra.

Mr. Yvon Côté (Richmond—Wolfe): Mr. Chairman, I would like to add something to the remarks made by my colleague who has just spoken. I fully understand that this

[Texte]

comprends très bien que cette décision soit issue du ministère des Finances, comme je comprends les déceptions de tous les témoins, mais il semble évident, d'après moi, que si nous invitions le ministre des Finances, il nous faudrait invoquer la même raison en plusieurs circonstances et pour tous les autres témoins qui seront appelés à venir ici. Je prends toutefois en considération les motivations de notre collègue qui demande la convocation du ministre, mais encore pourra-t-il le faire à la Chambre ou même devant le Comité des finances, où tout le monde pourrait être invité à participer. Je pense donc qu'il est inopportun, dans les circonstances, d'inviter le ministre des Finances.

The Chairman: It is moved by Mr. Harvey that the Minister of Finance be called as a witness on Bill C-19.

Mr. Harvey: It is my understanding—and forgive me if I have this wrong, I cheerfully confess I am a rookie to this process—that the job of a committee in such an instance as this is to examine fully the legislation referred to it and to do so, in part at least, in terms of examining what led to the legislation; and to do that, the committee has to fully understand the considerations and motivations of that part of the government that is responsible for the legislation.

As the parliamentary secretary noted himself earlier in remarks to Mr. Gagnon, the energy department had nothing to do with this; this is a product of the finance department. For the committee not at least to give the finance department in the person of its minister the opportunity to explain such things as the reasons for the bringing forward of the bill as they see it. . .

I put questions last week to absolutely no avail to the Minister of Energy, such as what assessment was done in the department of the impact of this premature termination; was any consideration given to a radical lowering of the cap from \$10 million? These are legitimate questions to put to the finance minister in this instance, and I urge the members of the committee to support the motion in the interests of doing a thorough job on this bill.

Motion negatived: nays 4; yeas 3

The Chairman: The next meeting is tomorrow at 9.30 a.m., as I mentioned earlier.

Mr. Soetens: Mr. Chairman, tomorrow morning we are going to receive the witness and then we will proceed to review the bill if time permits, is that correct?

The Chairman: Yes, you will be in the Chair, and you and the members will decide that tomorrow.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, if we are going to decide the bill, we need officers of the department here as

[Traduction]

decision was made by the Department of Finance, just as I fully understand the disappointment on the part of all witnesses, but it seems obvious to me that if we were to invite the Minister of Finance, we would have to cope with the same argument in many circumstances and for all other witnesses who would be called upon to appear at this Committee. I do take into consideration the motives put forward by our colleague in asking for the Minister to be called to appear. However, he will have the opportunity to question the Minister in the House or even in the Finance Committee where everybody could be invited to participate. For these reasons, I believe it is not appropriate in the circumstances to invite the Minister of Finance.

Le président: M. Harvey propose que le ministre des Finances soit convoqué pour témoigner sur le projet de loi C-19.

M. Harvey: Il me semble—qu'on me pardonne si je me trompe, mais je reconnais gaiement être un nouveau venu dans cette arène—que la tâche d'un comité dans un tel cas, c'est d'examiner en profondeur le texte de loi dont il est saisi et que cette tâche consiste au moins en partie à examiner les raisons pour lesquelles on a été amené à présenter le projet de loi. Pour ce faire, le Comité doit examiner tous les tenants et les aboutissants du dossier et la façon dont ce dossier a été traité dans les rouages administratifs qui en sont responsables.

Comme le secrétaire parlementaire le faisait lui-même remarquer tout à l'heure, quand il s'adressait à M. Gagnon, le ministère de l'Énergie n'a rien à voir avec cela; c'est un dossier qui provient du ministère des Finances. Il me semble que le Comité doit au moins donner au ministère des Finances, par l'intermédiaire de son ministre, la possibilité d'expliquer notamment les raisons qui l'ont incité à présenter ce projet de loi.

La semaine dernière, j'ai interrogé le ministre de l'Énergie, mais en vain, pour savoir notamment si l'on avait fait une évaluation au ministère des répercussions de cette élimination prématurée; j'ai aussi demandé si l'on avait envisagé d'abaisser considérablement le plafond, qui est actuellement de 10 millions de dollars. Ce sont là des questions légitimes que l'on devrait poser au ministre des Finances et j'invite instamment les membres du Comité à appuyer la motion afin d'aller au fond des choses dans l'étude de ce projet de loi.

La motion est rejetée par 4 voix contre 3

Le président: La prochaine séance aura lieu demain, à 9h30, comme je l'ai dit tout à l'heure.

M. Soetens: Monsieur le président, demain matin, nous recevrons le témoin, après quoi nous allons passer à l'étude du projet de loi, si le temps le permet. Est-ce bien cela?

Le président: Oui, vous assumerez la présidence et c'est vous et les membres du Comité qui en déciderez demain.

M. MacLellan: Monsieur le président, si nous devons prendre une décision au sujet du projet de loi, il faut que

[Text]

well as perhaps somebody from the Department of Finance who can answer questions—if not the minister, then somebody who can answer questions regarding the financial aspects.

Mr. MacDougall: We will make arrangements for officials to be here.

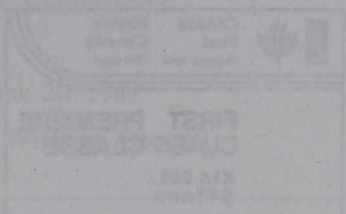
The Chairman: If there is no further business, we will rush to that other vote. The meeting is adjourned.

[Translation]

des fonctionnaires du ministère soient sur place, ainsi peut-être qu'un représentant du ministère des Finances qui pourra répondre aux questions. À défaut du ministre lui-même, il faut quelqu'un qui puisse répondre aux questions sur les aspects financiers de l'affaire.

M. MacDougall: Nous prendrons des dispositions pour que des fonctionnaires assistent à la séance.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons nous précipiter à l'autre endroit pour voter. La séance est levée.



Minister of Industry
Canadian Government
Ottawa, Ontario

BILL C-19

An Act to amend the Patent Act and the Industrial Development Incentive Program Act

Ministre de l'Industrie
Gouvernement du Canada
Ottawa, Ontario

PROJET DE LOI C-19

Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures

RESPECTING

Order of Reference

WITNESSES

See back cover

CONCERNANT

Ordre de renvoi

TÉMOINS

Voir à l'arrière

TÉMOINS

Mr. J. L. ...
Mr. M. ...
Mr. E. ...

WITNESSES

Mr. J. L. ...
Mr. M. ...
Mr. E. ...

1987

1987



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

*From the Small Explorers and Producers Association of
Canada:*

Paul M. Gagnon, Director of Small Explorers and
Producers Association of Canada. President of Joli
Fou Petroleums Ltd;

Robert E. McLennan, Director of Small Explorers and
Producers Association of Canada, President of R.E.
McLennan and Associates Ltd.

TÉMOINS

De Small Explorers and Producers Association of Canada:

Paul M. Gagnon, directeur de Small Explorers and
Producers Association of Canada, président de Joli
Fou Petroleums Ltd.;

Robert E. McLennan, directeur de Small Explorers and
Producers Association of Canada, président de R.E.
McLennan and Associates Ltd.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, June 20, 1989

Chairman: William Attewell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Le mardi 20 juin 1989

Président: William Attewell

*Minutes of Proceedings and Evidence of the
Legislative Committee on*

BILL C-19

**An Act to amend the Canadian Exploration
and Development Incentive Program Act**

*Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif
sur le*

PROJET DE LOI C-19

**Loi modifiant la Loi sur le programme
canadien d'encouragement à l'exploration
et à la mise en valeur d'hydrocarbures**

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

LEGISLATIVE COMMITTEE ON BILL C-19

Chairman: William Attewell

Members

Yvon Côté
Len Gustafson
Ross Harvey
Gabriel Larrivée
John MacDougall
Russell MacLellan
Diane Marleau
René Soetens—(8)

(Quorum 5)

Pursuant to Standing Order 114(3)

On Tuesday, June 20, 1989

Denis Pronovost replaced Yvon Côté;
Gabriel Larrivée replaced Allan Koury;
Brian O'Kurley replaced Denis Pronovost;
Yvon Côté replaced Brian O'Kurley.

G.A. Sandy Birch
Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-19

Président: William Attewell

Membres

Yvon Côté
Len Gustafson
Ross Harvey
Gabriel Larrivée
John MacDougall
Russell MacLellan
Diane Marleau
René Soetens—(8)

(Quorum 5)

Conformément à l'article 114(3) du Règlement

Le mardi 20 juin 1989

Denis Pronovost remplace Yvon Côté;
Gabriel Larrivée remplace Allan Koury;
Brian O'Kurley remplace Denis Pronovost;
Yvon Côté remplace Brian O'Kurley.

Le greffier du Comité
G.A. Sandy Birch

REPORT TO THE HOUSE

RAPPORT À LA CHAMBRE

TUESDAY, JUNE 20, 1989

LE MARDI 20 JUIN 1989

The Legislative Committee on Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act has the honour to report the Bill to the House.

Le Comité législatif sur le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures a l'honneur de rapporter le projet de loi à la Chambre.

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, June 6, 1989, your Committee has considered Bill C-19 and has agreed to report it without amendment.

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 6 juin 1989, votre Comité a étudié le projet de loi C-19 et a convenu d'en faire rapport sans modification.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (Issues Nos. 1, 2 and 3 which includes this Report) is tabled.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (fascicules n^o 1, 2 et 3 qui comprend le présent rapport) est déposé.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis.

Le président,

WILLIAM ATTEWELL,

Chairman.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 20, 1989

(3)

[Text]

The Legislative Committee on Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act, met this day at 9:38 o'clock a.m., in Room 269 West Block, the Acting Chairman René Soetens, presiding.

Members present: Yvon Côté, Len Gustafson, Ross Harvey, Gabriel Larrivée, John MacDougall, Russell MacLellan, Diane Marleau.

In attendance: From the Office of the Law Clerk: Louis-Phillip Côté, Counsel.

Witnesses: From Petroleum Services Association of Canada: Bud Bell, Vice-president and General Manager, Schlumberger of Canada and First Vice-president of Petroleum Services Association of Canada. *From the Department of Energy, Mines and Resources:* Jeff Carruthers, Assistant Deputy Minister, Petroleum Services Sector.

The Committee resumed consideration of Bill C-19, An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (*See Minutes of Proceedings, Monday, June 12, 1989, Issue No. 1*).

The witness from the Petroleum Services Association of Canada made a statement and answered questions.

The witness from the Department of Energy, Mines and Resources answered questions.

On Clause 1

Ross Harvey moved,—That Clause 1 be amended by deleting line 10, on page 1, and substituting the following therefore:

“respect of any eligible expense exceeding one million dollars incurred on”

After debate, the question being put on the amendment, it was negatived on the following division:

YEAS

Ross Harvey	Russell MacLellan—(3)
Diane Marleau	

NAYS

Yvon Côté	Len Gustafson
Gabriel Larrivée	John MacDougall—(4)

The question being put on Clause 1, it was agreed to the following division:

YEAS

Yvon Côté	Len Gustafson
Gabriel Larrivée	John MacDougall—(4)

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 20 JUIN 1989

(3)

[Traduction]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, se réunit aujourd'hui à 9h38, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de René Soetens (*président suppléant*).

Membres du Comité présents: Yvon Côté, Len Gustafson, Ross Harvey, Gabriel Larrivée, John MacDougall, Russell MacLellan, Diane Marleau.

Aussi présent: Du Bureau du légiste: Louis-Phillip Côté, conseiller.

Témoins: De Petroleum Services Association of Canada: Bud Bell, vice-président et directeur général, Schlumberger of Canada, et premier vice-président de Petroleum Services Association of Canada. *Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:* Jeff Carruthers, sous-ministre adjoint, Secteur des services pétroliers.

Le Comité poursuit l'étude du projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures. (*Voir les Procès-verbaux du lundi 12 juin 1989, fascicule n° 1*).

Le représentant de Petroleum Services Association of Canada fait un exposé et répond aux questions.

Le représentant du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources répond aux questions.

Article 1

Ross Harvey propose.—Que l'article 1 soit modifié en remplaçant la ligne 10, à la page 1, par ce qui suit:

«frais admissibles dépassant un million de dollars engagés à compter du 1^{er}»

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée.

POUR

Ross Harvey	Russel MacLellan—(3)
Diane Marleau	

CONTRE

Yvon Côté	Len Gustafson
Gabriel Larrivée	John MacDougall—(4)

L'article 1, mis aux voix, est adopté.

POUR

Yvon Côté	Len Gustafson
Gabriel Larrivée	John MacDougall—(4)

NAYS

Ross Harvey
Diane Marleau

Russell MacLellan—(3)

The question being put on Clause 2, it was agreed to on the following division:

YEAS

Yvon Côté
Gabriel Larrivée

Len Gustafson
John MacDougall—(4)

NAYS

Ross Harvey
Diane Marleau

Russell MacLellan—(3)

The Title carried, on division.
The Bill carried, on division.
The Bill C-19 carried, on division.

ORDERED.—That the Chairman report the Bill C-19 to the House.

At 11:55 o'clock a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

G.A. Sandy Birch
Clerk of the Committee

CONTRE

Ross Harvey
Diane Marleau

Russell MacLellan—(3)

L'article 2, mis aux voix, est adopté.

POUR

Yvon Côté
Gabriel Larrivée

Len Gustafson
John MacDougall—(4)

CONTRE

Ross Harvey
Diane Marleau

Russell MacLellan—(3)

Le titre est adopté, avec dissidence.
Le projet de loi est adopté, avec dissidence.
Le projet de loi C-19 est adopté, avec dissidence.

IL EST ORDONNÉ.—Que le président fasse rapport du projet de loi C-19 à la Chambre.

À 11h55 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
G.A. Sandy Birch

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, June 20, 1989

• 0939

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Good morning. First, I do apologize for being late, but I got stopped by some cameras on the way.

We are resuming our review of Bill C-19. An Act to amend the Canadian Exploration and Development Incentive Program Act. Our first order of business today is to continue hearing witnesses, and our witness today is from the Petroleum Services Association of Canada. Mr. Bud Bell, the vice-president and general manager. Mr. Bell, I will turn the floor over to you. Welcome.

• 0940

Mr. Bud Bell (Vice-President and General Manager, Schlumberger of Canada, and First Vice-President of Petroleum Services Association of Canada): Thank you. Mr. Chairman, members of the committee, thank you very much for the opportunity to be here today.

As the chairman indicated, my name is Roderick Bell, and for the record, I grew up in southern Saskatchewan and graduated from the University of Saskatchewan, Saskatoon campus—I guess by definition, this grey hair says that it was the Saskatoon campus, because that was the only campus in those days—with a bachelor's degree in mechanical engineering. I am first vice-president of the Petroleum Services Association of Canada—and I will refer to that hereafter as PSAC—this year and vice-president and general manager of the business unit of Schlumberger of Canada and Alaska.

PSAC represents some 170 companies involved in the oil field service, supply and equipment manufacturing sector. The PSAC member companies represent something over half of the 25,000 people estimated to work in that sector, and account for approximately 60% of the business volume done by that group.

The oil field service, supply and equipment manufacturing industry includes a wide range of firms contracted almost exclusively to the oil and gas exploration and production companies. Specialized operations at the well site are carried out by labour and capital-intensive companies. Generally, several of these firms are contracted every time a drilling or servicing rig is in operation. The products and services provided by the companies represented by PSAC are highly specialized in their area of expertise, and in aggregate they constitute approximately 70% of the cost associated with drilling a conventional land-based well.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 20 juin 1989

Le président suppléant (M. Soetens): Bonjour. Je m'excuse de mon retard, mais j'ai été arrêté au passage par des caméras.

Nous reprenons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-19. Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures. Selon l'ordre du jour, nous devons continuer à entendre des témoins, plus précisément aujourd'hui, un représentant de la Petroleum Services Association of Canada, M. Bud Bell, qui en est le vice-président et le directeur général. Monsieur Bell, la parole est à vous. Soyez le bienvenu.

M. Bud Bell (vice-président et directeur général, Schlumberger du Canada et premier vice-président de la Petroleum Services Association of Canada): Merci. Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître.

Ainsi que le président vous l'a déjà dit, je m'appelle Roderick Bell. J'ai grandi dans le sud de la Saskatchewan et obtenu un baccalauréat en génie mécanique de l'Université de la Saskatchewan; c'était au campus de Saskatoon comme le laissent deviner mes cheveux gris puisque c'était, à l'époque, le seul campus. Depuis cette année, je suis premier vice-président de la Petroleum Services Association of Canada, que je désignerai dorénavant sous son sigle PSAC, et vice-président et directeur général du Service des affaires de la Schlumberger du Canada et de l'Alaska.

La PSAC représente quelque 170 entreprises qui fournissent au secteur pétrolier des services, des fournitures ou de l'équipement spécialisé qu'elles fabriquent. Les sociétés membres de la PSAC représentent à peu près la moitié des 25,000 personnes actives dans le secteur pétrolier, et comptent pour près de 60 p. 100 de son chiffre d'affaires.

Notre industrie englobe une vaste gamme d'entreprises qui se consacrent presque exclusivement aux besoins des entreprises de prospection et de production du pétrole et du gaz. Les activités spécialisées qui se déroulent autour du puits de forage relèvent d'entreprises à forte concentration de capital et de main-d'oeuvre. En général, à chaque fois qu'une installation de forage ou de service est mise en exploitation, on fait appel aux services de bon nombre de ces entreprises par voie de contrats. Les produits et les services offerts par des compagnies représentées par la PSAC sont très spécialisés, et au total correspondent à près de 70 p. 100 des coûts liés au forage d'un puits terrestre.

[Texte]

Turning to the matter at hand, Bill C-19 and the elimination of the Canadian exploration and development incentive program. I would like to make the following comments. PSAC is on record as being against government incentive or grant programs. It is true that in the past, like other sectors of the industry we have requested that government programs of this or a similar nature be instituted. However, with hindsight it has become obvious to us that many of the incentive programs tended to focus activity around the completion dates of programs. That is, companies would either move work up or pull it back to within a short period of the ending of the program, generally four to six weeks. This would cause a greatly exaggerated spike of activity, which would stress the human and equipment resources of the service industry for that short period, then activity would collapse. Having gone through several periods like this, we are not really interested in that type of stimulation at this time.

The CEDIP program was slightly different from the ones I alluded to earlier, although prior to the dates of the various reductions of percentages covered by the grant there was a spike of activity. Other than the percentage reductions, the program allowed companies to move at their own pace and select the timing of their drilling to be when it was most advantageous to them. Large companies with larger exploration budgets would reach their grant allocations early in the CEDIP program year. Smaller explorers would take longer to reach the CEDIP threshold, since their cash flow would require them to spread their work over a longer period.

What does all this mean for the oilfield service companies and the PSAC members in particular? The answer is not simple. These types of situations never are. In fact, a combination of factors is involved. As you will see from the state of the industry report, the 1980s have been very difficult for the oilfield sector represented by our association, led by the N.E.P. Some eight years after the industry's first spectacular downturn, our sector of the industry continues to have an extreme oversupply of capacity.

For a number of reasons, the culling of our sector simply has not been reduced to the activity levels that are being generated. This year, 1989, is holding true to form

[Traduction]

Pour revenir à ce qui nous occupe, à savoir le projet de loi C-19 et l'abandon du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, j'aimerais faire les remarques suivantes. Chacun sait que la PSAC est contre les programmes gouvernementaux d'aide ou de subventions. Il est vrai que dans le passé, comme d'autres entreprises de l'industrie, nous avons demandé la création de programmes semblables à celui qu'on abandonne. Toutefois, avec le recul, nous estimons que bon nombre de ces programmes d'aide avaient tendance à concentrer les activités dans les périodes précédant leur date prévue d'achèvement. J'entends par là que les entreprises avançaient leur activités ou au contraire les retardaient pour qu'elles tombent dans la période précédant immédiatement l'échéance, c'est-à-dire quatre ou six semaines avant la fin. Or cela causait une concentration exagérée des activités dans le temps, et exigeait beaucoup trop des ressources humaines et matérielles de l'industrie des services pour cette seule période, puis on assistait à un véritable effondrement du travail. Ayant moi-même vécu plusieurs expériences semblables, je puis vous dire que nous ne sommes pas vraiment intéressés à ce qu'on maintienne ce genre d'appui.

Cela dit, le Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures était légèrement différent des autres que j'ai mentionnés, bien qu'on ne puisse nier qu'avant l'entrée en vigueur des diverses réductions des subventions, on assistait aussi à un accroissement des activités. À part ces périodes de diminution des subventions cependant, le programme permettait aux entreprises de progresser à leur propre rythme et de choisir elles-mêmes le moment le plus propice pour leurs activités de forage. Les grandes entreprises qui disposaient de budgets d'exploration importants obtenaient toutefois leurs subventions du PEEMV très tôt dans l'année. Les petites entreprises mettaient plus de temps à atteindre le seuil exigé par ce dernier, étant donné que leur marge brute d'autofinancement assez modeste exigeait qu'elles étalent davantage leur travail.

Qu'est-ce que cela signifie pour les compagnies de service du secteur pétrolier et plus particulièrement, pour les membres de la PSAC? La réponse n'est pas simple car ce genre de situation ne l'est pas non plus. Il y a un certain nombre de facteurs dont il faut tenir compte ici. Ainsi que vous le remarquerez d'après le rapport portant sur l'état de l'industrie, les années 80 ont été très difficiles pour le secteur pétrolier représenté par notre association, d'abord en raison du Programme national de l'énergie. Malgré les quelque huit années écoulées depuis la première crise spectaculaire de notre industrie, nos entreprises de service connaissent encore une situation de surcapacité aiguë.

Pour plus d'une raison, le niveau de nos activités n'a pas suffisamment baissé par rapport à la demande. C'est encore vrai pour cette année, c'est-à-dire 1989, et je dirais

[Text]

in that this past winter the activity levels were the worst on record during the first quarter in Canada.

It should be noted here, because I am sure it will cross some minds, that there is a very distinct difference between oil companies' operations, namely, the explorers and producers, and the service and manufacturing sector. Oil and gas producers have ongoing cashflow from the production and sale of their products. When they experience difficult times, they quite naturally cut back on their expenditures, and inevitably this means lower drilling activity. In doing so, they lower their costs but continue to have cashflow from their production.

In our case, when an oil company cuts back on its expenditures and activity, we have no cashflow. Although the price of world oil has been hovering around \$20 per barrel for almost six months, and budget forecasts by the oil companies generally were based on oil being in the \$14-\$15 U.S. a barrel range, they have not seen fit to generate field activity levels above the paltry numbers which I am sure you have seen.

CEDIP, even with its scheduled percentage reductions and its sunseting at the end of the year, was being counted on, by both the oil companies and the service industry, to help generate some activity, particularly from the smaller producers which would be taking advantage of the late spring, summer and fall months to do some drilling. The elimination of the program will certainly eliminate much of that activity.

The Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, otherwise known as CAODC, using the government's \$80 million savings figure, estimates that some 50 rigs could have been put to work, with a total employment during the period of some 5,000 jobs. A generally accepted number is that for every rig that is drilling there are about 100 jobs created in the various service sectors. The \$80 million would in fact have generated operator expenditures in the range of about \$450 million.

Finally, with respect to CEDIP, the current government had touted consultation as one of its original objectives in gaining office five years ago. In fact, with regard to the CEDIP program, the government did seek and obtain a tremendous amount of industry input to the program. Included in the terms of reference were the ending of the program and a six-month notification clause. We feel, as I believe others in the industry feel, that there has been a breach of these terms and consultation process with the premature ending of the program.

The ending of the CEDIP program in the last budget does not stand as the only blow to the industry at this time. I think it is important to note that, in addition, such items as the large corporations' tax are going to

[Translation]

même que nos niveaux d'activités de cet hiver ont été les pires au Canada pendant le premier trimestre.

Il convient de préciser ici qu'il y a une distinction très nette à faire entre les activités des sociétés pétrolières qui se consacrent à l'exploration et à la production et celles qui oeuvrent dans la fabrication et les services. Les producteurs de pétrole et de gaz disposent toujours de ressources d'autofinancement qu'ils tirent de la production et de la vente de la matière première. Quand la conjoncture est mauvaise, ils réduisent leurs dépenses, ce qui entraîne inévitablement une baisse des activités de forage. Ce faisant, ces sociétés abaissent leurs coûts mais continuent de disposer d'une marge brute d'autofinancement en raison de leur production.

Dans notre cas, lorsqu'une entreprise pétrolière diminue ses dépenses et ses activités, cela ne nous laisse aucune ressource d'autofinancement. En outre, bien que le cours international du pétrole oscille autour des 20\$ le baril depuis six mois, et bien que les prévisions budgétaires des sociétés pétrolières se soient fondées sur un prix de 14\$ ou 15\$ U.S. le baril, les pétrolières n'ont pas jugé bon de pousser leurs activités au-delà des faibles niveaux dont vous avez certainement entendu parler.

Or même si on devait diminuer les subventions accordées par le PCEEMV et y mettre fin en décembre, les sociétés pétrolières et l'industrie des services comptaient sur ce dernier afin de créer davantage d'activités. Les petits producteurs surtout espéraient en bénéficier afin d'effectuer des forages à la fin du printemps et pendant l'été et l'automne. L'annulation du programme va certainement éliminer bon nombre de ces activités.

La Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, connue sous son sigle CAODC, a effectué certains calculs, et en comptabilisant les 80 millions de dollars que le gouvernement compte économiser, elle estime que pendant la même période, on aurait pu exploiter 50 tours de forage et créer 5 000 emplois. En effet, il est généralement admis que chaque puits de forage en exploitation crée une centaine d'emplois dans le secteur tertiaire. Les 80 millions de dollars économisés auraient donc entraîné des dépenses de fonctionnement de quelque 450 millions de dollars.

Enfin, toujours au sujet du PCEEMVH, le gouvernement actuel a proclamé que la consultation serait l'une des pierres d'angle de sa politique lorsqu'il a pris le pouvoir il y a cinq ans. De fait, on peut dire qu'il a sondé un très grand nombre d'entreprises au sujet du programme. Or son libellé même prévoyait un préavis de six mois en cas d'abolition. Comme de nombreuses autres entreprises, nous estimons donc que le gouvernement n'a pas respecté cet engagement ni le processus de consultation compte tenu de la façon brusque avec laquelle il a révoqué le programme.

L'abandon du PCEEMVH annoncé dans le dernier budget n'est pas le seul coup porté à l'industrie en ce moment. Il ne faut pas oublier que d'autres mesures comme l'impôt sur les grandes sociétés vont aggraver la

[Texte]

compound the terrible activity levels that we have at the moment.

The \$10 million asset base as defined by the budget is an outrageously low threshold for resource industries in general. Many, if not most, of the more active oil and gas producers, our customers, will be over this threshold, and in many cases the assets are non-producing. An example of this would be the acquisition of land drilling rights, which is often done months and years ahead of any exploration activity taking place, and therefore sits as an idle asset.

Even in our sector of the industry, companies will be affected. In many cases, oilfield service equipment mounted on truck chassis costs from \$250,000 to \$750,000 per copy. Many service companies are running individual fleets of dozens of vehicles equipped in such a manner. It is obvious that reaching a \$10-million asset threshold in these instances is not difficult, yet very few of these companies have made any significant profit for many years.

• 0950

As well, there has been a growing trend by the Canadian management of companies, including foreign-based oilfield service companies, to increase the level of manufacturing and research and development in Canada, particularly targeting export sales. This tax will now be a negative component of any equation used to analyse that type of recommendation. Canadian companies need a strong domestic base of operation in order to develop the personnel, equipment and technique to compete internationally. They also need a tax system that allows this to develop, and not one that attempts to strip economic resources away as quickly as they are made available.

The finance department has indicated that only 3,600 companies out of 660,000 registered companies in Canada will be affected by the asset tax. Although we find this hard to believe, if it is the case, then a large number of those companies will be located in the various resource industries of this country.

In the scheme of the government's deficit reduction efforts, the \$80-million elimination of CIDA, relatively speaking, is a paltry sum. However, with the multiplying effect designed in the program, the grossed-up numbers initiated by the grant would have a significant impact on disastrously low levels of field activity in the conventional oilfields of western Canada. Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Thank you, Mr. Bell. A couple of questions, if I might, first on your

[Traduction]

situation causée par nos très faibles niveaux d'activité en ce moment.

Le seuil de 10 millions de dollars de capital tel que défini dans le budget est ridiculement bas dans le secteur des matières premières en général. Nous pensons que bon nombre des producteurs les plus actifs dans le domaine pétrolier et gazier, c'est-à-dire nos clients, dépasseront ce seuil, et dans bien des cas cependant, leurs avoirs ne seront pas productifs. Je songe par exemple aux droits de forage souterrain, qu'on acquiert souvent des mois et des années avant d'amorcer la moindre activité, et qui ne constituent donc pas des avoirs productifs.

Même dans notre secteur, celui des services, les entreprises seront affectées par ces mesures. Dans bien des cas, le matériel de service utilisé sur le terrain et monté sur châssis de camion coûte de 250,000\$ à 750,000\$ pièce. Or de nombreuses compagnies de service disposent de parcs d'une douzaine de ces véhicules. Il est manifestement facile pour ces entreprises de dépasser le seuil des 10 millions de dollars de capital, or en dépit de cela, très peu d'entre elles ont réalisé des bénéfices depuis bien des années.

En outre, on a observé qu'au sein des entreprises pétrolières administrées par des Canadiens, y compris les filiales d'entreprises étrangères de service sur le terrain, on a augmenté les activités de fabrication et de recherche-développement au Canada, surtout dans les cas où on cherche des débouchés sur les marchés d'exportation. Or le nouvel impôt constituera un facteur négatif dans toute analyse de ce genre de projet. Les entreprises canadiennes ont besoin d'une base d'activité nationale forte si elles veulent disposer des effectifs, du matériel et de la technique nécessaires pour bien s'implanter sur le marché international. Elles ont aussi besoin de mesures fiscales qui les aident à se développer en ce sens, et non d'impôts qui les dépouillent de leurs ressources économiques dès qu'elles les obtiennent.

Selon le ministère de Finances, sur les 660,000 entreprises enregistrées au Canada, seules 3,600 seront affectées par cet impôt sur le capital. Bien qu'il nous soit difficile de le croire, si tel est le cas, alors bon nombre de ces dernières se retrouveront dans les divers secteurs primaires.

Par rapport à l'ensemble des mesures prises par le gouvernement pour réduire le déficit, l'annulation des subventions de 80 millions de dollars prévus dans la cadre du PCEEMVH n'est pas grand chose. Toutefois, étant donné l'effet multiplicateur des dispositions du programme, l'aide accordée par ce dernier se serait répercutée ailleurs dans le secteur pétrolier, et aurait permis d'améliorer considérablement les niveaux désastreusement bas d'activité dans les champs pétroliers de l'Ouest. Je vous remercie.

Le président suppléant (M. Soetens): Merci, monsieur Bell. Si vous me le permettez, j'aimerais vous poser

[Text]

membership of about 170. Yesterday we had a rather excellent presentation from the Small Explorers and Producers Association. My question to you is how many of your members might also be members of their organization?

Mr. Bell: I would say, off the top of my head, a very low percentage. I know our company is, but only the major service companies would be also members of the other associations.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): So out of the 170, are we talking 10 or 20?

Mr. Bell: Fewer than 20; probably fewer than 10.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): In your presentation, you have made comment about the fact that it is generally the smaller companies that will get caught and the larger exploration companies will have in the first quarter enough expenses to apply for the upper limit of the grant. Of the \$80-million saving, are you suggesting then that the \$80 million is all coming out of smaller companies?

Mr. Bell: The vast majority of it would be coming out of the smaller companies.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Does your membership do work for the large companies, as well?

Mr. Bell: Yes.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): How would you be affected, then, by the large companies, which already have their expenditures? Will their activity programs carry on?

Mr. Bell: The oil business in western Canada is, in my estimation, changing rather dramatically. The major oil companies have historically been the drivers in the total business and more and more today, that is not true.

The majors, with their high overheads, have to hunt for elephants and the small producers can hunt for... I guess, being from Saskatchewan, I can say gophers. More and more, I believe the industry will go toward the smaller independent driving the business.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Thank you. I guess I have committed a fundamental mistake here, in that I am asking questions; as chairman, I am told I lose my rights. Another committee I am on, I know the chairman asks more questions than all of us. I will go to Mr. MacLellan, I believe. I do apologize for that.

M. Gaby Larrivée (député de Joliette): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): A point of order, yes.

[Translation]

quelques questions au sujet de vos 170 membres. Hier, des représentants de la Small Explorers and Producers Association nous ont fait un excellent exposé. J'aimerais seulement savoir combien de vos membres à vous sont aussi membres de cette autre organisation?

M. Bell: A brûle-pourpoint, je vous répondrais qu'il y en a très peu. Notre compagnie en fait partie, mais seules les autres grandes entreprises de service adhèrent également aux autres associations.

Le président suppléant (M. Soetens): En conséquence, sur 170 membres, il y en aurait dix ou vingt?

M. Bell: Moins de vingt; même, moins de dix probablement.

Le président suppléant (M. Soetens): Selon votre exposé, se sont surtout les petites entreprises qui se ressentiront de l'abandon du programme tandis que les grandes sociétés d'exploration auront des dépenses suffisamment élevées pendant le premier trimestre pour réclamer le maximum en subventions. Est-ce à dire que selon vous, les 80 millions de dollars seront économisés aux dépens des petites entreprises?

M. Bell: Oui, dans la très grande majorité des cas, on ira chercher ces fonds chez les petites entreprises.

Le président suppléant (M. Soetens): Est-ce que vos membres travaillent aussi pour le compte de ces grandes entreprises?

M. Bell: Oui.

Le président suppléant (M. Soetens): Cela étant le cas, comment les mesures touchant aux grandes entreprises se répercuteront-elles sur vos membres? Est-ce qu'elles maintiendront leurs programmes d'activités?

M. Bell: A mon avis, le secteur pétrolier dans l'Ouest canadien connaît une évolution considérable. Les grandes sociétés pétrolières auparavant étaient le fer de lance de ce secteur mais c'est de moins en moins le cas de nos jours.

Étant donné leurs frais fixes très élevés, les grandes sociétés doivent chercher du gros gibier tandis que les petits producteurs peuvent s'attaquer à des marmottes. En fait, je crois que de plus en plus, ce sont les petites entreprises indépendantes qui seront le moteur de l'industrie.

Le président suppléant (M. Soetens): Je vous remercie. Je crois avoir commis une erreur de taille ici du fait que je pose des questions; en effet, on me dit qu'en tant que président, je perd mon droit d'interroger les témoins. Cependant, dans un autre comité dont je suis membre, le président pose plus de questions que tous les autres députés réunis. Quoi qu'il en soit, je vais céder la parole à M. MacLellan, tout en m'excusant.

Mr. Gaby Larrivée (Joliette): Point of Order, Mr. Chairman.

Le président suppléant (M. Soetens): Oui, rappel au Règlement.

[Texte]

M. Larrivée: Je voudrais savoir pourquoi on nous a fait distribuer un document qui n'est seulement qu'en anglais.

• 0955

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Mr. Larrivée, at our first meeting of the committee we passed a motion that would allow witnesses to table their documents in either language and that translation would follow as quickly as we could make it available.

M. Larrivée: Merci.

Mr. Bell: My apologies for the oversight.

Mr. Larrivée: That is all right.

Mr. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): I would like to take this opportunity, Mr. Bell, to welcome you and to thank you and PSAC for preparing this brief and agreeing to appear before the committee. I find that your presentation has been very helpful and very informative. I want to mention something that appears at the bottom of page 3 of your paper. Is this a joint brief between yourself and CAODC?

Mr. Bell: No.

Mr. MacLellan: I would like to mention something CAODC said. They estimate, using the government's \$80 million savings figure, that some 50 rigs would have been put to work with a total employment during that period of some 5,000 jobs. With the loss of CEDIP, and perhaps others, such as the... corporation tax that you mentioned, how many jobs are we looking at that could be lost in the oil patch? Could you give us a figure?

Mr. Bell: I am not sure that I am qualified to answer that specifically, but I will say that there is no question that the proposed assets tax will have a significant bearing on the industry if promulgated as proposed.

Mr. MacLellan: Maybe I could attack it from a different way, then. CAODC estimates that in the second quarter of 1989 there will be only 100 rigs operating. Does that sound a fair—

Mr. Bell: That is unhappily very accurate.

Mr. MacLellan: Very accurate. And they say that is approximately 20% of the total rigs available—

Mr. Bell: That also is correct.

Mr. MacLellan:—and that last year, the second quarter of 1988, there were 171 rigs operating.

Mr. Bell: I cannot confirm that specifically, but certainly one year ago there were a lot more rigs operating than there are today.

Mr. MacLellan: What was the price of oil last year as compared to this year at the same time?

Mr. Bell: It was slightly lower at this time of the year. If you look at the price of oil, it collapsed in the fourth quarter.

[Traduction]

Mr. Larrivée: I'd like to know why the document that was distributed to us is available only in English.

Le président suppléant (M. Soetens): Monsieur Larrivée, lors de notre première réunion, nous avons adopté une motion autorisant les témoins à déposer leurs documents dans la langue de leur choix, et stipulant que la traduction suivrait le plus rapidement possible.

Mr. Larrivée: Thank you.

M. Bell: Désolé pour cet incident.

M. Larrivée: Pas de problème.

M. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Je voudrais profiter de cette occasion, monsieur Bell, pour vous souhaiter la bienvenue et vous remercier ainsi que la PSAC d'avoir préparé ce mémoire et accepté notre invitation. Votre exposé a été très utile. Je souhaite souligner quelque chose qui figure au bas de la page 3 de votre document. C'est un mémoire que vous avez préparé avec la CAODC?

M. Bell: Non.

M. MacLellan: Je voudrais revenir sur quelque chose qui a été dit par la CAODC. Ils estiment, en se fondant sur le chiffre de 80 millions de dollars d'économies du gouvernement, qu'il faudrait fermer 50 puits représentant un total de 5,000 emplois sur toute cette période. Avec la perte du PCEEMVH et peut-être d'autres choses comme... l'impôt sur les sociétés dont vous avez parlé, combien d'emplois risque-t-on de perdre dans le secteur pétrolier? Vous avez une idée?

M. Bell: Je ne suis pas certain d'être pleinement qualifié pour répondre à cette question, mais il est certain que l'impôt sur le capital qui est envisagé aurait de graves répercussions sur l'industrie s'il était promulgué tel quel.

M. MacLellan: Abordons la question sous un autre angle. La CAODC estime que pour le deuxième trimestre de 1989, il ne restera que 100 installations de forage en activité. Est-ce cela vous semble juste...?

M. Bell: C'est malheureusement parfaitement exact.

M. MacLellan: Parfaitement exact. Et selon eux, cela représente environ 20 p. cent du total des installations de forage disponibles...?

M. Bell: C'est aussi exact.

M. MacLellan:... et l'an dernier, au cours du deuxième trimestre de 1988, 171 étaient en activité.

M. Bell: Je ne peux pas le confirmer, mais il est certain qu'il y en avait beaucoup plus qu'aujourd'hui.

M. MacLellan: Où en était le prix du pétrole à la même époque l'an dernier?

M. Bell: Il était légèrement inférieur à ce qu'il est actuellement. C'est au cours du quatrième trimestre que les cours se sont effondrés.

[Text]

Mr. MacLellan: So saying that approximately 71 rigs are not operating this year that were operating last year, how many jobs would be associated with each one of those rigs?

Mr. Bell: As I specified in the brief, there are approximately 100 jobs per rig. So if the 71 number is correct you are talking about 7,100 jobs.

Mr. MacLellan: So we are 7,100 jobs fewer this year in the oil patch compared to last year.

They mention too that the \$80 million figure would in fact have generated operator expenditures in the range of \$450 million. Is that \$450 million that now will not be generated as a result of the loss of CEDIP?

Mr. Bell: I believe that to be correct. The reason is that operators drill wells based on predicted economics. With any sort of incentive program or any sort of aid, it brings that many more wells onto the economic table. So I believe that is in fact \$450 million that will not be spent.

• 1000

Mr. MacLellan: CAODC also mentioned to me that they were very concerned about the fact that only 100 rigs would be operating the second quarter, which is 20% of the total rigs available. They mentioned that to break even they needed 60% of their rigs in operation. Does that sound fair to you?

Mr. Bell: I cannot speak for CAODC. The members of PSAC have had a very difficult time showing any profit at all in the last eight years. I say this as a general statement. Obviously there are some specific instances in which that is not true. But I would guess that the services sector outside of CAODC would have trouble showing any kind of a profit below about a 40% to 45% utilization rate on the rigs themselves. In other words, if you get much below 200 rigs, there will be no profit in the services industry. It is important to note that the domestic healthy foundation for these companies is a prerequisite for any kind of international sales volume.

Mr. MacLellan: Could you repeat that?

Mr. Bell: A healthy domestic business is a prerequisite for any kind of export sales by these companies.

Mr. MacLellan: You mentioned that PSAC member companies represent over half of the 25,000 people working in this sector in Canada and account for approximately 60% of the business volume done by this group. With the downturn in the drilling activity, how many of these 25,000 people will be working for the rest of the year?

Mr. Bell: That estimate is down from 40,000 to 45,000.

[Translation]

M. MacLellan: Donc, si l'on considère qu'il y a 71 installations de forage de moins en exploitation cette année que l'an dernier, à combien se chiffraient les pertes d'emplois?

M. Bell: Comme nous le disons dans le mémoire, il y a environ 100 emplois par forage. Si le chiffre de 71 est exact, cela donnerait 7.100 emplois.

M. MacLellan: Il y a donc 7,100 emplois de moins dans ce secteur que l'an dernier.

Ils disent aussi que le chiffre de 80 millions de dollars aurait en fait entraîné des dépenses de l'ordre de 450 millions de dollars pour les exploitants. Est-ce que c'est à cause de la disparition du PCEEMVH que ces 450 millions de dollars ne vont pas être dépensés?

M. Bell: Je pense que c'est exact. Le nombre de forages est fonction des prévisions économiques. S'il y a un programme d'encouragement ou une aide quelconque, cela fait d'autant plus de puits. Je pense donc que ces 450 millions de dollars ne vont effectivement pas être dépensés.

M. MacLellan: Les gens de la CAODC m'ont aussi dit qu'ils étaient très inquiets de constater que seulement 100 installations de forage fonctionneraient au cours du deuxième trimestre, c'est-à-dire 20 p. 100 du total disponible. Ils m'ont dit que pour être rentables, il fallait que 60 p. 100 de leurs installations soient en service. Est-ce que cela vous paraît juste?

M. Bell: Je ne peux pas répondre pour la CAODC. La PSAC a eu beaucoup de mal à réaliser des bénéfices ces huit dernières années. C'est une remarque d'ordre général. Il y a bien sûr des cas particuliers où ce n'est pas vrai. Mais j'imagine que le secteur des services à l'extérieur de la CAODC aurait du mal à réaliser le moindre bénéfice en-dessous d'un taux d'utilisation de 40 à 45 p. 100 du matériel de forage. Autrement dit, si vous descendez nettement en-dessous des 200 installations, l'industrie des services ne peut pas faire de bénéfices. Il faut bien souligner qu'il est indispensable que ces sociétés aient une assise parfaitement solide au Canada pour pouvoir réaliser des ventes substantielles au niveau international.

M. MacLellan: Vous pourriez répéter?

M. Bell: Il est essentiel que ces entreprises se portent bien pour pouvoir réaliser des ventes à l'exportation.

M. MacLellan: Vous avez dit que les sociétés membres de la PSAC représentaient plus de la moitié des 25,000 personnes travaillant dans ce secteur au Canada et environ 60 p. 100 du chiffre d'affaires de ce groupe. Avec le recul des forages, combien de ces 25,000 personnes vont conserver leur travail au cours du reste de l'année?

M. Bell: La baisse serait de l'ordre de 40 à 45,000.

[Texte]

Mr. MacLellan: You say that more and more of the work in the western sedimentary basin is being done by the smaller companies, that the larger companies are elephant hunting, so to speak, and that we are going to depend more and more on smaller companies to do the exploratory work. Is that correct?

Mr. Bell: Yes. That is a trend that has been observed for the last 10 or 15 years in the United States. While our industry is healthier than theirs, the trend is in the same direction. It is my belief that the business will increasingly be driven by the independents.

Mr. MacLellan: The reason is that the larger companies are involved in mergers and megaprojects.

Mr. Bell: Yes, but in addition, their administrative overhead does not allow them to efficiently operate the smaller properties.

Mr. MacLellan: What do you see as the long term? We have what some people would consider a temporary lull in the activity in the western sedimentary basin. How long can we be in a lull like this before we do permanent damage to the activity in the western sedimentary basin? This will mean the loss of thousands of jobs.

Mr. Bell: In my estimation, we are talking about something more important than hundreds or thousands of jobs. As I said earlier, I grew up in Saskatchewan and now live in Alberta. I believe the engines that have driven the economy in the prairie provinces are basically agriculture and the oil industry. More specifically, I think the conventional oil industry has driven the engines of those economies and been to some significant extent responsible for the standard of living the people in those provinces enjoy. I think the conventional oil business will be with us for a long time, provided we retain the expertise and the entrepreneurialship necessary to be in the oil business, and by definition that means risk-takers.

• 1005

Excessive regulation and excessive taxation are probably the best ways I can think of to eliminate that entrepreneurialism. The future of the business can be very, very bright, particularly in view of free trade and increased potential market for the product. But I think we have to be very careful as a country not to kill the industry with excessive regulation and taxation.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Your time is up, Mr. MacLellan, unless you have one quick question.

Mr. MacLellan: I just wondered if this downturn may continue. If the larger companies continue to make bigger plays and do not come into the conventional sector, and the smaller companies do not get financing and there is nothing to jump-start the activity, then what ramifications do you see? That is what I am concerned about. This may not be just a momentary thing. We may in fact be

[Traduction]

M. MacLellan: Vous dites que ce sont de plus en plus les petites entreprises qui font le travail dans le bassin sédimentaire de l'Ouest, que les grosses compagnies chassent en quelque sorte le gros gibier, si je puis dire, et que nous allons devoir compter de plus en plus sur les petites sociétés pour faire le travail d'exploration. C'est bien cela?

M. Bell: Oui. C'est une tendance que l'on constate depuis 10 ou 15 ans aux États-Unis. Notre industrie se porte mieux que la leur, mais la tendance est analogue. Je crois que c'est de plus en plus les indépendants qui vont faire marcher les affaires.

M. MacLellan: C'est parce que les grosses sociétés sont de plus en plus plongées dans les fusions et les mégaprojets.

M. Bell: Oui, mais en plus, elles ont du mal à fonctionner efficacement à petite échelle à cause de l'ampleur de leurs frais fixes.

M. MacLellan: Comment envisagez-vous le long terme? L'activité du bassin sédimentaire de l'Ouest est quelque peu ralentie. Au bout de combien temps ce creux de la vague risque-t-il de pénaliser de façon permanente l'activité dans ce bassin sédimentaire? Cela va signifier la perte de milliers d'emplois.

M. Bell: À mon avis, il s'agit de bien plus que des centaines ou des milliers d'emplois. Je vous l'ai dit, j'ai grandi en Saskatchewan et je vis maintenant en Alberta. Je crois que les moteurs de l'économie des provinces des Prairies sont essentiellement l'agriculture et le pétrole. Je pense plus précisément que c'est l'industrie traditionnelle du pétrole qui a alimenté cette économie, et c'est grâce à elle que les habitants de ces provinces jouissent de leur niveau de vie actuel. Cette activité pétrolière traditionnelle n'est pas près de disparaître, à condition que nous conservions les compétences et l'esprit d'entreprise nécessaires, par définition des gens prêts à prendre certains risques.

Le meilleur moyen d'étouffer cet esprit d'entreprise, c'est à mon avis d'imposer une réglementation et une fiscalité excessives. L'avenir de ce secteur pourrait être extrêmement brillant, en particulier compte tenu du libre-échange et des perspectives d'élargissement du marché. Mais il faut faire très attention à ne pas étouffer l'industrie sous une réglementation et une fiscalité écrasantes.

Le président suppléant (M. Soetens): Votre temps est écoulé, monsieur MacLellan, à moins que vous n'ayez une très brève question.

M. MacLellan: Je me demandais si ce ralentissement allait se poursuivre. Si les grosses entreprises continuent à s'en tenir aux grands projets et ne s'occupent pas du secteur conventionnel, et si les petites entreprises n'obtiennent pas de financement et qu'il n'y a rien pour relancer cette activité, que pensez-vous qu'il va se passer? C'est ce qui m'inquiète. Ce n'est peut-être pas seulement

[Text]

following the pattern in the United States where the downturn has continued, even though we have much more future in the western sedimentary basin because it has not been worked as much.

Mr. Bell: It is a very technical business in large part. We have probably already lost something in the order of 15,000 or 20,000 people in this business. We hire graduate engineers every year, and more and more they regard the oil industry as very risky and do not see a future in it. So what you say is quite true, particularly in the short term. I personally think CEDIP was an extremely important part of 1989 and that 1990 or 1991 is going to see a revitalization in the business.

Mr. Harvey (Edmonton East): Good morning, Mr. Bell. Given your last statement that 1990 and 1991 are going to see a significant revitalization in the industry, I wonder if you could elaborate. What factors do you think will lead to that?

Mr. Bell: I said that I believe, first of all. I believe the reason for it is going to be the demand for gas, particularly in the northeastern United States and in California.

Mr. Harvey: Are you talking about natural gas?

Mr. Bell: That is correct. We have tremendous volumes of gas available in Canada, and they have the need. I think the gas bubble will go away in 1990 or 1991 and the business will be revitalized on the natural gas side.

Mr. Harvey: Just dealing strictly with natural gas, it is my understanding at the moment that there is a great deal more proved-up supply of gas than there is in fact deliverable gas. The pipelines simply have not expanded to reach into all the various exploitable fields already discovered and drilled at least to the degree of keeping capped wells. This being the case, even assuming that a greatly enhanced market is available to us in 1990 and 1991, will that market not be served from existing known and drilled fields for several years at least?

• 1010

Mr. Bell: I can give you an opinion only, because I do not have the technical expertise to answer specifically; the oil and gas producers would. My impression is that when the deliverability, in terms of pipelines, becomes available there will be a lot of drilling for gas.

Mr. Harvey: So in fact it is dependent more on the expansion of the pipeline network?

Mr. Bell: That is my understanding today.

Mr. Harvey: Well, that is encouraging.

Mr. Bell: Being from Alberta.

Mr. Harvey: Believe me, I also am frightened by the provincial deficits the government there is running.

To return to the more mundane and perhaps somewhat less confidence-inspiring aspects of your presentation this

[Translation]

momentané. Nous sommes peut-être en train de suivre la voie des États-Unis, où cette régression s'est poursuivie, même si nous avons un potentiel beaucoup plus important dans le bassin sédimentaire de l'Ouest puisqu'il n'a pas été aussi exploité.

M. Bell: C'est en grande partie une activité très technique. Nous avons probablement déjà perdu de 15,000 à 20,000 personnes. Nous recrutons chaque année des ingénieurs diplômés mais ils trouvent de plus en plus que l'industrie pétrolière est trop risquée et sans avenir. Vous avez donc parfaitement raison pour le court terme en particulier. Personnellement, je pense que le PCEEMVH a été très important pour 1989, et qu'en 1990 ou 1991, on va assister à une reprise de l'activité.

M. Harvey (Edmonton-Est): Bonjour, monsieur Bell. Vous venez de dire qu'en 1990 ou 1991, il y aurait une relance. Pourriez-vous préciser?

M. Bell: Tout d'abord, j'ai tout simplement dit que je le croyais. La raison, c'est la demande de gaz en particulier dans les États du nord des États-Unis et en Californie.

M. Harvey: Vous parlez du gaz naturel?

M. Bell: Oui. Nous avons d'immenses réserves de gaz au Canada, et ils en ont besoin. Je pense que le bouchon va sauter en 1990 ou 1991 et que les affaires vont reprendre dans le domaine du gaz naturel.

M. Harvey: A propos strictement du gaz naturel, si je ne me trompe, il y a beaucoup plus de réserves prouvées qu'il n'y a de gaz effectivement livrable. On n'a toujours pas construit de gazoducs jusqu'à tous les champs exploitables déjà découverts et où l'on a des puits obturés pour l'instant. Dans ce cas, même s'il y a un élargissement du marché en 1990-1991, est-ce qu'il ne sera pas alimenté à partir des champs actuellement connus et exploités pendant au moins plusieurs années?

M. Bell: Je vous donne simplement un avis personnel, car je n'ai pas les compétences nécessaires pour répondre précisément; il faudra le demander aux producteurs de gaz et de pétrole. J'ai l'impression que quand les gazoducs seront là, il y aura énormément de forage pour trouver du gaz.

M. Harvey: Donc, c'est une question d'expansion du réseau de gazoducs?

M. Bell: C'est ce que je crois actuellement.

M. Harvey: C'est encourageant.

M. Bell: Venant de l'Alberta.

M. Harvey: Croyez-moi, je suis aussi inquiet des déficits provinciaux là-bas.

Revenons aux choses un peu plus terre à terre et peut-être moins rassurantes que ce que vous avez dites

[Texte]

morning, do you have indication from the majors in the oil industry of their long-term exploration and development programs in the western sedimentary basin? Your association goes to the majors from time to time and asks what kind of work you can look forward to one, two, three, five years from now. What are you getting back?

Mr. Bell: It varies with the company. The different majors obviously have different strategies. Some of them are very active and some of them are not. Certainly government largesse with respect to Hibernia, for example, drains some money from the western sedimentary basin.

Mr. Harvey: I think, for example, of Imperial, which has been traditionally one of the leading explorers and developers in the west, but which has just dumped a fair amount of money into its purchase of Texaco's assets. The speculation has been that in consequence, Esso's previous aggressive program will be greatly reduced and will stay greatly reduced for the time being. Have you seen any indication of that?

Mr. Bell: I think if you have a specific question of Imperial Oil, you ought to ask Imperial Oil.

Mr. Harvey: That is sound advice. Have you seen anything that would lead you to believe that was not the case?

Mr. Bell: No comment.

Mr. Harvey: During the course of your answering Mr. MacLellan's questions, you said that below 200 rigs there was no product in the service industry. I assume you mean that in terms of the industry as a whole, so there are still companies working and generating some kind of profit, however meagre. The consequence would be that there are some companies not working and going into greater and greater difficulty.

Mr. Bell: In fact, the so-called rationalization of the service companies marches on today—and that is not all bad, but it is not necessarily good either.

Mr. Harvey: You have 170 companies in your association. What percentage would you say that constitutes of the total number of companies in the service industry in the western sedimentary basin?

Mr. Bell: We believe it is something around 50% or a little better.

Mr. Harvey: So we can say 350 to 400 companies total in the industry?

Mr. Bell: Yes, of any significance at all.

Mr. Harvey: About how many would there have been in 1985?

Mr. Bell: Can we try 1980?

Mr. Harvey: If you want to go back that far.

Mr. Bell: I am not qualified to comment on that.

Mr. Harvey: No estimate at all?

[Traduction]

dans votre exposé. Savez-vous quels sont les projets d'exploration et de développement à long terme des grands de l'industrie pétrolière dans le bassin sédimentaire de l'Ouest? Votre association a des contacts avec ces grosses sociétés de temps à autre et leur demande qu'elles sont les perspectives dans un an, deux ans, trois ans ou cinq ans. Quelle est leur réponse?

M. Bell: Cela dépend des sociétés. Les grosses sociétés ont évidemment des stratégies différentes. Certaines sont très actives, d'autres non. Il est certain que les largesses du gouvernement en faveur d'Hibernia, par exemple, privent le bassin sédimentaire d'une certaine quantité d'argent.

M. Harvey: Je pense par exemple à Imperial qui était traditionnellement à la pointe de la prospection et de la mise en valeur dans l'Ouest, mais qui vient de consacrer un montant substantiel à l'achat des actifs de Texaco. Certains pensent que le programme traditionnellement très dynamique d'Esso va par conséquent se ralentir très sérieusement pour un certain temps. Est-ce aussi votre impression?

M. Bell: Je crois que si vous avez une question précise à poser à Imperial Oil, c'est à eux qu'il faut la poser.

M. Harvey: Excellent conseil. Mais auriez-vous connaissance de quelque chose qui vous permettrait de penser que ce n'est pas le cas?

M. Bell: Sans commentaire.

M. Harvey: Dans votre réponse à M. MacLellan, vous avez dit qu'en dessous de 200 forages, l'industrie des services n'était pas rentable. J'imagine que vous parlez de l'industrie globalement, et qu'il y a quand même des entreprises qui réalisent des bénéfices, si maigres soient-ils. Il y aurait donc des entreprises qui ne marchent pas et qui ont de plus en plus de difficulté.

M. Bell: En fait, la prétendue rationalisation des entreprises de service se poursuit actuellement, et ce n'est pas entièrement une mauvaise chose, bien que ce ne soit pas nécessairement une bonne chose non plus.

M. Harvey: Votre association regroupe 170 compagnies. À votre avis, cela représente quel pourcentage du total des industries de service dans le bassin sédimentaire de l'Ouest?

M. Bell: Nous pensons que c'est à peu près 50 p. 100 ou un peu plus.

M. Harvey: Donc, on peut considérer qu'il y a au total 350 ou 400 sociétés dans cette industrie?

M. Bell: D'une certaine importance, oui.

M. Harvey: Et combien y en avait-il par exemple en 1985?

M. Bell: Pourrions-nous prendre plutôt 1980?

M. Harvey: Si vous voulez remonter jusque là.

M. Bell: Je ne suis pas qualifié pour vous répondre.

M. Harvey: Aucune idée?

[Text]

Mr. Bell: There are substantially fewer today than three years ago, and three years ago there were substantially fewer than in 1979-80.

Mr. Harvey: And what about next year?

• 1015

Mr. Bell: As I already stated, the rationalization continues today, but I cannot put a number to that. I would guess that if things continue the way they look today then 20% or 25% fewer people will be employed in the industry a year from now than are today.

Mr. Harvey: Twenty-five percent fewer?

Mr. Bell: I am guessing. It is going to be significant. Ladies and gentlemen, times are tough in western Canada, let me assure you.

Mr. Harvey: I doubtless would not have been elected otherwise.

Mr. Bell: I will drink to that.

Mr. Harvey: I assume that the young recruits, the people with some knowledge but little experience, would have been pared back already and that in fact what you are working with now are the people you have had on for some time, the highly skilled, well-experienced people in your various firms. Is that a reasonable assumption on my part?

Mr. Bell: Yes. However, it should be added that a lot of the older people are leaving the industry without the younger people coming in to pick up their expertise. So you are getting into a sort of a never-never land in the middle. This is very apparent in the U.S. today, but it is happening in Canada as well where you have, say, 5- to 10-year people without the 30-year people to teach them. So you have losses on both ends. There are a lot of people in the business who are 55 years old, say, who have had a bellyful and are getting out, and they are the guys who have the experience and the expertise, and originally had the risk-taking spirit to get out and have at it.

Mr. Harvey: So in a sense you are losing both your future and your memory.

Mr. Bell: In a sense, that is correct.

Mr. Harvey: One of the things we have heard a lot about, especially in Alberta in the last few years, is the potential for export, certainly of skill and expertise, but as well of equipment to various other, less-developed oil- and gas-producing areas of the world. In fact, of course, a fair amount of this has been going on in China. But I was wondering if you have any experience of this that would lead you to be able to speculate on the impact of this cut-back in our own industry, the impact that might have on our ability to take advantage of export opportunities.

Mr. Bell: Let me just go back to one of the statements I made in the brief, which is that without a healthy domestic business, export efforts are severely hamstrung.

[Translation]

M. Bell: Il y en a nettement moins qu'il y a trois ans, et il y a trois ans il y en avait nettement moins qu'en 1979-1980.

M. Harvey: Et l'année prochaine?

M. Bell: Comme je l'ai déjà dit, la rationalisation se poursuit aujourd'hui mais je ne peux pas la chiffrer. Je dirais que si les choses continuent comme en ce moment, d'ici un an, les effectifs de l'industrie auront chuté de 20 à 25 p. 100.

M. Harvey: De 25 p. 100?

M. Bell: Ce n'est qu'une estimation mais ce sera important. Croyez-moi, mesdames et messieurs, les temps sont durs dans l'Ouest canadien.

M. Harvey: Autrement je n'aurais certainement pas été élu.

M. Bell: À votre santé.

M. Harvey: Je suppose que les jeunes recrues, qualifiés mais avec peu d'expérience, ont déjà été renvoyés et que vous ne gardez dans vos diverses compagnies que les anciens, le personnel hautement qualifié et expérimenté. Est-ce que je me trompe?

M. Bell: Non. Cependant, il faudrait ajouter que nombre des anciens quittent l'industrie avant qu'ils aient pu communiquer leur expérience aux nouveaux. Nous nous retrouvons donc avec une sorte de vide intermédiaire. C'est très visible aujourd'hui aux États-Unis mais c'est également le cas au Canada où vous avez du personnel avec cinq ou dix ans de maison sans anciens pour leur léguer leur trente ans d'expérience. Il y a donc des pertes aux deux bouts. Il y a beaucoup de types de 55 ans, disons, qui en ont plein le dos, qui abandonnent la partie et ce sont eux qui ont cette expérience, ces connaissances et qui à l'origine incarnaient cet esprit de risque et d'aventure.

M. Harvey: Dans une certaine mesure vous êtes donc en train de perdre et votre avenir et votre mémoire.

M. Bell: Dans une certaine mesure, c'est exact.

M. Harvey: Une des choses dont nous avons beaucoup entendu parler, surtout en Alberta, au cours des dernières années, est ce potentiel d'exportation de compétences et de savoir-faire, certes, mais également de matériel vers d'autres régions productrices de pétrole et de gaz moins développées. En fait, bien entendu, une bonne partie de ce potentiel a été exporté vers la Chine. Je me demandais si votre expérience personnelle vous permet de spéculer sur l'impact de ce ralentissement d'activité dans notre propre industrie, l'impact que cela pourrait avoir sur notre capacité d'exportation.

M. Bell: Comme je le dis dans mon mémoire, sans marché intérieur en bonne santé les efforts à l'exportation sont sévèrement limités.

[Texte]

Mr. Harvey: Have we reached that point?

Mr. Bell: We are at the point today where some exports are helping the companies hang on. I also believe, however, that if it goes on another year or two then we will have almost reached that point.

Mrs. Marleau (Sudbury): You made a statement that you believe the conventional aspect of the industry is what is going to save us in the long run, and yet our government is funding megaprojects. What kind of impact does that have on your members, if any? Are there any benefits at all to that funding for you?

Mr. Bell: You will see in the second brief you were provided—it is a position paper by the Petroleum Services Association of Canada—that the association has formally come out against megaprojects. The megaprojects tend to be capital-intensive, as opposed to labour-intensive vis-à-vis conventional oil. Our association is against them, not to mention the fact that they are not economical to begin with or they would not require government funding. So the government is sort of walking into the risk-taking area, as opposed to letting the economy survive for itself. By the way, we have also stated that we are against incentive programs.

• 1020

The exception we take to CEDIP going away is more the way it is happening than the fact that it is going away. Six months were given as a warning period, and the planning based on that is now up the creek.

Mrs. Marleau: That was going to be the next part of my question, because obviously CEDIP was going to end at the end of January anyway.

Mr. Bell: Yes.

Mrs. Marleau: You know, after everything you said, there is a six-month interval in there, so you lose all this money. What were you expecting to happen, and what are you expecting to happen in January 1990? There was going to be nothing there at that point, either way.

Mr. Bell: I think it is important that it be said that we are not here begging for support. What is important, I think, is that when a certain set of rules are laid down, you can count on the rules. Of all of the august institutions I can think of, we ought to be able to trust government. It is not so much the program going away, because obviously it was going away at the end of the year anyway. The fact that it is going away immediately, or it already went away immediately if the bill passes, in my estimation is a breach of trust.

Mr. Harvey: To get back to the people who are employed by your industry, when times are good, when a lot of companies are out there operating and they have

[Traduction]

M. Harvey: En sommes-nous là?

M. Bell: Nous en sommes au point aujourd'hui où certaines exportations aident les compagnies à survivre. Je crois également, cependant, que si cela continue pendant encore un an ou deux nous en serons alors pratiquement là.

Mme Marleau (Sudbury): Vous dites croire que ce sont les activités classiques de l'industrie qui nous sauveront à long terme et pourtant notre gouvernement finance les mégaprojets. Quel est l'impact sur vos membres? Tirent-ils des bénéfices quelconques de ce financement?

M. Bell: Vous verrez dans le deuxième mémoire que nous vous avons communiqué—c'est un document sur la position de la Petroleum Services Association of Canada—que notre association s'est formellement prononcée contre les mégaprojets. Les mégaprojets ont tendance à s'appuyer sur les capitaux plutôt que sur la main-d'oeuvre comme dans les activités classiques. Notre association est contre ces mégaprojets sans parler du fait qu'au départ ils ne sont pas rentables car autrement ils n'auraient pas besoin d'être financés par le gouvernement. Il intervient dans les entreprises à risque au lieu de laisser l'économie se débrouiller toute seule. En passant, nous avons également dit être contre les programmes d'encouragement.

Si nous protestons contre l'élimination du PCEEMVH c'est plus contre la manière de l'éliminer que son élimination à proprement parler. Nous devons recevoir six mois d'avis et tous les projets entrepris en fonction de ce délai tombent maintenant à l'eau.

Mme Marleau: C'était justement la deuxième partie de ma question car à l'évidence, le PCEEMVH devait de toute façon disparaître à la fin du mois de janvier.

M. Bell: Oui.

Mme Marleau: Vous savez, après tout ce que vous avez dit, il y a là un intervalle de six mois, mais vous perdez tout cet argent. Qu'attendiez-vous et qu'attendez-vous en janvier 1990? De toute façon à cette date il ne devait plus rien y avoir.

M. Bell: Je crois qu'il importe de dire que nous ne sommes pas venus ici pour mendier. Ce qui importe, à mon avis, c'est que, quand certaines règles sont fixées, nous puissions compter sur ces règles. De toutes les augustes institutions auxquelles je peux penser, nous devrions pouvoir faire confiance au gouvernement. Ce qui nous choque ce n'est pas tant la disparition de ce programme puisque n'importe comment il devait disparaître à la fin de l'année. Qu'il disparaisse immédiatement, ou qu'il disparaisse immédiatement si le projet de loi est adopté, est, à mon avis, une rupture de contrat.

M. Harvey: Pour revenir à ceux qui sont employés par votre industrie, quand la conjoncture est bonne, quand toutes sortes de compagnies sont en pleine activité et

[Text]

large work forces, where do those people come from—the people you hire, where do they come from?

Mr. Bell: Geographically, you mean?

Mr. Harvey: Yes, and employment background and that kind of thing.

Mr. Bell: Well, they come from across Canada, but the majority of them come from western Canada geographically. Many of them work for the services company in the winter, and during the summer are farmers. Do you have a more specific question?

Mr. Harvey: No, that is sort of what I was looking for actually. The thesis at this point is that your industry is in fact something of a mainstay for the agricultural sector.

Mr. Bell: Indirectly, there is a lot of truth in that.

Mr. Harvey: So the radical reductions in persons employed in your industry hurt that sector as well.

Mr. Bell: There is some truth in that.

Mr. Harvey: Some truth is better than none at all.

Mr. Bell: When I say that, I am not trying to be facetious. What I meant by that was that the help we get from farmers is generally only in the first quarter, and the reason for that is that there is a seasonal high in the business in the first quarter. So we take on farmers as temporary help many times during the first quarter. It is good for us and it is good for them.

Mr. Harvey: And in other quarters?

Mr. Bell: No, generally not.

Mr. Harvey: Where would your work force come from then?

Mr. Bell: Off the streets of downtown Saskatchewan and Alberta.

• 1025

Mr. Harvey: There simply are not the number of jobs available that there once were in this regard, obviously.

Mr. Bell: For damn sure.

Mr. Harvey: What percentage of your work force would be composed of skilled, educated people?

Mr. Bell: Boy, that is a tough one. I am going to estimate PSAC-wide, 10%, and that might be high.

Mr. Harvey: So given your page 1 estimate of 25,000 people working in this sector in Canada, we could be looking at 2,500 highly educated, skilled people?

Mr. Bell: Yes. In fact, that bears a little bit of discussion. I alluded earlier on to the fact that the business is a highly technical, skilled business, in terms of the products that are offered to the industry, and that is probably worth reinforcing. Yes, the technical content of

[Translation]

emploient de gros effectifs, d'où viennent ces gens—les gens que vous embauchez, d'où viennent-ils?

M. Bell: Géographiquement, voulez-vous dire?

M. Harvey: Oui, et leurs antécédants, etc.

M. Bell: Ils viennent de tous les coins du Canada mais pour la majorité d'entre eux de l'Ouest canadien. Beaucoup d'entre eux travaillent pour la compagnie de service l'hiver et pendant l'été ils sont fermiers. Vous voulez me poser une question plus précise?

M. Harvey: Non; en fait c'est ce que je voulais savoir. Selon certains, votre industrie est en quelque sorte le principal soutien du secteur agricole.

M. Bell: Indirectement, c'est très vrai.

M. Harvey: Donc les réductions radicales d'effectifs dans votre industrie touchent également ce secteur.

M. Bell: C'est un peu vrai.

M. Harvey: C'est mieux que rien.

M. Bell: Quand je dis ça, ce n'est pas par plaisanterie. Je veux dire par là que les agriculteurs ne nous fournissent généralement leur aide que pendant le premier trimestre, et la raison en est qu'il y a une pointe saisonnière dans notre secteur pendant le premier trimestre. Nous engageons donc des agriculteurs temporairement à plusieurs reprises pendant le premier trimestre. C'est bon pour nous et c'est bon pour eux.

M. Harvey: Et pendant les autres trimestres?

M. Bell: Non, généralement non.

M. Harvey: Où allez-vous chercher votre main-d'oeuvre alors?

M. Bell: Dans les rues des villes de la Saskatchewan et de l'Alberta.

M. Harvey: De toute évidence, il n'y a plus les emplois qu'il y avait autrefois.

M. Bell: Vous l'avez dit.

M. Harvey: Quel pourcentage de votre main-d'oeuvre est composé de personnel qualifié, éduqué?

M. Bell: Pas facile à répondre. Pour l'ensemble de la PSAC je dirais 10 p. 100 et c'est peut-être beaucoup.

M. Harvey: Donc, puisque vous dites dans votre première page de votre mémoire qu'environ 25,000 personnes travaillent dans ce secteur au Canada, nous pourrions estimer à 2,500 le personnel hautement qualifié, éduqué?

M. Bell: Oui. En fait cela mérite une petite discussion. J'ai dit tout à l'heure que nos activités étaient hautement spécialisées, hautement techniques sur le plan des produits que nous offrons à l'industrie et cela mérite probablement qu'on le rappelle. Oui, le contenu

[Texte]

the oil services business is quite high relative to a lot of other industries.

Mr. Harvey: Are we losing these people, and how hard is it to replace them?

Mr. Bell: We are losing those people, and it is becoming more difficult to replace them. As I stated earlier on, people who are graduating from college today are less and less enchanted with the idea of the oil industry. I am not sure that that is something that government grants will help, however.

Mr. Harvey: Just to shift ground—

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Last question, Mr. Harvey.

Mr. Harvey: In that case, I will wait until the next round.

Mr. MacLellan: We do not have CEDIP any more, and really the breach of trust, which I think is a good way of putting it. It seems that this large corporations tax is also going to be a problem for the oil and gas industry. Is that correct?

Mr. Bell: In the resources business, in particular the oil business—I really cannot speak for forest or mining or those industries—there are a lot of assets that are not active and the idea of taxing an asset is repugnant. It is almost punitive.

Mr. MacLellan: That is very kind.

Mr. Bell: It is the pits. In the oil industry in particular, it sucks.

Mr. Harvey: Graphically put.

Mr. Bell: Thank you.

Mr. MacLellan: Very accurately put. Also, the minister has said that we will not have CEDIP but we do have CEIP, and that CEIP is going to be a benefit to the oil and gas industry. Where CEDIP is not going to be able to be applied, then we will probably see more and more companies taking advantage of the provisions under CEIP. How do you see that?

Mr. Bell: My technical knowledge of that is secondary to the producers, but it is my understanding that the definition of exploratory well is a real problem with respect to the oil companies taking advantage of that program. In fact, my understanding is that it was almost designed for mining companies in Ontario and Quebec.

• 1030

Mr. Harvey: As we have heard from CAODC, from SEPAC yesterday and from from you today, there is antipathy—perhaps that is too strong a word, but perhaps it is not—toward the megaprojects on the part of those Canadian juniors active in the western sedimentary basin. I do not think anyone looking at the situation could conclude other than that the government is very much

[Traduction]

technique de nos services est relativement élevé par rapport à bien d'autres industries.

M. Harvey: Est-ce que nous perdons ces gens et est-il difficile de les remplacer?

M. Bell: Nous perdons ces gens et il devient plus difficile de les remplacer. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les jeunes diplômés d'aujourd'hui sont de moins en moins attirés par l'industrie pétrolière. Je ne sais si des subventions gouvernementales aideraient, cependant.

M. Harvey: Pour changer de sujet. . .

Le président suppléant (M. Soetens): Votre dernière question, monsieur Harvey.

M. Harvey: Dans ce cas, j'attendrai le tour suivant.

M. MacLellan: Nous n'avons plus de PCEEMVH et comme vous l'avez très bien dit, c'est une rupture de contrat. Il semble que cet impôt sur les grandes sociétés va également poser un problème à l'industrie du gaz et du pétrole. N'est-ce pas?

M. Bell: Dans le domaine des ressources, en particulier dans le secteur du pétrole—je ne peux pas vraiment parler au nom de l'industrie forestière ou de l'industrie minière—une grande partie de l'équipement est inactif et l'idée de taxer cet équipement est révoltante. C'est presque une punition.

M. MacLellan: Vous êtes trop gentil.

M. Bell: C'est le bouquet. Dans l'industrie pétrolière en particulier, c'est puant.

M. Harvey: Belle image.

M. Bell: Merci.

M. MacLellan: Tout à fait exact. Aussi, le ministre a dit que nous n'aurons plus de PCEEMVH mais nous aurons le PSEMC et l'industrie du gaz et du pétrole en profitera. Ou le PCEEMVH ne pourra plus être appliqué, il est probable que nous verrons de plus en plus de compagnies faire appel aux dispositions du PSEMC. Comment voyez-vous cela?

M. Bell: Techniquement, je ne peux pas aussi bien en parler que les producteurs mais je crois comprendre que c'est la définition de puits exploratoire qui pose un problème réel aux compagnies pétrolières qui veulent se prévaloir de ce programme. En fait, je crois comprendre qu'il a été presque exclusivement conçu pour les compagnies minières de l'Ontario et du Québec.

M. Harvey: Comme les représentants de la CAODC et ceux de la SEPAC hier, vous nous dites aujourd'hui que l'antipathie—le mot est peut-être trop fort mais peut-être pas—envers les mégaprojets de la part de ces petites compagnies canadiennes actives dans le bassin sédimentaire de l'Ouest est grande. Tous ceux qui étudient la situation ne peuvent que conclure que le gouvernement

[Text]

interested in seeing at least some of the megaprojects proceed. Further, I think it is reasonable to say that this interest is shared by the provincial governments in the various administrations affected, and indeed seems to be the wave of the future.

I am wondering about two things. First of all, presumably your members can look forward to some work at least from the drilling that would be associated with the heavy-oil upgrader at Lloydminster. In other words, you do not need as many wells, you do not need as much drilling to feed Lloyd as you would to produce an equivalent amount of new production out of what is left in the western sedimentary basin.

Mr. Bell: What you are suggesting is that the heavy oil requires an upgrader—

Mr. Harvey: That is certainly what is being suggested.

Mr. Bell: I am not really technically qualified to comment.

Mr. Harvey: Can we agree that an upgrader has to be fed by raw heavy oil that has to be mined, for Lloydminster at least, in a fairly wide catchment area and that this would produce some work?

Mr. Bell: We could agree on that.

Mr. Harvey: However, is it your impression that it has been determined, at whatever level of public policy, that Canada's energy security, to the degree we enjoy energy security in future, will come from the megaprojects?

Mr. Bell: I think if you allow economics to declare where the oil is going to come from, they will. The only reason I can see for government to get into it is to support projects that would not otherwise be economical, and therefore suck capital and human resources away from things that are economical. That is my personal opinion.

Mr. Harvey: Then it would be your contention that production of oil and gas out of the western sedimentary basin at this point is uneconomical.

Mr. Bell: I do not think anybody today would disagree.

Mr. Harvey: Perhaps not, but obviously something is inhibiting exploration and indeed production at this point.

Mr. Bell: I think it is the uncertainty of price. Do not forget that in the fourth quarter of 1988 people were predicting \$5 a barrel. Today we are sitting at \$19 to \$20 a barrel, and we have been for four or five months. But nobody is going to bet the farm on the price of oil being \$20 in three months.

Mr. Harvey: But surely that is an integral aspect of market—the uncertainty over the price.

Mr. Bell: It has not been for 40 years.

Mr. Harvey: So the market changed.

[Translation]

veut qu'au moins certains de ces mégaprojets voient le jour. De plus, je crois raisonnable de dire que cette volonté est partagée par les gouvernements provinciaux dans les diverses administrations concernées et qu'en fait cela semble être l'ordre du jour de demain.

Je me pose deux questions. Premièrement, je suppose que vos membres s'attendent à ce qu'on fasse appel à eux pour le forage associé à l'usine de valorisation du pétrole lourde de Lloydminster. Autrement dit, il ne faut pas autant de puits, il ne faut pas autant forer pour alimenter Lloyd qu'il le faudrait pour tirer un volume équivalent de nouvelle production de ce qui reste dans le bassin sédimentaire de l'Ouest.

M. Bell: Vous voulez dire que pour le pétrole lourd il faut une usine de valorisation. . .

M. Harvey: C'est certainement ce qu'on dit.

M. Bell: Je ne suis pas vraiment qualifié pour vous répondre.

M. Harvey: Pouvez-vous convenir avec moi qu'une telle usine doit être alimentée par du pétrole lourd qui doit être extrait, tout du moins pour Lloydminster, dans une zone de gisement assez large et que cela crée du travail?

M. Bell: Nous pouvons en convenir.

M. Harvey: Cependant, avez-vous l'impression qu'il a été décidé par un ordre du gouvernement quelconque que la sécurité énergétique du Canada, dans la mesure où nous jouirons d'une sécurité énergétique à l'avenir, reposera sur les mégaprojets?

M. Bell: Je suppose que si vous laissez aux économistes le soin de déclarer d'où viendra le pétrole, ils le feront. Pour moi, la seule raison de l'intervention du gouvernement c'est pour soutenir des projets qui autrement ne seraient pas rentables et ce faisant soutirer des capitaux et des ressources humaines de projets qui sont eux rentables. C'est mon opinion personnelle.

M. Harvey: Vous prétendez donc que la production de gaz et de pétrole dans le bassin sédimentaire de l'Ouest pour le moment n'est pas rentable.

M. Bell: Je crois que personne aujourd'hui ne vous contredirait.

M. Harvey: Peut-être pas, mais de toute évidence quelque chose freine la prospection et par voie de conséquence la production en ce moment.

M. Bell: Je crois que c'est l'incertitude des prix. N'oubliez pas qu'au quatrième trimestre de 1988 les analystes prédisaient un baril à 5\$. Aujourd'hui le baril est à 19\$ ou 20\$ et cela dure depuis quatre ou cinq mois. Mais personne n'est prêt à parier sa chemise que le prix sera toujours de 20\$ dans trois mois.

M. Harvey: Mais, sûrement, l'incertitude des prix est un élément inhérent au marché!

M. Bell: Pas pendant 40 ans.

M. Harvey: Donc le marché a changé.

[Texte]

Mr. Bell: Yes, absolutely.

Mr. Harvey: And this is inhibiting exploration and production.

Mr. Bell: To a large extent that is correct. There are some other factors in there, such as the megamergers, the megaprojects and the changing of government intervention. None of those things help the fundamental volatility of the price of the product to the producer.

• 1035

Mrs. Marleau: CEDIP was meant to be a bridging mechanism to actually encourage risk-takers to take a few more risks and drill a few more wells. Obviously the large corporations tax will discourage these risk-takers, because if they drill for wells now they know if they do not hit anything and start making money they are going to be taxed anyway. Would you say this large corporations tax is going to discourage exploration?

Mr. Bell: Any more hands in an already small pocket are damn sure going to discourage activity. I am not sure I understand the point you are trying to make, though, Madam.

Mrs. Marleau: If you are going to be taxed on assets that are not making any money for you, the odds of you investing in these assets may be less.

Mr. Bell: I think it will require another look at how the producers manage their business. I think the likelihood that any change will be negative is substantial. If you pay more taxes, you have less money to invest, plus with a major change like taxing assets instead of profit, it is going to cause people to look again at the way they manage their business, the way they account for their business, the whole shebang. There is no question.

Mrs. Marleau: Do you see any lobby coming forward to sort of change this large corporations tax? Do you see that being successful? The profitable companies are not affected very much by this large corporations tax; it is only those that have no profits. If they have no profits, how can they lobby?

Mr. Bell: No. Anybody with over \$10 million in assets is affected, and it does represent an increase in taxes. Frankly I believe a lot of people do not raise their voices, because with the political system we have it does not do a damn bit of good.

Mrs. Marleau: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Mr. Bell, I would like to thank you for appearing in front of the committee today. I certainly found it a very informative presentation, and I am sorry I was not allowed to ask questions. It was very interesting, and I do thank you for participating with us today.

[Traduction]

M. Bell: Oui, absolument.

M. Harvey: Et cela freine la prospection et la production.

M. Bell: Dans une grande mesure c'est exact. Il y a quelques autres facteurs comme les mégafusions, les mégaprojets et les changements au niveau des interventions gouvernementales. Rien de cela n'aide la volatilité fondamentale du prix du produit pour le producteur.

Mme Marleau: Le programme d'encouragement devait combler les lacunes et encourager ceux qui étaient prêts à prendre des risques à en prendre encore plus et à creuser quelques puits de plus. Il est évident qu'un impôt sur les grandes sociétés découragera ceux qui sont prêts à prendre des risques, parce que si leur prospection échoue, ils savent qu'ils seront taxés de toute façon, même s'ils ne font pas d'argent. Convenez-vous que l'impôt sur les grandes sociétés découragera les tentatives de prospection?

M. Bell: Il est évident que si l'on continue à prélever dans une petite bourse qui n'est déjà pas très gonflée, cela ne peut que décourager. Mais je ne sais pas si j'ai bien compris votre question, madame.

Mme Marleau: Si on taxe des actifs qui ne vous rapportent de toute façon pas, il y a encore moins de chance que vous décidiez d'immobiliser votre capital.

M. Bell: Les producteurs se demanderont peut-être s'il n'y a pas lieu pour eux de changer leur façon de faire des affaires. Il est fortement probable que les changements proposés nuiront. En effet, si vous payez plus d'impôt et que vous ayez moins d'argent pour investir, et qu'à cela s'ajoute un impôt sur le capital plutôt que sur les profits, il est évident que cela vous forcera à réaménager la gestion et la comptabilité de vos affaires. Cela ne fait pas de doute.

Mme Marleau: Pensez-vous que l'on exercera des pressions pour faire changer cet impôt sur les grandes sociétés et que ces pressions pourraient réussir? Cet impôt ne nuira pas vraiment à ceux qui sont très rentables. Elle ne nuira qu'à ceux qui n'ont pas de profits. Or, si vous ne faites pas de profits, comment pouvez-vous exercer des pressions?

M. Bell: Ce n'est pas cela. Quiconque a un capital de plus de 10 millions de dollars sera touché par une augmentation de cet impôt. A vrai dire, je pense que les gens n'osent pas protester parce que cela ne donne strictement rien sous le régime politique actuel.

Mme Marleau: Merci.

Le président suppléant (M. Soetens): Monsieur Bell, je vous remercie d'avoir comparu aujourd'hui. Votre exposé nous a beaucoup renseigné, et je trouve dommage de ne pas avoir pu vous interroger moi-même. Je vous remercie d'avoir participé à nos délibérations.

[Text]

Mr. Bell: I appreciate the opportunity. It is my first time on Parliament Hill, and I am going to take the time to look in on the House. I hope in some small way one voice will make a small difference, but I am not really convinced it will.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): We are going to invite the minister or his parliamentary secretary to make a statement, and following that we will proceed with clause-by-clause. We will take a three-minute break before we start.

• 1039

• 1042

The Acting Chairman (Mr. Soetens): If we could resume at this point, I would like to proceed to clause-by-clause consideration.

Mr. Harvey: Were we not to have an examination—

The Acting Chairman (Mr. Soetens): We were to invite the minister. The parliamentary secretary, in the minister's absence, has indicated to me that he has no statement to make at this point.

Mr. John MacDougall (Parliamentary Secretary to Minister of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, I would just make a very brief comment. For this bill, we in the legislative committee have done our utmost to allow our colleagues in the opposition to bring forward witnesses. I have certainly been talking with my colleagues.

I have a slight problem. The window of opportunity to bring the bill in for debate is at 9 p.m. tonight. I have another slight problem, in that I have to be able to report the bill at 11.05 a.m. So to say I have a couple of problems is probably the understatement of the day.

• 1045

I wonder if I can ask for co-operation to try to see what we can do to resolve this. I want to be very fair to allow witnesses in. Mr. Harvey, I think it is your first opportunity to see how a legislative committee operates. I have had the opportunity in years gone by to sit in opposition and know how sometimes governments can use muscle in order to get pieces of legislation through. I do not believe in that. I believe in trying to co-operate to my utmost ability as parliamentary secretary, and in doing so I am in a time restraint and pressures have been put on me.

I wonder if there is a way we can come to some type of agreement. We have the window of opportunity tonight at 9 p.m. to debate this. If there is a way we can come to a compromise, I would be very pleased to try to do that, but I have a problem and I would like to try to deal with it.

[Translation]

M. Bell: Je vous remercie également. C'est la première fois que je viens sur la colline du Parlement, et je vais en profiter pour aller voir à la Chambre. J'espère que d'avoir élevé la voix, si tant soit peu, aura servi à quelque chose, mais je n'en suis pas convaincu.

Le président suppléant (M. Soetens): Nous invitons maintenant le ministre ou son secrétaire parlementaire à prendre la parole, après quoi nous étudierons le projet de loi en détail. Mais auparavant, prenons une pose de trois minutes.

Le président suppléant (M. Soetens): Pouvons-nous reprendre nos délibérations? Passons à l'étude détaillée du projet de loi.

M. Harvey: Ne devons-nous pas étudier. . .

Le président suppléant (M. Soetens): Nous devons inviter le ministre. En son absence, le secrétaire parlementaire m'a fait savoir qu'il n'avait pas de déclaration.

M. John MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, une brève intervention. Le Comité législatif se penchant sur ce projet de loi-ci a fait de son mieux pour permettre à l'opposition de présenter des témoins. Pour ma part, je n'ai pas manqué d'encourager mes collègues.

Il y a un léger problème. Il serait possible pour nous de faire débattre le projet de loi ce soir à 21 heures à la Chambre. Mais pour se faire, il se pose aussi une autre petite difficulté, car je dois pouvoir en faire rapport à 11h05. Vous voyez que ce n'est pas peu dire, lorsque je vous parle de petits problèmes.

Puis-je demander votre collaboration pour résoudre mon dilemme? Il serait plus équitable d'entendre des témoins. Monsieur Harvey, je pense que c'est la première fois que vous siégez à un comité législatif. Ayant moi-même été dans l'opposition pendant quelques années, je sais que parfois, les gouvernements essayent d'imposer des projets de loi. Mais je ne crois pas en cette méthode. À titre de secrétaire parlementaire, je suis prêt à collaborer dans la mesure de mes capacités, mais ce faisant, je me dois de vous faire part des restrictions et des pressions qui s'exercent.

Peut-être pouvons-nous nous entendre. Nous pouvons, je le répète, débattre le projet de loi ce soir à 21 heures. S'il est possible d'en arriver à un compromis, je m'en réjouirais, mais il nous faut d'abord résoudre mon problème.

[Texte]

Mr. Harvey: I understood it was to be reported and moved to third reading tonight, but you are saying you want to report it this morning at 11.05 a.m.?

Mr. MacDougall: That is the only window we have. I have been informed that in order to debate tonight we have to be able to report it at 11.05 a.m. I was made aware of this, Russ, just 15 minutes ago.

Mr. MacLellan: It is not going to be easy. We are talking 20 minutes. While I do not mind debating it at 9 a.m., there are some things I want to say. I do not think I am going to be that long, but I cannot guarantee that we could do this bill in 20 minutes; nor do I feel that if we did do it in 20 minutes we would be doing justice to the question at hand.

Mr. MacDougall: I understand your position. Frankly, I do not see why, if it were a little later, you could not get all-party agreement to report it back to the House, which has been done before. I have no objection to that.

Mr. MacDougall: I would be very willing to extend the timeframe here if everybody could go back and get guidance from their Whips or their House Leaders to see if we could do that. I am flexible that way. I do not mind continuing on if we think we could get an agreement by all three parties that we could still table it later on. I am in full agreement with that. I have no problem with that.

Mr. Harvey: Again, I apologize for my inexperience here. What is it that we want all-party—

Mr. MacDougall: We want co-operation that we can go ahead and have the bill tabled later on this afternoon and then debated tonight rather than scheduling it at 11.05 a.m. If we can get all-party agreement—

Mr. Harvey: If we could report it this afternoon and debate it at third reading tonight?

Mr. MacDougall: Yes.

Mr. Harvey: I take it the problem is that a report is debatable.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): I believe the problem is that we have to report it to the House at the appropriate time, which is at about 11.05 a.m.

Mr. MacDougall: Or all-party agreement.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): If we do not report it at 11.05 a.m.—

Mr. Harvey: Again, excuse me. I do not understand why 11.05 a.m. is the appropriate time and not 9 p.m.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Because that is the appropriate time during the routine proceedings for the committee to report, and in order for us to report

[Traduction]

M. Harvey: Je croyais qu'on devait en faire rapport et en proposer la troisième lecture ce soir, mais vous me dites que c'est maintenant avancé à 11h05, ce matin?

M. MacDougall: C'est le seul créneau qui soit disponible. On m'a informé que si nous voulions pouvoir en débattre ce soir, nous devons en faire rapport ce matin, à 11h05. Il y a à peine 15 minutes qu'on m'en a informé.

M. MacLellan: Ce ne sera pas facile, car nous avons à peine 20 minutes. Je veux bien en débattre à 21 heures, mais j'ai tout de même certaines choses à dire. Je ne serai pas trop verbeux, mais je ne vous garantis pas que nous puissions vider les questions en 20 minutes; et si nous y parvenions en 20 minutes, nous le ferions sans rendre justice à la question mise en délibéré.

Monsieur MacDougall, je comprends votre dilemme. À vrai dire, je ne vois pas pourquoi vous ne pourriez pas obtenir l'accord de tous les partis pour en faire rapport à la Chambre un peu plus tard, comme cela s'est déjà fait. Je n'y vois aucune objection, quant à moi.

M. MacDougall: Je suis tout à fait disposé à prolonger le délai, dans la mesure où vous pouvez aller demander leur assentiment à vos whips ou à vos leaders à la Chambre. Cela me conviendrait. Je suis prêt à poursuivre les délibérations, dans la mesure où nous pensons pouvoir obtenir l'accord des trois partis en vue de le déposer plus tard. Cela me convient tout à fait. Je ne vois aucune difficulté.

M. Harvey: Veuillez encore une fois excuser mon inexpérience. Pourquoi avons-nous besoin d'un accord tripartite. . .

M. MacDougall: Nous avons besoin de la collaboration des trois partis pour faire déposer le projet de loi plus tard cet après-midi en vue du débat de ce soir, plutôt qu'à 11h05 ce matin. Si tous les partis sont d'accord. . .

M. Harvey: D'accord pour en faire rapport cet après-midi en vue de le débattre en troisième lecture ce soir?

M. MacDougall: Oui.

M. Harvey: Si je comprends bien, le problème, c'est qu'un rapport peut faire l'objet d'un débat.

Le président suppléant (M. Soetens): Le problème, c'est qu'il nous faut en faire rapport à la Chambre au bon moment, soit à 11h05 environ.

M. MacDougall: Sans quoi, il faut l'assentiment de tous les partis.

Le président suppléant (M. Soetens): Si nous n'en faisons pas rapport à 11h05. . .

M. Harvey: Veuillez m'excuser, encore une fois: pourquoi parle-t-on de 11h05 comme du bon moment et non pas de 21 heures?

Le président suppléant (M. Soetens): Parce que c'est à cette heure-là que le comité fait rapport à la Chambre, pendant les affaires courantes; or, si nous voulons faire

[Text]

other than at routine proceedings we need all-party approval to do it at some other time during the day.

Mr. MacDougall: Exactly.

Mr. Harvey: Without offering any ironclad commitment, I cannot see why my caucus would object to that.

Mr. MacDougall: Okay, that is fair enough.

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): It will be your word that will convince them.

Mr. MacDougall: Yes, that is fair enough with me.

Mr. Harvey: Given my success in that regard here, I do not know that we should be entirely sanguine about the prospect.

Mr. MacDougall: Russell? I have no problem with that.

Mr. MacLellan: I cannot say what the response would be, John. All I can say is that I do not have any objection if they want to do it.

Mr. MacDougall: That is fair enough.

Mr. MacLellan: I certainly cannot agree to 11.05 a.m.

Mr. MacDougall: I will take your leadership to go back to your House Leader and see what we can do.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): On that basis, I am advised that we would probably aim to introduce this at about 3 p.m. if we do not make the 11.05 a.m. schedule, which appears unlikely at this point.

Mr. MacDougall: Okay.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): So from here we will proceed to clause-by-clause consideration.

On clause 1

Mr. MacLellan: I have some questions generally on clause 1. It is hard to determine whether it is clause 1 or clause 2, so I will ask a few questions to the witnesses, Mr. Chairman, if you do not mind.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, you should introduce the witnesses.

• 1050

The Acting Chairman (Mr. Soetens): My apologies. We have three witnesses here on behalf of the government: Mr. Jeff Carruthers, who is the Assistant Deputy Minister, Petroleum Sector; Anne Marie Fortin, legal adviser to EMR from the Department of Justice; and Brian Moore, who is the Director of Legislation and Policy, Incentives Program in EMR.

[Translation]

rapport à un autre moment de la journée, autre que celui des affaires courantes, il nous faut l'approbation de tous les partis.

M. MacDougall: Exactement.

M. Harvey: Sans pour autant m'engager contre vents et marées, j'ai l'impression que mon caucus ne s'y opposera pas.

M. MacDougall: Très bien, cela me convient.

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Ce sera à vous de le convaincre.

M. MacDougall: Oui, cela me convient.

M. Harvey: Étant donné le succès que je remporte ici, mieux vaut ne pas vendre trop tôt la peau de l'ours.

M. MacDougall: Cela me convient. Et vous, monsieur MacLellan?

M. MacLellan: Je ne sais pas quelle sera la réponse de mon parti. Mais je n'ai aucune objection à vous emboîter le pas.

M. MacDougall: Cela me va.

M. MacLellan: Je ne suis certainement pas d'accord avec la limite de 11h05.

M. MacDougall: Si cela vous convient, j'irai donc voir vos leaders à la Chambre pour voir ce qu'il est possible de faire.

Le président suppléant (M. Soetens): Dans ce cas, on me dit que nous pourrions peut-être déposer le rapport vers 15 heures, si nous choisissons de ne pas le faire vers 11h05, ce qui semble de toute façon improbable.

M. MacDougall: Bien.

Le président suppléant (M. Soetens): Par conséquent, commençons l'étude détaillée du projet de loi.

Article 1

M. MacLellan: J'ai quelques questions d'ordre général au sujet de l'article 1. Je ne sais même pas si mes questions ont trait à l'article 1 ou à l'article 2, et je préférerais interroger les témoins, monsieur le président, si vous acceptez.

M. MacDougall: Monsieur le président, voulez-vous présenter les témoins?

Le président suppléant (M. Soetens): Excusez-moi. Nous accueillons ici trois représentants du gouvernement: M. Jeff Carruthers, sous-ministre adjoint, Secteur du pétrole; Anne Marie Fortin, conseillère juridique prêtée par le ministère de la Justice au ministère de l'Énergie; et Brian Moore, directeur de la Législation et de la politique, Programme d'encouragements du ministère de l'Énergie.

[Texte]

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, we talked yesterday about having somebody from Finance who could deal with some of the financial ramifications.

Mr. Jeff Carruthers (Assistant Deputy Minister, Petroleum Sector, Department of Energy, Mines and Resources): Perhaps I could comment on that, Mr. Chairman. Last night we had a discussion. We understood that the committee wanted to pursue some matters. I discussed it with my Department of Finance colleagues and we have agreed, based on what the minister said before this committee, that it is appropriate that EMR officials deal with those questions.

Our minister said quite clearly to the committee that he was the minister responsible for this legislation, the minister responsible for the decision that was taken by the government. With the committee's indulgence, I would say that we are here and I think we can answer factual questions.

Mr. MacLellan: Mr. Carruthers, I want to thank the department for finally coming forward with a breakdown of the costs of the CEDIP program. I do not want to point fingers at you, because I find you very co-operative and very capable, but I am very distressed that it took as long as it did for the department to make these figures available, particularly when we had questions in the House of Commons concerning the breakdown of the CEDIP funding and the minister kept quoting percentages not really based on any figures.

He mentioned in his opening statement on second reading that later on in his speech he would give us the reason why he said that 59% of the funding went to the smaller companies and 41% went to the larger companies. But he never did give us that breakdown. I am really quite at a loss to know why. Here we are on clause-by-clause examination, and only the day before did we get the actual figures for this bill.

Mr. Carruthers: Is that a question?

Mr. MacLellan: Yes.

Mr. Carruthers: I see. I guess all I can say is that if you go back to the experience of our CEDIP program, and the incentive program before it, traditionally we have not broken down the statistics in the manner in which you had requested and, as soon as you did, our minister undertook to provide them as quickly as possible, and in fact they were provided before the next meeting.

Traditionally, as you know, there is a public accounting done every year. The breakdown that is provided in the Public Accounts Committee is a breakdown by applicant, by dollars, and our minister did provide the committee with the information that I would suggest was relevant to the issue, which was how many

[Traduction]

M. MacLellan: Monsieur le président, n'avions-nous pas décidé hier d'inviter aussi quelqu'un des Finances qui pourrait nous expliquer les répercussions d'ordre financier?

M. Jeff Carruthers (sous-ministre adjoint, Secteur du pétrole, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Puis-je répondre, monsieur le président? Hier soir, au cours de la discussion, nous avons cru comprendre que le Comité voulait pousser plus loin certaines questions. J'en ai discuté avec mes collègues du ministère des Finances et nous avons convenu, en fonction de ce que vous avait dit le ministre, qu'il valait mieux laisser les représentants du ministère de l'Énergie répondre à vos questions.

Notre ministre a été très clair: c'est lui qui a déposé ce projet de loi-ci et qui en est donc chargé, de même que de la décision prise par le gouvernement. Je demande l'indulgence du Comité, mais je pense que nous pouvons répondre aux questions de fait.

M. MacLellan: Monsieur Carruthers, je remercie le ministère de nous avoir enfin fourni la ventilation des coûts du PCEEMV. Ce n'est pas dans mon intention de vous mettre sur la sellette, puisque je vous trouve très coopératif et compétent; mais je ne comprends pas pourquoi il a fallu si longtemps au ministère pour nous fournir ces chiffres, surtout si l'on pense qu'il y a eu des questions à la Chambre des communes au sujet de cette même ventilation et que le ministre n'a cessé de citer des chiffres dont il était impossible de savoir sur quoi ils se fondaient.

Dans sa déclaration accompagnant la seconde lecture du projet de loi, le ministre a dit que plus tard, il nous expliquerait pourquoi il aurait dit que 59 p. 100 des fonds seraient dirigés vers les petites entreprises et 41 p. 100 vers les grandes. Il ne nous a jamais vraiment expliqué pourquoi. Et je ne comprends pas très bien pourquoi moi-même. Nous en sommes arrivés à l'étude détaillée du projet de loi, alors que nous n'avons reçu qu'hier les chiffres réels.

M. Carruthers: Vous m'avez posé une question?

M. MacLellan: Oui.

M. Carruthers: Je vois. Tout ce que je puis répondre, c'est que si vous regardez ce qui s'est passé dans le cas du PCEEMV et dans le cas du programme qui l'a précédé, nous n'avons jamais ventilé les statistiques de la façon dont vous l'aviez demandé; or, dès que vous l'avez demandé, notre ministre s'est engagé à vous les fournir le plus rapidement possible, et c'est ce qu'il a fait puisqu'elles vous sont parvenues avant la réunion suivante du Comité.

D'habitude, comme vous le savez, il y a une comptabilité publique effectuée chaque année. La ventilation fournie au Comité des comptes publics est effectuée en fonction des demandeurs, et des sommes versées; je pense que notre ministre a répondu exactement à la question, puisqu'on nous demandait quel était le

[Text]

companies above the \$10 million cap got how much of the percentage, versus how many below, and the program was set up with one division in existence, the \$10 million cap.

You asked, quite legitimately, for a further much, much more detailed breakdown and we have provided it, and I am willing to discuss it if you feel it is important.

Mr. MacLellan: What I was saying, and am saying consistently, was that 90% of the applicants received less than 15% of the funds. I was told it was not true, yet schedule 3 seems to indicate that not only did 90% of the applicants receive less than 15% of the funds, 90.5% or 90.6% of the applicants received 13.9% of the funds. I take exception to the fact that we had to go on and on before this breakdown was made available. I think it is very significant, because my whole point on this bill is that the cancelled...

• 1055

There are two factors, the first of which is that the program was never given a chance. The smaller companies were never given a chance. The \$10 million ceiling has benefited the larger companies, yet supposedly this bill was put in place to help the smaller companies in the oil and gas industry. I think it is obvious now that the ceiling could be reduced from \$10 million to \$1 million and 90% of the applicants could be serviced, saving 65% of the funds. I just want to know when the department became aware that the program was set up improperly.

Mr. Carruthers: I cannot answer that question directly, because obviously the minister and the department do not believe the program was set up improperly. I just go back and restate what I said earlier, and I think this is what the minister has been saying all along: the program was originally designed to help smaller companies, not small companies. "Smaller companies" was defined in the legislation as being those companies who traditionally spend less than \$10 million and that they would be eligible for incentives. There have been a number of proposals since the beginning of the program about changing that level.

Every time a rate review came up, the suggestion was that instead of reducing the overall rate, why not just change the cap rate, the \$10 million. All I can suggest to you and to the committee is that the government felt that it was important to provide a temporary bridging incentive for those companies that did traditionally spend less than \$10 million a year in eligible activity—not \$1 million, not \$5 million—\$10 million. Again, if you go back to what the minister said before this committee, the minister said that the larger companies, the ones who traditionally spend \$10 million or even a lot, lot more,

[Translation]

pourcentage d'aide reçue, d'une part, par les entreprises qui dépassaient le cadre des 10 millions de dollars et, d'autre part, par les entreprises qui étaient en-deça de ce cap; or, le programme a été établi autour d'un chiffre-repère, soit le cap des 10 millions de dollars.

Vous aviez tout à fait raison d'exiger une ventilation plus détaillée, et nous vous l'avons fournie; je suis disposé à en discuter si vous le jugez important.

M. MacLellan: Ce que j'ai toujours répété et que je répète encore, c'est que 90 p. 100 des demandeurs ont reçu moins de 15 p. 100 des fonds. On m'a répondu que j'étais dans l'erreur, et pourtant l'annexe 3 semble prouver que, non seulement 90 p. 100 des demandeurs ont reçu moins de 15 p. 100 des fonds, mais qui plus est, que 90,5 à 90,6 p. 100 des demandeurs n'ont reçu que 13,9 p. 100 des fonds. Je trouve offensant que nous ayons dû discuter aussi longuement avant de recevoir cette ventilation. Celle-ci est très importante parce que mon argument principal au sujet de ce projet de loi est que l'annulation...

Il y a deux facteurs, le premier étant que le programme n'a jamais eu une chance. Les sociétés moins grandes n'ont jamais eu une chance. Le plafonnement à 10 millions de dollars a profité aux grandes sociétés alors que la loi avait supposément été adoptée pour venir en aide aux moins grandes sociétés pétrolières et gazières. Il est maintenant évident à mon avis que le plafond pourrait être ramené de 10 millions de dollars à 1 million et qu'on pourrait faire droit à 90 p. 100 des demandes tout en économisant 65 p. 100 des fonds. Je me demande seulement quand le ministère s'est rendu compte que le programme était mal conçu.

M. Carruthers: Je ne peux pas répondre à cette question directement parce que, de toute évidence, le ministre et le ministère n'estiment pas que le programme est mal conçu. Je me contente de rappeler ce que j'ai déjà dit, et que le ministre dit depuis toujours: le programme visait d'abord à venir en aide aux sociétés moins grandes, et non aux petites compagnies. Ces sociétés sont décrites dans la loi comme étant celles qui traditionnellement dépensent moins de 10 millions de dollars et qui ont par conséquent droit aux subventions. Il a été proposé à plusieurs reprises, depuis que le programme a été mis en oeuvre, de changer ce montant.

Chaque fois qu'il a été question de revoir le taux, il a été suggéré de changer le plafond de 10 millions de dollars plutôt que le taux global. Tout ce que je peux répondre est que le gouvernement a jugé important de verser des subventions temporaires de transition aux compagnies qui avaient dépensé traditionnellement moins de 10 millions de dollars par année pour des activités admissibles—pas 1 million de dollars, ni 5 millions mais 10 millions. Encore une fois, je vous prie de revoir ce que le ministre a dit au Comité: les grandes sociétés, celles qui traditionnellement dépensent 10 millions de dollars ou

[Texte]

who traditionally account for 75% of the overall activity in industry, receive less than half of the incentives.

Mr. MacLellan: No, that is not what the minister said at all, and the only time I ever heard it being suggested that the ceiling be reduced from \$10 million downward to \$1 million was when I heard my own words in the House of Commons last September, when I proposed the question to the Minister of Finance.

The only thing I have ever heard from the government was reducing the percentage from 33% down to 16%, then cancelling that and going back up to 25% before the election, and then after the election cancelling the program altogether. I just find it hard to believe the department did not know that this program was in fact more of a boon to the larger companies. The program was set up, and properly so, so that all companies would be treated equally and that the ceiling would be \$10 million.

The larger companies would be able to apply for this program just the same as the smaller ones, the only difference being that the larger companies would get their \$10 million ceiling in January or February. As a result they are not hurt by the fact that this program was cancelled without any notice.

It is the smaller companies who could put in for the program only in bits and pieces throughout the year that are really hurt under this program, and to say that you wanted to help the smaller companies but not the small companies. . . I mean, 90% is small, smaller, smallest, and that could have been helped by reducing the ceiling from \$10 million down to \$1 million. Here we are, we find this out now, and the smaller companies that have been dependent on this program are going to suffer, because we find out not at the end of six months to go in the program but after the program was cancelled.

• 1100

The minister has been flying the flag, saying this program has cost us \$1.2 billion; those smaller companies have taken us to the cleaners; look how we have helped the smaller companies in the oil and gas sector. Well, he has not helped the smaller companies, but he has used the smaller companies as a scapegoat. I find that truly offensive and misleading.

I also want to know why the minister and where the minister has got this \$1.2-billion figure that he says it is going to cost. I just look at schedule IV, where it says that total incentives paid to date are \$663.6 million. Supposedly, \$1.2 billion is going to be paid before the program is finished. I wonder why we are going to pay the same amount again as we have already paid after the program has been cancelled.

Mr. Carruthers: The simple answer to the question is that in the legislation a person who applies for CEDIP has up to a year after the end of the calendar year—I always

[Traduction]

même beaucoup plus, celles qui engagent d'ordinaire 75 p. 100 des frais de l'ensemble de l'industrie, touchent moins que la moitié des subventions.

M. MacLellan: Non, ce n'est pas du tout ce que le ministre a dit. La seule fois qu'on a suggéré que le plafond soit ramené de 10 millions de dollars à 1 million est lorsque je l'ai proposé moi-même au ministre des Finances en septembre dernier, à la Chambre des communes.

Le gouvernement n'a parlé de ce programme que lorsqu'il a réduit le pourcentage de 33 p. 100 à 16 p. 100 pour le remonter à 25 p. 100 avant les élections pour annuler tout simplement le programme après les élections. J'ai de la difficulté à croire que personne au ministère ne se rendait compte que le programme était en fait plus avantageux pour les grandes sociétés. Ce programme a été conçu, et avec raison, de telle manière que toutes les compagnies soient traitées sur un pied d'égalité et que le plafond soit de 10 millions de dollars.

Les grandes sociétés pouvaient demander des subventions tout comme les moins grandes, la seule différence étant que les grandes sociétés atteindraient leur plafond de 10 millions de dollars en janvier ou février. C'est pourquoi elles n'ont pas été touchées quand le programme a été annulé sans préavis.

Ce sont les sociétés moins grandes qui ont subi le contre-coup de l'annulation du programme, car elles devaient demander leurs subventions par petits montants répartis sur toute l'année: dire que vous vouliez aider les sociétés moins grandes mais non les petites. . . Après tout, 90 p. 100 des sociétés sont moins grandes, petites ou plus petites et une baisse du plafond de 10 millions de dollars à 1 million leur aurait été bénéfique. Mais voilà, nous l'apprenons maintenant et les petites compagnies qui dépendent de ce programme subiront le contre-coup de l'annulation parce que nous n'en sommes pas informés six mois avant la coupure mais plutôt après le fait.

Le ministre proclame à qui veut l'entendre que ce programme nous a coûté 1,2 milliard de dollars, que ces sociétés moins grandes nous ont occasionné une dépense folle: il se vante d'avoir aidé ces petites compagnies de gaz et de pétrole. En fait, il n'est pas venu en aide à ces petites compagnies, il s'en est plutôt servi comme bouc émissaire. Quant à moi, je trouve cela offensant et trompeur.

J'aimerais savoir aussi où le ministre prend cette somme de 1,2 milliard de dollars qui, selon lui, représente le coût du programme. Selon l'annexe IV, les subventions versées jusqu'à ce jour totalisent 663,6 millions de dollars. Apparemment, ce programme aura coûté 1,2 milliard de dollars en tout. Pourquoi allons-nous payer encore autant, maintenant que le programme a été annulé?

M. Carruthers: Je réponds simplement à votre question. Aux termes du PCEEMV, la personne peut demander une subvention jusqu'à une année après la fin

[Text]

get confused in this—during which the expenses are incurred to apply. So the only year we have complete data on is fiscal year 1987-88. There are still outstanding claims for 1988-89, and, obviously, for 1989-90.

Based on the one complete year, 1987-88, it is our estimate that \$1.2 billion, give or take a bit, will be spent when we end up receiving all the applications in the year and a half from now and the books are finally closed on the program. So basically what you are seeing in schedule IV is the bulk of 1987-88 and just the beginnings of 1988-89 in terms of people applying.

I can tell the hon. member that we have looked at this very carefully. It is a bit of a surprise to the department that in fact people are taking as long as they are to apply for the incentives, but that in fact is the case. And \$1.2 billion is a good number at this stage.

I might add that one of the reasons why it took us as long as it did to give this very simple breakdown is that our books for 1987-88 just closed in March and it took us a while to get all of the applications that had come in under that filing deadline into the computer and back out. It is like a business. You have to take a while to close your books, and you want to make sure that the numbers provided to this committee are the most accurate numbers possible so that is what we did.

Mr. Harvey: Do you folks have a copy of the transcript of the minister's appearance before the committee?

Mr. Carruthers: I do not have one in front of me.

Mr. Harvey: If I could just turn this over to you, I have highlighted certain sections having to do with the question of an assessment by the department of the impact of this premature termination. One of the two matters covered there is whether or not an assessment was undertaken, and the minister seems to indicate that in some senses it was. Then the minister undertook to see whether or not that assessment could be provided to this committee.

• 1105

I have the ministerial response in front of me. On page 2 of that response, the third question at the bottom of the page, "has there been an assessment undertaken?". I assume that the answer is yes. It notes that officials and the minister have met with these various associations and have discussed the current state of the industry and factors and this sort of thing, and proceeds on the next page to the statement of an article of faith. Taking all this together, I assume it means that an assessment was undertaken at least to the degree outlined in the response to the question.

Mr. Carruthers: I think what the information tabled with the committee last night indicates is that the

[Translation]

de l'année civile—je me trompe constamment à ce sujet—durant laquelle les frais ont été engagés. C'est pourquoi la seule année pour laquelle nous avons des données complètes est l'exercice financier 1987-1988. Il reste encore des demandes à venir pour l'exercice 1988-1989 et, bien sûr, pour 1989-1990.

En nous fondant sur une année complète, l'exercice 1987-1988, nous estimons que la dépense atteindra 1,2 milliard de dollars, plus ou moins, dans un an et demi, lorsque nous aurons reçu toutes les demandes et mis le point final au programme. Ainsi, l'annexe IV vous donne le gros des dépenses de 1987-1988 et une petite partie seulement de celles de 1988-1989.

Soyez assuré, monsieur, que nous avons étudié cette question avec beaucoup de soin. Cela nous étonne un peu au ministère que les gens mettent autant de temps à demander les subventions, mais c'est effectivement ce qu'ils font. Et la somme de 1,2 milliard de dollars représente présentement une bonne estimation.

J'ajouterai qu'une des raisons pour lesquelles nous avons mis tant de temps à présenter cette très simple ventilation est que nous n'avons fermé nos livres pour 1987-1988 qu'en mars dernier. Ensuite, il a fallu prendre le temps d'entrer dans l'ordinateur toutes les demandes que nous avons reçues à temps et d'extraire les données voulues. C'est comme une entreprise: il faut prendre le temps de fermer les livres. Il faut aussi s'assurer que les chiffres fournis au Comité sont aussi exacts que possible, et c'est ce que nous avons fait.

M. Harvey: Avez-vous un exemplaire de la transcription de la déposition faite par le ministre au Comité?

M. Carruthers: Pas devant les yeux.

M. Harvey: Je vous en remets un. J'y ai fait ressortir certains passages ayant trait à l'évaluation par le ministère de l'incidence de cette fin prématurée. On demandait dans un de ces passages si l'on avait effectivement effectué une évaluation et le ministre semble indiquer que d'une certaine façon on l'a fait. Le ministre s'est alors engagé à s'informer pour savoir si cette évaluation pouvait être fournie au Comité.

J'ai en face de moi la réponse ministérielle. A la page 2 de cette réponse, la troisième question au bas de la page est la suivante: «a-t-on effectué une évaluation?» Je suppose que la réponse est oui. On mentionne que le ministre et ses hauts fonctionnaires ont rencontré les représentants de ces diverses associations et ont discuté avec eux de l'état actuel de l'industrie, des facteurs qui entrent en jeu, etc. A la page suivante, on énonce ensuite un article de foi. Compte tenu de tout cela, je suppose que cela signifie qu'on a effectué une évaluation, du moins dans les limites exposées dans la réponse à la question.

M. Carruthers: A mon avis, les renseignements qu'a reçus le Comité hier soir indiquent que le ministère et le

[Texte]

department and the minister are involved in an ongoing assessment of the state of the industry and in particular an ongoing assessment of all of its programs.

We do not assess the state of the industry just on the basis of a budget, just on the basis of a beginning or end of fiscal year. This is done constantly. We have had ongoing discussions with the major associations since before the program was officially legislated. That is the nature of the department's assessment of the industry.

Mr. Harvey: Surely discussions and assessments are different things. Surely in this instance what we mean by assessment is, to try to find some equivalent, perhaps an evaluation or a report on the probable impact and effect.

It was my understanding from the minister's response a week ago that in fact some kind of evaluation of the premature termination of the CEDIP had been undertaken in the department and that he would undertake to determine whether or not prudently that assessment could be turned over to this committee.

Mr. Carruthers: I go back to what the minister said before this committee. He said there was not any prior to the introduction of the budget. The minister was quite categorical about that. He found out exactly what was in the budget when it was read. I believe the minister used the term, "like all mere mortals".

Mr. Harvey: Yes, I remember that exchange.

Mr. Carruthers: We as a matter of course keep a very, very close eye on the state of the industry, and when the minister referred to the \$2.7 billion in activity, that was an industry-provided figure, in other words the industry's own estimate of what it expected to spend in exploration and development during that year. Those were numbers that are available on a regular basis.

If I might again draw your attention to something the minister emphasized when he was before the committee, the government's decision vis-à-vis the CEDIP program was taken in the context of the reduction of the deficit. That was the context within which the decision was taken.

- 1110

Mr. Harvey: In a completely different department.

Mr. Carruthers: It was the context within which the announcement was made. It was made as part of the budget. If you are trying to cut the deficit, what do you do? The announcement was made. The announcement was that the program would be terminated as of budget night, with grandfathering.

[Traduction]

ministre effectuent une évaluation constante de l'état de l'industrie et plus particulièrement de tous les programmes pertinents.

Nous n'évaluons pas la situation dans une industrie uniquement en nous fondant sur un budget ou encore uniquement sur un bilan au début ou à la fin d'un exercice financier. Il s'agit d'un processus permanent. Nous avons constamment eu des discussions avec les représentants des principales associations depuis la création officielle du programme en vertu de la Loi. Voilà la nature de l'évaluation de l'industrie effectuée par le ministère.

M. Harvey: Il y a une différence entre des discussions et une évaluation. En l'occurrence, lorsque nous parions d'évaluation, nous songeons à une étude ou un rapport sur les répercussions possibles de la décision.

D'après la réponse du ministre la semaine dernière, j'avais compris qu'en fait on avait fait une évaluation quelconque de l'interruption prématurée du PCEEMV et qu'il allait déterminer s'il convenait de nous communiquer cette évaluation.

M. Carruthers: Je me reporte à ce que le ministre a dit devant le Comité. Il a déclaré qu'il n'avait pas été mis au courant avant la présentation du budget. Le ministre a été plutôt catégorique à ce sujet. Il a pris connaissance de la teneur du budget lorsqu'il a été déposé. Je pense que le ministre a utilisé l'expression «comme tous les simples mortels».

M. Harvey: Oui; je me souviens de cet échange.

M. Carruthers: Bien entendu, nous surveillons de très près la situation de l'industrie. Lorsque le ministre a parlé d'activité de l'ordre de 2,7 milliards de dollars, ce chiffre émanait de l'industrie. Autrement dit, il s'agissait de la somme que l'industrie elle-même prévoyait dépenser au titre de l'exploration et de la mise en valeur au cours de cette année. On peut obtenir régulièrement de telles données.

Encore une fois, j'attire votre attention sur un aspect sur lequel le ministre a insisté lors de sa comparution devant le Comité, soit que la décision du gouvernement à l'égard du PCEEMV avait été prise dans le contexte de la réduction du déficit. C'est cette considération qui a dicté la décision.

M. Harvey: Dans tout autre ministère.

M. Carruthers: C'est le contexte dans lequel l'annonce a été faite. Cela faisait partie du budget. Comment faire autrement si l'on veut réduire le déficit? On a donc annoncé à ce moment-là que le programme prendrait fin à compter de la date du budget, sous réserve de certains droits acquis.

[Text]

Mr. Harvey: According to the transcript:

Mr. Harvey: So there has been an assessment undertaken within the department.

Mr. Epp: To that degree.

Mr. Harvey: Would it be possible for you to present this committee with that assessment?

Mr. Epp: I would have to check.

What is it he was checking on?

Mr. Carruthers: The industry's own estimates of their activity.

Mr. Harvey: He was going to check in the department to see whether or not he could present this committee with the industry's estimates of their activity?

Mr. Carruthers: He was trying to be as helpful as he could to this committee. I am sure you would have expected him to do that.

Mr. Harvey: Quite. So I take it this third question and answer of the minister's response is the response that we will get as a consequence of that exchange a week ago.

Mr. Carruthers: I would not want to disagree with your assumption.

Mr. Harvey: That is rather what I suspected. Am I correct in assuming that no one from Finance, to your knowledge, contacted anyone at Energy, Mines and Resources to seek opinion as to the advisability of the premature cancellation of the CEDIP program?

Mr. Carruthers: First of all, what you are talking about is the manner in which budgets are traditionally handled within the government. Not being a Minister of the Crown, I am not privy to the manner in which the budgets are handled at that level. We have an ongoing series of discussions with our colleagues in the Department of Finance about the oil and gas industry, our budget, forecasts, pre-budget submissions. This is normal. It occurs whether it is April or May or July or September or August. We discuss what is happening, what is being suggested, and what might or might not be changed in a particular program. You remember that CEIP was just beginning. We had a few months under our belt, under the oil and gas portion of it, since the fall. The mining portion was coming into effect at the beginning of this calendar year. These are just normal discussions. What else can I say?

Mr. Harvey: Yes or no. We have heard testimony to the effect that very little take-up of CEIP funds is intended. We have heard this from SEPAC and PSAC and, by implication at least, from CAODC and perhaps even IPAC. I was wondering if your experience with CEIP has been sufficient to indicate whether or not there is in fact a take-up of that program within the oil and gas industry.

[Translation]

M. Harvey: D'après le compte rendu:

M. Harvey: Par conséquent, le ministère a effectué une évaluation.

M. Epp: Dans ces limites.

M. Harvey: Vous serait-il possible de communiquer aux membres du Comité cette évaluation?

M. Epp: Il faudra que je vérifie.

Qu'est-ce qu'il vérifiait?

M. Carruthers: Les propres prévisions de l'industrie au sujet de ses activités.

M. Harvey: Il allait s'informer auprès du ministère pour savoir s'il pouvait ou non communiquer au Comité les prévisions de l'industrie quant à ses activités?

M. Carruthers: Il tentait, dans toute la mesure du possible, de rendre service au Comité. Je suis sûr que vous n'en attendiez pas moins de lui.

M. Harvey: Bien sûr. Si je comprends bien, c'est la troisième question et réponse du document envoyé par le ministre qui fait suite à l'échange de la semaine dernière.

M. Carruthers: Je ne voudrais pas contredire votre hypothèse.

M. Harvey: C'est bien ce que je craignais. Ai-je raison de supposer également qu'à votre connaissance personne des Finances n'a communiqué avec Energie, Mines et Ressources pour obtenir une opinion quant au bien-fondé de l'élimination précoce du PCEEMV?

M. Carruthers: Tout d'abord, vous parlez de la façon dont le gouvernement établit traditionnellement son budget. Comme je ne suis pas ministre de la Couronne, je ne sais pas comment se prennent les décisions budgétaires à ce niveau. Nous avons constamment des discussions avec nos collègues du ministère des Finances au sujet de l'industrie pétrolière et gazière de notre budget, de prévisions et de mémoires prébudgétaires. C'est normal. Que l'on soit en avril ou en mai, en juillet ou en septembre, c'est ainsi que nous procédons. Nous discutons de ce qui se passe, de ce qui est proposé et de ce qu'il convient ou non de changer dans un programme en particulier. Vous vous souviendrez que le PSEMC en était à ses tout débuts. Le volet pétrole et gaz n'était en vigueur que depuis quelques mois, depuis l'automne. Le volet mines devait entrer en vigueur au début de la présente année civile. Il s'agit simplement de discussions normales. Que puis-je vous dire de plus?

M. Harvey: Oui ou non. Selon certains témoignages que nous avons entendus, on ne prévoit guère se prévaloir des fonds du PSEMC. Les représentants de la SEPAC et du PSAC n'en ont pas fait mystère, quant à ceux du CAODC et peut-être même de l'IPAC, ils nous l'ont dit implicitement. Je me demandais si votre expérience du PSEMC était suffisante pour déterminer si ce programme suscite l'intérêt de l'industrie pétrolière et gazière.

[Texte]

Mr. Carruthers: First of all, there have been applications by the oil and gas industry for CEIP.

Mr. Harvey: To what dollar value?

Mr. Carruthers: I do not have the figures in front of me. I can call and get some. Let me just make the second observation. Traditionally, the industry always looks for the most advantageous option.

Mr. Harvey: Rather like in the marketplace.

Mr. Carruthers: Exactly. That is where they operate. They operate in the marketplace. In the marketplace today, post-budget, post-CEDIP, available if it was not previously committed, the option that is most attractive is CEIP.

• 1115

My own experience—more than 10 years of experience in this area—would suggest that the oil industry will increasingly look to CEIP because it is an attractive option. There are not many other options available. This is consistent with the original applications we received. You will remember that even before the budget there was an announcement that the incentive rate available for CEDIP starting July 1 would be dropped to 16-2/3. You do your sums and you realize that 16-2/3 is quite a bit less than 30%. For those companies out there who want to raise funds, they can use a flow-through share as an option, if they have that option open to them.

They were applying under CEDIP using flow-through shares; there were not very many of them, but they were. If they had that option open to them, the sums suggest that CEIP is more attractive. Admittedly, it is limited to exploration costs but still, in those circumstances, it is more attractive. Even with the availability of CEDIP, we were getting CEIP applications. That is the marketplace for you.

Mrs. Marleau: You made a statement that the \$80 million cut off was a budget decision brought on by the deficit. At the end of last September, there was a decision made to increase the program by \$80 million. I suppose you are going to tell me that this was taken in consideration of the forthcoming election. Is this the way the department runs?

Mr. Carruthers: Is that a question?

Mrs. Marleau: Yes.

Mr. Carruthers: I do not think it is appropriate for officials to comment on such things.

[Traduction]

M. Carruthers: Certaines entreprises du secteur pétrolier et gazier ont présenté des demandes au titre du PSEMC.

M. Harvey: Cela représente combien en dollars?

M. Carruthers: Je n'ai pas les chiffres en main, mais je peux les obtenir. Permettez-moi de faire une seconde observation. Depuis toujours, l'industrie recherche l'option la plus avantageuse.

M. Harvey: Tout comme sur le marché.

M. Carruthers: Précisément. C'est ainsi qu'elle fonctionne, dans un contexte de marché. Or, dans le marché actuel, le marché post-budget et post-PCEEMV, l'option la plus séduisante est le PSEMC, pourvu que l'on n'ait pas d'engagement préalable.

D'après ma propre expérience dans le domaine, c'est-à-dire plus de dix ans, le secteur pétrolier sera de plus en plus attiré par le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada. Il n'existe pas tellement d'autres possibilités. Les premières demandes que nous avons reçues le confirment. Vous vous souvenez certainement qu'avant même la présentation du budget, on a annoncé que le taux offert dans le cadre du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures serait ramené à 16-2/3 p. 100 à compter du 1^{er} juillet. Si vous faites le calcul, vous voyez bien que c'est beaucoup moins que 30 p. 100. Les sociétés qui veulent réunir des capitaux peuvent avoir recours aux actions accréditatives, si c'est possible dans leur cas.

Certaines sociétés présentaient une demande aux termes du PCEEMV en utilisant les actions accréditatives, mais elles n'étaient pas nombreuses. Pour les sociétés qui peuvent utiliser ce genre d'actions, les sommes pouvant être obtenues aux termes du Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada sont plus alléchantes. Il est vrai que ce programme ne porte que sur les coûts d'exploration, mais dans les circonstances, c'est tout de même plus alléchant. Nous avons continué de recevoir des demandes aux termes du premier programme, celui de la stimulation de l'exploration minière au Canada, même après l'entrée en vigueur du nouveau programme, soit le PCEEMV. C'est simplement ainsi que le marché réagit.

Mme Marleau: Vous avez affirmé que la coupure de 80 millions de dollars était une décision budgétaire rendue nécessaire par le déficit. A la fin de septembre dernier, on a décidé d'augmenter le budget du programme de 80 millions de dollars. Vous allez me dire, je suppose, que la décision a été prise à cause de l'approche des élections. Est-ce ainsi que le ministère fonctionne?

M. Carruthers: Est-ce une question?

Mme Marleau: Oui.

M. Carruthers: Je ne crois pas qu'il convienne à des fonctionnaires de commenter ce genre de chose.

[Text]

Mrs. Marleau: It really is very transparent. I do not know that it is the officials' fault, but one minute it is all right to increase the program by \$80 million and then six months later it is chopped off by \$80 million, with scarcely a brief apology. Moreover, you go into serious breach of trust because there was a clause in the original bill stating that you would not discontinue the program without giving the industry six months' notice. Now, there were very good reasons for that, and I am sure you had looked into that very seriously before the clause was put in.

Mr. Carruthers: Maybe I can answer the two questions. You heard from a witness this morning about the traditional peak season for drilling in the oil and gas business, which is the first quarter of the calendar year. If you take a look at the timing of the change in the rate last fall, clearly one of the reasons the government wanted to look carefully at how it treated people in the first half of 1989 was in recognition of when the peak activity takes place. Peak activity takes place during the winter.

The budget, which traditionally occurs in February, this year occurred in late April, just beyond the traditional end of the traditional peak drilling season in the oil and gas business. I think it is obvious that the industry benefited from the higher rate prior to the budget. Traditionally during the summer and fall, especially with a lower rate coming up fast, even if the program had not been touched by the budget, activity would have dropped off. That is just the cycle. It had been announced by the government on several occasions publicly that no matter what happened, the program ended on December 31, 1989.

Now, in terms of your second question—I know there has been a lot of confusion about this so, just on a factual basis—the legislation did not require the government to give six months' notice. The legislation provided an option for the government to vary the incentive rate. These kinds of programs have two choices: you can either vary the rate in the act itself, which requires you to come back to the House when you want to make a change, either up or down, or you can do it by regulation, by Order in Council.

One of the difficulties in doing it by Order in Council is you want to make sure that people do have sufficient notice, given the fact that it can be done so quickly. When you do an Order in Council it can be done very, very quickly, unlike going to the House and getting an act changed.

It was felt that there was enough advantage in being able to change it by regulation that a part and parcel of that ability to change it, both up or down, would be that

[Translation]

Mme Marleau: C'est vraiment absolument évident. Je ne sais pas si c'est la faute des fonctionnaires, mais à un moment donné il n'y a absolument rien de mal à augmenter le budget du programme de 80 millions de dollars, tandis que six mois plus tard on le réduit de 80 millions, en n'offrant qu'une brève excuse. En outre, il y a abus de confiance, car le premier projet de loi contenait une disposition stipulant que le programme ne serait pas discontinué sans que l'industrie ne reçoive un préavis de six mois. Il y avait sûrement de très bonnes raisons pour inclure une telle disposition, et je suis persuadée que vous y avez réfléchi longuement avant de le faire.

M. Carruthers: Je peux peut-être répondre aux deux questions. Vous avez entendu un témoin dire ce matin que la période de forage intensif dans le domaine du pétrole et du gaz est habituellement le premier trimestre de l'année civile. Si vous vérifiez à quel moment le taux a été modifié l'automne dernier, vous constaterez que le gouvernement voulait notamment examiner soigneusement la façon dont les gens seraient traités dans la première moitié de 1989 étant donné la période pendant laquelle le forage est le plus intensif. C'est pendant l'hiver.

Habituellement, le budget est présenté en février, mais cette année il ne l'a été qu'à la fin d'avril, c'est-à-dire juste après la période de forage intensif dans le secteur pétrolier et gazier. Il est évident, je pense, que le secteur a profité du taux plus élevé avant la présentation du budget. Même si le budget n'avait pas affecté le programme, les activités de forage auraient normalement chuté pendant l'été et l'automne, surtout avec la perspective d'un taux plus bas. C'est tout simplement le cycle normal. Le gouvernement avait annoncé publiquement à plusieurs reprises que le programme prenait fin le 31 décembre 1989, quelles que soient les circonstances.

Pour ce qui est de votre seconde question, la loi n'obligeait pas le gouvernement à donner un préavis de six mois. Je sais qu'il y a eu beaucoup de confusion à ce propos, mais c'est un fait. La loi donnait au gouvernement la possibilité de modifier le taux offert dans le cadre du Programme d'encouragement. Dans ce genre de programme, il y a deux possibilités: on peut soit varier le taux dans la loi même, c'est-à-dire qu'il faut alors demander à la Chambre d'apporter une modification, à la hausse ou à la baisse, ou on peut le faire par voie de règlement, c'est-à-dire par décret du conseil.

L'une des difficultés inhérentes au décret du conseil est qu'on veut s'assurer que les personnes intéressées reçoivent un préavis suffisant, étant donné la rapidité de la procédure. Un décret du conseil peut être obtenu extrêmement rapidement, ce qui n'est pas du tout le cas lorsqu'il faut demander à la Chambre de modifier une loi.

On a jugé préférable de choisir la voie du règlement pour apporter une modification à la hausse ou à la baisse, en y assortissant la condition que le gouvernement donne

[Texte]

in the event the government chose to use that option it would provide six months' notice.

This is subsection 31.(1):

The Governor in Council may,

Now, I am not a lawyer, but my adviser, I am sure, will tell me that "may" says that you may. It is not "shall"; it is "may".

by an order made after September 30, 1988, provide that there is no entitlement. . .

to vary the figure set out in section 4, which is where the original rates were set out. The original rates were set out in the act itself. And they can do it in a number of respects: in respect of all eligible expenses or classes of eligible expenses.

And then it goes on. Subsection 31.(2) says:

A copy of each order that the Governor in Council proposes to make. . . shall be published in the *Canada Gazette* at least six months before the proposed effective date thereof.

Mr. Harvey: "Shall".

Mr. Carruthers: That is the "shall". But that is only following the "may". If the government decides to vary the rate by regulation—and I use the term regulation a little bit loosely here; I think it is by Order in Council—

Mrs. Marleau: But you are just talking about the rate here. What about the actual program? Was there not a section about the program itself that there would be a notification.

Mr. Carruthers: The program is provided under an act of Parliament, and as it is provided under an act of Parliament, Parliament is supreme. Parliament may at any time decide to change it.

Remember as well, and this is sort of a context statement, that CEDIP is an incentive program that was designed to replace what was previously an incentive in the income tax system and it has been a long-term tradition of parliamentary democracies that budgets change tax incentives at the announcement of a budget. Today it begins. Tomorrow it ends. Tomorrow it shall change. CEDIP was another variation of that kind of incentive.

Now I ask you the question, if the government had decided in its wisdom, as a part of its budget or deficit reduction exercise, to change the CEDIP program, if it took the hard decision, which it did, and then it gave six months' notice—again I point back to the previous witness who mentioned that one of the things about incentive programs that he does not like is the fact that if they see a change coming there is an automatic bunching up of activity—what would have happened if the government had announced budget night they were giving six months' notice of a change in this program? The context was to save money as part of the deficit reduction.

[Traduction]

un préavis de six mois s'il optait pour cette façon de procéder.

Le paragraphe 31.(1) dit ceci:

Le gouverneur en conseil peut,

Je ne suis pas avocat, mais je suis persuadé que mon conseiller me dira que «peut» dit que vous pouvez faire quelque chose. La loi ne dit pas «doit»; elle dit «peut».

par décret postérieur au 30 septembre 1988, prévoir que les frais. . . ne peuvent donner droit. . .

ou modifier le nombre mentionné à l'article 4. C'est l'article où les premiers taux étaient mentionnés. Ces taux étaient fixés dans la loi même. Le gouvernement peut le faire dans le cas de tous les frais admissibles ou de certaines catégories de frais admissibles.

La loi poursuit encore ainsi, au paragraphe 31.(2):

Chaque projet de décret est à publier dans la *Gazette du Canada* au moins six mois avant la date envisagée pour sa prise d'effet.

M. Harvey: «Est» à publier.

M. Carruthers: C'est là qu'il y a une obligation. C'est seulement après qu'il y ait eu «peut». Si le gouvernement décide de modifier le taux par voie de règlement, et j'utilise le terme règlement dans un sens plutôt large, car je veux parler de décret du conseil. . .

Mme Marleau: Mais vous parlez simplement du taux. Qu'en est-il du programme même? N'y avait-il pas un article qui exigeait un préavis dans le cas du programme?

M. Carruthers: Le programme existe en vertu d'une loi du Parlement, c'est-à-dire de cette loi du Parlement qui l'a créé, aussi le Parlement est-il suprême. Il peut décider de le modifier à tout moment.

Rappelez-vous également que le PCEEMV est un programme d'encouragement destiné à remplacer un encouragement fiscal et de tout temps dans les démocraties parlementaires, on a pu modifier des encouragements fiscaux en présentant un budget. Un jour un programme commence, un autre jour il prend fin. Un autre jour encore, il est modifié. Le PCEEMV est une autre variété de ce genre de stimulant.

Vous vous souvenez sûrement que le témoin précédent a mentionné que l'une des choses qu'il n'aime pas dans les programmes d'encouragement est le fait qu'une modification en perspective déclenche une frénésie d'activités. Je vous demande donc ce qui se serait produit si le gouvernement avait jugé bon dans son budget, peut-être en vue de réduire le déficit, de se résigner à prendre la difficile décision qu'il a prise de modifier le PCEEMV et d'en donner un préavis de six mois. L'intention du gouvernement était d'épargner de l'argent afin de réduire le déficit.

[Text]

Mrs. Marleau: September 30. and then October 3 the election was called. Then they gave \$80 million; now they take it away. The government giveth, the government taketh away.

Mr. Harvey: But not necessarily "blessed be the name of the government".

In the section you cited in the act dealing with publication in *The Canada Gazette*, if I heard you correctly—and I must admit I do not have a copy of the act in front of me—

Mr. Carruthers: I will show it to you, if you would like.

Mr. Harvey: I would appreciate it.

Mr. Carruthers: You gave me a copy; I will give you a copy. Subsections 31.(1) and (2). The first one is the "may" and the next one is the "shall".

• 1125

Mr. Harvey: Yes. In fact, what you have, to boil it down to its essentials, is a clause in which clearly the Governor in Council may vary the program, but should the Governor in Council choose to vary the program, a copy shall be published in *The Canada Gazette* at least six months before the proposed effective date thereof. Nobody is questioning that the Governor in Council, which is to say the government, has the right to vary the program. No one has argued that point. The point that has been argued is that under this statute, if the decision to vary the program is made, then six months' notice of that variation shall be published. That was not done, and that is where the breach of trust comes in.

Mr. Carruthers: Again, I am not a lawyer.

Mr. Harvey: Neither am I.

Mr. Carruthers: I will defer to my colleagues who are, but I think the point is that any program established by statute can be varied by changing the statute.

Mr. Harvey: Indeed.

Mr. Carruthers: This provision said that in addition to that normal power, the government can do it very quickly, and the government can do it by Order in Council. In exchange for that ability to do it very quickly, it shall provide six months' notice to the industry of that kind of change. There is nothing in the legislation which in any way precludes the government from proposing an amendment to the bill to Parliament. Had that been the intention of Parliament, I am sure I would have found the words in the bill. That was not the intention of Parliament, because otherwise the words would be in the act. It was merely an option, and it was a special option because it did provide such a broad ranging option. You could literally, with the signature of the Governor in General's pen, vary the rate, bingo, just like that. This way we have a legislative committee which reviews the

[Translation]

Mme Marleau: L'annonce a été faite le 30 septembre, puis les élections ont été déclenchées le 3 octobre. On avait donné 80 millions de dollars, maintenant on les reprend. Ce que le gouvernement a donné, le gouvernement l'a repris.

M. Harvey: Mais on n'ajoute pas nécessairement «Béni soit le gouvernement».

Dans l'article de la loi que vous avez cité en ce qui concerne la publication dans la *Gazette du Canada*, si je vous ai bien compris, et je dois admettre que je n'ai pas d'exemplaire de la loi sous les yeux. . .

M. Carruthers: Je vais vous le montrer, si vous voulez.

M. Harvey: Je l'apprécierais.

M. Carruthers: Vous m'avez donné un exemplaire, je vais vous en donner un. Il s'agit des paragraphes 31.(1) et (2). Dans le premier on dit «peut» et dans le suivant il y a une obligation car on dit «est» à publier.

M. Harvey: Oui. En fait, il s'agit là essentiellement d'un article qui permet de toute évidence au gouverneur en conseil de modifier le programme, mais le cas échéant, chaque projet de décret est à publier dans la *Gazette du Canada* au moins six mois avant la date envisagée pour sa prise d'effet. Personne ne met en doute le fait que le gouverneur en conseil, c'est-à-dire le gouvernement, a le droit de modifier le programme. Personne ne met ce fait en doute. La seule objection soulevée porte sur le fait qu'aux termes de la loi, si l'on décide de modifier le programme, un avis de six mois doit être publié. Comme on ne l'a pas fait, il y a là abus de confiance.

M. Carruthers: Je répète que je ne suis pas avocat.

M. Harvey: Moi non plus.

M. Carruthers: Je vais vérifier auprès de mes collègues qui le sont, mais je pense que tout programme établi en vertu d'une loi peut être modifié en modifiant la loi.

M. Harvey: En effet.

M. Carruthers: D'après cette disposition, en plus du pouvoir normal de modifier la loi, le gouvernement peut agir très rapidement en utilisant un décret du conseil. La condition stipulée pour profiter de cette possibilité d'agir très rapidement est que le secteur intéressé soit avisé du changement six mois d'avance. Absolument rien dans la loi n'empêche le gouvernement de proposer au Parlement un amendement à la loi. Si telle avait été l'intention du Parlement, je suis certain que je l'aurais trouvée dans le texte de la loi, mais là n'était pas son intention. Ce n'était qu'une possibilité, une disposition spéciale qui permettait, par la simple signature du gouverneur général, de modifier le taux sans plus de formalités. Nous avons donc un comité législatif qui examine le projet de loi puis le renvoie au Parlement. C'est le Parlement qui décide ce qu'il va faire.

[Texte]

legislation, and it goes to Parliament. Parliament decides what it wants to do.

Mr. Harvey: If I understand your interpretation of the statute and the rights of Parliament, I do not disagree. But I do not think it is entirely fair in this instance to haul in the rights of Parliament as a justification for the government choosing not to honour the clear commitment explicit in the statute. Parliament, if it chooses tomorrow, can nationalize the entire oil industry at the stroke of a pen. I agree that Parliament can do anything it wants.

Mr. Carruthers: I guess the only point I would make is that had that been the intention all along, that clause would have read "the Governor in Council only shall" vary the program or the rate. It would have made it very explicit.

Mr. Harvey: Would you not agree that this section of the act constitutes some kind of promise?

Mr. Carruthers: It is a provision of the act.

Mr. Harvey: One quick question. Which department made the decision last year to enrich the program by \$80 million? I believe that announcement was made by Mr. Masse on September 30.

Mr. Carruthers: That was made by Cabinet. It is a government decision.

Mr. Harvey: Which department recommended it?

Mr. Carruthers: It is a government decision, and as such it is taken by the government collectively.

Mr. Harvey: Did the recommendation come from the energy department?

Mr. Carruthers: I can say it again if you would like, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): I think you have the answer you are going to get.

Mr. Harvey: It does seem that way.

Mr. MacLellan: I just want to follow along here. I imagine I do not find it nearly as hard as you must find it, Mr. Carruthers, to say what you are saying. I do not envy you, frankly. I find it awfully hard to listen to this as merely a commitment to give six months' notice, but because you can change the legislation, the commitment is not a commitment, a promise is not a promise, an obligation is not an obligation, and trust is not trust.

Mr. Harvey: We have our fingers crossed.

• 1130

Mr. MacLellan: I find it very difficult to accept and absolutely repugnant that a government of this country, which has enjoyed the freedom and the principles as Canada has over its history, comes and tells us it broke a commitment because it was legally possible to do so. If that is what we are coming to, then the department is

[Traduction]

M. Harvey: Je ne suis pas en désaccord avec votre façon d'interpréter la loi et les droits du Parlement. Je ne pense pas cependant qu'il soit tout à fait juste en l'occurrence de brandir les droits du Parlement pour justifier le gouvernement de ne pas avoir respecté un engagement clair stipulé dans la loi. Je suis d'accord pour dire que le Parlement peut faire tout ce qu'il veut, c'est-à-dire qu'il peut décider demain de nationaliser tout le secteur pétrolier sans autre forme de procès.

M. Carruthers: Je dis simplement que si telle avait été l'intention du Parlement dès le début, l'article se lirait ainsi «le gouverneur en conseil doit seulement» modifier le programme ou le taux. Ce serait très explicite.

M. Harvey: N'êtes-vous pas d'avis que cet article de la loi constitue une sorte de promesse?

M. Carruthers: C'est une disposition de la loi.

M. Harvey: J'ai encore une brève question. Quel ministère a décidé l'an dernier d'ajouter 80 millions de dollars au programme? Je crois que l'annonce a été faite par M. Masse le 30 septembre.

M. Carruthers: C'est le Cabinet qui a pris la décision. Il s'agit d'une décision du gouvernement.

M. Harvey: Quel ministère l'a recommandée?

M. Carruthers: C'est une décision du gouvernement, c'est-à-dire que le gouvernement dans son ensemble l'a prise.

M. Harvey: La recommandation venait-elle du ministère de l'Énergie?

M. Carruthers: Je peux répéter encore ma réponse, si vous voulez, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Soetens): Je pense que vous avez eu la seule réponse que vous pourrez obtenir.

M. Harvey: Il semble bien.

M. MacLellan: Je vais poursuivre. J'imagine que c'est un peu plus difficile pour vous, monsieur Carruthers, de dire ce que vous dites que pour moi de l'entendre. Je ne vous envie franchement pas. C'est terriblement difficile d'entendre dire qu'il s'agit simplement d'un engagement à donner un préavis de six mois, mais que parce qu'on peut modifier la loi, l'engagement n'est pas un engagement, une promesse n'est pas une promesse, une obligation n'est pas une obligation et la confiance n'est pas la confiance.

M. Harvey: Nous croisons les doigts.

M. MacLellan: J'ai beaucoup de difficulté à accepter et je trouve absolument repugnant qu'un gouvernement d'un pays comme le Canada où la liberté et les principes ont toujours été respectés, vienne nous dire qu'il a manqué à un engagement parce que c'était légalement possible. Si nous en sommes rendus là, la réputation du

[Text]

certainly sinking further and further in everyone's estimation. It is just not acceptable, and I would refer to the legal counsel in that regard.

I do not think she would disagree that it is possible to change this. But I think she would disagree with you—and I do not want to put her on the spot, although I am tempted—that to say we shall give six months' notice of a change in the rate does not mean anything.

We heard from the witness this morning who does not like grants because they tend to be bunched up at the end. He also stated he wanted a commitment honoured. He said the fact that this commitment was not going to be honoured, that this program was being cancelled six months before it was due to be cancelled is causing a lot of hardship. It is going to cause a lot of people to be unemployed. A lot of money is not going to be put into the energy sector in the western sedimentary basin. He evidently felt it was a commitment, as does everyone I have spoken to regardless of whether they liked CEDIP or not. They felt there was an obligation to give six months' notice.

The government gave six months' notice every time they changed the rate. The one time they did not give commitment is when they changed the rate from 25% to 0%. When they cancel the program, they do not give notice, yet when they reduced the rate previously they did give six months' notice. To say this is done in the name of the budget is complete hogwash. If that is the justification, then I think it only adds insult to injury.

Certainly the budget is important. Reducing expenditures where possible and where savoury is a nice attitude and a nice aim to achieve. But when you are actually undercutting a whole segment of the industry the way this has done, it is completely unsavoury.

You and the minister have mentioned that by terminating this program on April 26 or 27 you are going to save \$80 million. Yet the minister is saying that the whole program is going to cost \$1.2 billion. Yet by cutting the program for eight months you are only going to save \$80 million. You are talking one-third of the course of the program that is going to cost \$1.2 billion. Most of that six-month period would be at a reduced rate of 16.66%. But going back to your comment on Mr Bell's words, the program is bunched, so you have more activity at the end. You would only save the \$80 million. You have to question the whole figure of \$1.2 billion. It just does not wash at all.

It is incredible. You cannot say the government is going to be modest in how much they are going to save. They put everything in the budget they thought would possibly fly as a means of saving money except the

[Translation]

ministère en est certainement rendue à son plus bas niveau. Ce n'est tout simplement pas acceptable et je vais en parler au conseiller juridique.

Je ne pense pas qu'elle dirait que ce n'est pas possible d'y changer quelque chose. Je ne veux pas la mettre sur la sellette, bien que j'en sois tenté, mais je crois qu'elle ne penserait pas comme vous que cela ne signifie rien de dire que nous devons donner un préavis de six mois pour modifier le taux.

Nous avons entendu un témoin ce matin qui dit ne pas aimer les subventions parce qu'elles peuvent entraîner une frénésie d'activités vers la fin du programme. Il a également dit qu'il voulait qu'un engagement soit respecté. D'après lui, le fait que cet engagement ne soit pas respecté, c'est-à-dire que le programme soit annulé six mois avant la date prévue, occasionne beaucoup de difficultés. Un grand nombre de gens se retrouveront sans emploi. Des capitaux considérables ne seront pas investis dans le secteur énergétique dans le bassin sédimentaire de l'Ouest. Il estimait de toute évidence qu'il s'agissait d'un engagement, tout comme toutes les personnes à qui j'ai parlé, qu'elles aiment ou non le PCEEMV. Tout le monde estimait que le gouvernement était dans l'obligation de donner un préavis de six mois.

Le gouvernement a en effet donné un préavis de six mois chaque fois qu'il a modifié le taux. La seule fois où il ne l'a pas fait, c'est lorsqu'il a porté le taux de 25 p. 100 à 0 p. 100. Le gouvernement avait donc donné un préavis de 6 mois chaque fois qu'il avait modifié le taux auparavant, mais lorsqu'il a annulé le programme, il n'a pas donné ce préavis. Dire que c'est en raison du budget est de la pure foutaise. Donner une telle justification équivaut à doubler ses torts d'un affront, à mon avis.

Le budget est certainement important. C'est une belle attitude et un objectif louable que de vouloir réduire les dépenses dans la mesure du possible et de façon acceptable. J'estime cependant tout à fait inacceptable de saper ainsi tout un secteur de l'industrie.

Le ministre et vous avez mentionné qu'en mettant fin à ce programme le 26 ou le 27 avril, vous alliez épargner 80 millions de dollars. Le ministre dit que le programme va coûter au total 1,2 milliard de dollars et pourtant, en supprimant le programme huit mois plus tôt, vous n'allez épargner que 80 millions de dollars. On parle ici du tiers de la durée d'un programme qui doit coûter 1,2 milliard de dollars. En outre, pendant la plus grande partie de cette période de six mois, le taux d'intérêt serait réduit à 16,66 p. 100. D'après M. Bell et vous, cependant, la fin du programme provoque une frénésie d'activités. Or, vous êtes supposés épargner seulement 80 millions de dollars. On peut se poser des questions au sujet du chiffre total de 1,2 milliard de dollars. Cela ne concorde tout simplement pas.

C'est incroyable. Vous ne pouvez pas dire que le gouvernement sera modeste à propos des économies qu'il réalisera. Il a indiqué dans le budget tout ce qu'il pouvait annoncer comme économies, à l'exception de la réduction

[Texte]

reduction of paper clips. If they thought they were going to save more than \$80 million, they would have said so.

You mentioned you did not have the figures until the end. I know they had the figures until November, and that is why I asked you for the figures. I wanted to compare them. The figures in November showed 90% of the applicants getting less than 15% of the money. Now, unless there had been one hell of a turn-around and turning the program upside down in the few months following that, it was going to be somewhat the same. Although you say you did not have the figures to show that 90% of the applicants got less than 15% of the funding, you evidently had the figures, or some figures, to show the opposite, that the smaller companies got 59% of the funding, as the minister stated in his speech in the House of Commons.

• 1135

Now, I find it awfully hard. I am trying to co-operate. I do not want to go on and on about this, and I know it is difficult; it is not going to make any difference. But I have an awfully difficult time in letting go of this because what the department has presented here just does not make any sense.

Mr. Carruthers: I will make a couple of observations perhaps. You wonder why the \$80 million figure can be so small. A number of factors enter into it. First of all, if I heard the witness this morning correctly, I think what he was saying was that to the extent that you have changes in incentive programs, or certainly this has been our experience—for example, the change in the rate—people move activity forward.

With a program like CEDIP, with the incentive rate going down, a large percentage of the activity that normally would have taken place this summer and this coming fall would have been moved up into the spring. Because of the rate change last fall, a not insignificant portion of the activity that traditionally would have taken place in the spring was accelerated as much as they could into the early winter. When freeze-up occurs is when they can move their rigs out and do their activity. That left very little of the normal activity to take place towards the end of this calendar year. That is the first point.

The second point is that for those companies who did have major drilling activity this year, it would have taken place in the spring before the budget. The third point is that the announcement in the budget does provide for grandfathered activities. Those activities, in some cases, go right until midnight December 31, 1989. They are not insignificant. So when you start subtracting all that off, you end up with an estimate—and that is all it is at this stage—of \$80 million.

[Traduction]

du nombre de trombones. S'il pensait pouvoir épargner plus de 80 millions de dollars, il l'aurait dit.

Vous avez mentionné que vous n'aviez pas les chiffres tant que tout n'était pas terminé. Je sais que les chiffres étaient disponibles jusqu'en novembre, et c'est pourquoi je vous les ai demandés. Je voulais faire une comparaison. D'après les chiffres de novembre, 90 p. 100 des sociétés qui présentaient une demande obtenaient moins de 15 p. 100 de l'argent disponible. A moins d'un grand bouleversement dans le programme au cours des quelques mois qui ont suivi cette date, la situation devrait être la même. Bien que vous n'avez pas de chiffres démontrant que 90 p. 100 des demandeurs ont reçu moins de 15 p. 100 des subventions, vous aviez les chiffres, en fait, des chiffres, pour démontrer le contraire. Vous dites que les plus petites entreprises ont reçu 59 p. 100 des subventions, comme le ministre l'a déclaré dans son discours à la Chambre des communes.

J'ai des doutes sérieux. Je veux bien collaborer et je ne voudrais pas insister. Je sais que la question est épineuse et que ce que je dirai n'y changera rien. Mais il m'est difficile de renoncer parce que les chiffres présentés par le ministère n'ont pas de sens.

M. Carruthers: Je vais faire quelques observations. Vous vous demandez pourquoi le chiffre de 80 millions de dollars est si petit. Il faut considérer plusieurs facteurs. D'abord, si j'ai bien compris le témoin de ce matin, lorsqu'on modifie le programme d'encouragement, comme on l'a vu lors de changement de taux, par exemple, les entreprises accélèrent leurs activités.

En cas de réduction du pourcentage des subventions accordées dans le cadre d'un programme comme le PCEEMV, une bonne part des activités normalement prévues pour l'été ou l'automne prochain se déroulerait ce printemps. Ainsi, en raison du changement de taux de l'automne dernier, une portion importante des activités qui se déroulent normalement au printemps ont été accélérées le plus possible afin d'avoir lieu au début de l'hiver. Les entrepreneurs doivent attendre le gel pour pouvoir installer leurs plates-formes et se livrer à leurs activités. Il ne restait donc plus beaucoup de travail normal pour la fin de l'année en cours. C'était ma première observation.

La deuxième, c'est que les entreprises qui avaient prévu des forages importants pour cette année les ont déjà faits au printemps, avant le budget. Par ailleurs, l'annonce faite dans le cadre du budget prévoyait des dispositions de droits acquis pour certaines activités. Dans certains cas, ces droits sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 1989. Ils sont importants. En soustrayant tous ces facteurs, on peut avoir une évaluation, je précise qu'il ne s'agit encore que d'une évaluation, de 80 millions de dollars.

[Text]

The second point I would make is that in terms of the figures we provided the committee, they are 1987-88 final numbers, and because we had a deadline this spring of March 31—that was the last filing deadline for 1987-88—we did get a very significant number of last-minute filings. It is not any different from what it is for you and me when it comes to our income tax. Why do we wait until the last minute? That is just human nature. In fact, there was a very large spike of filings right up to the last minute.

Those figures are the most accurate figures available for 1987-88. I think the minister and I have both explained why those figures are the best figures. They represent the first full year of incentive applications and incentive payments. Anything else, I suggest, Mr. Chairman, would be misleading to the committee, because they would not represent a real snapshot of activity. They would be a bunch of 1987-88, 1988-89, 1989-90. You would not know how much was final, etc.

• 1140

So again, we tried to be as helpful as we could with the committee. The minister has been very forthcoming with this committee.

Mr. MacLellan: I want to say that I think Mr. Carruthers does not want to be misleading. I think the one accurate figure that we have here is the \$80 million that the government would save. The reason why it was only going to be \$80 million, which Mr. Carruthers did not mention in his statement, had nothing to do with the surge of activity before the program was terminated, because no one knew the program was going to be terminated. In Calgary on April 5, the minister said the program was going to continue to the end of the year. In the House of Commons on April 22, four days before it was terminated, the minister said that it would be terminated as planned. If there were a surge of activity it would be at the end of the year, just before the program was to come to an end.

It is only \$80 million because all of the major companies, which were over 86% of the funds, drew down most of their money in the early part of the year. Because of the amount of drilling that they did, they would be able to take advantage and run up the maximum, \$10 million in activity, in the first few months. That is the reason, Mr. Carruthers, as I see it, not what you stated.

Mr. Carruthers: I think that is one of the factors—

Mr. MacLellan: Yes, okay.

Mr. Carruthers: Remember, it is not just the largest companies. Any company that would have been able to incur its normal amount of activity during the traditional winter-spring drilling season would have collected its full entitlement prior to the budget. That could equally apply to small companies.

[Translation]

Enfin, j'aimerais vous dire que les chiffres fournis à ce Comité sont ceux de 1987-1988. En effet, la date limite pour les demandes de 1987-1988 était le 31 mars dernier et nous avons reçu beaucoup de demandes de dernière minute. La présentation de ces demandes est comparable à celle de nos déclarations de revenu. Pourquoi attendons-nous à la dernière minute? Cela tient à la nature humaine. En fait, nous avons eu une avalanche de demandes à la toute dernière minute.

Ces chiffres sont donc les meilleurs que nous ayons pour 1987-1988. Le ministre et moi-même avons bien expliqué pourquoi ce sont les meilleurs. Ils représentent les demandes de subvention et les subventions d'encouragement pour la première année complète. Monsieur le président, je crois que tout autre chiffre pourrait être trompeur puisqu'il ne représenterait pas adéquatement les activités du secteur. Ce serait un semis des chiffres de 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990. On ne pourrait pas y retrouver de chiffre définitif.

Je répète encore une fois que nous avons collaboré de notre mieux avec le Comité. Le ministre a également fait preuve d'empressement.

M. MacLellan: Je suis convaincu que M. Carruthers n'essaie pas de nous tromper. Je crois que le seul chiffre dont nous disposons est le 80 millions de dollars que le gouvernement épargnera. Mais la raison pour laquelle cette épargne n'est que de 80 millions de dollars, monsieur Carruthers, n'a rien à voir avec l'accélération des activités avant la suppression du programme puisque personne ne pouvait prévoir cette suppression. À Calgary, le 5 avril, le ministre a déclaré que le programme serait maintenu jusqu'à la fin de l'année. À la Chambre des communes, le 22 avril, soit quatre jours avant la suppression du programme, le ministre a répété qu'elle ne se produirait qu'à la fin de l'année. On pouvait s'attendre à une certaine fébrilité, mais seulement à la fin de l'année, soit avant la suppression prévue du programme.

L'économie n'est que de 80 millions de dollars parce que les grandes entreprises, qui obtiennent 86 p. 100 des subventions, ont touché la plus grosse part de leurs fonds au début de l'année. En raison de la quantité de forages qu'elles entreprennent, elles peuvent profiter du programme et toucher le plafond, pour des activités de 10 millions de dollars dans les premiers mois de l'année. Voilà la raison, monsieur Carruthers, et non celle que vous avez donnée.

M. Carruthers: Je crois que c'est un des facteurs. . .

M. MacLellan: Oui, d'accord.

M. Carruthers: Mais il ne s'agit pas uniquement des grandes entreprises. Toute société qui a pu avoir un niveau d'activité normal au cours de la saison de forage de l'hiver et du printemps pouvait se prévaloir du programme avant le budget. Le principe s'applique également aux petites sociétés.

[Texte]

Mr. MacLellan: But the smaller companies, as we heard this morning, cannot get funding. They need working capital to get the funding. So they can only draw down as the year goes along.

Mr. Carruthers: Some of those companies are covered by the grandfathering.

Currently we have approximately \$4.3 million in applications under oil and gas for CEIP, and almost \$50 million worth of flow-through share agreements have been registered with us. Now, those flow-through share agreements indicate the intention to spend up to that amount. That is not an insignificant amount, given the fact that the program only started last fall and given the fact that only now are the companies beginning to look seriously at it.

Mr. Harvey: Without divulging any names or any identities, do you have any information on let us say the relative sizes of the companies that are so applying? Would these be the same companies that routinely would hit their \$10 million cap under CEDIP?

Mr. Carruthers: Traditionally, the companies that use flow-through shares are the smaller companies. The big companies do not normally use flow-through shares. I would say that we would use the term "junior". They would be juniors.

Mr. Harvey: I must admit, again perhaps it is because I am new to this, that I am not terribly comfortable putting what I consider to be substantially political questions to what I consider to be principally public servants. I do regret that we do not have a minister here for this purpose. I do regret that in fact we have not had access in this committee to what I consider to be the most appropriate minister, who, as I pointed out last night, would be the Minister of Finance.

That being the case, you have certainly covered the technical points of the questions I have had to satisfaction. I appreciate that and I thank you very much.

Are we still on clause 1?

The Acting Chairman (Mr. Soetens): In a sense, we started out on clause 1, but I think we got into a greater debate than particularly clause 1 would entail. I thought in the spirit of co-operation that was exhibited earlier, I would not necessarily interfere with that. If you have concluded, then we will officially proceed to do clause 1.

• 1145

Mr. Harvey: If that is in fact what is happening, I would like to propose an amendment to clause 1.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Now that I have the procedures, if you would like to introduce the amendment, this is the appropriate time.

[Traduction]

M. MacLellan: Le hic, c'est que les petites sociétés, comme on nous l'a dit ce matin, ne peuvent obtenir de financement. Elles ont besoin de fonds d'exploitation pour obtenir des subventions. Elles ne peuvent donc faire de demandes que plus tard dans l'année.

M. Carruthers: Certaines de ces sociétés peuvent se prévaloir de droits acquis.

Nous avons actuellement des demandes de l'ordre de 4,3 millions de dollars pour le pétrole et le gaz dans le cadre du PSEMC. Nous avons reçu des ententes au sujet d'actions accréditatives pour une valeur de 50 millions de dollars. Ces ententes d'actions accréditatives signifient que les sociétés veulent dépenser jusqu'à ce montant. C'est une somme considérable, compte tenu du fait que le programme existe depuis l'automne dernier et que les sociétés commencent à peine à le considérer avec sérieux.

M. Harvey: Sans divulguer de noms précis, pourriez-vous nous donner des renseignements sur les tailles relatives des sociétés qui font ces demandes? Diriez-vous que ce sont les mêmes qui touchaient chaque année le plafond de 10 millions de dollars dans le cadre du PCEEMV?

M. Carruthers: Traditionnellement, les sociétés qui utilisent les actions accréditatives sont les plus petites. Les grandes sociétés ne les utilisent normalement pas. Je dirait qu'il s'agit des petites entreprises ou *juniors*.

M. Harvey: Peut-être est-ce à cause de mon inexpérience, mais je me sens un peu mal à l'aise de poser des questions surtout politiques à des fonctionnaires. Je déplore que le ministre ne soit pas ici pour nous répondre. En fait, je regrette le fait que notre Comité n'ait pas pu poser de questions au ministre des Finances qui, comme je l'ai dit hier soir, est le mieux placé pour nous répondre.

Dans les circonstances, vous avez certainement fourni les détails techniques qui répondaient le mieux à mes questions. Je l'apprécie et je vous en remercie.

Sommes-nous toujours à l'article 1?

Le président suppléant (M. Soetens): Nous avons commencé à parler de l'article 1, mais notre discussion a sans doute dépassé sa portée. Étant donné l'esprit de collaboration dont nous avons fait preuve plus tôt, je ne voulais pas gêner la discussion. Si vous avez terminé, nous pouvons commencer officiellement l'examen de l'article 1.

M. Harvey: Dans ce cas, j'aimerais proposer un amendement à l'article 1.

Le président suppléant (M. Soetens): Maintenant que j'ai le mode de procédure, je vais vous demander de présenter votre amendement. C'est le moment.

[Text]

Mr. Harvey: I move that clause 1 of Bill C-19 be amended by adding after the word "expense" in line 10 the words "exceeding \$1 million".

I am sorry, but I did not have the time or quite frankly the facility myself to prepare a French translation of these words. Just now in the committee I have—and it will doubtless prove to be appallingly inept—prepared to the degree I am able a quick translation for you gentlemen.

Mr. Côté (Richmond—Wolfe): That is very good. You should switch to French once in a while. That is beautiful.

Mr. Harvey: I hope within a couple of years to be able to do that.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Did you have any comments to go with your amendment?

Mr. Harvey: I think we have to recognize that the government is determined to cut expenditures on this program as part of its overall determination to reduce expenditures generally where it can. It would be foolish of this committee not to acknowledge that, but I think as well we should take cognizance of the testimony and the submissions we have received that seem to indicate overwhelmingly that those most dependent on the program, which is to say the juniors, the small companies, can avail themselves of its usefulness with a much lower cap and have in fact from time to time suggested a much lower cap. The effect of this amendment would be to have the program continue as originally scheduled, but with a much lower cap. In a sense, we therefore satisfy both concerns. We greatly reduce the expenditure incurred under the program and we continue to assist the small producers. Thus, I commend the proposal to the committee.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Thank you. I am advised that the amendment is in fact an acceptable amendment.

Amendment negatived: nays 4; yeas 3

• 1150

Clauses 1 and 2 agreed to: yeas 4; nays 3

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Shall the title carry?

An hon. member: On division.

Some hon. members: Agreed.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): Shall I report the bill to the House?

An hon. member: On division.

Some hon. members: Agreed.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I am wondering if my colleagues will have a chance to talk to their House Leaders early this afternoon.

[Translation]

M. Harvey: Je propose que l'article 1 du projet de loi C-19 soit modifié en ajoutant après les mots «frais admissibles», à la ligne 10, les mots «dépassant un million de dollars».

Je suis désolé mais je n'ai eu ni le temps, ni, en fait, les moyens de traduire cet amendement. Pour vous messieurs, je viens de faire une traduction qui n'est certainement pas brillante, mais à la mesure de mes capacités en français.

M. Côté (Richmond—Wolfe): C'est très bien. Vous devriez recourir au français de temps en temps. C'est très beau.

M. Harvey: Je pourrai peut-être le faire d'ici quelques années.

Le président suppléant (M. Soetens): Avez-vous des commentaires à faire pour accompagner votre amendement?

M. Harvey: Je crois que vous reconnaîtrez comme moi que le gouvernement veut réduire les dépenses de ce programme dans le cadre de ses restrictions budgétaires générales. Le Comité doit le reconnaître, mais je crois que nous devrions également tenir compte des témoignages et des présentations que nous avons reçus. La grande majorité signalaient que ceux qui dépendent le plus du programme sont les petites sociétés, les «juniors». Elles pourraient se prévaloir du programme même si le plafond était réduit, ce qu'elles ont suggéré, de temps en temps. L'amendement que je propose vise le maintien du programme avec un plafond moins élevé. De cette façon, nous avons la pomme et le paradis. Nous réduisons les dépenses du programme et nous continuons à aider les petits producteurs. C'est pourquoi je recommande cette proposition au Comité.

Le président suppléant (M. Soetens): Merci. On me signale que cet amendement est recevable.

L'amendement est rejeté par 4 voix contre 3

Les articles 1 et 2 sont adoptés par 4 voix contre 3

Le président suppléant (M. Soetens): Le titre est-il adopté?

Une voix: Avec opposition.

Des voix: Adopté.

Le président suppléant (M. Soetens): Dois-je faire rapport du projet de loi à la Chambre?

Une voix: Avec opposition.

Des voix: Adopté.

M. MacDougall: Monsieur le président, j'aimerais savoir si mes collègues auront l'occasion de parler à leurs leaders à la Chambre tôt cet après-midi.

[Texte]

Mr. MacLellan: As I say, I do not know what has been agreed to. I am not going to say no, do not do it. That is all I can—

Mr. MacDougall: Good.

Mr. Harvey: Maybe if we had a particular proposal to carry, for example if we could refer to reports from standing and select committees immediately following the oral question period, for this purpose only. . .

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I would just like to thank the officials and my colleagues in the opposition for working so closely with us. It was difficult, but we did quite well.

The Acting Chairman (Mr. Soetens): I should also like to extend the thanks of the Chair to the officials. Your assistance was appreciated.

To all of you, thank you for not being difficult with your chairman today. I would adjourn the meeting.

[Traduction]

M. MacLellan: Je ne sais pas ce qui a été convenu. Je ne dirai pas de ne pas le faire. C'est tout ce que je peux. . .

M. MacDougall: Très bien.

M. Harvey: Peut-être que si nous avons une proposition particulière à présenter, par exemple si nous pouvons renvoyer des rapports à des comités permanents et à des comités particuliers du Sénat immédiatement après la période des questions, dans ce seul but. . .

M. MacDougall: Monsieur le président, j'aimerais remercier les fonctionnaires et mes collègues de l'opposition pour leur collaboration. C'était difficile, mais nous nous sommes bien débrouillés.

Le président suppléant (M. Soetens): J'aimerais préciser que la présidence remercie également les fonctionnaires. Nous avons apprécié leur aide.

Je vous remercie tous d'avoir fait preuve d'indulgence avec votre président du jour. La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Petroleum Services Association of Canada:

Bud Bell, Vice-president and General Manager.

From the Department of Energy, Mines and Resources:

Jeff Carruthers, Assistant Deputy Minister.

TÉMOINS

De Petroleum Services Association of Canada:

Bud Bell, vice-président et directeur général.

Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

Jeff Carruthers, sous-ministre adjoint.



CANADA

INDEX

LEGISLATIVE COMMITTEE ON

BILL C-19

Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-3

•

1989

•

2nd Session

•

34th Parliament

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by
the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des
communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USERS

This Index is subject-based and cross-referenced. A list of dates of meetings of the committee with the corresponding issue numbers may be found under the heading "**Dates and Issues**" on the following page. Issue numbers are indicated by bold face.

The index provides general subject analysis as well as corresponding subject entries under the names of individual Members of Parliament. All subject entries in the index are arranged alphabetically.

(Main subject) (sub-heading)	Banks and banking Service charges, senior citizens, 15:9
(Member) (subject entry)	Riis, Nelson A. (NDP—Kamloops) Banks and banking, 15:9

The index is extensively cross-referenced. Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash "—", for example:

Senior citizens *see* Banks and banking—Service charges

Cross-references to several sub-headings under one main subject are indicated by the term *passim*.

Included in the index are several headings that may be particularly useful; a list under **Organizations appearing** shows all appearances by organizations before the Committee; the headings **Orders of Reference** and **Committee studies and inquiries** list all matters studied by the Committee; the section **Procedure and Committee business** records all items of a procedural nature including those listed in the Minutes.

The most common abbreviations found in the Index are as follows:

A = Appendices Amdt. = Amendment M. = Motion S.O. = Standing Order

Political affiliations: Ind = Independent L = Liberal NDP = New Democratic Party
PC = Progressive Conservative Ref = Reform Party

For further information contact the
Index and Reference Branch—(613) 992-8976
FAX (613) 992-9417

INDEX

HOUSE OF COMMONS LEGISLATIVE COMMITTEE

OFFICIAL REPORT

SECOND SESSION—THIRTY-FOURTH PARLIAMENT

DATES AND ISSUES

—1989—

June: 12th, 1; 19th, 2; 20th, 3.

[Faint, illegible text from bleed-through of the reverse side of the page is visible throughout the document.]

- Acting Chairman** *see* Procedure and Committee business
- Alberta** *see* Canadian Exploration and Development Incentive Program—Termination; Oil and natural gas exploration
- Amoco Corporation** *see* Dome Petroleum Ltd.
- Attewell, Bill** (PC—Markham; Chairman)
 Procedure and Committee business
 Acting Chairman, appointment by Chairman, 2:29
 Business meeting, 2:29-32
 Chairman, appointment by Deputy Speaker, 2:4
 Witnesses, appearances, 2:29
 References, appointment as Chairman, 2:4
- Bell, Bud** (Petroleum Services Association of Canada)
 Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19), 3:6-22
 References, 3:6
- Birch, G.A. Sandy** (Committee Clerk)
 Procedure and Committee business, organization meeting, 1:6
- Briefs** *see* Procedure and Committee business
- Budget, Apr. 27/89** *see* Canadian Exploration and Development Incentive Program—Termination
- Business meeting** *see* Procedure and Committee business
- Canadian Association of Oil Well Drilling Contractors** *see* Oil and natural gas exploration—Western Sedimentary Basin; Oil and natural gas industries—Jobs
- Canadian Exploration and Development Incentive Program**
 Beneficiaries, large/small companies, percentages, conflicting figures, 1:16, 18, 28-30, 33-4; 2:8-9, 20-3; 3:25-7, 37-8
 Budget, \$80 million increase, pre-election announcement, Sept./88, 3:31-2, 35
 Creation, purpose, 1:15-6, 31, 35; 2:5, 16; 3:21, 26-7
 Eligible expenses, cap, 1:16, 32-4; 2:9, 20; 3:26, 40
 Small explorers, implications, 3:7-8
 Incentives, 3:27-8
 Annual distribution, 2:23-4
 Provincial distribution, 1:26-8, 34
 Rate change, 3:37
 Termination
 Alberta position, 1:44
 Decision-making process, 3:28-30
 Deficit reduction, relationship, 1:17, 30-1; 2:6; 3:33
 Grandfathering provisions, 1:15, 17; 3:37
 Premature, lack of notice, consultation, Apr. 27/89 budget announcement, Epp prior knowledge, etc., 1:17-20, 22-3, 38-9; 2:5-6, 12, 28; 3:8, 17, 27
 Savings, \$80 million, estimate, 1:17; 3:8, 36-9
 Six-month notice provision, 3:32-6
 Small Explorers and Producers Association of Canada position, 2:6-7, 18-9, 27
See also Oil and natural gas exploration—Alberta—Western Sedimentary Basin; Oil and natural gas industries *passim*
See also Mining industry; Oil and natural gas exploration
- Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19) Legislative Committee** *see* Committee
- Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19)—Minister of Energy, Mines and Resources**
 Consideration, 1:6-15; 2:4-32; 3:6-41, carried on division, 5; report to House without amdts., 3:40, agreed to, 5
 Clause 1, 3:39-40, carried on recorded division, 4-5
 Amdt. (Harvey), 3:40, negated on recorded division, 4
 Clause 2, 3:40, carried on recorded division, 5
 Title, 3:40, carried on division, 3
See also Order of Reference; Report to House
- Canadian Exploration Incentive Program**
 Applicants, profile, 3:39
 Budget, appropriation, 1:43
 Exploration definition clause, retroactivity, 1:42; 2:8, 17-8
See also Mining industry; Oil and natural gas exploration—Canadian Exploration and Development Incentive Program
- CAODC** *see* Canadian Association of Oil Well Drilling Contractors
- Carruthers, Jeff** (Energy, Mines and Resources Department)
 Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19), 3:25-35, 37-9
- CEDIP** *see* Canadian Exploration and Development Incentive Program
- CEIP** *see* Canadian Exploration Incentive Program
- Chairman, rulings and statements** *see* Procedure and Committee business
- Committee**
 Meetings, Finance Minister appearance, requesting, 2:30-1; 3:39
See also Procedure and Committee business
- Côté, Yvon** (PC—Richmond—Wolfe)
 Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19), 3:40
 Committee, 2:30-1
 Procedure and Committee business
 Business meeting, 2:30-1
 Meetings, 1:14
 Minister, M. (Harvey), 2:30-1
 Organization meeting, 1:9, 14
 Questioning of witnesses, M. (Koury), 1:9
- Deficit** *see* Canadian Exploration and Development Incentive Program—Termination
- Department of Energy, Mines and Resources** *see* Energy, Mines and Resources Department
- Documents** *see* Appendices
- Dome Petroleum Ltd.**
 Amoco Corporation acquisition, 2:7-8
- Dorin, Murray W.** (PC—Edmonton Northwest)
 Procedure and Committee business
 Organization meeting, 1:11-3
 Witnesses, 1:11-3
- Election, general, Nov. 21/88** *see* Canadian Exploration and Development Incentive Program—Budget

- Energy and Canadians into the 21st Century* see Oil and natural gas industries—Fiscal regime
- Energy, Mines and Resources Department** see Oil and natural gas industries—Infrastructure; Organizations appearing; Procedure and Committee business—Departmental officials
- Energy policy**
Market-driven regime, government position, 1:20-1, 31, 33, 44
- Epp, Hon. Arthur Jacob** (PC—Provencher; Minister of Energy, Mines and Resources)
Canadian Exploration and Development Incentive Program Beneficiaries, 1:16, 18, 28-30, 34
Creation, 1:15-6, 31, 35
Eligible expenses, 1:16, 33
Incentives, 1:26-8, 34
Termination, 1:15, 17-20, 22-3, 30-1, 38-9
Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19), 1:15-40, 42-5
Canadian Exploration Incentive Program
Budget, 1:43
Exploration definition clause, 1:42
Energy policy, 1:20-1, 33
National Energy Program
Back-in provision, 1:20
Petroleum and Gas Revenue Tax, 1:20
Oil and natural gas exploration
Alberta, 1:23-5
Incentive programs, 1:20-1, 31
Natural gas, 1:35-7
Oil and natural gas industries
Financial position, 1:26-7, 37
Income tax, 1:45
Infrastructure, 1:25-6, 32
Megaprojects, 1:20-1, 33
Mergers/acquisitions, 1:35
Oil prices, international, 1:15-6, 27
References see Canadian Exploration and Development Incentive Program—Termination
- Exploration and development** see Canadian Exploration and Development Incentive Program; Canadian Exploration Incentive Program; Mining industry; Oil and natural gas exploration
- Exports** see Oil and natural gas exports; Oil and natural gas industries—Equipment
- Finance Minister** see Committee—Meetings
- Flow-through shares** see Mining industry—Income tax
- Fretz, Girve** (PC—Erie; Chairman)
Procedure and Committee business
Chairman, appointment by Speaker, 1:6
Documents, distribution, M. (Koury), 1:8
Meetings
Notice, 1:7-8
Scheduling, 1:13-5
Organization meeting, 1:6-15
Printing, minutes and evidence, M. (Koury), 1:6
Questioning of witnesses, M. (Koury), 1:8-9
Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, 1:6
- Fretz, Girve—Cont.**
Procedure and Committee business—Cont.
Quorum, meeting and receiving/printing...—Cont.
M. (Koury), 1:8
Witnesses, appearances, 1:9-13
References, appointment as Chairman, 1:6
- Frontier lands** see Oil and natural gas exploration
- Gagnon, Paul M.** (Small Explorers and Producers Association of Canada)
Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19), 2:6-14, 16-29
- Government departments appearing** see Organizations appearing
- Grants** see Oil and natural gas industries
- Gustafson, Leonard** (PC—Souris—Moose Mountain; Parliamentary Secretary to Prime Minister)
Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19), 1:26, 28-9, 42-3, 45; 2:15-7; 3:24
National Energy Program, 1:42-3
Oil and natural gas exploration, 1:29, 45; 2:16
Oil and natural gas exports, 2:16
Oil and natural gas industries, 1:26; 2:15-7
Oil prices, 2:15-6
- Harvey, Ross** (NDP—Edmonton East)
Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19), 1:21-5, 28, 31-3, 36-7, 43-5; 2:4, 11-4, 18-20, 26-8; 3:14-21, 23-4, 28-31, 33-5, 39-41
Canadian Exploration Incentive Program, 3:39
Committee, 2:30-1; 3:39
Energy policy, 1:33, 44
National Energy Program, 2:14
Oil and natural gas exploration, 1:23-5, 28, 36-7; 2:11-2, 14, 20, 26-7; 3:15, 20-1, 30-1
Oil and natural gas exports, 3:14
Oil and natural gas industries, 1:25, 32, 37; 2:13, 26-7; 3:15-20, 28-30
Oil prices, 2:11; 3:20-1
Procedure and Committee business
Business meeting, 2:29-31
Meetings, 1:8, 13, 15
Minister, M., 2:30-1
Organization meeting, 1:8, 10-3, 15
Report to House, 3:23-4, 41
Witnesses, 1:10-3; 2:29-30
Texaco Canada Inc., 3:15
- Husky Oil Ltd.** see Oil and natural gas industries—Upgrader project
- Imperial Oil Ltd.** see Texaco Canada Inc.
- Incentive programs** see Canadian Exploration and Development Incentive Program; Canadian Exploration Incentive Program; Oil and natural gas exploration; Oil and natural gas industries—Grants; Petroleum Incentives Program
- Income tax** see Mining industry; Oil and natural gas industries
- Independent Petroleum Association of Canada** see Small Explorers and Producers Association of Canada
- IPAC** see Independent Petroleum Association of Canada

- Kierans report** *see* Oil and natural gas industries—Fiscal regime
- Koury, Allan** (PC—Hochelaga—Maisonneuve)
 Procedure and Committee business
 Documents, M., 1:8
 Organization meeting, 1:6, 8
 Printing, M., 1:6
 Quorum, 1:6
- Labour force** *see* Oil and natural gas industries
- Large corporations tax** *see* Oil and natural gas industries—
 Income tax
- Larivée, Gaby** (PC—Joliette)
 Canadian Exploration and Development Incentive Program
 Act (amdt.)(Bill C-19), 3:10-1
 Procedure and Committee business, documents, 3:11
- Lloydminster, Alta.-Sask.** *see* Oil and natural gas industries—
 Upgrader project
- MacDougall, John** (PC—Timiskaming; Parliamentary Secretary
 to Minister of Energy, Mines and Resources)
 Canadian Exploration and Development Incentive Program
 Act (amdt.)(Bill C-19), 2:28; 3:22-4, 40-1
 Committee, 2:30
 Mining industry, 2:28
 Oil and natural gas exploration, 2:28
 Procedure and Committee business
 Business meeting, 2:30, 32
 Departmental officials, 2:32
 Meetings, 1:7-8, 13-5
 Minister, M. (Harvey), 2:30
 Organization meeting, 1:7-8, 10, 13-5
 Report to House, 3:22-4, 40-1
 Witnesses, 1:10, 13
- MacLellan, Russell** (L—Cape Breton—The Sydneys)
 Canadian Exploration and Development Incentive Program
 Act (amdt.)(Bill C-19), 1:18-21, 28-30, 33-5, 40-2, 45;
 2:7-11, 15, 23-5; 3:11-4, 19, 23-7, 35-41
 Canadian Exploration Incentive Program, 1:42
 Committee, 2:30
 Energy policy, 1:20-1
 Oil and natural gas exploration, 1:18-21, 28-30, 34-5, 40-1;
 2:7, 9-11, 25; 3:11-3, 19
 Oil and natural gas industries, 1:35, 40-2, 45; 2:8, 24-5; 3:11-2,
 19
 Procedure and Committee business
 Business meeting, 2:30-2
 Chairman, 1:6
 Departmental officials, 2:31-2
 Meetings, 1:6-7, 14-5
 Minister, M. (Harvey), 2:30
 Organization meeting, 1:6-12, 14-5
 Questioning of witnesses, M. (Koury), 1:8-9
 Report to House, 3:23-4, 41
 Witnesses, 1:9-12
- Marleau, Diane** (L—Sudbury)
 Canadian Exploration and Development Incentive Program
 Act (amdt.)(Bill C-19), 1:30-1, 37-40; 2:17-8; 3:17, 21, 31-4
 Canadian Exploration Incentive Program, 2:17-8
 Energy policy, 1:31
- Marleau, Diane—Cont.**
 Mining industry, 1:37
 Oil and natural gas industries, 1:39-40; 3:17, 21
- McLennan, Robert E.** (Small Explorers and Producers
 Association of Canada)
 Canadian Exploration and Development Incentive Program
 Act (amdt.)(Bill C-19), 2:6-14, 16-24, 26-7, 29
- Megaprojects** *see* Oil and natural gas industries
- Mergers and acquisitions** *see* Oil and natural gas industries
- Mining industry**
 Exploration and development activity
 Canadian Exploration and Development Incentive
 Program impact, 1:37
 Canadian Exploration Incentive Program impact, 2:17-8
 Income tax, flow-through shares, drilling activity, effects,
 2:28
- National Energy Program**
 Back-in provision, 1:20, 42-3
 Petroleum and Gas Revenue Tax, 1:20
See also Oil and natural industries—Income tax
 Petroleum Incentives Program
 Termination, industry consultations, 2:13-4
See also Oil and natural gas exploration
See also Oil prices
- Natural gas** *see* Oil and natural gas exploration; Oil and natural
 gas exports; Oil and natural gas industries
- NEP** *see* National Energy Program
- Oil and natural gas exploration**
 Alberta, rural areas, economic spin-off benefits, CEDIP
 termination, impact, 1:23-5; 2:26-7
 Canadian Exploration and Development Incentive Program,
 expenditures, effectiveness, CEIP comparison, 1:38, 40-1,
 43; 2:28; 3:19, 30-1
 Frontier lands, super depletion allowance, effects, 2:28
 Incentive programs, demand-driven, phasing out, 1:20-1, 31
 Natural gas, exploration activity, export levels, relationship,
 1:35-7
 Petroleum Incentives Program, effects, 2:28
 Wells, marginal, 1:45
 Western Sedimentary Basin
 Activity, rig utilization rate, CAODC forecasts, etc., 1:19;
 2:16-7, 26, 28-9; 3:11-2
 Major companies, planned activities, 3:15
 Reserve potential, future viability, 1:40; 2:5; 3:20-1
 Small companies, CEDIP early termination, effects, 2:6-7,
 9-15, 20, 25-6; 3:10, 13-4
- Oil and natural gas exports**
 Natural gas, exports to United States, level, pipeline capacity,
 relationship, 3:14
 Western Sedimentary Basin, exports to United States, 2:16
See also Oil and natural gas exploration—Natural gas
- Oil and natural gas industries**
 Equipment, exports, CEDIP termination, effects, 3:16-7
 Financial position, oil prices, relationship, 1:26-7, 37; 2:15-6
 Fiscal regime, stability, importance, 2:11, 16, 27
 Kierans report, *Energy and Canadians into the 21st
 Century*, recommendations, 2:25-6

Oil and natural gas industries—Cont.

- Grants, incentive programs, PSAC position, 3:7
- Income tax, large corporations tax, \$10 million asset base, 2:20-1
 - Opposition parties position, 1:45
 - Petroleum and Gas Revenue Tax, comparison, 1:40-1; 2:9, 24
 - Petroleum Services Association of Canada position, 3:19, 21
 - Service sector, effects, 3:8-9, 11
 - Small companies, effects, 2:8-9
- Infrastructure, CEDIP early termination, effects, 1:25-6, 41-2
 - Assessment, departmental, 1:32; 3:28-30
 - Service sector, 3:7-10, 12
- Investments, planned, CEDIP early termination, effects, 2:13; 3:8
- Jobs, CEDIP termination, impact, 1:39-40; 2:9; 3:8, 19
 - Canadian Association of Oil Well Drilling Contractors estimates, 3:11-2
- Labour force, profile, 3:18-9
- Megaprojects, funding, 2:6, 19-20
 - Paybacks, projections, 1:20-1, 33
 - Petroleum Services Association of Canada position, 3:17, 19-20
 - See also* Oil and natural gas industries—Upgrader
- Mergers/acquisitions, 1:35
 - See also* Dome Petroleum Ltd.; Texaco Canada Inc.
- Service sector
 - Overcapacity, implications, 3:7-8
 - Petroleum Services Association of Canada members, percentage, 3:12
 - Rationalization, 3:15-6
 - Role, 3:6
 - See also* Oil and natural gas industries—Income tax—Infrastructure
- Upgrader project, Husky Oil Ltd., Lloydminster, Alta.-Sask., assistance, 2:6, 19, 25; 3:20
- Wells, productivity, profitability, relationship, 2:17
 - See also* National Energy Program—Petroleum Incentives Program; Oil prices

Oil prices

- International
 - Decline, factors, 1:15-6, 27; 3:11
 - Forecasting, 2:11
 - Instability, 3:20-1
- Made-in-Canada price, NEP provisions, industry position, 2:15-6
 - See also* Oil and natural gas industries—Financial position

Oil rigs *see* Oil and natural gas exploration—Western Sedimentary Basin**Oil wells *see* Oil and natural gas exploration; Oil and natural gas industries****Opposition parties *see* Oil and natural gas industries—Income tax****Order of Reference, 1:3****Organization meeting *see* Procedure and Committee business****Organizations appearing**

- Energy, Mines and Resources Department, 3:25-35, 37-9

Organizations appearing—Cont.

- Petroleum Services Association of Canada, 3:6-22
- Small Explorers and Producers Association of Canada, 2:6-14, 16-29
 - See also individual witnesses by surname*

Petroleum and Gas Revenue Tax *see* National Energy Program**Petroleum Incentives Program *see* National Energy Program****Petroleum Services Association of Canada**

- Membership, 3:6
 - Small Explorers and Producers Association of Canada members, relationship, 3:10
- See also* Oil and natural gas industries *passim*; Organizations appearing

PGRT *see* Petroleum and Gas Revenue Tax**PIP *see* Petroleum Incentives Program****Pipelines *see* Oil and natural gas exports****Procedure and Committee business**

- Acting Chairman, appointment by Chairman, 2:29
- Briefs, English only, 2:4
- Business meeting, 2:29-32
- Chairman
 - Appointment by Deputy Speaker, 2:4
 - Appointment by Speaker, 1:6
 - Questioning of witnesses, 3:10
- Departmental officials, availability, 2:31-2
- Documents, distribution, 2:4
 - In language received, 3:11
 - M. (Koury), 1:8, agreed to, 4
- Information, witness providing at later date, 1:17-8, 26, 29-30, 32, 34
- Meetings
 - Notice, 1:6-8
 - Scheduling, 1:13-5, agreed to, 4
- Minister, inviting, M. (Harvey), 2:30-1, negated on recorded division, 3
- Organization meeting, 1:6-15
- Printing, minutes and evidence, 750 copies, M. (Koury), 1:6, agreed to, 4
- Questioning of witnesses, time allotment, M. (Koury), 1:8-9, agreed to, 4
- Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, 1:6
 - M. (Koury), 1:8, agreed to, 4
- Report to House, deadline, 3:22-4, 40-1
- Witnesses, appearances, scheduling, 1:9-13; 2:29-30

Provinces *see* Canadian Exploration and Development Incentive Program—Incentives**PSAC *see* Petroleum Services Association of Canada****Report to House, 3:3****Rural areas *see* Oil and natural gas exploration—Alberta****SEPEC *see* Small Explorers and Producers Association of Canada****Service sector *see* Oil and natural gas industries**

Small explorers *see* Canadian Exploration and Development Incentive Program—Eligible expenses; Oil and natural gas exploration—Western Sedimentary Basin

Small Explorers and Producers Association of Canada

Mandate, membership, 2:5, 20, 22

Independent Petroleum Association of Canada, relationship, 2:13

See also Canadian Exploration and Development Incentive Program—Termination; Organizations appearing; Petroleum Services Association of Canada

Soetens, René (PC—Ontario; Acting Chairman)

Canadian Exploration and Development Incentive Program Act (amdt.)(Bill C-19), 2:20-3; 3:9-10

Oil and natural gas exploration, 3:10

Oil and natural gas industries, 2:20-1; 3:10

Petroleum Services Association of Canada, 3:10

Procedure and Committee business

Soetens, René—Cont.

Procedure and Committee business—*Cont.*

Business meeting, 2:31

Chairman, questioning of witnesses, 3:10

Documents, distribution, 3:11

Report to House, deadline, 3:23-4

Small Explorers and Producers Association of Canada, 2:20, 22

Super depletion allowance *see* Oil and natural gas exploration—Frontier lands

Texaco Canada Inc.

Imperial Oil Ltd. acquisition, 2:25; 3:15

United States *see* Oil and natural gas exports

Upgrader project *see* Oil and natural gas industries

Western Sedimentary Basin *see* Oil and natural gas exploration; Oil and natural gas exports

Witnesses *see* Organizations appearing and *individual witnesses by surname*



CANADA

INDEX

DU

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE

Projet de loi C-19

**Loi modifiant la Loi sur le programme canadien
d'encouragement à l'exploration et à la mise
en valeur d'hydrocarbures**

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-3 •

1989 •

2^e Session •

34^e Législature

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE DE L'USAGER

Cet index se compose de titres-sujets (descripteurs généraux et spécifiques), de titre-auteurs (députés et témoins) et de renvois. Les numéros des fascicules sont indiqués en caractères gras.

titre-sujet: **Gaz naturel**
 Gazoducs, capacité, **2:16; 3:14**

titre-auteur: **Harvey, Ross** (NPD—Edmonton-Est)
 Gaz naturel, **1:36-7; 3:14**

renvoi: **Ministère des Finances. Voir plutôt** Finances, ministère

Certains descripteurs servent à compiler des informations susceptibles d'intéresser l'utilisateur. Ainsi, **Témoins** regroupe les divers organismes qui ont comparu. D'autres descripteurs remplissent une fonction semblable: **Ordre de renvoi, Rapport à la Chambre, Votes par appel nominal**, etc.

Les dates et les numéros des fascicules contenant les procès-verbaux et témoignages des séances du comité sont répertoriés dans les pages préliminaires sous le titre «**DATES ET FASCICULES**».

Les abréviations et symboles qui peuvent être employés sont les suivants.

A = appendices; am. = amendement; Art. = article; M. = motion

Les affiliations politiques sont représentées de la façon suivante:

Ind.	Indépendant
L	Parti libéral du Canada
NPD	Nouveau parti démocratique du Canada
PC	Parti progressiste conservateur du Canada
Ref.	<i>Reform Party of Canada</i>

Pour toute demande de renseignement, veuillez vous adresser
à la Division de l'index et des références (613) 992-7645
télécopieur (613) 992-9417

GUIDE DE L'USAGER

On trouve ce guide de l'utilisateur (instructions générales et spécifiques), de l'installation (déploiement et montage), les manuels des facteurs de production et les manuels des

Instructions
Général, page 1-1 à 1-14
Manuel, page 1-15 à 1-18
Manuel, page 1-19 à 1-24

Manuel des facteurs de production, page 1-25 à 1-30

Certains descriptifs sont à consulter dans les manuels des facteurs de production. Ainsi, l'installation est décrite dans les manuels des facteurs de production. Les manuels des facteurs de production sont disponibles dans les manuels des facteurs de production, page 1-25 à 1-30.

Les données de l'installation sont disponibles dans les manuels des facteurs de production. Les données de l'installation sont disponibles dans les manuels des facteurs de production, page 1-25 à 1-30.

Les attributions de tâches sont disponibles dans les manuels des facteurs de production, page 1-25 à 1-30.

A - Apprendre les manuels des facteurs de production, page 1-25 à 1-30.

Les attributions de tâches sont disponibles dans les manuels des facteurs de production, page 1-25 à 1-30.

Les attributions de tâches sont disponibles dans les manuels des facteurs de production, page 1-25 à 1-30.

Les attributions de tâches sont disponibles dans les manuels des facteurs de production, page 1-25 à 1-30.

INDEX

COMITÉ LÉGISLATIF DE LA CHAMBRE DES COMMUNES COMPTE RENDU OFFICIEL

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

DATES ET FASCICULES

—1989—

Juin: le 12, f.1; le 19, f.2; le 20, f.3.

1960

INTERNATIONAL

STATISTICAL

DEPARTMENT OF ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS

COMMISSION ECONOMIC DE L'ASIE DU SUD-EST

COMMISSION ECONOMIQUE DE LA CHINE DES COMPTES

INDEX

- Actions accreditives, programme.** Voir Hydrocarbures, exploration et mise en valeur
- Attewell, Bill** (PC—Markham; président). Voir Président du Comité—Nomination
- Bassin sédimentaire de l'Ouest.** Voir Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur—Abolition; Pétrole
- Bell, Bud** (*Petroleum Services Association of Canada*)
Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 3:6-22
- Budget fédéral**
Élaboration, 1:39
Voir aussi Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur—Abolition
- Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors**
Non-comparution, 2:29
Voir aussi Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur—Abolition
- Carruthers, Jeff** (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources)
Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 3:25-35, 37-9
- Comité**
Documents
Demandes de renseignements adressées aux témoins, 1:34, 45
Dépôt dans l'une ou l'autre langue officielle avant d'en recevoir la traduction, autorisation, 1:8-9; 3:11
Finances, ministre, comparution, m. (Harvey), 2:30, rejetée, 31
Président. Voir plutôt Président du Comité
Séance d'organisation, 1:6-15
Séances
Calendrier, 1:13-4
Horaire, 1:14-5
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum à la condition qu'un député de l'opposition soit présent, 1:6, 8
Témoins, convocation, comparution, etc., 1:9-13; 2:4, 29-30
Finances, ministère, représentant, 2:32; 3:25
Interrogatoire, répartition du temps entre les partis politiques, 1:8-9
- Comité permanent de l'Énergie, des Mines et des Ressources**
Travaux, 1:7-8, 14-5
- Côté, Yvon** (PC—Richmond—Wolfe)
Comité, 2:30-1
Séance d'organisation, 1:9, 14
Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 2:30-1; 3:40
- Déficit fédéral.** Voir Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur—Abolition
- Dorin, Murray, W.** (PC—Edmonton-Nord-Ouest)
Comité, séance d'organisation, 1:11-3
- Emploi.** Voir Hydrocarbures, exploration et mise en valeur; Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur—Abolition
- Énergie**
21^e siècle, options, groupe Kierans, rapport, allusions, 1:36-7; 2:25-7
- Énergie, Mines et Ressources, ministère.** Voir Témoins
- Énergie, Mines et Ressources, ministre.** Voir Epp; Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur—Abolition; Témoins
- Énergie, Mines et Ressources, secrétaire parlementaire.** Voir Témoins—Énergie, Mines et Ressources, ministre
- Énergie, programme national.** Voir plutôt Programme énergétique national
- Epp, l'hon. Arthur Jacob** (PC—Provencher; ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources)
Budget fédéral, élaboration, 1:39
Énergie, 21^e siècle, options, groupe Kierans, rapport, allusions, 1:36-7
Gaz naturel, exploration et mise en valeur, activités, 1:35-7
Hydrocarbures, exploration et mise en valeur
Approvisionnement, sécurité, 1:20-1
Mégaprojets, 1:20-1, 33
Puits, rentabilité, 1:45
Régime axé sur le marché, 1:33, 44
Secteur privé, dépenses, 1:31, 37, 43-4
Soutien, mesures, 1:37
Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur
Abolition, 1:15, 17-20, 22-6, 30-2, 38-9, 44
Création, objectifs, 1:15-6, 31
Dépenses admissibles, niveau, 1:33
Dépenses du programme, 1:16-7, 26-30, 34
Droits acquis, 1:15
Fondement basé sur la demande, 1:21, 31
Programme énergétique national, relations, 1:20
Rétablissement, 1:43
Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 1:15-45
Impôt sur le revenu des sociétés, pétrolières, assujettissement, 1:43, 45
Mines, programme de stimulation de l'exploration minière au Canada
Dépenses du programme, 1:43
Hydrocarbures, exploration et mise en valeur, application, 1:20, 31, 38, 40, 42-3
- Pétrole**
Prix, 1:27
Sables bitumineux de l'Athabasca, OSLO, projet, rentabilité, 1:33
Pétrolières, rentabilité, 1:26-7

- Exploration et mise en valeur d'hydrocarbures, encouragement, programme canadien, Loi (modification), projet de loi C-19.** Voir plutôt Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19
- Finances, ministère.** Voir Comité—Témoins
- Finances, ministre.** Voir Comité; Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur—Abolition et *Small Explorers and Producers Association of Canada*—Lettres des 9 et 31 mai 1989
- Fretz, Girve (PC—Érié; président).** Voir Président du Comité—Nomination
- Gagnon, Paul M. (Small Explorers and Producers Association of Canada)**
Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 2:6-14, 16-29
- Gaz naturel**
Exploration et mise en valeur, activités, 1:35-7; 3:14
Gazoducs, capacité, 2:16; 3:14
Prix, 2:16
- Groupe Kierans.** Voir Énergie—21^e siècle, options
- Gustafson, Leonard (PC—Souris—Moose Mountain; secrétaire parlementaire du premier ministre)**
Comité, 1:45
Hydrocarbures, exploration et mise en valeur, 1:45
Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 1:26, 28-9, 42-3, 45; 2:15-7, 24
Impôt sur le revenu des sociétés, 1:42-3
Pétrole, 1:29
Pétrolières, 1:26
- Harvey, Ross (NPD—Edmonton—Est)**
Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, 2:29
Comité, 2:4, 29-31
Séance d'organisation, 1:8, 10-3, 15
Gaz naturel, 1:36-7; 3:14
Hydrocarbures, exploration et mise en valeur, 1:33, 44; 2:11-2, 26; 3:15-20
Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 1:21-5, 28, 31-3, 36-7, 43-5; 2:11-4, 18-20, 26-31; 3:14-24, 28-31, 34-5, 39-41
Independent Petroleum Association of Canada, 2:13, 29
Mines, programme de stimulation de l'exploration minière du Canada, 1:43; 3:30-1
Pétrole, 1:33; 2:11; 3:15, 20-1
Petroleum Services Association of Canada, 2:29; 3:15
Procédure et Règlement, 1:8
Small Explorers and Producers Association of Canada, 2:13
- Hydrocarbures, exploration et mise en valeur**
Actions accréditatives, programme, petites entreprises, utilisation, 3:39
Approvisionnements, sécurité, 1:20-1; 3:20
Emploi, niveau, 3:12-4, 16, 18
Encouragement, programme. Voir plutôt Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur
- Hydrocarbures, exploration et mise en valeur—Suite**
Entreprises, spécialisation en fonction de leur taille, 2:7-8, 25; 3:10, 13
Entreprises de services, 3:7-10, 12, 15-9
Forage, activités, 1:35, 40-1; 2:16-7, 25-6, 28-9; 3:7, 10-3, 32, 37-8
Mégaprojets
Gouvernement, participation, 3:15, 17, 19-20
Grandes entreprises, spécialisation, 2:6-8, 25
Rentabilité, 1:20-1, 33; 2:19-20; 3:20
Puits, rentabilité, 1:45; 2:17
Régime axé sur le marché, 1:33, 37, 44
Reprise, 3:14
Secteur privé, dépenses, 1:31, 37, 43-4; 2:24; 3:29
Soutien, mesures, 1:37, 42; 2:11-2; 3:7, 17
Voir aussi Impôt sur le revenu des sociétés; Mines, programme de stimulation de l'exploration minière au Canada
- Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur (PCEEMV)**
Abolition
Alberta, ministre de l'Énergie, point de vue, 1:44; 2:30
Alberta, répercussions, 1:23-5, 44; 2:26-7
Anticipation, 1:17
Bassin sédimentaire de l'Ouest, impact, 1:20-1, 23-4, 40; 2:7, 25-6; 3:13-4, 36
Budget fédéral, pouvoir, 1:18-9, 20, 22, 25, 35, 38-9; 3:29
Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, position, 3:8
Consultations, 1:25-6, 38-40; 2:13; 3:8
Décision, 1:15, 17, 22, 38-9
Déficit fédéral, motif, invocation, 1:17, 19, 22, 25, 30-1, 44; 3:29, 31, 33, 36
Discrimination, aspect, 2:18-20, 28
Droits acquis, respect, 1:15; 3:29, 37, 39
Économies réalisées, 1:17; 2:14; 3:36-7
Emploi, niveau, impact, 3:13-4
Énergie, Mines et Ressources, ministre, responsabilités, 1:22-3; 2:5, 28, 30-1
Finances, ministre, responsabilités, 2:28, 30-1
Infrastructure d'exploration, impact, 1:25; 2:7
Niveau d'activités et effet multiplicateur, impact, 2:14-5; 3:8-9, 11-2
Petites entreprises de services, répercussions, 3:8
Petites entreprises d'exploration, répercussions, 1:19-20, 25, 34-5, 40; 2:10-5, 18-20, 27-8; 3:8, 10, 27
Poursuites judiciaires, possibilités, 1:23
Préavis, 1:18-20, 23; 2:5; 3:8, 17, 27, 32-6
Progressive, 2:5, 27
Répercussions, évaluation, étude, 1:24-5, 30-2; 3:28-30
Small Explorers and Producers Association of Canada
Lettres des 9 et 31 mai 1989 au ministre des Finances, 1:40-1; 2:6-7, 18-9
Position, 2:6
Création, objectifs, 1:15-6, 31; 2:5, 7, 16; 3:26
Dépenses admissibles, niveau, 1:32-4; 2:9, 20; 3:26-7, 40
Dépenses du programme
Augmentation et réduction successives, 3:31-2, 34-5
Provinces, part, 1:27-8
Répartition par catégorie de demandeurs, 1:16-8, 28-30, 34; 2:8-9, 20-3; 3:25-7, 37-8

Hydrocarbures, programme canadien...—SuiteDépenses du programme—*Suite*

Saskatchewan, part, 1:26

Total, 1:16; 2:23-4; 3:27-8, 36-8

Fondement basé sur la demande, 1:21, 31

Programme énergétique national, relations, 1:20, 31

Remplacement, mesures. *Voir plutôt* Mines, programme de stimulation de l'exploration minière au Canada—Hydrocarbures

Rétablissement, 1:43

Small Explorers and Producers Association of Canada

Participation de ses membres au programme, 2:21-3

Voir aussi sous le titre susmentionné Abolition**Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19. Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.**

Adoption, 3:5

Art. 1, 3:24-39, adopté, 40

Am. (Harvey) rejeté, 3:40

Art. 2 adopté, 3:40

Étude, 1:15-45; 2:4-32; 3:6-41

À la Chambre, 3:22-3

Article par article, 2:31

Rapport à la Chambre, 3:3

Dépôt, moment opportun et consentement unanime, obtention, 3:22-3, 40-1

Titre adopté, 3:40

Impôt sur le revenu des sociétés

Entreprises du secteur pétrolier et gazier, assujettissement

Décision, modification, instances, 3:21

Petites entreprises, 1:41-3, 45; 2:8-9, 20, 24

Stabilité fiscale, 2:11, 16, 19, 25-7

Frais d'exploration, dispositions. *Voir* Mines, programme de stimulation de l'exploration minière au Canada—Hydrocarbures, exploration

Hydrocarbures, exploration et mise en valeur

Entreprises de services, impact, 3:9

Niveau d'activités, impact, 3:11, 21

Independent Petroleum Association of Canada

Mémoire, 2:13, 29

Représentativité, 2:13

Kierans, groupe. Voir Énergie—21^e siècle, options**Koury, Allan (PC—Hochelaga—Maisonnette)**

Comité, séance d'organisation, 1:6

Larrivée, Gaby (PC—Joliette)

Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 3:10-1

Procédure et Règlement, 3:11

Loi modifiant la Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures. Voir plutôt Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19**MacDougall, John (PC—Timiskaming; secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources)**

Comité, 2:30, 32

Séance d'organisation, 1:7-8, 10, 13-5

Comité permanent de l'Énergie, des Mines et des Ressources, travaux, 1:8, 14

Hydrocarbures, exploration et mise en valeur, forage, activités, 2:28

Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, abolition, 2:28

Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 1:36; 2:28, 30, 32; 3:22-4, 40-1

Procédure et Règlement, 1:7-8

MacLellan, Russell (L—Cape Breton—The Sydneys)

Comité, 1:34; 2:30, 32; 3:25

Séance d'organisation, 1:6-12, 14-5

Comité permanent de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1:7, 15

Hydrocarbures, exploration et mise en valeur, 1:20-1, 35, 40-2; 2:16-7, 25; 3:11-3

Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 1:18-21, 28-30, 33-5, 40-1, 45; 2:7-11, 15, 24-5, 30-2; 3:11-3, 19, 23-7, 35-9, 41

Impôt sur le revenu des sociétés, 1:40-1, 45; 2:8-9, 24; 3:11

Mines, programme de stimulation de l'exploration minière au Canada, 1:41; 3:19

Pétrole, 2:15-6; 3:11, 13

Procédure et Règlement, 1:6-7

Marleau, Diane (L—Sudbury)

Hydrocarbures, exploration et mise en valeur, 3:17

Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 1:30-1, 37-40; 2:17-8; 3:17, 21, 31-4

Impôt sur le revenu des sociétés, 3:21

Mines, programme de stimulation de l'exploitation minière au Canada, 1:37-8; 2:17-8; 3:19

McLennan, Robert E. (Small Explorers and Producers Association of Canada)

Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 2:4-24, 26-9

Mégaprojets. Voir Hydrocarbures, exploration et mise en valeur**Mines, programme de stimulation de l'exploration minière au Canada (PSEMC)**

Dépenses du programme, total, 1:43

Hydrocarbures, exploration et mise en valeur, application, 1:20, 31, 37-8, 40; 3:19, 30-1, 39

Frais d'exploration, dispositions fiscales, 1:41-2; 2:8, 17-8; 3:19

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Voir plutôt Énergie, Mines et Ressources, ministère**Ministère des Finances. Voir plutôt Finances, ministère****Oléoducs. Voir Pétrole**

Ordre de renvoi

Projet de loi C-19 (hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur—modification), 1:3

OSLO, projet. Voir Pétrole—Sables bitumineux de l'Athabasca

PCEEMV. Voir Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur

PEN. Voir Programme énergétique national

Pétrole

Bassin sédimentaire de l'Ouest, exploration et mise en valeur, 1:29; 2:5, 16, 25; 3:10, 13, 15, 20

Lloydminster, Sask., usine de valorisation du pétrole lourd, approvisionnement, 3:20

Oléoducs, capacité, 2:16

Prix, 1:27; 2:11, 15-6; 3:11, 20-1

Sables bitumineux de l'Athabasca, OSLO, projet, rentabilité, 1:33

Pétrole et gaz naturel, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur. Voir plutôt Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur

Petroleum Services Association of Canada

Comparution, 2:29

Création, mission, représentativité, etc., 3:6, 10, 15

Voir aussi Témoins

Pétrolières

Rentabilité, 1:26-7

Présidence, décisions et déclarations

Comité législatif, témoins, convocation en nombre restreint, 1:10

Documents, dépôt dans l'une ou l'autre langue officielle avant d'en recevoir la traduction, autorisation, 1:8-9; 3:11

Président, droit d'interroger les témoins, 3:10

Séance, convocation, délai, brièveté, explications, 1:7

Président du Comité

Nomination

Attewell, 2:4

Fretz, 1:6

Président suppléant, nomination de Soetens, 2:29, 31

Procédure et Règlement

Comité législatif, témoins, convocation en nombre restreint, 1:10

Documents, dépôt dans l'une ou l'autre langue officielle avant d'en recevoir la traduction, autorisation, 1:8-9; 3:11

Président, droit d'interroger les témoins, 3:10

Séance, convocation, délai, brièveté, 1:6-8

Procès-verbaux et témoignages

Impression, 1:6

Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures. Voir plutôt Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur

Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, Loi (modification), projet de loi C-19. Voir plutôt Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi, (modification), projet de loi C-19

Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada. Voir plutôt Mines, programme de stimulation de l'exploration minière au Canada

Programme énergétique national (PEN)

Consultations, 2:13-4

Voir aussi Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur

PSMEC. Voir Mines, programme de stimulation de l'exploration minière du Canada

Rapport à la Chambre, 3:3

Sables bitumineux de l'Athabasca. Voir plutôt Pétrole

Séance d'organisation. Voir Comité

Small Explorers and Producers Association of Canada

Création, mission, représentativité, etc., 2:5, 13, 20-3; 3:10

Voir aussi Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur; Témoins

Soetens, René (PC—Ontario; président suppléant)

Hydrocarbures, exploration et mise en valeur, 3:10

Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19, 2:20-3, 31; 3:9-10

Impôt sur le revenu des sociétés, 2:20

Petroleum Services Association of Canada, 3:10

Small Explorers and Producers Association of Canada, 2:20-3; 3:10

Voir aussi Président du Comité—Président suppléant

Témoins

Énergie, Mines et Ressources, ministère, 3:25-35, 37-9

Énergie, Mines et Ressources, ministre, 1:15-45

Secrétaire parlementaire, 1:36; 2:28, 30, 32; 3:22-4, 40-1

Petroleum Services Association of Canada, 3:6-22

Small Explorers and Producers Association of Canada, 2:4-29

Votes par appel nominal

Comité, Finances, ministre, comparution, m. (Harvey) rejetée, 2:3

Hydrocarbures, programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, Loi (modification), projet de loi C-19

Art. 1 adopté, 3:4-5

Am. (Harvey) rejeté, 3:4

Art. 2 adopté, 3:5







BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00492 281 4

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00492 283 0